



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

FEVRIER. 1734.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

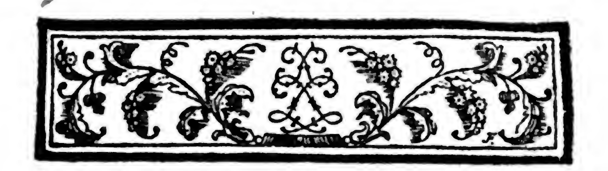
AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

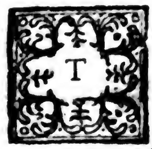
PRIX XXX. SOLS.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
FEVRIER. 1734.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

IMITATION
De l'Ode d'Horace, qui commence
Qualem ministrum, &c.



El que le noble Oyseau, Ministre
du Tonnere,
Que pour avoir ravi Ganimede
à la terre,
Le Roy des Dieux fit Roy des habitans de l'air;
Quitte son nid, jaloux des forces paternelles,

Et surpasse déja par l'effort de ses aîles,
Les paisibles Zéphirs, successeurs de l'Hyver.

Bien-tôt l'expérience, augmentant son audace,
Il va, fier ennemi d'une timide race,
Jusqu'en leur Bergèrie, attaquer les Agneaux ;
Et bravant des Dragons la résistance vaine,
Ose, pressé de faim, et transporté de haine
Leur livrer constamment les plus rudes assauts.

Tel encor, que, sur soi, dans un Vallon champêtre,
Le Chevreuil occupé du soin de se repaître,
A vû fondre un Lion, nouvellement sevré,
Tel, au combat, donné près des Alpes altieres,
Drusus, qu'accompagnoient mille vertus guerrieres,
Aux Vindéliciens, aux Rhetes s'est montré.

Leurs cruels Escadrons, jaloux de notre gloire,
Ayant long-temps volé de victoire en victoire,
Vaincus par un jeune homme ont senti le pouvoir
D'un instinct vertueux qu'enrichit la culture,
Et connu ce qu'ajoûte aux dons de la nature,
Le soin que des Nerons, Auguste daigne avoir.

Des forts naissent les forts ; la vigueur, le courage,

Aux

Aux Coursiers, aux Taureaux passent en héritage,
L'Aigle n'engendre point un Ramier délicat;
Mais un heureux exemple est ce qui vivifie;
Toujours un cœur bien né par lui se fortifie,
Et par lui la vertu conserve son éclat.

Rome, grace aux Nérons, tu subsistes encore;
Au vainqueur d'Asdrubal, défait près du Métaure;
Tu dûs le premier jour de tes félicitez,
Depuis qu'à la fureur joignant la perfidie,
Tel qu'un vent orageux, ou tel qu'un incendie,
Le superbe Affricain ravagent nos Citez.

Après ce jour heureux que nous fit luire Claude,
La jeunesse *Romaine*, *à la force*, *à la fraude*;
Sçut opposer des bras toujours victorieux;
Et ceuillant de Lauriers les moissons les plus amples,
Sa vertu rétablit et le culte et les Temples,
Que la rage Punique avoit ravis aux Dieux.

Le perfide Annibal, à cet aspect s'écrie,
„ C'est trop d'avides Loups provoquer la furie,
„ Foibles Cerfs tant de fois vaincus et dispersez;
„ C'en est trop, c'en est trop, par une fuite prompte,
„ D'une défaite entiere épargnons-nous la honte,

 „ Les

train, Premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, et de Dame Anne de Harville de Palaiseau.

Ce fut une de ces Ames privilegiées sur lesquelles une Providence attentive veille dès le berceau, et dont elle dirige tous les pas vers le terme heureux qu'elle leur a destiné dès l'Eternité. Elle fut dérobée au monde avant qu'elle pût en éprouver la corruption : dès l'âge de trois ans, le Seigneur prit soin de la cacher dans l'Abbaye de Royal-Lieu, comme dans un azile assuré pour son innocence. Elle y fut élevée sous les yeux de Madame de Vaucelas sa Tante qui en étoit Abbesse; et la premiere attention qu'on eut sur cette jeune Plante, fût de lui interdire avec une severité qui pouvoit paroître excessive, toute délicatesse, toute marque extérieure de distinction, tout ce qui peut flater ce fond d'orgüeil et d'amour de nous-mêmes avec lequel nous naissons tous et que nous portons jusqu'au tombeau. Mais on ne négligea pas de cultiver les heureuses dispositions qu'on trouva dans son esprit, et on eût soin de l'orner de toutes les connoissances qui convenoient à son sexe, en même tems qu'on s'appliquoit à répandre dans son cœur les semences d'une pieté d'au-

tant

tant plus solide qu'elle seroit plus éclairée.

Elle n'hésita point sur le parti qu'elle devoit prendre dès qu'elle en fût capable. Tout ce que l'éclat de sa naissance et plus encore ses qualitez personnelles, pouvoient lui promettre dans le monde, devint pour elle la matiere d'un sacrifice très volontaire, et coûta peu à son cœur déja détaché de tout.

Dès l'âge de quatorze ans elle entra au Noviciat, et elle prit l'habit de Novice, à quinze. Son année d'épreuve n'étoit pas achevée lorsque Madame de Vaucelas fût transferée à une autre Abbaye. Elle se sépara de sa chere Tante sans s'ébranler, et pouvant la suivre par toute sorte de raisons, elle se fixa à Royal-Lieu, Maison où Dieu l'avoit prévenuë de ses Bénédictions, par la Profession Religieuse qu'elle fit à seize ans entre les mains de la nouvelle Abbesse.

Elle ne pensoit qu'à se sanctifier dans l'état de simple Religieuse, ne prévoyant rien qui peut l'obliger d'en sortir, Mais Dieu avoit d'autres desseins sur elle. Son mérite lui fit tort, quelque soin qu'elle prit de le cacher: elle fut mise à de grandes épreuves ; il fallut l'arracher enfin d'une Maison qu'elle avoit choisie par préférence à tout et de laquelle elle étoit tendrement aimée.

Elle se retira dans l'Abbaye de S. Pierre de Reims auprès de Madame sa Sœur, qui en étoit Abbesse. Elle y porta l'édification et l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes et Religieuses. Sa retraite dans cette Abbaye fût de cinq années.

Cependant Madame de Clermont Monglat, Abbesse de * Giff, voulant se décharger d'un fardeau sous lequel ses infirmitez et encore plus son humilité la faisoient gémir, chercha avec soin un sujet propre à la remplacer, et à affermir l'ouvrage de l'étroite *Observance* de la Regle de S. Benoît, elle le trouva dans Madame de Bethune d'Orval.

Telle fut la vocation de cette digne Religieuse, âgée alors de vingt-neuf ans. Nulle considération humaine n'y eût part; et il parut bien-tôt que Dieu avoit béni des veües aussi pures que celles de Madame de Monglat, et que la nouvelle Abbesse étoit pour le Monastere de Giff un don de sa Miséricorde.

La mort de Madame de Monglat, qui survecût près de quinze ans à sa demis-

* *Cette Abbaye est nommée dans les anciens Titres.* Beata Maria Vallis de Giffo. *Maurice de Sully Evêque de Paris, la fonda vers l'an* 1140. *sur la petite Riviere d'Yvette, à cinq lieües de Paris.*

sion,

sion, ne fit que mettre dans un plus grand jour le merite de Madame d'Orval, et justifier de plus en plus le choix qu'elle en avoit fait pour la remplacer. Il faudroit entreprendre d'écrire un volume entier pour donner l'Histoire de sa vie et de son gouvernement avec le détail qu'elle merite : ce gouvernement a été de quarante sept ans, pendant lesquels la résidence de la pieuse Abbesse dans son Monastere, n'a été interrompuë qu'une seule fois pour peu de tems, et par ordre exprès de M. l'Archevêque de Paris.

Qu'il nous soit permis du moins pour ne point excéder nos bornes, de tracer ici en deux mots son caractere. Une pieté tendre, mais éclairée et sans petitesse ; une humilité profonde mais sans pussillanimité ; un amour universel de la penitence, mais sans ostentation ; une charité inépuisable, mais sans acception de personnes ; un amour de l'Ordre et de la Regle ferme, mais sans dureté ; une regularité toujours égale, et toujours soutenuë, un don d'exhorter et d'instruire peu commun, appuyé d'un exemple encore plus éloquent et plus efficace : ajoûtons qu'une politesse simple et noble accompagnoit toutes ces grandes vertus.

 Arri-

Arrivée à la fin de sa carriere, et étant au lit de la mort, elle dit à ses filles qu'elle pouvoit s'appliquer ce que S. Jean dit de J. C. que les ayant aimées pendant sa vie, elle les aimoit jusqu'à la fin, surquoi elle leur fit un Discours digne de sa grande pieté et de sa parfaite charité.

Elle a conservé jusqu'au dernier soupir tout son jugement et sa présence d'esprit, et elle en a fait un excellent usage, pour mettre à profit ces momens d'autant plus précieux qu'ils touchent à l'Eternité. Son extréme patience dans une oppression longue et très penible, la pieté avec laquelle elle reçut encore une fois le S. Viatique, quelques heures avant sa mort, et un dernier effort qu'elle fit après cette action, ne pouvant presque plus parler, pour demander que la Communauté récitât l'Hymne d'Actions de graces, pour celle qu'elle venoit de recevoir, terminerent enfin une vie sainte et riche en vertus et en bonnes œuvres. Elle expira doucement au milieu de ses Filles le soir du 28 de Novembre dernier dans la soixante-seiziéme année de son âge, la soixantiéme de sa Profession Religieuse, et la quarante-septiéme de son gouvernement.

L'HEU-

L'HEUREUX ASTROLOGUE.

CONTE.

JAdis en France un certain Astrologue
Si bien se mit en réputation,
Que jamais onc plus ne furent en vogue
Fausse croyance et superstition;
Mais à la Cour plus que dans les Provinces
Fallaciant Comtes, Marquis et Princes
Sçût par son art le Negromancien
En imposer à plusieurs gens de bien:
Quoique ne dît que pures rêveries,
Les faisoit croire ainsi que propheties;
Vint même à bout de répandre l'effroy:
Comme vais dire, en l'ame de son Roy.
A Dame jeune et de haut étalage
Qu'aimoit le Roy pour son joly corsage
Avoit prédit ce méchant que dix jours
De ses beaux ans termineroient le cours:
De quoi si fort fut la Dame frappée,
Qu'onc du depuis ne songea qu'à la mort;
De deüil amer nuit et jour occupée
Au temps prescrit elle accomplit son sort.
Le Roy chagrin de si triste avanture
A son Palais fait le Mage venir,

Et

Et contant bien dévoiler l'imposture
Jà se prépare à le faire punir :
Toi, lui dit-il d'une voix formidable,
Mage fameux, dont le regard certain
Dans l'avenir le plus impenetrable
Sçait d'un chacun débroüiller le destin,
Du tien toi même annonce moi l'histoire;
Quand mourras-tu ? . . . point ne dirai, grand
Roy,
Répondit-il, quand verrai l'onde noire;
Mais la verrez quatre jours après moy . . .
Epouvanté, plus n'eut le Prince envie
De le livrer à mort; mais au rebours
Bien ordonna qu'on veillât sur sa vie,
Et comme siens, qu'on respectât ses jours.

****

LETTRE de M. L. B. Ch. & Souchantre de l'Eglise d'Auxerre, écrite à M. l'Abbé Fenel, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Sens, touchant l'origine du Proverbe, Li Chanteor de Sens.

VOus avez peut-être crû, Monsieur, que je ne parlois pas sérieusement, lorsque je vous ai demandé par ma derniere Lettre, ce qu'on pensoit à Sens touchant

chant la dénomination qu'un manuscrit de Saint Germain des Prez , dont il y a un Extrait dans le Mercure de Septembre dernier, donne à votre Ville. Je n'ai eu nulle envie de vous surprendre , lorsque je me suis informé de vous , si cette épithete *Li chanteor de Sens* n'avoit reveillé l'attention de personne. Supposé que l'Auteur, publié dans le Mercure, dise la verité, et que la Liste des Proverbes courans anciennement en France , soit du tems de Philippe le Bel, ou environ , il s'ensuivra seulement par rapport à la Ville de Sens , qu'elle étoit alors distinguée par un endroit honorable ; et pendant que d'autres Villes étoient renommées , je ne sçai de quelle maniere la vôtre, qui avoit le chant en affection , où qui étoit peuplée de Chantres, se faisoit considerer de ce côté-là. Vous êtes convenu en me faisant réponse , que le chant a été cultivé autrefois chez vous plus que mediocrement : les preuves que vous en apportez sont ; 1°. la mesure que battoit le Préchantre en certaines occasions ; 2°. l'usage ancien où le même Préchantre étoit de *baller*, ensorte qu'on disoit, *à tel jour le Préchantre balle*. 3°. La coûtume de vos dignitez de venir à la Neume du grand répons vis-à-vis le bas Chœur. Vous avez très grande

de raison : ces preuves sont des indices assez forts ; mais je puis vous dire de plus, qu'il falloit que le chant dans votre Ville fût en très singuliere recommandation, puisque l'Archevêque se faisoit un devoir de chanter lui même le celebre répons *Aspiciens*, qui est le premier des Nocturnes de l'Avent. C'est ce que j'ai lu dans l'un des monumens de votre Eglise. Et j'en conclus qu'il falloit qu'alors la science du chant fut très-florissante parmi vous.

Cependant, pour que cet attachement au chant ait fait naître le Proverbe en question, je pense qu'il faut encore quelque chose de plus fort. Je me flatte de l'avoir trouvé. C'est, que votre Eglise a été apparemment l'une des premieres qui ait admis le *Déchant* qui étoit la Musique du douziéme siécle et des suivans. Le *Credo* que je vous ai fait voir, noté à deux parties, dans un des Missels du treiziéme siécle conservez chez vous, en est une preuve manifeste. Car, si la profession de foy étoit récitée musicalement, comment ne l'étoient-elles point les autres parties de l'Office : Le Déchant *Discantus* fit donc grande fortune dans l'Eglise de Sens, et delà, probablement il s'étendit dans les Eglises suffragantes. Galvanée Dominicain Italien, qui mourut en 1297. dit de Charlemagne

Charlemagne dans son *Manipulus Florum.* *T. XI. scriptorum Italicorum pag. 601. Tres scolas pro Gregoriano Officio addiscendo ultra montes instituit. Primam posuit Metis, secundam Senonis, tertiam Aurelianis.* Je pense que cet Auteur n'a écrit ceci, que parce qu'au treiziéme siécle on le croyoit ainsi, et qu'on n'attribuoit point alors à d'autre qu'à Charlemagne, l'émulation qui regnoit dans le chant à Sens et à Orleans. Je ne sçai pas en quel temps votre Chapitre à congedié les Musiciens, mais je sçai bien qu'on y chantoit encore ce Déchant ou musique ancienne sur les O de Noël en 1553. Ce fut cette année-là que notre Chapitre tenant à honneur de se regler sur le vôtre, conclut en ces termes le seiziéme Décembre: *Insuper Domini volentes insequi vestigia Ecclesiæ Metropolitanæ Senonensis & plerarunque aliarum Cathedralium hujus regni, concluserunt & ordinaverunt quòd dum decantabuntur illæ novem solemnes Antiphonæ ad Magnificat quæ incipiunt per O ante novem dies præcedentes Festum Nativitatis Salvatoris D. N. J. C. qualibet earum Antiphonarum cantabitur bis, videlicet in principio & in fine dicti Cantici Magnificat in musicalibus sive discantu et cum organis; et tunc ad aquilam deferentur duæ cruces argenteæ cum duabus tædis*

tædis accensis , ad majorem jubilationem & divini cultus augmentationem. Si votre Chapitre fut des premiers à admettre l'organisation du chant Gregorien, c'est-à-dire, à permettre qu'on fit des accords sur ce chant, il fut aussi des premiers à rejetter cet usage ; non pas que ces accords blessassent l'oreille, mais parce qu'on sentit peut-être quelques inconveniens de la part de ceux qui l'executoient. Je crois que votre Eglise a très prudemment fait, de prévenir le temps des rafinemens où nous sommes à present, temps auquel la musique voudroit supplanter le plainchant. Les Musiciens en general, et ceux qui leur sont, pour ainsi dire, affiliez, ou qui leur touchent par quelque endroit, comme, par exemple, seroit un Chanoine, qui sçait un peu toucher du Clavecin, ou chanter sa partie de musique, font des raisonnemens si pitoyables en fait de plainchant, et traitent si mal cette science, que tout est à craindre pour les Eglises où ils sont écoutez.

Je présume (quoique votre nouveau Breviaire n'en dise rien) que vous avez conservé l'ancien usage de chanter dans votre Chœur le jour de Saint-Etienne le Pseaume Alleluiatique *Laudate* 148. dans un des modes qui sont differens du systême

me Gregorien, un mode Psalmodique dont la dominante est corde finale même de l'ancienne. A l'égard de la semaine de Pâques, je suis assuré que vous chantez comme nous aux petites Heures sur une corde élevée d'un ton seulement au-dessus de la corde finale de l'ancienne, conformement aux anciens Livres de l'une et de l'autre Eglise. Ces modes sont l'écüeil de tous les Musiciens : ils n'y entendent rien tous tant qu'ils sont ; et en effet, si la science de quelques-uns ne va pas jusqu'à connoître seulement le détail du systême Gregorien, comment pourroient-ils penetrer dans les systêmes de chant qui sont plus anciens, et reconnoître dans nos Offices ce qui en est émané ? Continuez, Monsieur, à conserver des vestiges de ces anciens modes. Il ne dépendra pas de moi qu'on n'en fasse de même ici, non plus qu'à Tours et à Langres, dont les Livres contiennent des restes de cet ancien systême, usité dans les Gaules avant le siecle de Charlemagne.

Qui conservera donc toutes les varietez de chant, si ce n'est les Eglises Cathedrales dont le Clergé est nombreux ? Il n'y a de contradiction à attendre là-dessus, que de la part de ceux qui n'y comprennent rien, et qui ne sont pas en état d'y

rien

rien comprendre. Il y a aussi certaines autres varietez dans le chant de l'Office Divin, que l'on supprime quelquefois sans assez d'attention, pour abreger seulement, sous prétexte que les paroles ne sont pas tirées de l'Ecriture Sainte. Mais ce que j'ai à leur opposer passeroit les bornes d'une simple Lettre ; je n'ai garde de m'étendre là-dessus. Lorsque se sont des Chanoines qui raisonnent ainsi, je les fais ressouvenir de cette belle parole de l'Auteur de Livre de *la coutûme d'adorer Dieu de bout*, qu'une Eglise Cathedrale doit être la dépositaire, et la conservatrice de tout ce qui est négligé dans les petites Eglises, et que c'est dans son sein qu'en doit retrouver l'antiquité qui périt presque par tout ailleurs, par manque de Clergé, ou faute de zele pour sa conservation.

J'ai lû avec beaucoup de satisfaction l'éloge que fait de votre Eglise M. de Moleon dans son voyage Liturgique, pages 162 et 163. tanț sur la séparation de toutes les Heures de l'Office, que sur le reste. Ce livre imprimé en 1718. mérite d'avoir sa place dans la Bibliotheque du Chapitre. l'Auteur en rapportant sur quel pied il a vû celebrer l'Office de Primes lorsqu'il passa par Sens vers l'an 1697. *Primes*, dit-il, *est de toutes les petites Heures l'Office qui est*

est toûjours le mieux chanté à Sens. Ils ont retenu l'ancien Office de Primes. Le Dimanche, ils disent le Magna Prima *ou les grandes Primes, qui outre les nôtres, contiennent les six Pseaumes qu'on distribuë à Primes chaque jour de la semaine.* Si vos nouveaux Breviaires ont un peu abregé le nombre des Pseaumes, ils n'ont rien diminué de la noblesse avec laquelle vous chantez Primes les Dimanches. Tous les Etrangers qui assistent en sont édifiez, comme aussi de la majesté et de la gravité avec laquelle on en chante l'Antienne. Pour le coup on peut bien dire, *Li chanteor de Sens.* Cet exemple au reste est à proposer aux Eglises de la Province, qui toutes ont eu comme vous le *Magna Prima* les Dimanches, et dans quelques-unes desquelles on est près de se relâcher sur ce qui en tient lieu. Il merite encore mieux d'être imité que celui de la Musique sur les O de Noël que nous avons prise de vous : et ce que vous pratiquez est plus canonique, que ne l'est la demarche de ceux qui sollicitent et pressent pour qu'on chante ces Primes Dominicales à la maniere des jours. Joly, Chantre de Notre-Dame de Paris, a fort bien remarqué dans son Traité *de Horis Canonicis*, pag. 40. que l'Office de Primes a été établi

établi pour honorer specialement la Sainte Trinité ; et c'est sans doute le fondement sur lequel est appuyée la sage pratique de votre Eglise.

Je finirai, Monsieur, en vous marquant que vous vous êtes trompé, lorsque vous m'avez crû Auteur de la Réponse, qui est dans le Mercure de Novembre dernier à la question proposée dans celui de Juin, touchant l'autorité des Musiciens en fait de Plainchant. Elle contient certaines choses qui auroient dû vous empêcher d'avoir cette pensée. J'approuve les raisonnemens de l'Ecrivain ; ils sont très judicieux, mais je n'en suis point l'Auteur. Au reste il viendra peut être un temps où vous verrez un petit ouvrage à l'occasion de la Décretale de Jean XXII. *Docta Sanctorum. Extr. Comm. de vita & hon. Cleric.* lequel traitera en partie la même matiere. Alors votre jugement sera mieux fondé. Je suis, &c.

A Auxerre le 29. Décembre 1733.



A Mlle DE MALCRAIS.

EPITRE.

Une plume plus délicate
Que n'est celle qui vous écrit,
Et dont l'encens chatoüille et flate
Le cœur, et satisfait l'esprit :
Cette plume à jamais celebre
Depuis la Seine jusqu'à l'Ebre,
Depuis l'Ebre jusques aux bords
Qu'arrose la Tamise altiere ;
Enfin dont les nobles essors,
Jusqu'aux lieux où naît la lumiere
Bientôt se feront admirer ;
Cette plume ajoute à sa gloire
La gloire de vous célébrer ;
Par-là croyant mieux s'assurer
Un nom d'éternelle mémoire ;
Voltaire en tous lieux si vanté
Unit son nom avec le vôtre,
Et vous charmerez l'un et l'autre
La derniere posterité,
Touché de cet exemple illustre,
Malcrais, que ne puis-je à mon nom
Assurer un aussi beau lustre

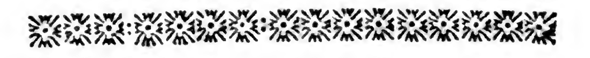
En

En celebrant votre renom ?
Jusques-ici dans le silence,
Content d'admirer vos Ecrits,
Et charmé que toute la France
Vous en donnât le juste prix,
J'ai sçû résister à l'envie,
A l'ardeur de vous exalter,
Mais enfin mon ame ravie
Ne sçauroit plus y résister.
Je veux d'une Muze nouvelle
Chanter les admirables traits;
Et la Déesse la plus belle
Pour mon cœur auroit moins d'attraits,
Que n'en à l'illustre Immortelle
Qui porte le nom de Malcrais.
Son esprit me la represente
Vive, gracieuse, amusante;
De ses beaux yeux le feu charmant
Penetre jusqu'au fond de l'ame;
Qui la voit, l'entend un moment,
Ressent la plus ardente flame,
Et fait en soi-même serment
De l'aimer éternellement.
Il fait ce serment en soi-même,
Non à l'objet de son ardeur;
C'est en secret qu'il faut qu'on l'aime,
Renonçant au bonheur extrême

De triompher de sa rigueur ;
Sa raison est sa loy suprême,
Et son esprit défend son cœur.
Oüi, telle est l'adorable idée
Que je me fais de vous, Malcrais,
Et ma plume s'est hazardée
A vous en tracer tous les traits.
Je jurerois qu'ils vous ressemblent ;
Vos charmants Ecrits les rassemblent,
Par-là, justement admirez ;
C'est d'eux que je les ai tirez.
Un Auteur a beau se contraindre :
Digne d'estime ou de mépris,
La nature dans ses Ecrits
Le force toûjours à se peindre.
Quelque sujet que vous traitiez,
Par tout on vous trouve admirable,
Et quelque ton que vous preniez,
Vous paroissez toûjours aimable.
Que l'on celebre vos talens
Du Couchant jusques à l'Aurore ;
Qu'on vous admire, j'y consens ;
Moi, je fais plus, je vous adore.
De mon cœur acceptez le don.
Pour que votre gloire y consente,
De celui qui vous le présente,
Je prétends vous cacher le nom.
L'ignorant, vous croirez peut-être

Que ce don pourroit vous flater,
Au lieu que me faisant connoître,
Il pourroit bien vous irriter.
Ne pressez donc point ma disgrace,
Et contentez-vous de sçavoir
Que se prêtant à mon audace,
Vos neuf Sœurs sur le Mont Parnasse
Daignent par fois me recevoir.
Calliope ni Melpomene
N'ont jamais élevé mes sons,
Quoique parmi ses nourriçons
Phœbus m'ait placé sur la Scene.
Voltaire plein d'un feu divin
Chausse le Cothurne tragique:
Ma Muse naïve et comique,
Ne chausse que le Brodequin.

N. D.



*SUITE de la Lettre de M. D. B. *** contenant * l'Analyse de la Dissertation sur la Circulation de la Séve dans les Plantes, &c.*

Art. 4. pag. 24. Mr de la Baïsse avoit résolu de suivre, s'il étoit possible, dans les Plantes le cours de la Séve d'une maniere

maniere aussi précise qu'on fait le cours du Chyle dans les animaux, il vouloit en déterminer les visieres, les veines, les arteres, les glandes, et les vaisseaux, parce qu'il avoit cru les voir distinctement dans quelques Plantes ; il entreprit pour executer ce projet plusieurs dissections ; mais comme il ne retiroit de ce travail aucun fruit, il jugea l'entreprise impossible, du moins de la maniere dont il avoit arrangé son plan, c'est pourquoi il l'abandonna entierement, et il se contenta d'examiner en general comment et en quelles parties de la Plante se dégorgent les premiers tuyaux par lesquels monte d'abord le suc nourricier; notre Auteur a toûjours mis tremper dans une liqueur colorée les parties des Plantes qu'il a voulu examiner, et cette voye lui a paru suffisante pour découvrir la route de la séve.

La premiere partie de la Plante dans laquelle il a observé le cours de la liqueur, a été les fleurs; il a jugé par ses observations que le suc monte fort vîte et fort aisément jusqu'au sommet des tiges, mais qu'il se trouve ensuite arrêté aux plis et extrêmitez des fleurs; il pense que c'est peutêtre en ces Endroits que le suc dépose ce qu'il a de plus grossier; il a aussi remar-

qué que le suc passe de ces premiers canaux dans les parties charnuës de la fleur, comme au travers d'un filtre, ce qui fait qu'il n'y a que la portion du suc la plus subtile qui y puisse être; il prétend que les *sacs*, (il entend par sacs les *utricules* de Malpighi) tirent le suc immédiatement de ces vaisseaux le long desquels ils sont apparemment attachez; peut-être bien, ajoûte-t'il, le suc nourricier *se filtre par côté*, et passe dans de petits canaux collateraux qui servent de communication pour le porter dans les *Kistes charnus*, les mêmes que ce qui vient d'être appellez *sacs*. M. de la Baïsse seroit fort embarrassé de trouver ces vaisseaux de communication, même avec le secours du microscope.

Art. 5. p. 30. Art. 6. *ibid.* Notre Auteur n'ayant pû observer la route du suc dans les fruits, passa la distribution de la liqueur dans les feüilles, il a découvert que les canaux destinez à porter la premiere nourriture dans les feüilles sont situez dans les nervures, que ces canaux ne sont qu'une continuation des fibres de la portion ligneuse, que le suc passe de ces tuyaux dans les parties charnuës des feüilles de la même maniere que dans celles des fleurs, enfin qu'à mesure que le suc

suc monte dans les nervures, il s'y débarasse de sa portion la plus grossiere. Pour ne rien avancer *gratis*, voici la preuve de cette derniere proposition, mettant une feüille tremper par le pidicale dans une liqueur colorée, la teinture devenoit moins chargée à proportion qu'elle montoit plus haut dans les tuyaux de la feüille; il falloit donc qu'elle se dépoüillât de ses parties heterogenes, par consequent la même députation doit arriver à la seve qui se meut dans ces canaux. Il faut avoüer qu'il est impossible de se refuser à de telles preuves.

ART. 7. p. 34. M. de la Baïsse mit pendant deux ou trois jours en experience dans la liqueur colorée l'écorce de quelques Plantes, il observa que dans la partie superieure et inferieure de l'écorce, la teinture s'étoit répanduë, et que la couleur étoit très-visible vers le bas environ jusqu'à la hauteur où s'élevoient en dedans de la Plante des veines sensiblement rouges, et vers le haut dans l'endroit où le suc continuellement poussé avoit eu le loisir de se ramasser jusqu'à répandre une couleur rougeâtre dans presque tout l'interieur de la plante; il n'apperçût aucune alteration de couleur au milieu de la tige, et il conclut que ce n'est que quand la

partie ligneuse de la plante a été imbuë de la couleur du suc dont elle s'est nourrie, que l'écorce s'en est aussi trouvée colorée quelque temps après, et par consequent que c'est immédiatement du bois que l'écorce tire sa premiere nourriture; enfin comme notre Auteur n'a pû distinguer de rameaux rouges dans la substance de l'écorce comme dans celle du bois, *quoique la teinture se répandit dans l'écorce toûjours assez uniformement*, il lui a paru démontré que la seve qui nourrit l'écorce passe immédiatement des fibres de la portion ligneuse dans les utricules de l'écorce.

Ordinairement le signe caracteriastique d'un systême vrai est la facilité qu'il donne pour expliquer tous les faits qui se présentent, c'est pourquoi M. de la Baïsse tâcha de rendre raison selon ses principes de plusieurs phénomenes qui appartiennent à la Physique des Plantes. Comme je crois, Monsieur, que vous ne serez pas fâché de voir un essai des applications de son systême à differens cas particuliers, je vais vous en rendre compte en peu de mots.

P. 36. M. de la Baïsse se propose d'abord d'examiner d'où vient cette abondance de suc qu'on trouve au Printems entre l'écorce et le bois des Arbres, et l'explication

l'explication de ce fait lui paroît plutôt une consequence qu'une nouvelle preuve de son sentiment, tant elle est (selon lui) naturelle; au *renouvellement* de la saison les premiers canaux situez dans la portion ligneuse de l'arbre abondent en sucs, dont ils se déchargent par tous leurs *dégorgemens*; bientôt les vessicules de l'écorce en sont remplies; et ne pouvant plus contenir celui qui survient, il faut de necessité qu'il sorte hors de ses vaisseaux, et qu'il se jette entre l'écorce et le bois dans les endroits où l'écorce est trop adhérente au bois, les fibres ligneuses se replient sur elles-mêmes, et poussées au dehors par l'effort continuel des sucs nouveaux, elles fendent l'écorce et forment de nouveaux jets. Notre auteur ajoûte que s'il est permis de se livrer aux conjectures, il dira encore que cet excès de séve venant à rompre, les petites attaches qui lioient les utricules de l'écorce aux fibres les plus voisines de l'écorce, presse par dehors ces letricules et les force à s'étendre suivant la direction la plus facile, c'est-à-dire, selon la longueur de l'Arbre, bientôt ces utricules ainsi pressez et étendus en longueur s'ouvrent les uns dans les autres, et deviennent par-là des canaux longs et contigus; en un mot, de vrayes

fibres ligneuses, c'est aux approches de l'hyver que le froid doit le presser, et assez pour les faire coller au corps de l'Arbre.

M. de la Baïsse après cette explication qui est certainement toute neuve, employe encore une preuve de fait qui lui paroît décisive pour démontrer que le nouveau bois se forme de l'écorce, et il termine cet article par une question qu'il se propose, et qu'il résout ensuite; on lui demandera peut être, dit-il, comment l'écorce répare la perte qu'elle fait chaque année de la portion de substance qui devient partie ligneuse, il répond *qu'il se travaille* dans l'interieur même de l'écorce une substance propre à reparer ses pertes, et il appuye cette réponse par une observation à peu près aussi juste et aussi concluante que la réponse elle-même est instructive.

Art. 8. p. 41. La moëlle, selon notre Auteur, tire sa nourriture de la partie superieure de la portion ligneuse, et un de ses usages lui paroît être de filtrer et de préparer les sucs qui doivent nourrir l'embryon, parce que dans la dissection des fruits de plusieurs Arbres on voit une communication sensible du cœur du jeune fruit avec la moëlle du nouveau jet.

Art.

ART. 9. p. 43. ART. 10. p. 44. Il ne suffit pas de connoître que la séve monte jusqu'aux extrêmitez des Plantes, il faut sçavoir encore si cette séve redescend, les Plantes poussent des racines de la même maniere qu'elles poussent des feüilles et des branches; ainsi comme il y a un suc qui en montant fait rejetter les plantes par le haut, il doit y en avoir un autre qui en descendant les fasse croître par le bas. M. de la Baïsse n'a regardé ce Phénomene que comme une simple indication, et afin de découvrir la verité il s'est engagé dans plusieurs experiences que je vais rapporter dans le même ordre qu'il les a exposées. 1°. Dans les fleurs et branches opposées qui ont trempé dans la liqueur de *Phytolaus* par une de leurs extrêmitez superieures et dans une situation renversée le premier suc ne s'est élevé que très-peu, quoique les parties inferieures, les branches et les fleurs collaterales se soient bien conservées, ce qui fait penser à M. de la Baïsse(et qui peut le penser que lui?)qu'il faut qu'il se fasse dans les feüilles et sommitez où s'arrête ce premier suc une digestion *qui donne naissance à un suc secondaire*, propre à porter en descendant la fraîcheur dans les parties inferieures et collaterales de la fleur ou de la branche.

2°. Il monte du suc des racines des jeunes Plantes aux feüilles seminales, et il en descend des feüilles seminales aux racines, comme il est facile de le prouver par les experiences de Malpighi qui démontrent la nécessité de ses feüilles seminales pour la vegetation de la tige et des racines naissantes. 3°. Si on fait une ligature à une tige de titrimale, il se forme un bourelet au dessus de la ligature. Preuve sensible d'un suc descendant, et de la verité de cette experience faite par M. Perrault. 4°. Dans un gros tronc de noyer vers le couronnement, sous une des plus considerables branches, M. de la Baïsse a vû une grande carité du milieu de laquelle sortoit une racine de quatre lignes de diametre à sa naissance, et longue de huit pouces, cette racine n'a pû être formée que par un suc descendant. 5°. Dans les Greffes la direction des fibres ligneuses est irréguliere, du moins suivant notre Auteur, et à la pluspart il se forme des bourelets, les fibres du sujet au contraire ne sont que peu ou point dérangées, ce qui lui paroît prouver qu'il descend de la greffe au sujet un suc qui ne pouvant passer aisement dans le sujet est repoussé dans la greffe, où *il se replie sur lui-même.* M. Du hamel a avancé dans les Memoires de l'A

cadémi

cadémie Royale des Sciences 1728. que la qualité des fruits se perfectionne par la greffe, parce que le suc se travaille dans les plis et replis qui se forment au-dessus de la jonction, M. de la Baïsse pensant que les observations de cet Academicien pourroient faire contre son sentiment une objection assez forte, du moins en apparence, a jugé à propos pour y répondre de faire observer que le premier suc montant se façonne très peu dans les tuyaux par lesquels il passe, et qu'il faut de necessité que ce suc ait fait plusieurs circulations dans la Plante, ce qui est alors supposer un suc descendant. M. de la Baïsse pour prouver que ce n'est pas sans fondement qu'il prétend qu'il y a des fibres voisines, dont les unes portent le suc montant, et les autres le descendant, se sert de l'experience suivante qu'il croit bien décisive dans le cas present; il mit au Printemps dans la teinture de *Phytolacca* une branche de Tilleul longue d'environ trois pieds, la teinture s'éleva jusqu'au haut de la branche, il coupa cette branche obliquement en differens endroits, il en regarda les sections avec une loupe, et il distingua dans toutes des cercles concentriques alternativement rouges et blancs. 6°. Si on coupe l'éclaire, le suc jaune

ne, suivant notre Auteur, sort en plus grande abondance de la partie superieure que de l'inferieure, souvent même il n'en découle pas une seule goutte de la section inferieure, ce qui lui semble prouver que ce suc vient des parties superieures de la Plante, et par consequent que c'est au suc descendant. M. de la Baïsse avoüe que cette experience ne lui a pas toujours également réussi. 7°. Enfin notre Auteur a fait les mêmes observations sur le suc des tithimales que sur celui de l'éclaire.

Art. II. p. 55. Il s'agit présentement de déterminer d'où vient ce suc descendant, et de découvrir si c'est la séve de la Plante, ou un suc fourni par l'air, M. de la Baïsse adopte le premier sentiment, et dit que le dernier ne mérite pas qu'on s'arrête à le refuter par de longs raisonnemens, et en consequence il conclut qu'il y a dans les Plantes une vraye circulation de la séve; au reste, s'il entre à rebours par les extrêmitez des fibres ligneuses des feüilles ou des tiges, quelques sucs étrangers, notre Auteur pense qu'ils y reçoivent bien-tôt une digestion, qui en les faisant passer dans d'autres canaux, les réduit au cours naturel des liquides ordinaires.

L'HYVER.

L'HYVER.

SONNET.

Par Mlle de Malcrais de la Vigne.

LEs champs étoient glacez: le jour n'osoit encore
Sortir d'entre les bras du tranquille sommeil.
Le matin n'avoit plus cet éclat sans pareil,
Qui redonne la vie aux Eleves de Flore.

Les Ruisseaux enchaînez faisoient frémir l'Aurore,
L'air negeux s'opposoit au retour du Soleil.
Malgré ce temps affreux, Tircis leste et vermeil
Près d'un Mirthe attendoit Aminte qu'il adore.

Elle arrive; et Vénus la menant par la main,
L'Amour avec un Trait lui montre le chemin.
Quel abord pour l'Amant! que de feux l'embraserent!

Aux Rayons de ses yeux l'Orient s'alluma;
La glace se fondit; les eaux se ranimerent;
Et la nege en tombant aussi-tôt s'enflamma.

LET-

LETTRE du P. Castel, *en Réponse à M.* le Gendre de S. Aubin, *sur* l'Existence des Points inégaux.

J'Ay lû, M. ce que vous m'avez fait l'honneur d'écrire pour et contre quelques-unes de mes Pensées. Là-dessus et sur vos autres Ouvrages, j'ai conçû une grande idée de votre Erudition philosophique et de la maniere nette et débarassée dont vous maniez la plupart des questions que votre sujet vous présente. Mais, avec la même candeur, je vous avoüe que je voudrois que vous n'eussiez point touché, au moins si fortement, à la Géométrie moderne, qui est tout aussi certaine que la Géométrie ancienne, lorsqu'elle est en bonne main.

Pour ce qui me regarde, je ne me formalise point que vous soyez un peu révolté contre mes Points inégaux, et même, si vous voulez, incommensurables. Il est bon d'éclaircir les nouveautez. Et croyez-vous que la premiere fois que ces Points se présenterent à moi, je fus fort docile à m'y rendre, et que je m'y fusse jamais rendu, si la suite invariable des conclusions géométriques qui m'y avoient conduit, ne m'avoient enfin entraîné malgré moi ?

Car vous insinuez dans votre Réponse qu'on aime la nouveauté et qu'on court aprés, comme s'il n'y avoit qu'à courir. Croyez-moy, M. ceux qui y donnent, le font tout bonnement sans y penser, sans le sçavoir, et parce qu'apparamment ils sont faits pour y donner ; au lieu que je

Je me ferois bien fort de montrer que ce sont ceux qui n'y donnent pas, qui souvent y courent le plus. Peu importe, chacun fait comme il veut, comme il sçait et comme il peut.

Pour mes Points ils sont démontrez, puisqu'ils le sont géométriquement et par la Géometrie même d'Euclide, sans aucun excès de raisonnement ou de discours, dont on puisse se défier. Car c'est Euclide même qui dit qu'un cercle ne touche une ligne qu'en un point, et que l'intersection de deux lignes droites n'est jamais qu'un point. Or le contact d'un plus grand cercle est un plus grand point, aussi-bien que l'intersection plus oblique de deux lignes; cela se voit dans le Physique, et se conçoit très-bien dans le Géometrique; et voilà tout.

La chose est si vraye au reste, qu'après avoir rapporté une de mes Démonstrations, vous n'avez pas jugé à propos de l'entamer. Vous avez pris un autre tour, selon l'ancienne maniere philosophique, dont vous deviez pourtant vous défier, après avoir si bien montré dans votre Traité qu'elle n'est bonne qu'à former des opinions frivoles.

Vous concevez une partie de matiere et vous la concevez, dites-vous, aussi petite qu'elle peut être. C'est beaucoup, je n'en veux pas davantage. Mais c'est en Géométre qu'il faut prendre desormais cette supposition avec précision, avec force, sans la rétracter par aucune *contre supposition secrette.*

Une partie de matiere aussi petite qu'elle peut être, n'est ni d'un pied de diametre, ni d'un demi pied, ni d'un pouce, ni d'une ligne, ni d'une demi ligne, ni d'un centiéme, ni d'un milliéme, &c. de ligne, ni d'une mesure, en un mot, qu'on puisse

puisse partager ni en deux, ni en trois, ni en aucun nombre imaginable. Cette partie ainsi diminuée est une partie en effet et non un tout. Elle est une, elle est indivisible *c. q. f. d.* même par votre supposition.

Comment donc, M. y distinguez-vous tout de suite deux parties, dont l'une touche à un plan, l'autre ne le touche pas, l'une étant en dessus et l'autre en dessous? C'est que vous n'avez pas suivi le fil géometrique de votre propre hypothese. Mais ce que vous n'avez pas fait, c'est à moi de le faire pour éluder votre objection. Je le ferai donc, ma coûtume, lorque j'ai un principe, étant de le laisser aller tout droit, me réservant à juger de sa valeur par le but où il va aboutir.

Comme celui-cy n'aboutit qu'à dire avec Euclide, que le Point est ce qui n'a point de parties, *punctum est cujus pars nulla*, mais je ne sçaurois m'en défier.

Les Points que j'admets sont de vrais Points physiques autant que géométriques. Leur donnez-vous un dessous? Je leur ôte donc le dessus. J'étois jeune lorsqu'un Maître m'amusoit de ce raisonnement. S'il y avoit un Point quelque part au milieu de l'air, il regarderoit l'Orient et l'Occident, le Septentrion et le Midi, le Zénith et le Nadir. Je trouvois cela évident; je ne connoissois encore que des corps, et le Point que je concevois étoit un corps.

Mais un Point, ai-je dit enfin, est un Point, et n'a par conséquent qu'un aspect. Six Points cardinaux qui ont six aspects, sont six points. Celui de l'Orient n'est pas celui de l'Occident. Est-ce qu'un angle qui tourne la pointe au Midy, la tourne aussi au Nord? Est-ce que dans une

Place

Place de guerre, le même angle est saillant et rentrant? Est-ce qu'une pointe pique en dedans comme en dehors.

Le Point, dites-vous, est une abstraction de l'entendement. J'avois prévenu cette objection dans l'endroit de ma Mathématique que vous attaquez. Le Point, la ligne, la surface, appartiennent à l'étenduë, sont dans l'étenduë, indépendamment de notre entendement; et s'ils sont dans notre entendement, ils sont donc aussi dans l'étenduë qui en est l'objet. Il seroit ridicule que la Géometrie, tant pratique que speculative, ne fut fondée que sur une abstraction de l'entendement. Ce seroit une Géometrie toute fantastique à laquelle il n'y a nul doute que l'etenduë ne se refusât; au lieu que dans la pratique, l'étenduë se prête à la Géométrie avec un concert qu'on ne peut trop admirer.

Il est réel et très-réel que les corps sont terminez par des surfaces, par des lignes, par des points. Y a-t'il rien de plus réel que les bornes qui terminent toutes choses? Or ces bornes sont indivisibles et n'ont chacune qu'un côté. La surface n'est surface que du côté qu'elle présente, en dehors et non en dedans. On voit ce côté, mais on ne voit que ce côté; on fait plus, on le touche et on ne touche que lui. Bien surement ce qu'on voit et ce qu'on touche est réel hors de notre entendement.

Quoi! je puis par une operation aussi grossiere que l'est le toucher, faire le discernement de la surface et du corps; toucher la surface, longueur et largeur, sans toucher la profondeur? Et vous me direz que ces choses là ne sont pas réellement distinctes, et qu'elles ne le sont que par une operation de l'esprit, tandis qu'elles le

sont

sont par une operation de l'œil, et même de la main.

Car absolument ce que je vois, ce que je touche, n'a point de profondeur. Au-dessous, je sçai bien qu'il y a une profondeur; mais elle appartient au corps et non à la surface.

Je vois ce qui vous embarasse et ce qui a de tout temps embarassé ceux qui ont agité cette question pour et contre. Si le Point n'est pas la ligne, si la longueur n'est pas la largeur ou la profondeur, vous voudriez qu'on séparât tout cela et qu'on laissât-là la matiere sans largeur, sans longueur, &c

Quand je dirois que cela est impossible, je ne dirois autre chose, si ce n'est que les modification ne se séparent pas des choses modifiées, ni les accidens des substances. Mais qui suis-je pour dire que cela est impossible? Il est impossible aux hommes de faire des Points indivisibles. Mais je n'oserois dire que cela fût impossible à Dieu, et c'est, j'ose le dire, la Géometrie même qui de concert avec la Religion, m'inspire ce respect, depuis sur tout qu'elle m'a fourni cette expression simple d'une chose bien sublime 1 : o × o = 1 dont j'ai donné ailleurs l'explication.



LES

LES QUATRE SAISONS.

LE PRINTEMPS.

Tircis. Iris.

Tircis.

TOut s'anime dans la Nature.
Iris, allons revoir nos champs;
Allons voir naître la verdure,
Que nous redonne le Printemps.

Ensemble.

Que le Printemps est agréable!
Qu'il a pour nous de douceurs!
Plus l'Hyver a de rigueurs,
Plus le Printemps paroît aimable.

Iris.

L'Aquilon avec ses frimats
Ne désole plus nos Montagnes.
Zéphir, vole dans nos campagnes,
Et Flore marche sur ses pas.

Tircis.

Nos Génisses impatientes,
Brulent de retourner aux champs.
Bien-tôt dans les Prez renaissants,
Nous les allons voir bondissantes.

Iris.

Iris.

Du Ruisseau que je chéris,
La glace arrêtoit l'Onde pure.
Déja sur un gason de ses charmes épris,
Elle coule, elle murmure.

Tircis.

Le Rossignol et la Fauvette
Reprennent leurs tendres Concerts,
Du Dieu qui chasse les hyvers,
Ils chantent la gloire parfaite.

Tous deux.

Pour reconnoître ses faveurs,
Offrons lui le tribut de nos premieres fleurs,
Des dons des Immortels peut-on mieux faire usage,
Qu'en leur en présentant l'hommage?

L'ETE.

Licidas. Æglé.

Hâtons-nous, recueillons les présens de Cerés;
Chantons, celebrons ses bienfaits.

Æglé.

Jamais moissons plus abondantes
N'ont comblé nos ardens desirs,
Des Epis les têtes flottantes,
Cedent aux amoureux Zéphirs.

Lycidas.

De l'Art, qui rend un champ fertile,

Tu

Tu nous a donné des leçons,
Cerès ; à tes soins la Sicile
A dû ses premieres moissons.

La Terre pour toi soupire,
Tu soutiens tout l'Univers.
On t'adore au sombre Empire,
Ta fille regne aux Enfers.

Æglé.

Que Phébus perde sa vîtesse,
Quand Proserpine est avec toi ;
Mais que ce Dieu vole et s'empresse,
Quand Pluton la tient sous sa Loy.

Lycidas.

Nous avons appris de nos Peres
Ces illustres évenemens ;
A notre tour à nos enfans
Nous raconterons ces Mysteres.

Ensemble.

Accourez jeunes Moissonneurs,
C'est peu de profiter d'une utile abondance.
Il faut marquer par la reconnoissance,
A qui vous devez ces faveurs.

L'AUTOMNE.

Philis. Coridon.

{ Suivons / Fuyons } Bacchus et sa Liqueur ;

Aimons

{ Aimons
{ Craignons les présens qu'il nous donne.

{ C'est dans le doux jus de l'Automne,
{ Ce n'est point le jus de l'Automne,
{ Que l'on trouve un parfait bonheur,
{ Qui peut faire notre bonheur,

Coridon.

Est-il une Fête agréable,
Si Bacchus n'en fait l'ornement ?
La gayeté, l'enjoûment aimable,
Coulent de son Nectar charmant.

Philis.

Trop souvent la raison s'égare;
En voulant suivre ses pas,
Souvent la discorde barbare
Trouble ses plus doux appas.

Coridon.

Toujours la fortune inconstante
Nous fait sentir quelque malheur.
Bacchus par sa Liqueur puissante
Sçait endormir notre douleur.

Philis.

Pour calmer une peine extrême,
Bacchus offre un trompeur secours.
Fuyons ce Dieu ; son secours même,
Empoisonne et finit nos jours.

Coridon.

Coridon.

Mais, aimable Philis, de son charmant breuvage
Ne peut-on faire un juste usage ?
C'est l'excès qui rend dangereux,
Les doux présens des Dieux.

Tous deux.

Buvons sans boire à tasse pleine ;
N'écoutons qu'un sage desir,
Buvons assez pour le plaisir,
Buvons sobrement pour la peine.

L'HYVER.

Ismene. Corylas.

Corylas.

Ismene, quel temps rigoureux
Consterne toute la Nature !
Quels frimats ! quelle froidure,
Trouble la paix de ces Lieux !

Tous deux.

O toi dont les soins secourables,
Veillent sur le sort des Bergers,
O Pan, jette sur nous tes regards favorables ;
Deffends-nous, deffends tes Vergers.

Corylas.

Déja le tendre Sylvanire
A suspendu ses Chalumeaux ;

Déja

Déja la charmante Thémire,
Prend moins de soin de ses Troupeaux.

Ismene.

Mille Oiseaux chaque jour chantoient dans ces Boccages ;
J'y venois écouter le murmure des eaux ;
Oiseaux, vous avez donc oublié vos ramages,
Vous ne murmurez plus, agréables Rüisseaux.

Corylas.

Mais, ô Ciel ! quel bonheur extrême !
L'Hyver croit en vain nous troubler.
Auprès de nos foyers je vois Bacchus lui-même;
Les jeux et les plaisirs viennent s'y rassembler.

Tous deux.

Triomphez, triomphez, Divinitez charmantes,
Regnez toujours avec nous.
Rendez nos Fêtes brillantes ;
Rendez de notre sort les Rois mêmes jaloux.

L. D.

ELOGE Historique de M. l'Abbé le Grand ; *par le R. Pere Bougerel, Prêtre de l'Oratoire.* Abregé de cet Eloge.

JOachim le Grand, nâquit à Saint Lo, Diocèse de Coutances, en Basse Normandie, le 6 Février 1653. Il étudia la Philo-

Philosophie à Caën, sous le celebre Pierre Cailly, et eut pour condisciple Pierre-François de la Tour, mort depuis peu General de l'Oratoire; leur union a duré autant que leur vie.

Il entra dans cette Congrégation en 1671. Il y étudia les Belles-Lettres et la Théologie. Il en sortit en 1676. et s'attacha à l'étude de l'Histoire par le conseil du Pere le Cointe, et par la facilité qu'il eut de consulter les Manuscrits de la Bibliotheque du Roy, dont M. Thevenot avoit alors la garde.

Le P. le Cointe étant décédé en 1681. il fit son Eloge, et ensuite celui de l'Abbé de Maroles. Ces Eloges parurent dans le Journal des Sçavans, Février et Avril de la même année. L'Abbé le Grand fut ensuite chargé successivement de l'éducation du Marquis de Vins, et de celle du Duc d'Etrées, sans aucun dérangement dans le Plan de ses études d'Histoire et de Critique.

Il eut en 1685. une conférence avec le Docteur Burnet, depuis Evêque de Salisburi, qui étoit venu à Paris, au sujet de son Histoire de la Reformation d'Angletere; dans laquelle l'Abbé le Grand fit paroître beaucoup de capacité et beaucoup d'amour pour la verité. Cette ma-

tiere l'engagea depuis à composer un Ouvrage considérable sous ce titre : *Histoire du Divorce d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon ; la Deffense de Sanderus, et la Réfutation des deux premiers Livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet, et les Preuves.* 3. vol. *in* 12. Paris, chez Martin et Boudot, 1688.

Le Docteur Burnet ayant fait une courte Critique en forme de Lettre de cette Histoire, mais peu mesurée, par rapport à son Auteur, l'Abbé le Grand se contenta de publier de nouveau cette Lettre avec un Avertissement à la tête, et quelques Remarques au bas des pages.

L'année suivante 1689. le même Docteur B... publia une *Critique de l'Histoire des Variations*, ce qui donna lieu à l'Abbé le Grand de lui adresser trois Lettres, sur *les Variations*, sur *la Réformation* et sur *l'Histoire du Divorce*, lesquelles furent imprimées à Paris en 1691. précédées d'une Préface remplie d'Observations sur *l'Histoire des Eglises Réformées*, de M. Basnage.

L'année suivante l'Abbé d'Estrées ayant été nommé Ambassadeur en Portugal, il choisit l'Abbé le Grand pour Secretaire de l'Ambassade. Celui cy profita de l'occasion pour acquerir de grandes connois-san-

sances sur les vastes Païs que les Portugais appellent leurs Conquêtes.

De retour en France en 1697. il fit un voyage en Bourgogne et en Dauphiné, pour recueillir les Memoires necessaires à la composition de l'Histoire de ces Provinces.

Il fit imprimer en 1701. sa Traduction de *l'Histoire de l'Isle de Ceylan, du Capitaine Jean de Ribeyro*, à laquelle il ajouta beaucoup de choses de son propre fonds: Ouvrage qu'il dédia à la Comtesse d'Ericeyra.

En 1702, 1703 et 1704, notre Sçavant fut encore employé en qualité de Secretaire d'Ambassade, sous celles du Cardinal et de l'Abbé d'Estrées en Espagne. Sur la fin de la même année 1704. il fut choisi pour être Secretaire general des Ducs et Pairs de France, Emploi qui n'avoit point été rempli depuis la mort de M. le Laboureur, arrivée en 1675.

Sa profonde capacité dans l'Histoire et dans le Droit Public, la justesse et la solidité de ses vûës, dont il avoit donné des preuves en différentes occasions, déterminerent M. le Marquis de Torcy, Ministre d'Etat, de l'attacher au travail des Affaires Etrangeres, dès l'année 1705. en quoi il réüssit si bien que pendant les 10

années qui s'écoulerent jusqu'à la mort du feu Roy, il n'y eut point d'Affaires de conséquence, ausquelles l'Abbé le Grand n'ait eu part, et sur lesquelles il n'ait écrit. Voici les titres de quelques-uns de ces Ecrits qui ont paru dans le public.

Memoire, touchant la succession à la Couronne d'Espagne. 1711. *Reflexions sur la Lettre à un Milord, sur la necessité et la justice de l'entiere restitution de la Monarchie d'Espagne*, &c. 1711. *Discours sur ce qui s'est passé dans l'Empire, au sujet de la succession d'Espagne. L'Allemagne menacée d'être bientôt réduite en Monarchie absoluë. Lettre de M. D. à M. le Docteur M. touchant le Royaume de Bohéme.*

Les autres Ouvrages sur ces matieres, qui n'ont pas été imprimez, concernent *Les Assemblées des Etats Generaux. Les Régences. L'habileté à succeder à la Couronne*; et toutes les grandes Questions que les Evenemens du dedans et du dehors du Royaume lui ont donné lieu d'examiner pendant plus de trente ans.

Il fut choisi en 1720. pour travailler à l'Inventaire du Trésor des Chartres, travail lié naturellement avec ses Etudes, et auquel il se livra avec tout le zele possible, ce qui ne l'empêcha pas de mettre
la

la derniere main à l'Histoire de Loüis XI. son Ouvrage favori ; il est intitulé : *Histoire et Vie de Loüis XI. Roy de France, avec les Preuves*, et est resté Manuscrit tout approuvé.

Il publia en 1728. *la Relation Historique d'Abissinie, du R. P. Jérôme Lobo, de la Compagnie de Jesus, traduite du Portugais en François*, &c. 1. vol. 4. Paris, chez la veuve Coutelier. Il y en a un fort bel Extrait dans le Journal des Sçavans, des mois de Septembre et d'Octobre de la même année 1728. ce qui dispense d'entrer là-dessus dans aucun détail.

Il publia presque en même temps un autre Ouvrage, qui a pour titre : *De la Succession à la Couronne de France, pour les Agnats*, (c'est-à-dire, pour la succession Masculine directe.) vol. 12. *Paris, chez Martin* et *Guérin*.

Le Marquis de Vins étant mort au mois de Février 1732. l'Abbé le Grand, qui lui étoit particulierement attaché, et qui connoissoit son mérite, fit imprimer son éloge dans le Mercure du mois de Mars suivant. Il ne lui survécut pas long-tems ; une seconde attaque d'Apopléxie l'enleva le 1 de May 1733. chez Mrs Clairambault, Généalogistes des Ordres du Roy, ses anciens Amis et ses Exécuteurs

testamentaires. Il étoit âgé de 80 ans et 3 mois. Il fut inhumé simplement et sans cérémonie, dans le Cimetiere de S. Joseph, Paroisse de S. Eustache, ainsi qu'il l'avoit ordonné.

Tous ceux qui l'ont particulierement connu, conviennent que c'étoit un Homme plein d'honneur, de probité, et de religion, et des plus habiles du Royaume sur le Droit Public, d'une vaste érudition, et d'une sagacité admirable.

****

A MADEMOISELLE D***

Sur la mort d'un Serin de Canarie.

IL n'est plus ce Serin, si joli, si charmant,
Ce Serin, dont le sort étoit digne d'envie,
Il fut l'objet des soins de l'aimable Silvie,
Il en fut aimé tendrement.
Il étoit jeune encor, mais un Enfant perfide
A suscité contre ses jours,
Un Chat cruel, un Chat avide,
Qui vient d'en terminer le cours.
Quel est donc, direz-vous, cet Enfant téméraire?
Connoissez-le, Silvie, et craignez sa colere;
Il peut vous porter d'autres coups,
C'est un Dieu terrible et jaloux,

On

On l'adore à Paphos, et Venus est sa mere;
A ces traits, le connoissez-vous?
Quoi, l'Amour? ..... Oüi, l'Amour lui-même.
Calmez cette surprise extrême,
Silvie, écoutez-moi, vous ne douterez pas,
Que lui seul, du Serin, n'ait causé le trépas,
Je vais en peu de mots, éclaircir ce mistere;
Ce Serin étoit né dans les Bois de Cithere,
Dans son nid l'Amour l'avoit pris,
Il le destinoit à Cipris;
Il vous vit par hazard, et touché de vos charmes,
Il change d'abord de dessein,
Il veut vous offrir le Serin.
Sa présence auroit pû vous causer des allarmes,
Peut-être auriez-vous craint ses traits.
Il se présente à vous, sans aîles, et sans armes;
Dépouillé de tous ses attraits,
D'une Prude il emprunte et la taille et les traits.
Le Serin est offert, on l'accepte, une cage
Le retient près de vous dans la captivité.
On dit qu'il témoigna d'abord par son ramage,
Que son premier état n'étoit pas regretté,
Il préferoit cet esclavage,
A la plus grande liberté.
Que son sort étoit doux! de la belle Silvie
Le voilà devenu l'unique amusement;
Ses soins le rendirent charmant.

 Hélas!

Hélas ! il méritoit une plus longue vie.
Par mille tours vifs, gracieux,
Par son ramage harmonieux,
Il invitoit souvent son aimable Maîtresse,
A le reposer sur sa main ;
Mais il s'en échappoit bien-tôt avec adresse,
Et d'une aîle légere, il voloit sur son sein.
L'Amour voyoit ce badinage,
Il en devint bien-tôt jaloux,
Voilà donc, dit-il, mon ouvrage ;
Si ce Serin joüit des plaisirs les plus doux,
C'est à moi seul qu'il doit un si rare avantage ;
Mais cependant Silvie, au Printems de son âge,
Perd avec lui trop de momens,
Il est temps qu'elle fasse usage,
De ces traits, de ces agrémens,
Qu'elle reçut de la nature ;
Soumettons-lui les cœurs d'une foule d'Amans.
Il dit, il tente l'avanture,
Autant de traits qu'il lance, autant de cœurs blessez,
Parmi ces triomphes passez,
Il n'en voyoit aucun qui fut si mémorable ;
Il conduit à vos pieds cette foule innombrable,
Et croit que docile à ses loix,
Vous allez faire enfin un choix.
Cupidon se trompa : Quelle fut sa colere,
Quand il vit ces mortels de vos charmes épris.

S'et-

S'efforcer envain de vous plaire ;
L'indifférence, ou le mépris,
De leur vive tendresse étoit l'indigne prix,
Ainsi donc, dit l'Amour, le plaisir d'être aimée,
Ne flatte point son jeune cœur !
Elle est de son *Serin* uniquement charmée !
Eh bien ! sur ce *Serin* exerçons ma fureur.
Pour l'amour outragé, la vangeance a des charmes
Que sa mort va couter de larmes !
Qu'il périsse... Il alloit le percer de ses Dards,
Quand un Chat frappe ses regards ;
Sois le Ministre de ma rage ;
Viens, dit-il ; il le guide à l'instant vers la cage,
Il en ouvre l'entrée, et le Chat furieux,
Saisit le beau *Serin*, le devore à ses yeux.
Tel fut de ce *Serin* aimable,
Le sort tragique et déplorable.
C'est un Chat qui commit ce forfait odieux,
Mais Cupidon fut son complice ;
Vous voyez de ce Dieu, jusqu'où va la malice.
Quand il veut se vanger d'un cœur audacieux,
Qui brave de ses traits les terribles atteintes.
Pardonnez-lui, *Silvie*, et retenez vos plaintes,
Elles aigriroient son couroux ;
Qu'à ses loix votre cœur daigne enfin se soumettre ;
De sa part j'ose vous promettre,
Le sort le plus heureux, les plaisirs les plus doux.

Par M. de la T... d'Aix.

REFLEXIONS de M. Simonnet Prieur d'Heurgeville, sur la Question proposée dans le Mercure d'Août 1733. *Quel est l'état le plus propre à acquerir la Sagesse, de la Richesse ou de la Pauvreté.*

IL est une vraye et une fausse Sagesse, et les hommes sont si aveugles ou si pervers, qu'il est très-rare qu'ils ne recherchent et n'estiment plutôt ce vain fantôme de Sagesse, que la Sagesse même, qu'ils traitent de foiblesse et de simplicité ; tant le déreglement du cœur a répandu de profondes ténébres dans l'esprit. Ce seroit donc bâtir en l'air et établir des principes sans fondement, que de vouloir assigner l'état le plus favorable à la Sagesse, sans avoir auparavant défini ce que l'on entend ordinairement, et ce que l'on doit entendre par ce terme si commun, mais dont on a des idées si peu justes et si confuses.

En quoi le monde fait-il consister la Sagesse ? Dans un extérieur de probité que le cœur dément ; dans l'art de dissimuler ses sentimens ; à parler d'une façon et penser d'une autre ; à donner à la fausseté, des couleurs de la verité; et à couvrir

couvrir celle-ci des apparences odieuses du mensonge ; à faire joüer mille ressorts et mille machines pour venir à ses fins, et à engager les hommes droits dans les piéges qu'on leur tend : c'est ce qu'on nomme fine politique, Sagesse consommée. Paroître avec un visage riant et un visage ouvert, lorsque l'on est rongé interieurement d'envie, de jalousie, d'animosité ; faire obligeamment mille offres de services à ceux même que l'on verroit avec joye perir et abîmer, parce que l'interêt et l'ambition le demandent; sçavoir prendre des souterrains qui cachent le crime et l'injustice, pour se pousser et faire son chemin à quelque prix que ce soit ; se deffendre des vices grossiers, énormes et infamans, sans se mettre en peine de toutes les horreurs qui se cachent sous le voile des ténébres et du silence ; c'est ce qui s'appelle être *Sage* : en un mot, cette Sagesse du monde n'est que le déguisement des passions criminelles dont on est l'esclave ; au lieu que la vraie Sagesse en est la victoire et le triomphe, ou du moins elle apprend à les regler, à les moderer, à les maîtriser.

Il y en a qui mettent la Sagesse dans une humeur sombre, mélancolique, austere ; dans un air triste et morne ; dans

une certaine pesanteur ennuyeuse et à charge à tout le monde ; mais ils se trompent: la vraye sagesse n'a rien de farouche ni de rebutant, c'est une vertu de societé qui lie les hommes par la bonté, la douceur, l'amitié sincere, qui les instruit et les corrige, sans les choquer ni les aigrir, elle s'insinuë dans les cœurs par des charmes dont ils ne peuvent se deffendre. Quoiqu'elle soit ennemie du déguisement et de la duplicité, elle sçait dissimuler à propos, et semble ne pas appercevoit ce qu'elle ne peut rectifier. Elle fait valoir agréablement les interêts de la justice et de la verité, et elle a le secret de les rendre aimables ; si elle est obligée de combattre vigoureusement, ou de souffrir pour les deffendre, elle le fait avec joye, sans fiel, sans animosité. Sa constance la soutient dans tous les maux et dans les disgraces : quoiqu'elle n'y soit pas insensible, elle aime mieux en être la victime que de les susciter, quand elle le pourroit, à ceux qui se déclarent ses ennemis.

Les Stoïciens se sont rendus ridicules, par l'idée extravagante qu'ils donnoient de leur Sage. A les entendre il étoit aussi insensible qu'un rocher contre lequel viennent se briser les flots de la Mer. Les infor-

infortunes, les pertes, les afflictions les plus accablantes ne lui causoient pas la moindre émotion. Il étoit à l'épreuve des douleurs les plus cuisantes, des playes les plus profondes, des plus terribles coups, dont un homme puisse être frappé. Il n'y avoit ni peines ni tourmens si affreux qui pussent troubler la severité de son ame, et l'empêcher d'être heureux. Voilà à quelle outrance le feu de l'imagination a porté des hommes, d'ailleurs éclairez, qui faisoient l'admiration de leur tems, et qui s'appliquoient uniquement à la recherche de la Sagesse; telle étoit l'idée fausse et chimerique qu'ils en avoient conçûe, et qu'ils vouloient en faire concevoir aux autres. Il falloit qu'ils connussent bien peu l'Homme naturellement si sensible et si délicat, pour le croire capable d'une telle insensibilité, d'une telle dureté, qui seroit contre sa nature et qui dégenereroit en vice. Ils ne sçavoient gueres ce que c'étoit que la vertu pour en forger une de cette trempe. La vertu ne consiste pas à être insensible, mais à vaincre la sensibilité par une fermeté et une constance inébranlable qui tienne inviolablement attaché au devoir.

C'est ainsi que de tout tems chacun s'est figuré une Sagesse à son gré, et selon

lon son caprice;on est tombé tantôt dans un excès,tantôt dans un autre. On a consulté ses vûës, ses desseins, ses interêts pour paroître Sage sans l'être effectivement, les passions se sont travesties et ont voulu se montrer sous l'habillement de la Sagesse; mais si elles ont trompé quelque tems les yeux des hommes peu éclairez, on les a enfin reconnuës pour ce qu'elles étoient,et elles ont été honteusement dépoüillées de ce vain ornement dont elles avoient eu l'audace de se parer.

La parole du sage : *rien de trop*, est peut-être la notion la plus juste, la plus précise, la plus exacte que l'on puisse donner de la vraie Sagesse. La difficulté est de trouver et de garder ce juste milieu en quoi elle consiste. Le sentier est extrémement étroit et glissant; il n'est pas aisé de l'appercevoir, et il est presque impossible de n'y pas broncher : delà vient qu'il y a si peu de personnes qui y entrent et qui s'y soutiennent. Les uns sont trop promps, trop vifs, trop ardens; les autres trop flegmatiques, trop indolens : vous en verrez qui affectent un sérieux et une gravité qui glace : ils veulent paroître Sages et ce sont de vrais Pedants; d'autres, pour éviter ce travers, sont sottement folâtres et badins, sans rien

rien rabattre de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ; beaucoup ont des manieres trop libres et peu décentes, d'autres sont trop resserrez, trop pointilleux. Franchement à regarder les hommes tels qu'ils sont, il n'y en a point dont on puisse prononcer absolument qu'ils sont Sages. Ils ont tous leurs défauts , et la vraye *Sagesse* n'en souffre point , parce que les défauts sont autant de derangemens de la raison, d'accès de folie , moins durables, à la verité, et moins sensibles , mais aussi réels qu'une folie déclarée et persévérante. La parfaite Sagesse est plutôt dans le Ciel que sur la terre ; notre partage est d'y tendre et d'en approcher autant que la foiblesse humaine le permet , en réprimant et retranchant les défauts que nous remarquons en nous: (et heureux qui les connoît ! c'est un commencement de Sagesse ,) mais il ne faut pas être assez vain pour s'imaginer jamais de l'avoir acquise dans toute sa perfection.

Cette sublime vertu consiste donc dans une certaine force , une certaine vigueur, qui tient l'ame comme sur un point fixe dans un exact équilibre entre l'excès de joye et de tristesse , de fermeté et de sensibilité, d'amour et d'indifférence, de len-

teur

teur et de vivacité, de bravoure et de retenuë, de crainte et d'intrépidité ; qui la rend maîtresse de tous ses mouvemens, qu'elle regle et qu'elle modere selon les loix d'une raison éclairée qui la met au-dessus de toute révolte des sens, de tout déreglement des passions qu'elle gouverne et qu'elle réduit avec un empire absolu. Telle est la vraye Sagesse, qui convient à l'homme, à laquelle il peut et doit aspirer, mais dont, foible comme il est, il s'écartera toujours de quelque degré, à proportion de sa foiblesse ; s'il ne lui est pas donné de parvenir au comble de la perfection, où réside la Sagesse dans son plein, il n'est pas moins obligé de travailler à en approcher et à mesure qu'il y fera du progrès, on pourra dire qu'il augmente en Sagesse.

Or en ce sens y a-t-il un état plus propre que l'autre à l'acquerir ? la fausse Sagesse est fort asservie à la situation des personnes, et dépendante des circonstances, des erreurs, des passions qui la favorisent et qui la soutiennent. Il n'en est pas ainsi de la vraie Sagesse ; elle est libre et indépendante ; comme une puissante Reine elle domine souverainement sur tous les Etats, sur toutes les conditions; Elle brille dans la prosperité, elle triomphe

phe dans l'adversité ; les Richesses ne peuvent la corrompre ; les miseres de la Pauvreté ne peuvent l'avilir ; Elle habite noblement dans la chaumiere et s'assie modestement sur le trône ; son éclat et sa force se font sentir sous de vils haillons, comme sous la pourpre des Rois. Elle appelle, elle invite tous les peuples, toutes les nations, tous les hommes jeunes et vieux, grands et petits, riches et pauvres ; mais qu'il y en a peu qui l'écoutent ! presque tous aiment mieux se laisser entraîner par la passion, que conduire par la Sagesse. C'est une lumiere bienfaisante et universelle qui luit dans les ténébres, mais les ténébres ne la comprennent pas ; l'erreur, les préjugez, les passions dominantes du cœur humain forment dans l'ame des nuages épais qui empêchent ordinairement ses rayons d'y pénétrer. Ainsi, quoique la Sagesse d'elle-même soit indépendante, et que par sa force elle puisse absolument surmonter tous les obstacles et triompher de tous ses ennemis ; il faut cependant avoüer que comme elle n'agit point avec violence, les oppositions qu'elle rencontre dans certains états l'en éloignent ; il est vrai que celui là est plus propre à l'acquerir où elle trouve moins de résistance,

et où elle s'insinuë avec plus de facilité.

Il s'agit donc ici d'examiner lequel des deux Etats de Richesse ou de Pauvreté présente à la Sagesse plus ou moins de difficultés et d'obstacles à surmonter. Ces obstacles se réduisent, comme je l'ai déja insinué, aux erreurs, aux préjugez, aux passions.

Il est constant que dans l'état de Pauvreté les erreurs et les préjugez sont en plus petit nombre et moins difficiles à vaincre. La verité s'y fait jour beaucoup plus aisément chez les grands et les riches dont elle ne peut presque aborder. Une troupe de flatteurs les assiegent : on a interêt de les menager ; on n'ose choquer leurs préjugez et leur parler avec franchise dans la crainte de s'attirer quelque facheuse affaire. Si on leur annonce la verité, ce n'est qu'avec des ménagemens et des adoucissemens qui l'énervent et la défigurent : rarement ils la reconnoissent sous les déguisemens dont on la couvre, et encore plus rarement ils se l'appliquent. Un homme qui se mêle d'instruire ou de reprendre, quelque précaution qu'il prenne pour le faire honnêtement, devient importun et passe pour incivil chez les personnes d'un certain rang : on craint de le voir et il est trop heureux si on

on ne le chasse pas honteusement, si même on ne lance pas contre lui quelques traits d'indignation et de vengeance. Les Petits et les pauvres sont plus dociles et moins délicats, on en approche sans peine ; on leur fait voir la verité dans tout son jour ; on ne craint point de les fatiguer de remontrances ; si quelquefois ils ne les reçoivent pas bien, on en est quitte pour avoir perdu sa peine ; du moins ils ne sont pas redoutables. On voit par expérience qu'ils ne tiennent pas beaucoup aux erreurs et aux préjugez, quand on veut se donner le soin de les instruire. D'ailleurs ils en ont moins que les riches : les faux principes du monde ne leur ont pas si fort gâté l'esprit et corrompu le jugement.

Il y a parmi les personnes du commun plus de droiture, de simplicité, de candeur ; excellentes dispositions pour donner entrée à la Sagesse. Ils n'ont pas de si grands interêts qui les dominent et qui les aveuglent ; ils ne sont pas étourdis par tout ce tumulte, ces intrigues, ces grands mouvemens qui agitent les riches et qui étouffent la voix de la Sagesse. Les passions les plus vives, les plus flatteuses, ou les plus turbulentes qui dévorent ceux-ci, et qui ferment toutes les ave-

nuës

nuës à la Sagesse, sont bien amorties dans la Pauvreté, parce qu'elles n'y trouvent presque point d'amorce. Ces dangereuses maîtresses du cœur humain ne font que languir dans un état où elles manquent d'aliment, où rien ne les favorise, où tout semble conjuré pour leur perte. L'amour propre, ce tyran des grandes fortunes, est presque anéanti dans les humiliations de la Pauvreté; l'ambition toujours inquiéte et jamais contente, n'y voit point de jour à se produire et demeure sans action, sans mouvement, dans une espece de léthargie; l'attachement aux Richesses qui suit la possession, cette honteuse et insatiable avarice n'a gueres lieu où elle ne sent rien qui l'attire et qui puisse la contenter. S'il y a quelques exemples du contraire, ce sont des prodiges qui ne tirent pas à conséquence. Pour peu qu'on connoisse le Pauvre, on le voit plus satisfait dans les bornes étroites de sa condition, et moins avide des biens périssables, que la plûpart des riches du siécle; la volupté, des délices qui corrompent le cœur, qui empoisonnent l'ame, et qui étouffent la Sagesse, ces funestes syrenes qui attirent, qui charment, qui enchantent, pour donner la mort, trouvent peu d'ouverture dans

dans un état dont la peine et le travail sont inséparables, où l'on gagne difficilement son pain à la sueur de son front, où le corps est masté par de rudes et de continuelles fatigues, où l'on ne voit aucune des douceurs et des commoditez qui engendrent et qui fomentent la mollesse. La vie dure et laborieuse n'est pas compatible avec les délicatesses de la sensualité, dont les Richesses et l'abondance sont le pernicieux aliment. Le Pauvre est donc plus libre, plus dégagé, moins esclave des passions.

Il faut avoüer que ces veritez sont désolantes pour les Riches, qui n'ont pas perdu tout sentiment d'honneur et de probité, et qui conservent encore du gout pour la vertu. Tel est le danger de leur état, qu'à moins qu'ils ne soient continuellement en garde, et qu'ils n'ayent le courage de rompre toutes ces barrieres, de dissiper tous ces nuages, d'écarter tous ces obstacles, la vraie Sagesse ne peut avoir accès auprès d'eux. Rien n'est plus propre à rabattre la présomption, trop ordinaire aux personnes distinguées dans le monde par les faveurs de la fortune, et à leur faire sentir combien est injuste le mépris qu'ils font de la Pauvreté, qui, à ne consulter même que les lumieres

lumieres naturelles, est préferable à l'affluence des richesses, parce qu'elle est plus favorable à la sagesse et à la vertu.

Les hommes les plus éclairez du Paganisme, ces anciens Philosophes si celebres dans l'Antiquité, s'accordent en ce point avec les Chrétiens. Ils regardent la pauvreté jointe à la frugalité et à la vie dure, qui en sont les suites naturelles, comme l'Ecole de la vertu. Au contraire tout le soin, l'attirail, les agitations qui accompagnent les richesses, leur paroissent un veritable esclavage, qui entraîne celui de toutes les passions qu'elles font naître et qu'elles nourrissent. Lycurgue, ce fameux Législateur de Sparte, ne trouva pas de moïen plus sûr et plus puissant pour former les Lacedémoniens à la sagesse et à la vertu, que de leur deffendre l'usage de l'or et de l'argent. Jamais les anciens Romains ne parurent si sages et si vertueux que lorsqu'ils témoignerent un souverain mépris pour les richesses, et dès que l'abondance et le luxe s'y furent introduits, ils tomberent dans les folies et les extravagances des passions les plus effrenées. Socrate, déclaré par l'Oracle, l'homme le plus sage de la Grece, n'étoit que le fils d'un simple Artisan, et quoique l'éclat de son mérite eût pû le mettre

mettre au large et lui procurer les graces de la fortune, il méprisa constamment les richesses, et témoigna en toute occasion l'estime qu'il faisoit de la Pauvreté. A la vûë de tout ce que la pompe et le luxe pouvoient étaler de plus brillant, il se félicitoit lui-même de pouvoir s'en passer; que de choses, disoit-il, dont je n'ai pas besoin.

Que les Riches ne fassent donc point si fort les hommes importans; qu'ils ne se flattent point tant des avantages d'une flori sante prosperité; qu'ils ne regardent pas d'un air si méprisant; qu'ils ne traitent pas avec tant de hauteur et de dureté le Pauvre qui les fait vivre de son travail, de son industrie et qui les aide de ses services, plus necessaires que ceux qu'ils peuvent eux mêmes lui rendre. En vain possederoient-ils tous les trésors du monde, sans le Laboureur, le Vigneron, le Jardinier qui cultivent la terre; avec tout leur or et leur argent ils n'auroient pas de quoi fournir aux besoins les plus pressants de la vie; sans l'Artisan qui travaille utilement pour eux, sans les Serviteurs qui sont à leurs gages; malgré l'abondance de leurs richesses, ils manqueroient d'habits pour se couvrir, et seroient privez de toutes les

les commoditez et les délices qu'ils recherchent avec tant d'empressement.

Quoique les Riches disent et pensent, ils ne peuvent se passer du Pauvre, et le Pauvre pourroit absolument se passer d'eux. Accoutumé à se contenter de peu et à vivre frugalement du travail de ses mais, il subsisteroit sans l'usage de l'or et de l'argent; il tireroit toujours de la fécondité de la terre, les vrayes richesses qu'elle renferme dans son sein et qu'elle reproduit chaque année; il vivroit tranquille, sans les injustes vexations des Riches qui s'engraissent de sa substance, qui lui ravissent trop souvent, par fraude ou à force ouverte, le juste fruit de ses travaux et le modique heritage de ses peres. La sagesse et la vertu, quand il a le bonheur de les posseder, sont les seuls biens solides qu'on ne peut lui ôter; ils lui appartiennent préferablement au Riche, qui s'en rend indigne par le choix qu'il fait des biens périssables; les heureuses dispositions qu'il y apporte par son état même le dédommagent bien de ce qui lui manque du côté de la fortune. Nonobstant les préjugez contraires, on ne peut disconvenir que naturellement la prosperité n'aveugle et l'adversité ne donne d'excellentes leçons de sagesse. Il est

est donc prouvé que la Richesse qui est un état de prosperité, est moins propre à l'acquerir que la Pauvreté, dont l'Adversité est la fidelle Compagne.

La suite pour le Mercure prochain.

※※※※※※※※※※※※※※※※

LES FOURMIS.

IDYLLE,

FOurmis, que j'aime en vous cette rare prudence,
Qui vous fait en tout tems joüir de l'abondance,
Et qui servant de guide au moindre de vos pas,
Fait regner la Concorde au sein de vos Etats!
A peine le néant pour vous se change en Etre,
Que vous songez d'abord à joüir, à connoître,
Votre instinct n'attend pas la fougueuse saison
Où vient s'offrir à nous l'inutile raison.
Hélas! vos premiers jours sont des jours de sagesse,
Exemts des passions de l'humaine foiblesse.
Vous ne connoissez pas ce gouffre de malheurs,
Que nos yeux en s'ouvrant inondent de leurs pleurs.
Contentes du bonheur de vivre sans contrainte,
Vous n'aimez point par art, vous haïssez sans feinte.
Et quoique dans vos cœurs l'amour soit encensé,

Il n'y reçoit jamais un culte interessé.
Vous ne consacrez point le feu de la jeunesse
A de fréles plaisirs enfans de la molesse ;
Et l'on ne vous voit pas après le tems des fleurs
Regreter dans l'Hyver vos coupables erreurs.
Tous les âges pour vous sont prudents, sont semblables.
Toujours dans vos travaux sages, infatigables,
Vous montrez que l'on peut, sans prévoir l'avenir,
Par un heureux instinct du moins le prévenir.
Vous n'immolez jamais à l'espérance vaine,
Pour un bien qui vous fuit, l'abondance certaine.
Et le Dieu de la Mer ne voit point sur son sein
Floter vos Pavillons déployez par le gain.
Tous ces divers détours, où la raison s'égare,
Ces Sciences, ces Arts, dont notre orgueil se pare,
Et veut sonder envain l'obscure immensité,
N'ont point encor troublé votre tranquillité.
La fiére ambition qu'anime la Fortune,
Que plus nous encensons, plus elle est inportune ;
A votre sage instinct ne donne point de loix,
Et lui seul dans vos cœurs fait entendre sa voix.
Aimables Animaux, que votre destinée
Me paroît à la fois et douce et fortunée !
Vous coulez d'heureux jours que rien ne peut troubler.

Et

Et nous n'en passons point sans craindre, sans trembler :
Mais ce que plus en vous je contemple et j'admire,
C'est votre petit corps qui se meut, qui respire
Entasse, marche, creuse et traîne sans effort,
De quoi se préserver des dures loix du sort ;
Qui toujours ennemi de la molle paresse
Dans un travail constant trouve son allegresse ;
Et ne perd pas le jour qui se passe et qui luit,
Pour donner des regrets à celui qui le suit.
Lorsque Flore en nos champs étale ses parures,
Pour embellir l'éclat de leurs tendres verdures,
Vous quittez à pas lents vos paisibles Maisons
Pour nous venir montrer l'Art divin des moissons,
Que ne faites-vous pas dans cette conjoncture ?
Que d'efforts ! de travaux ! dont la raison murmure !
Que de sages projets, que de faits merveilleux,
Surprennent tour à tour, et ravissent nos yeux !
Envain l'affreux Hyver vient couronné de Glace
A l'Univers entier faire changer de face ;
Il n'a jamais pour vous ni rigueurs,ni frimats.
Vos Antres sont plus chauds, quand tout tremble ici-bas.
Et méprisant les Tours qu'habitent les Monarques
Tristes joüets du Tems, et des cruelles Parques,
Loin d'une Pompe vaine, et du Luxe odieux,

Vous y vivez en paix sans offenser les Dieux :
C'est là qu'ayant prévû cette saison sévere,
Votre instinct a conduit un heureux nécessaire,
Vous joüissez ainsi par vos travaux divers,
Du fruit de nos Printems au milieu des Hyvers,
Que nous imitons mal votre sage conduite !
Dès nos plus tendres jours notre raison nous quitte,
Et quand elle revient pour joüir de ses droits,
Nous sommes hors d'état d'obéïr à sa voix.
De ce présent des Dieux n'ayez jamais d'envie,
C'est l'esclave des maux, tyrans de notre vie ;
Et, quoiqu'on nous la peigne un Sceptre dans la main,
Son pouvoir sur nos cœurs n'est jamais souverain.
En tout tems nous n'avons pour guide, et pour Pilote,
Qu'un torrent de desirs qui dans notre ame flote ;
Et qui sans prévenir l'Orage ni l'Ecüeil
Conduit ainsi nos jours dans l'horreur du cercüeil.
Je ne crois pas, Fourmis, que ce sort déplorable
A votre sage intinct paroisse désirable :
Allez ; contentez vous de montrer aux humains
L'Art de passer des jours tranquilles et sereins.
Ne nous enviez pas une raison funeste,
Que l'on aime trop tard, que trop-tôt l'on déteste.

Adieu

Adieu, jusqu'au Printems trop prudentes Fourmis,
Vous reviendrez alors augmenter mes soucis.

Par M. de S. R.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Orleans, le 14 *Novembre* 1733. Par M. Beauvais l'Aîné; *contenant quelques Réfléxions sur des Médailles Romaines, nouvellement découvertes.*

VErs le commencement du mois d'Octobre dernier, des Massons travaillant dans une Maison de Campagne, auprès du Bourg de *Paté*, en Beauce, à cinq lieuës d'Orleans, trouverent dans la démolition d'un Mur, un Pot de terre qu'ils briserent, et qui se trouva rempli de Médailles Impériales de Grand Bronze, lequel y avoit été mis vers l'an 244. de Jesus-Christ, suivant les conjectures que j'exposerai plus bas.

Le Maître de la Maison s'en étant emparé les apporta à Orleans, et les vendit au poids à un Artisan, qui les auroit fonduës, comme il est arrivé à tant d'autres pareilles découvertes; mais en ayant été averti, j'ai sauvé tout ce qui pouvoit y avoir de bon, pour le faire entrer en par-

tie dans une suite de Médailles de Grand Bronze.

Il y avoit dans cette quantité de Médailles, des Têtes, depuis Galba jusqu'à Philippe inclusivement, ce qui fait à peu près le milieu du haut Empire. Le nombre en étoit de vingt-cinq; sçavoir: *Galba*, *Vespasien*, *Titus*, *Domitien*, *Nerva*, *Trajan*, *Adrien*, *Sabine*, *Ælius*, *Antonin*, *M. Aurele*, *les deux Faustines*, *Verus*, *Lucille*, *Commode*, *Crispine*, *Albin*, *Sept. Severe*, *Julie*, *Aléxandre*, *Mammée*, *Max. Cæsar*, *Gordien le jeune et Philippe le pere.*

Je remarquai que ces Médailles du haut Empire jusqu'à Severe, étoient bien plus usées que les dernieres, non par le verni, ou les autres altérations que la terre peut causer; mais par l'usage qu'on en avoit, sans doute, fait dans le commerce, ce qui pourroit prouver, ce me semble, assez bien que sous un Empereur toutes les monnoyes de ses Prédecesseurs avoient également cours, comme celles qui étoient frappées à son coin, et fabriquées sous son Regne; en effet, quels interêts les Peuples auroient-ils eus dans des temps de Guerre, ou d'autres calamitez publiques, de cacher dans la terre ou ailleurs, des Piéces qui ne leur auroient été d'aucun usage, et dont la perte (qu'ils craignoient sans

sans doute) leur devoit être indifférente ?

On pourra m'objecter que si dans tous les temps du Haut Empire, les Piéces fabriquées sous le Regne d'Auguste, ont eu le même cours; (cela s'entend, avec les augmentations et les diminutions que les contre-marques nous font sentir) pourquoi trouve-t on aujourd'hui dans les Cabinets tant de Médailles d'une beauté et d'un relief si parfait, qu'il semble qu'elles ne viennent que d'être frappées ? C'est donc une preuve, du moins un fort indice qu'elles n'ont pas toujours été dans le commerce, sur tout pendant plusieurs siecles.

Cette objection ne peut, à mon avis, rien faire contre le sentiment que la nouvelle découverte favorise; on peut fort-bien y répondre, en disant que chez les Romains et chez les autres Peuples de leur Domination, il s'est trouvé dans tous les temps des Curieux, qui ont pris soin de conserver les Piéces, quoique souvent fabriquées de leurs temps, qui étoient d'un travail parfait; ainsi que bien des Gens conservent aujourd'hui des Monnoyes parfaites de Varin et d'autres habiles Maîtres. En effet, ce n'étoit pas seulement à Rome où se fabriquoient des Médailles achevées; il y avoit dans les Gau-

les, sous Gallien, les plus grands Maitres qui ayent jamais été, et on peut voir dans la belle suite d'or de M. du Vau, à Paris, *des Postumes*, *des Victorius et des Tetricus*, d'un travail si exquis, que les plus belles Médailles du Haut Empire n'en approchent pas. C'est, je crois, cette perfection de l'Art, qui a engagé les Curieux de tous les temps à nous transmettre ce qu'ils ont jugé de plus beau, et à nous le faire passer, pour ainsi dire, de main en main.

Je reviens à notre découverte, sur laquelle j'ai déja remarqué que plus les Médailles approchent du Regne de Philippe et plus elles ont de conservation. *Les Sept. Severe*, *les Aléxandre*, et les Têtes suivantes sont d'une grande beauté; et comme il ne s'est trouvé qu'une Médaille de Philippe le Pere, qui a encore ce que nous appellons le Rude du Coin, on peut conjecturer que ce petit trésor avoit été caché au commencement de son Empire; et cela avec d'autant plus de vraisemblance, que le revers, qui est ANNONA AUG. est une des premieres Médailles que le Sénat lui ait fait frapper, après qu'il eût reconnu ce Ménotrier du jeune Gordien pour Empereur.

LE

LE CHESNE ET L'ORMEAU.

FABLE.

Certain Chêne orgueilleux, qui se disoit cousin
Des nobles Chênes de Dodône,
Prit le ton imposant d'un Sultan sur son Trône,
Pour tancer en ces mots un Ormeau son voisin.
Misérable avorton, Arbre ignoble et débile,
Voi combien je te suis utile;
Je te mets à couvert des vents et des frimats,
De l'orage et de la tempête;
Tu fais pourtant si peu de cas,
De mon attention à conserver ta tête,
Qu'à regret tu me rends l'hommage qui m'est dû;
Toi, qui par ton exemple et ton zéle assidu,
Devrois me procurer l'hommage
De tous les Arbres du Village;
Mais parle, vil Ormeau; sans moi, que serois-tu?
Quelque chose moins qu'un fêtu.
L'Ormeau reprit en son langage;
Votre protection me fait beaucoup d'honneur;
Mais il est pourtant vrai, Seigneur,
Que j'aurois loin de vous profité davantage;

D v Vous

Vous m'offusquez par votre ombrage ;
Presque de tous côtez j'en suis envelopé ,
Vos rameaux quelquefois jusqu'au vif m'ont frappé ,
Et m'ont causé plus de dommage ,
Que n'auroient fait les vents , la tempête et l'orage ;
Mais que veut dire ce courroux ,
Contre mon peu de complaisance ?
Vous voulez des honneurs ? Quoi ! vous les avez tous ;
Le Soleil ne luit que pour vous ;
Ay-je jamais frondé votre prééminence ?
Je vous entends , Seigneur. Un Esclave , entre nous ,
Conviendroit à votre Excellence ,
Mais moi , j'aime ma liberté.
S'il plaisoit à la Providence ,
Bien-tôt quelque autre part je serois transplanté ;
Et je vous le dis net , tandis qu'aucun n'écoute ,
Cet Entretien ,
Votre voisinage , sans doute ,
M'a fait plus de mal que de bien.
Je sçais, hélas ! ce qu'il m'en coute !
Ainsi par-là l'Ormeau. S'il eut été flateur ,
Il eut beni sa servitude ,
Vous devinez , ami Lecteur ,
Qu'il fut taxé d'ingratitude ;

L'or-

L'orgueil n'est pas content d'un pareil Orateur.
Quiconque se parant du nom de Protecteur ;
N'est en effet qu'un fâcheux Maître,
Sera facile à reconnoître
Aux traits du Chêne altier marquez dans ce tableau ;
Quiconque est un ingrat, n'auroit jamais dû naître ;
Mais être ingrat comme l'Ormeau,
Lecteur, tout de bon, est-ce l'être ?

F. M. F.

ELOGE de M. l'Abbé de Longueruë.

LOuis du Four de Longueruë nâquit à Charleville en 1652. de Pierre du Four, Seigneur de Longueruë et de Goisel, Gentilhomme de Normandie, Lieutenant pour le Roy au Gouvernement de Charleville et de Montolimpe, et de Dame Barbe le Blanc de Clois. Son pere n'avoit rien épargné pour son éducation, il lui donna Richelet pour Précepteur ; et Perrot d'Ablancourt, si connu dans le monde litteraire, lequel étoit son parent, voulut aussi contribuer à l'instruction d'un Enfant qui étoit un prodige à l'âge de quatre ans. La réputation de cet Enfant

étoit si grande, que le feu Roy passant à Charleville demanda à le voir, et le jeune Longueruë présenté à S. M. augmenta encore par ses réponses aux diverses questions qui lui furent faites, la grande idée qu'on avoit déja de lui.

Son ardeur pour l'étude dès l'âge de quinze ans, étoit si grande qu'à peine se donnoit-il le temps de manger et de dormir. Il ne connoissoit d'autre recréation que le changement de travail; aussi fit-il des progrès si surprenans, qu'il se trouva bien-tôt en état d'être consulté par tous les Sçavans, et en tout genre de Litterature.

Il étudia à fond les Langues, tant les mortes que les vivantes, et il n'y en a eu aucune qu'il n'ait sçû parfaitement. Avec ce secours il avoit penetré dans l'Histoire de tous les Peuples, et de tous les siecles. Il étoit si heureusement servi par sa Memoire, que rarement il se méprenoit d'une date, il ne confondoit presque jamais un fait avec un autre.

L'Histoire étoit la partie de la Litterature à laquelle il s'étoit le plus particulierement appliqué, mais il n'avoit pas négligé pour cela la Theologie, la Philosophie ancienne et moderne, la Geographie, la Chronologie, les Antiquitez et les Bel-Lettres.

Cette vaste étenduë de connoissance ne l'énorgueillissoit point. Il étoit extrêmement communicatif, et son sçavoir étoit sans ostentation. Il est vrai qu'il n'aimoit point à être contredit, et que son amour pour la verité ne le rendoit pas toûjours maître de ses expressions dans la chaleur de la dispute; mais quand on étoit accoutumé à lui, sa franchise n'avoit plus rien de rebutant, et on ne lui sçavoit aucun mauvais gré de ses vivacitez.

Il a composé une infinité d'ouvrages qui n'ont point été imprimez. Il avoit extrêmement aidé le R. P. Pagi dans sa Critique des Annales de Baronius. Il a composé un grand nombre de Dissertations tant sur l'*Histoire Ecclesiastique* que sur celles de France, d'Espagne, des Arabes, &c.

Le seul Ouvrage qu'il a donné sous son nom est la Description Historique et Geographique de la France ancienne et moderne, en deux Parties, imprimée à Paris chez Jacques-Henry Praslard en 1719. Ce Livre, qui dans sa premiere destination n'avoit été fait que pour l'instruction d'un de ses amis, n'avoit pas acquis, quand il fut rendu public, le dégré de perfection que la réputation de son Auteur sembloit exiger. L'Abbé de Longueruë

gueruë n'avoit pû résister aux pressantes sollicitations de gens plus occupez de leur propre interêt, que de ce qui pouvoit contribuer ou nuire à la réputation de ce sçavant Homme. La complaisance qu'il eût de livrer trop tôt son Ouvrage, lui a causé des chagrins qu'il a ressentis jusqu'à la fin de sa vie.

Le Journal des Sçavans du mois de Jan-
» vier 1733 m'apprend page 61 » Que M.
» Schoepflin a publié à Strasbourg chez
» Doulssecker, pere, une édition in-4°.
» des Annales des Arsacides, dont M.
» l'Abbé de Longueruë est, (dit le Jour-
» nal) l'Auteur, *Annales Arsacidarum*
» *Auctore Ludovico du Four de Longueruë*,
» *Abbate S. Joann. de Jardo*, *&c.* 1732.
» On ajoute que cette Edition est préfera-
» ble à celle du même Ouvrage qui a été
» imprimé à Paris il y a long-temps, en
» ce que M. Schoepflin l'a donné sur
» un Exemplaire corrigé et augmenté par
» l'Illustre Auteur, qui a bien voulu le
» lui communiquer et en permettre l'im-
» pression. C'est tout ce que je puis dire ici de cet Ouvrage, que je ne connoîs point d'ailleurs.

Mais l'amour de la verité, et la reconnoissance m'engagent à profiter de cette occasion, pour déclarer qu'un autre Ouvrage

vrage rempli de Recherches historiques, et d'une solide érudition, dont j'ai enrichi ma dixiéme et onziéme Lettre du Voyage de Normandie, inserées dans le Mercure de France des mois d'Avril et May derniers, que cet Ouvrage, dis je, est tout entier du sçavant Abbé de Longueruë.

Il joüissoit pour tout bien de deux Abbayes, sçavoir Sept Fontaines, Diocèse de Rheims depuis 1674. et le Jard, Diocèse de Sens, depuis 1684. cependant avec un revenu mediocre, il avoit sçû former une Bibliotheque très-bien choisie, qui seroit fâcheux de voir disperser.

L'Abbé de Longueruë mourut à Paris le 22. Novembre 1733. laissant un Frere qui est Mestre de Camp de Cavalerie, et Chevalier de Saint Loüis. Il avoit eu un autre Frere qui fut tué à la Bataille de Ramilliez le 23. May 1706. et qui étoit Lieutenant des Gardes du Corps, Maréchal de Camp, et Chevalier de Saint Loüis.



RONDEAU

RONDEAU

Aux Plaideurs.

ON n'a pas tort de repousser les coups,
D'un ennemi cauteleux et jaloux,
Qui dans le champ d'autrui met sa faucille ;
Mais de plaider pour la moindre vetille,
C'est un abus : Il vaut mieux filer doux.

Nos Bas-Normands n'en conviendront pas tous.
Pour de vrais riens on chicane chez nous ;
Et toutefois de l'air qu'on en babille,
On n'a pas tort.

Hé ! pauvres gens ! vous êtes de grands fous,
De vous livrer à la gueule des Loups !
Le Juge prend, le Procureur étrille,
L'Avocat pince, et le petit Clerc pille :
Au bout du compte, on se mocque de vous.
On n'a pas tort.

F. M. F.

LETTRE

LETTRE écrite à M. D. L. R. sur les Pendules à quadran mobile, par le sieur Julien le Roy, A. D. de la Societé des Arts.

J'ai remarqué, Monsieur, deux choses qui m'interessent dans la Lettre de M. Thiou, inserée dans le Mercure de Décembre 1733. pag. 2668. l'une qu'il donne des idées désavantageuses des Pendules à cercle d'Equation, et l'autre, qu'il y avance que c'est M. Dufay qui les a perfectionnées.

Comme j'ai vendu plusieurs de ces Pendules, dont j'ai loué la justesse et l'utilité; et que je me suis déclaré le seul Auteur de la disposition avantageuse de leurs Cadrans, pour marquer le tems vrai, et le tems moyen : ces deux motifs m'obligent, Monsieur, à vous adresser cette Lettre, pour me justifier dans le Public du reproche qu'il auroit droit de me faire, si M. Th. accusoit juste dans toute la critique qu'il fait de la Pendule de M. Pierre le Roy, mon frere : c'est ce que je vais faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

Dans

Dans le même Mercure pag. 2669. M. Th. dit : « Cette methode, quoique très » bonne, a des difficultez qui empêchent » que le public n'en tire tout l'avantage » qu'il désireroit, parce qu'il est difficile » d'en faire prendre connoissance aux » personnes même intelligentes, et en ce » qu'il faut s'approcher du Cadran toutes » les fois qu'on veut voir l'heure, et avoir » toûjours égard aux nouvelles positions » du Cercle après l'avoir mis au quantiéme, » *ce qui n'est guerre utile pour un usage ordi-* » *naire*, mais très-bon pour un sçavant, » comme étoit l'Inventeur, feu M. Delahire, et comme est M. Dufay, *qui l'a* » *si bien perfectionné*.

Qui ne croiroit après avoir lû cet article, que M. Th. n'a jamais voulu faire de ces Pendules à cercle, parce qu'il les a trouvées défectueuses ? Cependant il n'y a peut-être pas d'Horlogeur à Paris qui en ait fait un aussi grand nombre que lui ; j'en appelle à témoins tous ceux qui en ont de sa façon ; auroit-t'il vendu des ouvrages qu'il n'estimoit pas? Ou voudroit-il inspirer du mépris pour ceux qu'il n'a point fait ? On en jugera par ce qui suit.

Lui-même a répandu dans le public en 1730. un Ecrit, imprimé chez la veuve Knapen, qui a pour titre *Instruction sur* *l'usage*

l'usage du cercle d'Equation, que le sieur Th. ajoûte à ses Pendules. Cet imprimé de trois pages commence par ces termes.

»Ce Cercle, nouvellement inventé, est » placé à la circonference du Cadran de la » Pendule, où il est mobile, et divisé » suivant la table du tems moyen au midy » vrai, &c. *& plus bas*, par le cercle, » *dit il*, on a non-seulement l'heure du » Soleil pour tous les jours de l'année, » mais aussi la facilité d'y vérifier sa Pen- » dule, &c.

Comment M. Th. accordera-t'il ses propres contradictions ? en 1730. il fait imprimer, et donne au public un usage pour regler les Pendules qu'il fait à Cercle d'équation, et en 1733. il avance dans le Mercure *qu'elles ne sont gueres utiles pour un usage ordinaire.*

En 1730. ce même Cercle lui a paru nouvellement inventé. Si une invention qu'il dattoit de huit années et plus, pouvoit alors passer pour nouvelle, il a eu raison; car c'est en 1722. que je fis pour M. de Marian, de l'Académie des Sciences, la premiere de ces Pendules à Cercle d'Equation, et peu après une autre, que M. Dufay me demanda pour M. Landais.

M. Th. veut faire entendre au public

que

que ces Pendules ne sont gueres utiles pour un usage ordinaire, mais très-bonnes pour un Sçavant.

En effet ne faut-il pas l'être beaucoup pour sçavoir le quantiéme du mois? Et pour tourner avec la main un Cadran où il est gravé, et le mettre vis-à-vis un Index qui est fixe? Cela est à peu-près aussi difficile que d'ouvrir une montre pour la mettre à l'heure.

Pour montrer que M. Th. se trompe totalement, quand il avance que M. Dufay a perfectionné les Pendules en question, je vais rapporter mot à mot l'Extrait du Memoire de cet Académicien, qui est inseré dans ceux de l'Académie Royale des Sciences, année 1725. page 72.

« Nous avons vû les changemens qu'y » a fait le sieur Julien le Roy : il ne s'en est » pas tenu-là ; il a imaginé de couper en » deux la Courbe de M. Delahyre, qui re- » venoit quatre fois sur elle-même en ser- » pentant, et par ce moyen il l'a tracée sur » un cercle de laiton mobile, qui entoure » le Cadran de la Pendule; ayant placé ex- » terieurement sur la fausse plaque deux » alidades fixes, l'une à l'heure de midy, et l'autre à six heures, il ne reste plus qu'à » tourner avec la main ce Cercle qui porte » aussi un Cadran de minutes, et placer le

» jour dont on veut sçavoir l'équation
» sous celle des alidades à laquelle le mois
» répond ; par ce moyen l'aiguille des
» minutes qui marque sur le Cadran fixe
» de la Pendule l'heure moyenne et regu-
» liere, marquera sur le Cadran mobile
» l'heure du Soleil ; je crois qu'il est diffi-
» cile de rien imaginer de plus simple, de
» plus exact, de plus commode, &c.

Peut-on rien dire de plus précis, de plus clair, et de plus juste que ce que dit M. Dufay dans cet article ? Il y rend avec la derniere équité ce qui est dû à M. Delahire, Inventeur de cette Courbe, et à moi qui ai imaginé les changemens avantageux qui l'ont renduë utile ; cette façon dont je l'ai appliquée aux Pendules, a même fourni à M. Dufay l'idée d'une machine de carton, qui est analogue au Cadran mobile, et qu'il a imaginé pour l'utilité de ceux qui n'ont point de Cercle d'équation à leur Pendule.

Si M. Th. avoit lû le Memoire de M. du Fay, on doit penser qu'il auroit équitablement suivi son exemple, et ne se seroit nullement exposé à laisser entrevoir qu'il ne lui a attribué le mérite de cette production, qu'à dessein d'en dépoüiller celui qui en est le veritable Auteur.

Voilà, M. ce que j'avois à vous écrire

sur

sur un article de la Lettre de M. Th. à l'égard de ce qu'elle contient d'ailleurs, mon frere est très-capable d'y répondre. Mais pendant que j'ai la plume à la main, je suis bien aise, M. d'avoir l'honneur de vous dire un mot sur un autre petit démêlé d'Horlogerie que j'ai à finir avec M. Th. au sujet d'un *Echappement* de Montre qu'il a voulu mettre en usage à Paris, deux ans après que ce même Echappement avoit été abandonné et reconnu pour mauvais à Londres. Voici de quoi il s'agit.

Dans le Mercure d'Avril 1729. page 746. j'écrivis à M. Th. une Lettre dont voici le premier article.

» Lorsque vous vous êtes déterminé, » M. à donner au Public, par la voye du » Mercure du mois dernier, page 544. » une idée avantageuse de l'Echappement » de M. de Flamanville, vous ignoriez » apparemment que la pluspart des Hor- » logers de Londres l'ont mis en usage » dès le commencement de l'année 1727. » et l'ont totalement abandonné vers la » fin de la même année.

Le Mercure de May suivant contient une Réponse de M. Th. je n'en donnerai point ici l'Extrait, parce qu'elle mérite d'être lûë en entier, afin d'y voir avec

avec quelle confiance il y annonce le succès du nouvel Echappement qu'il appliquoit pour lors à ses Montres. Comme cette Lettre fit impression sur l'esprit de quelques personnes, et que je fis refléxion alors combien il est difficile au Public de juger sainement de la bonté des Montres par leur construction; je me déterminai à differer ma réplique, prévoyant que l'usage du nouvel Echappement seroit aussi défectueux à Paris qu'il avoit été trouvé deux ans auparavant à Londres. A présent que mes conjectures sont confirmées, je vous fais part, M. de de ce que j'ay appris sur ce sujet.

Les Ouvriers de M. Th. ont publié il y a environ deux ans, que j'avois prévû dans ma Lettre tout ce qui lui étoit arrivé, et qu'il avoit été obligé de remettre à l'ordinaire toutes les Montres où il avoit appliqué le nouvel Echappement qu'il avoit adopté; mais si on suppose que ces discours ont été tenus sans fondement, je demanderai pourquoi il n'a pas appliqué ce merveilleux Echappement à la Montre d'or à quantiéme, à secondes et à répetition, qu'il a eu l'honneur de faire depuis environ un an pour M. le Comte de Clermont? et pourquoi il n'en a pas fait usage en travail-

travaillant pour un Prince aussi respectable par ses lumieres, que par la protection éclatante qu'il accorde aux Arts, et à ceux qui les professent ?

En attendant que M. Th. nous rende raison de ses variations, concluons, M. qu'il seroit avantageux aux Horlogers qui nous succederont, et aux progrès de l'Horlogerie, qu'il nous instruisit des raisons qui l'ont déterminé, tant à ne plus faire de ces Montres-là, qu'à ne plus dorer les roües de rencontres, comme il le marque dans sa Lettre du même Mercure, page 980. Se seroit-il enfin apperçû que le feu, le Mercure, l'eau forte, et les gratteboises, sont des agents qui détruisent la dureté, la forme et l'égalité que doivent avoir les dents d'une roüe de rencontre? Faites-moi la grace, M. d'être persuadé que je n'ai ici principalement en vûe que de soutenir l'usage d'une sorte de Pendule qui est generalement approuvée des Sçavans et des Horlogers, parce que sa construction est aussi simple qu'elle est commode et utile au Public. Je suis, &c.

Le Memoire de M. de la Hire, dont il est question dans ma Lettre, est inseré dans ceux de l'Académie Royale des Sciences, année 1717. page 242.

Le

Le mot de l'Enigme du mois de Janvier est l'*Echiquier*. Ceux des Logogryphes, sont *Corde*, *Orange*, *Port*. On trouve dans celui-cy, *Rot*, *Po*, *Or*, *Pot*, et dans le précedent, Guillaume de Nassau, *Ange*, *Nage*, *Or*, *Ane*, *Oran*, *Organe* d'une Flute, &c. *Ergo*.

ENIGME.

JE suis une Androgine, aimant peu le grand jour ;
D'un Monstre ancienne fille,
Plus mes traits sont obscurs, plus je plaîs, plus je brille,
N'inspirant jamais plus d'Amour,
Que lorsque je suis moins commune.
J'enchante tellement et l'esprit et les yeux
De mes Amants curieux,
Que lorsque je suis même exposée à leur vûë,
Ils me cherchent à qui mieux mieux.
Je leur parle avec fard et grande retenuë ;
D'agir ainsi, jugez si j'ai raison ?
Sur un lit blanc à l'écart étenduë,
Si j'allois à leurs yeux me montrer toute nuë,
Ils perdroient leur amour et je perdrois mon nom.

E LO-

LOGOGRYPHE.

L'On a vû s'écouler deux fois mille ans et plus,
Depuis qu'à Rome on m'a vû naître,
Et cependant en moi l'on voit encor paroître,
Malgré vingt siecles révolus,
Cet air, qui du nouveau porte le caractere.
Pour quelques gens si je suis plein d'appas;
D'autres en moi ne trouvent pas
Le même attrait, et beaucoup au contraire,
Pensent qu'à mon usage on devroit se soustraire.
Huit Lettres composent mon nom;
Voisi comment on les combine.
1. 2. et 4. offrent une saison,
Joignez 5. 3. autre combinaison,
Vous donne le produit que promet la Tontine.
6. 7. telle est la rigueur de mon sort,
Que je ne puis échapper à la mort.
5. 1. 2. 8. je suis ce que mît en usage
Jadis un Dieu (pour son honneur peu sage)
Mais peu sage à faire pitié,
Qui de sa galante moitié,
Révelant l'amoureux mystere,
Auroit bien mieux fait de se taire.
De tout mon corps, deux Membres abbatez;
Ville de l'Armorique aussi-tôt se présente;

En

En cet état, si vous m'ôtez
Ce que l'on trouve au milieu d'une Tente,
Je dompte un fougueux animal;
Alors, ma tête à bas, prenez-moi par la queüe,
L'on me dit fort utile à l'Art médecinal;
Mais sans moi l'on ne peut achever une lieuë,
Si l'on m'arrache encor le nez;
Tant pis pour vous si vous l'entreprenez.
Je puis, par un autre assemblage,
A qui veut calculer offrir plus d'un objet.
6. 7. et 2. me voilà net.
1. 5. 2. 4. et 3. terme de jardinage;
Au travail des Vergers je borne mon usage.
Tournez-moi d'une autre façon,
D'un coup de dez je vous donne le nom.
4. 5. 7. et 1. si j'eusse eu moins de charmes,
Pour la malheureuse Didon,
Elle n'eut pas pour moi répandu tant de larmes.
3. 4. par la Mer, borné de tous côtez,
L'on n'aborde chez moi qu'à l'aide du Pilote.
Pris dans un autre sens, je ne suis qu'une note.
Joignez 5. 7. un Saint en moi vous réverez,
Que le Calendrier vous indique en Novembre.
Posez avant mon deux mon quatriéme membre,
En deux lettres je suis une conjonction,
Renversez-moi, je suis pronom.
1. 2. 3. 4. à l'esprit je présente
Nombre infini d'objets d'espece differente,

Rien n'existe ici bas ni même dans les Cieux,
Soit qu'il respire ou non, que je ne signifie.
Retranchez 2. mon nom dans la Chronologie,
Indique quelque trait fameux.
2. 4. 3. 1. 7. fils d'un Dieu, Roy de Thrace,
En malheureux oiseau, dans la Fable j'ai place;
Le 5 au lieu du 2. Divinité des Eaux,
Aux Nymphes de la Mer j'ai donné la naissance.
7. 8. et 2. je suis un des Vents Cardinaux.
En voilà bien assez, je pense,
Devine, si tu peux, mais tu n'es pas bien sûr
De m'avoir cette année, à moins d'heureuse chance;
Le temps est devenu bien dur.

Par Mlle Oladele du Londel..

AUTRE.

QUoique de basse extraction,
De nul métier, et de nom méprisable,
Mercure par compassion,
Me va rendre recommandable;
On verra là maint Curieux,
Exercer à l'envi son esprit et ses yeux,
M'examinant des pieds jusqu'à la tête
Pour deviner si je suis homme ou bête,
Chacun y fera de son mieux.
Je donne avis entre autres choses,
De ne mettre d'abord la patience au *froc*,

Je

Parmi bien des métamorphoses,
Que renferme mon nom, vous trouverez un *Roc*,
Cherchez autour et prenez garde au *choc*.
Un instrument que l'on porte en écharpe,
Qui n'est ni Luth, ni Tambourin ni Harpe,
Viendra se présenter, n'en doutez, c'est un *hoc*,
Ce hoc diminutif augmentant sa figure,
Pourra devenir *Roche*, ou si l'on veut *Rocher*;
Continuez, et si par avanture,
Ce chemin raboteux vous rebute à chercher,
Je vous présente une douce voiture,
C'est un *Coche* avec le *Cocher*,
Je puis vous faire voir encor d'autres merveilles,
Fournir de *Cruche* un Porteur d'eau;
Assortir un Prélat de son petit Manteau,
Donner la retraite aux Abeilles;
Ce n'est pas être *Turc* que d'en agir ainsi;
Je suis pourtant encor un Turc en racourci.

AUTRE.

MOn nom est tout Arithmétique,
Facile à deviner pour tous gens de Pratique,
On le construit en accouplant deux fois,
Et comptant à chaque fois trois;
Deux de ces premiers trois en valent cent cinquante;
La troisiéme est un vain zero
Qui ne sert que de numero,

Quoique ce soit par lui que tout nombre s'augmente.
Si vous n'êtes encor au fait,
Examinez les trois lettres dernieres,
Qui commencent par cent comme les trois premieres;
Reste deux à chercher, parcourez l'alphabeth,
Tirez-en huit et cinq, voilà mon nom complet.

AUTRE.

J'Ai sous un même nom deux differens emplois;
Tantôt en exerçant les doigts,
Je sers ou nuis à bien du monde;
Tantôt, ô force sans seconde;
Lecteur, tu le peux croire, et souvent tu le vois,
Je porte sur mon dos le Ciel, la Terre et l'Onde.
Voila ce que je fais, voici ce que je suis.
En peu de mots je le déduis,
Tant de longueur est superfluë:
Ma tête est un adverbe, et par inversion,
Je forme de ma queüe une conjonction,
Si vous ne devinez, vous avez la berluë;
A votre gré, si j'en ai dit trop peu;
Voici de quoi finir mon jeu,
Lecteur, foüille-moi jusqu'au centre,
Tu trouveras un rat enfermé dans mon ventre.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

OBSERVATIONS sur les Arrêts remarquables du Parlement de Toulouse, recueillis par M. Jean de Catellan, Conseiller au même Parlement, enrichies des Arrêts nouveaux, rendus sur les mêmes matieres Par *Gabriel de Vedel*, Ecuyer, Docteur et Avocat au Parlement de Toulouse. *A Toulouse, de l'Imprimerie de N. Caranove, à la Bible d'or, et se vendent chez Etienne Manavit et Jean-François Foret, à la Couronne d'or.* 1733. in 4. 2 vol. Tom. 1. de 372 pages; et le second de 292.

SANCTI Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi, Epistolæ duæ, recens in Germania repertæ, Notis criticis, historicis, chronologicisque illustratæ, ac juxta novissimam Editionem omnium ejusdem S. Doctoris Operum, à Benedictinis, è Congregatione S. Mauri concinnatam, tersæ atque adornatæ opera et studio D... ejusdem Congregationis Presbyteri. *Fol. Parisiis, apud viduam Raymun-*

di Mazieres, et J. Baptistam Garnier. 1734.

TRAITE' DES ALIMENS DE CARESME, où l'on explique les différentes qualitez des Légumes, des Herbages, des Racines, des Fruits, des Poissons, des Amphibies, des Assaisonnemens, des Boissons même les plus en usage, comme de l'Eau, du Vin, de la Bierre, du Cidre, du Thé, du Caffé, du Chocolat, et où l'on éclaircit plusieurs questions importantes sur l'abstinence et sur le jeûne, tant par rapport au Carême, que par rapport à la santé. Par M. Andry, Docteur, Regent de la Faculté de Médecine à Paris, Lecteur et Professeur Royal. 2 vol. in 12. 4 liv. ruë S. Jacques, *chez le Mercier.*

REGIME DU CARESME, consideré par rapport à la nature du corps et des alimens, en trois parties, où l'on examine le sentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres sont plus convenables à l'Homme que la viande, où l'on traite à ce sujet de la qualité et de l'usage des Légumes, des Herbages, des Racines, du Fruit, du Poisson, &c. et où l'on éclaircit plusieurs questions touchant l'abstinence et le jeûne, suivant les principes

cipes de la Physique et de la Médecine ; entr'autres, si l'on doit défendre en Carême l'usage de la Macreuse et du Tabac. Par le même, chez le même Libraire, in 12, 2 liv.

INSTRUCTIONS Chrétiennes et Morales sur les Sacremens ; avec quelques Instructions sur les Indulgences et Jubilez ; et les bons usages des Maladies. *A Paris, ruë S. Jacques, chez J. B. Delespine fils*, 1734. *in* 12.

LETTRE de M. l'Abbé de . . . au sujet de la nouvelle Histoire de Languedoc.

VOus me demandez, Monsieur, fort à propos des nouvelles de la suite de l'Histoire de la Province de Languedoc, dont les R. P. D. Claude de Vic, et D. Joseph Vaissette, Benedictins de S. Maur, qui travaillent à cet Ouvrage, depuis l'année 1715. viennent de publier le second volume. Le premier Tome parût, comme vous sçavez, sur la fin de l'année 1730. et vous me parûtes bien satisfait de sa lecture ; ainsi je ne puisque loüer votre empressement pour connoître la disposition de ce second volume ; ce que votre éloignement de Paris

ne vous permet pas de faire par vous-même.

C'est toujours le même titre : HISTOIRE GENERALE *de Languedoc, avec des Notes et les Pieces justificatives, composée sur les Auteurs et les Titres originaux, et enrichie de divers Monumens.* Tome second, *in fol.* de 648 pag. sans les Preuves, et la Table generale des noms et des matieres, qui en contiennent 700. *A Paris, chez Jacques Vincent, ruë S. Severin, à l'Ange.* 1733.

Un court Avertissement précede ce Volume, et dispose à le lire utilement. Il comprend l'Histoire de près de trois siécles, commençant au Regne de Loüis le Begue, Epoque principale de l'hérédité des Fiefs de Dignité dans les Maisons des Grands Vassaux, qui usurperent bien-tôt les Droits Régaliens. Il finit au commencement des Troubles, que l'hérésie des Albigeois causa dans la Province, où à la condamnation de ces Hérétiques dans le Concile, tenu en 1165, à Lombez, dans le Diocèse d'Albi.

Je n'entrerai point icy, Monsieur, dans le détail des faits qui font la matiere des huit Livres dont ce second volume est composé ; un Sommaire même de ces Livres excederoit les bornes d'une Let-

tre-

tre. Je me contenterai de vous dire en general, avec nos Sçavans Auteurs, que dans un temps aussi obscur pour l'Histoire de cette Province et pour celle de France, que les X. XI et XII[e] siécles, ils ont cru ne devoir rien négliger. C'est ce qui les a portez à employer certains faits, qui seront peut être regardez comme peu importans, et qui auroient été omis dans d'autres circonstances.

Ils se sont attachez principalement, soit dans l'Histoire, soit dans les Notes, à faire connoître autant qu'il leur a été possible, l'origine, la succession, la genealogie et les actions des Comtes, des Vicomtes et des autres Grands Vassaux de *la* Province; sur tout de ceux qui ont joüi des Droits Régaliens; matiere dont la plus grande partie étoit enveloppée d'épaisses ténébres, qui sont icy dissipées par les Monumens du temps.

La Méthode qui a été suivie dans cette recherche, où l'on n'a admis que ce qui s'est trouvé appuyé sur les Titres et sur les anciens Ecrivains, a engagé nos Historiens à rapporter la plupart des Piéces justificatives, sur lesquelles ils se sont fondez. Ils donnent aussi plusieurs actes qu'ils ont jugez interessans; en particulier, ceux qui peuvent servir à découvrir

l'origine et la généalogie de l'ancienne Noblesse du Païs. Les Gens de Lettres estiment ces sortes de Recueils, qui ont plusieurs utilitez.

Dans ce volume, comme dans le précedent, on s'est attaché à éclaircir les faits douteux ou obscurs, soit dans le corps de l'ouvrage, soit dans les Notes. Nos Auteurs se sont fort étendus sur la premiere Croisade, ce qui étoit indispensable; parce que Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouse, fut un des principaux Chefs de cette celebre expédition, et que la principale Noblesse de la Province y prit beaucoup de part. Il étoit donc nécessaire de ne rien passer de ce qui regarde leurs Personnes et leurs Exploits, nos Historiens modernes en ayant d'ailleurs parlé fort succinctement.

Les ornemens qui enrichissent le premier volume continuent dans celui cy et dans le même ordre. C'est-à-dire qu'on voit à la tête de chaque Livre et au commencement des Notes et des Preuves qui font un corps d'Ouvrage separé, une fort belle Estampe en Vignette, qui en représente le principal sujet. Elles sont du dessein de M. de Cazes Peintre de l'Académie Royale de Peinture, et gravées par une habile main.

La

La premiere aû Frontispice du Livre XI. porte en bas cette Inscription Louis *le Begue dispose du Marquisat de Gothie en faveur de Bernard III.*

Dans celle du XII. L. *Les Hongrois mis en fuite par Raymond Comte de Toulouse.*

Liv. XIII. *Victoire de Roger I. Comte de Carcassone sur Oliba Cabretta.*

Liv. XIV. *Paix entre l'Archevêque et le Vicomte de Narbonne.*

Liv. XV. *Départ de Raymond de S. Gilles, Comte de Toulouse pour la Croisade.*

Liv. XVI. *Arrivée de Bertrand, Comte de Toulouse, au Port d'Antioche.*

Liv. XVII. *Alfonse Comte de Toulouse prend la Croix des mains de S. Bernard.*

Liv. XVIII. *Levée du Siége de Toulouse par Henri II. Roy d'Angleterre.*

Au commencement des Notes sur l'Histoire, est representé par une Estampe particuliere, le *partage de la Provence entre le Comte de Toulouse et le Comte de Barcelone.* Et à la tête des Preuves une derniere Estampe represente l'Invention des Reliques de S. Bausile, Martyr à Nîmes.

J'ai prévenu, Monsieur, vôtre demande au sujet de ces belles Estampes que vous souhaiterez sans doute de joindre à celles

celles du premier volume que je vous ai envoyées dans le tems et qui méritent assurément une place dans vos Recueils. Elles m'ont été accordées avec la même politesse et la même bonté que les précedentes.

Par surcroît d'agrément pour vous et d'ornement pour ma Lettre, je vous envoye un Dessein exact de la Médaille que les Etats de la Province de Languedoc viennent de faire frapper au sujet de l'Histoire dont il s'agit ici. C'est un Monument destiné à éterniser un autre Monument digne par lui même de l'immortalité, et qui célébrera aussi l'Amour de la Patrie et la magnificence de Messieurs des Etats dans la Composition de cette Histoire.

On voit d'un côté sur cette Médaille le Portrait du Roy avec la Legende ordinaire, et sur le revers la Muse de



l'His-

l'Histoire, assise, et dans une attitude noble, tenant d'une main la Plume, et de l'autre un Livre ouvert, un Volume fermé est couché à ses pieds; avec cette Inscription. ERIT POST FATA SUPERSTES: et dans l'Exergue COM. OCCIT. MDCCXXXIV. Je suis Monsieur, &c.

A Paris le 10 Janvier 1734.

On vend depuis peu chez *Osmon*, rue S. Jacques, proche la Fontaine S. Severin, et chez *Clousier*, dans la même rue, aux Armes de France, un Livre intitulé *Pensées Critiques sur les Mathematiques*, où l'on *propose plusieurs Préjugez contre ces Sciences, à dessein d'en ébranler la certitude, et de prouver qu'elles ont peu contribué à la perfection des Beaux Arts. Par M. Cartaud.* Volume *in* 12.

L'Auteur a mis à la tête de cet Ouvrage un long Discours, dans lequel on trouve des Réfléxions neuves sur le culte des Payens, sur l'Astrologie et sur la Magie. Après ce discours préliminaire l'on propose sept Préjugez contre les Mathématiques.

M. Cartaud fait voir dans le premier que les Mathématiciens ne peuvent arriver à la haute certitude sans avoir auparavant

ravant établi des principes certains dans la Métaphysique, puisque la seule hypothese d'un Dieu trompeur feroit de cette Geométrie un Pays de soupçons et d'incertitude; il faut, dit-il, entrer aussi dans l'examen de la nature de l'ame, et des idées, pour nous assurer que nous n'avons aucune erreur à craindre de ce côté-là. Car enfin, ajoute-t-il, il est important pour les Géometres de démontrer la spiritualité de l'ame, puisque bien qu'elle fût une matiere très subtile, elle ne le seroit jamais assez pour atteindre aux objets insensibles de la haute Géométrie.

Le second Prejugé est une Compilation des autoritez de ceux qui ont mis en problême la verité des Mathématiques, tels que sont Mrs Bayle, Huet, Gassendi, la Mothe le Vayer, la Placette, Agrippa, Joseph Scaliger, le Chevalier Meré, les deux Pics de la Mirandole, Pascal, Descartes, Couti, le Clerc, &c. L'Auteur prouve ensuite par plusieurs raisonnemens que les doutes de tous ces Grands hommes devroient rendre les Geométres moins décisifs.

L'Auteur raporte dans le troisiéme Préjugé le témoignage de plusieursGrands Geométres, qui avoüent que les Mathémati-

matiques sont remplies de profondeurs, et d'obscuritez qu'on ne peut percer. Il fait voir à la fin de ce même préjugé que la Geométrie la plus élementaire demande qu'on entre dans l'Analyse des infiniment petits, ce qui fait naître indispensablement les discussions sur l'Infini, qui est, selon nôtre Auteur, une source inépuisable de ténébres et d'incertitudes.

On fait voir dans le quatriéme préjugé que les Mathématiciens ne sont pas plus unanimes que les autres Sçavans, et pour le prouver, on raporte les disputes qui s'éleverent dans l'Académie des Sciences au sujet des nouvelles méthodes de l'Infini. L'Auteur fait aussi mention de quelques légeres diversitez de sentiment, qui diviserent il y a quelque tems M. de Fontenelle et le P. Castel. On n'a pas oublié Hobbes, le Jesuite Mancanus, ni Vossius, qui se sont un peu écarté de la route que tiennent les Geométres ; on s'est également prévalu des incertitudes de M. Leibnitz, qui sembloit s'être relâché jusqu'au point de réduire les Infinis de différens ordres à n'être que des incommensurables au Globe de la Terre, ou ce Globe à un Globe dont le rayon seroit la distance du Sôleil à Sirius ; ce

qui

qui ruineroit l'exactitude Geométrique des calculs. L'on a ajouté à toutes ces contrarietez le peu d'unanimité qui se trouve entre ceux qui déterminent la distance des Globes celestes, et qui prétendent trouver au juste la grandeur de leur rayon. Enfin l'on fait voir que les Mathématiciens sont le plus souvent aux prises, et qu'ils ne partent pas toujours des mêmes principes.

L'Auteur des Pensées critiques se propose de prouver dans le cinquiéme préjugé que l'objet des Mathématiques est obscur. Voici ce qu'il dit sur ce sujet.

Les Mathématiques ont pour objet ou la grandeur en general, ou l'étenduë, où les nombres, ou le mouvement, ou le tems.

Nous ignorons quelle est la nature de la grandeur en general. Premierement il est certain qu'elle n'est pas un être : en second lieu, si elle étoit un néant, comment pourroit-elle être l'objet des Mathématiques? Troisiémement on auroit tort de dire que les Algebristes prennent pour objet de leur science la grandeur en general en ce sens, que toutes leurs opérations peuvent également avoir lieu en Geométrie et en Aritmetique, puisqu'il est très-certain que les nombres et l'étenduë

duë ont des proprietez tout-à-fait differentes. 2°. Les notions que nous avons de l'étenduë sont très-incertaines, puisque nous ignorons si elle est divisible à l'infini, ou si elle est composée d'indivisibles, si ces indivisibles sont étendus ou inétendus. Cependant, ajoute notre Auteur; on ne peut s'assurer d'aucunes conséquences Geométriques, jusqu'à-ce que les Physiciens ayent vuidé leurs différends sur ce sujet, puisque les conclusions que l'on tire de ces divers systêmes sont aussi opposées entr'elles, que la supposition des indivisibles l'est de celle de la divisibilité inépuisable. Ainsi, puisque les principes sont arbitraires, les conséquences doivent l'être aussi. 3°. Notre Auteur après avoir dit qu'il est souvent inutile et même dangereux de trop raffiner sur les premiers principes, ajoute, pour faire voir que les premieres notions même ne sont pas exemptes d'obscurité, lorsqu'on donne un plein essor à son esprit; l'idée qu'on a de l'unité n'est pas fixée sur la perception d'un être simple, parce qu'on ne sçait qu'un objet est simple qu'autant qu'on le confronte avec l'idée qu'on a de l'unité. Ainsi l'idée qu'on a de l'unité précede la perception de l'être qui est simple. Mais si la per-

cep-

ception de l'être qui est simple est postérieure à l'idée qu'on a de l'unité, il faut donc que l'unité soit quelque chose de réel, et qu'elle subsiste indépendament de tout sujet. Voilà donc le triomphe des Pitagoriciens ; quelle sera la nature de l'unité? L'on fait voir ensuite que les fractions seules suffisent pour rendre la notion de l'unité douteuse et équivoque.

L'on parcourt ainsi toutes les autres grandeurs, et on prouve que les notions que nous en avons doivent nous paroître incertaines.

L'Auteur fait voir dans le sixiéme préjugé qu'en supposant une fois le principe des indivisibles, qu'il n'est pas bien aisé de combattre, il faut jetter les fondemens d'une nouvelle Geométrie. Pour cet effet il choisit plusieurs propositions qui concernent les Lignes, les Plans et les Solides, et démontre qu'elles sont des Paralogismes hors la divisibilité inépuisable, qui ne paroît pas à notre Auteur être établie sur des principes assez certains pour servir de fondement à des conséquences infaillibles.

On propose un septiéme préjugé, où l'on prétend prouver que les Mathématiques ont peu contribué à la perfection des Beaux Arts, toutes les réfléxions que notre

notre Auteur emploie dans ce préjugé, peuvent se réduire à celle ci.

L'Architecture civile et militaire, la Marine, l'Astronomie, les Méchaniques, la Cosmographie, la Peinture, la Sculpture, et tous les Beaux Arts ont atteint à un très-haut degré de perfection dans des tems auxquels on n'avoit point les méthodes de résoudre les problêmes, et où les connoisseurs Geométriques se bornoient à quelques propositions élementaires d'un usage très-peu fécond. En second lieu les Sciences qui ont emprunté le secours des Mathématiques ne sont jamais arrivées à une parfaite précision : l'on pourroit même dire que l'Astronomie est incertaine en ce qu'elle a de commun avec les Mathématiques, puisque malgré toutes les regles de la Trigonometrie on n'a pû réussir à assigner la vraie distance des Astres, ni déterminer la grandeur de leur diamétre, et que malgré toutes les observations des Géométres de notre siécle et du siécle dernier, on n'en connoît pas mieux la figure du Globe de la terre.

EX-

EXTRAIT d'une Lettre de M. D. D. dans laquelle il est parlé d'un Ouvrage Historique, nouveau.

VOus n'êtes pas bien informé au sujet de l'Ouvrage dont vous me parlez; vous en jugerez par ma Réponse. Voici d'abord le titre de quatre des premiers volumes qui viennent de paroître.

HISTOIRE *des Empires et des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à* J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte et d'Asie, la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; et dans celle de la Grece, le rapport de la Fable avec l'Histoire. *A Paris, chez Simart, au Dauphin, ruë S. Jacques; et sur le Quai des Augustins, chez Jean Roüan, à la Colonne d'Hercule.*

L'Auteur déclare dans son Discours Préliminaire que c'est l'*Histoire ancienne de M. Rollin*, qui lui a fait naître la pensée de l'Ouvrage qu'il donne au public; et il a cru que ce même empressement avec lequel on a lû ce que ce judicieux Ecrivain en a donné, feroit recevoir avec plaisir ce sujet traité dans son entier; d'autant plus que c'est icy un Plan nouveau; et voici les differences de l'une à l'autre.

1°. L'*Histoire ancienne* ne commence à

ca-

entrer dans quelque détail que vers le cinq ou sixiéme siécle avant J. C. et *celle des Empires* remonte jusqu'aux temps voisins du Déluge, dans l'origine des premieres peuplades.

2°. Celle-là mêle toutes les Histoires ensemble, traitant alternativement de l'Egypte, de l'Asie, de la Grece, ou de la Thrace; et celle-cy prend chaque Histoire en particulier, dont elle fait voir par la suite d'un même discours, l'origine, les progrès et la décadence.

3°. On ne s'est point attaché à donner dans la premiere une succession suivie des Rois qui ont occupé les Thrônes de l'Egypte et de la Grece. Dans la seconde on trouve une suite des uns et des autres, jusqu'au temps d'Abraham, avec l'Histoire de leurs Regnes.

4°. M. Rollin n'a point voulu donner de Chronologie, sur l'antiquité. L'Auteur de l'*Histoire des Empires* l'a recueillie de Jules Affricain, d'Eusebe et de Syncelle; et il donne tant pour l'Egypte que pour la Grece et l'Asie, les preuves de son systême.

5°. La liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, lui fait encore un objet particulier. L'Historique du Pentateuque, des Livres des Rois et des Prophetes ne souf-

souffre de si grandes difficultez que parce qu'on ne sçait pas les Histoires Etrangeres, qui y ont rapport. Icy l'on s'est appliqué à joindre l'un avec l'autre; et le second volume est tout entier pour lever ces obscuritez.

6°. Dans l'*Histoire ancienne* on a passé tout ce qui regarde la Fable; et cette matiere a paru importante et curieuse à l'Auteur de l'*Histoire des Empires*. Il donne la Fable pour ce qu'elle est; c'est-à-dire, qu'il la laisse quelquefois *Fable*, quoique le plus souvent et presque par tout il la ramene à la verité de l'Histoire, faisant voir que ce que les Poëtes en ont dit, se trouve conforme aux plus anciens Monumens de l'Antiquité; et en particulier, aux Apologistes de la Religion chrétienne. Il remonte jusqu'à l'origine de la Mytologie; Acmon, Urane, Saturne, Jupiter, dont il fixe les siécles, avant la vocation d'Abraham, et montre qu'on ne peut, sans une singularité téméraire, accuser leurs Histoires de faits controuvez.

On peut dire que cet Ouvrage sert de Préliminaire à la lecture de nos Livres Saints, à celle des Apologistes, des Poëtes, des anciens Historiens, et de l'Histoire Ecclésiastique, où il finira, après avoir

avoir éclairci tous les siécles qui l'ont précédée. On vend aussi avec le Livre, ou séparément, deux grandes Cartes Chronologiques, qui montrent la concurrence de toutes les Histoires, siécle par siecle, depuis la création jusqu'à J.C.

Il paroît une Brochure de 60 pag. qui peut avoir son utilité, sous le Titre de TARIF *des Marchands Frippiers, Tailleurs, Couturiers*, &c. dans laquelle on trouve plusieurs Tarifs, propres à sçavoir combien il faut d'une telle Etoffe, de telle largeur qu'elle soit, pour faire tel vétement, ou tel autre ouvrage qu'on voudra. On y trouve aussi la différence des Aûnes de chaque Pays, exprimée en pouces, d'une nouvelle maniere, pour trouver commodément de combien une Etoffe est plus large que l'autre, ainsi que la longueur des Aûnes. On y trouve enfin les noms des différentes Manufactures, et la largeur en Pouces des Etoffes qu'on y fabrique, avec un petit Abrégé des quatre principales Opérations de l'Arithmétique. Par M. *Roslin*, Expert Ecrivain Juré, &c. *A Paris, chez Antoine de Heuqueville, pere, Libraire, Quai des Augustins, à la Paix.*

PROJET d'un Supplément à la Collection des Conciles du PERE LABBE, qui doit s'imprimer incessamment, à Paris, chez *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Science; et à Geneve, *chez Fabri* et *Barrillot.*

Plusieurs Sçavans se sont appliquez à donner des Collections de Conciles; mais malgré leurs soins, ils n'ont pû tout découvrir. C'est en profitant du travail de chaque Compilateur, que le dernier a donné la plus ample Collection. *Merlin* se chargea le premier d'une entreprise si importante; *Crabbe* vint après et augmenta le Recueil de son Prédecesseur, et *Crabbe* fut suivi par *Surius*, qui fit de nouvelles découvertes. Celui-cy fut ensuite surpassé par *Binius*; mais le *P. Labbe* effaça tous ces Compilateurs, en donnant en 1671. la plus ample de toutes les collections. Outre ses recherches particulieres, il se servit utilement de quelques Ecrivains, tels qu'*Uchelli*, *Marca*, &c. qui avoient inseré des Conciles dans leurs Ouvrages.

Depuis 1671. quelques Auteurs, comme *Cotelier*, *Bollandus*, &c. ont publié des Monumens Ecclesiastiques, et parmi ceux-là, les Actes de divers Conciles. D'autres ont mis au jour des collections de Conciles; *Baluze*, outre le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoise, publié en 1668. a imprimé en 1683. un premier Tome d'une nouvelle Collection des Conciles avec des notes, et en a inseré quelques-uns dans ses Miscellanées. Le Cardinal d'*Aguirre* a publié la Collection la plus ample et la plus curieuse des Conciles d'Espagne. Le *P. Bessin* a recueilli ceux de la Province de Normandie. Avec tant de secours il a été facile au *P. Hardoüin* de donner une plus ample Edition des Conciles; il l'auroit renduë plus

plus parfaite, si, aux Conciles qui lui ont été envoyez de differents endroits de l'Europe, et à ceux qu'il a extraits de ces sçavans Compilateurs, il avoit pris la peine de joindre les Conciles inserez dans divers Auteurs Ecclesiastiques; en quoi il eût imité le docte *P. Labbe.*

Enfin, M. *Coleti* vient de publier à Venise la plus ample de toutes les Collections de Conciles. Il a adopté avec raison celle du *P. Labbe*, ajoûté les Conciles publiez par le *P. Hardoüin*, et profité des recherches particulieres de ce fameux Ecrivain. Il a aussi recueilli les Conciles et les Statuts Synodaux que le *P. Martene* et quelques autres Sçavans ont inserez dans leurs vastes Collections de Pieces.

Malgré toutes ces recherches, je puis assurer qu'on peut faire de nouvelles Additions. J'ai ramassé un nombre considerable de Conciles et de Synodes, ou inconnus jusqu'à présent, ou non encore imprimez, ou qui jusqu'ici n'ont point été inserez dans les Collections de Conciles. A l'égard des Synodes, je ne donnerai aucun de ceux qui ont paru depuis l'an 13e. conformément au Projet du *P. Labbe.*

Ces Additions considerables m'ont déterminé à publier un Supplement; et comme l'Edition des Conciles du *P. Labbe* est la plus répanduë, je me suis proposé de recueillir tous les Conciles publiez par le *P. Hardoüin* et par M. *Coleti*, et de les joindre à ceux que j'ai moi-même découverts. Tous ces Actes seront accompagnez de Notes pour l'intelligence du Texte, et même de Variantes, tirées des Manuscrits et des Imprimez. Ces divers morceaux composeront la premiere Partie de ce Supplément. Il y aura une Table exacte des Matieres qui y seront contenuës.

Mais j'aurois crû ne donner qu'un Supplement imparfait à la Collection des Conciles du *P. Labbe*, si je m'étois borné à ce Recueil. J'ai donc cherché à le rendre plus utile, en rectifiant et en réformant la Collection entiere. Pour cela, sans prétendre m'ériger en Censeur de tous les Compilateurs de Conciles, je me suis attaché à épurer le Texte, à revoir et corriger plusieurs endroits des Versions, à suppléer à ceux qui étoient omis et qui se trouvent dans les Manuscrits ou dans les premieres Editions; enfin à rétablir certains termes ausquels on en a substitué d'étrangers. J'ai collationné à ce sujet les Imprimez avec ce que j'ai pû voir de Manuscrits. J'ai même étendu mes soins jusqu'à corriger les fautes d'impression, qui, comme on sçait, rendent souvent le sens inintelligible. C'est par ces seuls moyens qu'on peut trouver la véritable leçon des Textes et rendre utiles les Pieces qu'on donne au Public.

Outre ce pénible travail, j'ai composé des Notes sur les endroits difficiles. La plupart des Collecteurs en ont promis; celles du *P. Labbe* n'ont point vû le jour, quoiqu'il y renvoye le Lecteur. Le *P. Sirmond*, qui étoit plus en état que personne de faire des Notes, en a mis d'excellentes dans son Recueil des Conciles de France. Le P. *Labbe* et le P. *Hardoüin* les ont transportées dans leurs Collections. On trouve très-peu de Notes dans les autres Compilateurs de Conciles et de Synodes. Le P. *Hardoüin*, convaincu de la nécessité de faire des remarques, a crû y pouvoir suppléer par une Table fort ample et fort détaillée des Matieres contenuës dans sa Collection; mais cette Table n'a servi qu'à faire regretter les Notes. Ce que je me propose principalement d'éclaircir regarde le temps et le Lieu où les Conciles ont

été

été assemblez ; ce qui y a donné occasion et les difficultez qu'on rencontre dans les Canons et qui ont exercé la critique des gens habiles. J'ai profité de leur travail, et j'y ai joint mes remarques pariculieres.

Pour applanir, autant qu'il est possible, toutes sortes de difficultez, j'ai fait une Liste alphabetique de certains mots inconnus, barbares ét obscurs, qui sont dans les Actes et dans les Pieces originales des Conciles, j'indique les pages des differentes Collections où ils se trouvent ; et je fixe le sens de la plupart dans l'explication que je donne ou que je tire des Dissertations des Sçavans.

Les premiers Editeurs ont eu soin de marquer dans des Préfaces ou à la marge, les Archives et les Bibliotheques d'où ils avoient tiré les Actes qu'ils donnoient au Public. Ils en assuroient par-là l'autenticité, et mettoient le Lecteur en état de consulter les sources où ils avoient puisé ; mais cette attention si nécessaire a été négligée par leurs Successeurs ; ainsi pour réparer cette omission, j'ai composé une Liste de tous les Conciles inserez dans les diverses Collections, à laquelle j'ai joint le nom des Bibliotheques d'où ils ont été tirez.

Cet amas de Corrections, de Variantes, de Notes et de Catalogues, formera la seconde Partie de ce Supplément. Quoiqu'en la composant j'aye eu principalement en vûë la collection du P. *Labbe*, et que pour cela j'aye rangé toutes ces differentes Remarques suivant l'ordre des Tomes et des pages de la Collection de ce sçavant Jesuite ; cependant pour rendre mon Supplément utile à ceux qui ont toute autre Collection, comme celle de *Crabbe*, de *Surius*, de *Nicolini*, de

F iij *Binius*

Binius, du P. *Hardoüin*, &c. j'ai également eu soin d'indiquer les pages de ces divers Recüeils, où se trouve chaque Concile, auquel par conséquent doivent se rapporter les Notes, corrections et les Variantes. Je me ferai un plaisir de profiter des lumieres que les Sçavans voudront bien me communiquer, et qu'ils auront la bonté d'envoyer aux Libraires qui se chargent d'imprimer ce Supplement.

Je dois avertir que pour ne pas faire acheter de nouveau les Collections particulieres imprimées en France, les Libraires s'abtiendront d'inserer dans ce Supplément le Volume publié par M. *Baluze*, sous le titre de : *Nova Collectio Conciliorum*. Si cependant les Sçavans sont d'un autre avis, ces Libraires s'y conformeront.

On imprimera ce Supplément de même forme, grandeur et caractere que les Conciles du P. Labbe, *et on n'en tirera qu'un petit nombre d'Exemplaires, sur le prix desquels on accordera un benefice à ceux qui en retiendront par avance.*

On n'en imprimera aucun en grand Papier, que pour ceux qui les demanderont.

LES DONS DES ENFANS DE LATONE, la Musique et la Chasse du Cerf, Poëmes dédiez au Roy. *A Paris, Quay de Gêvres, ruë S. Jean de Beauvais, et Quay des Augustins, chez Prault, Desaint, et Guerin*, 1734. *in* 8. de 330. pages, sans l'Epitre et la Préface, et sans les Tons de Chasse et Fanfares, à une et deux Trompes, dont la Lettre et la Musique sont gravées en 32. pages.

L'Epitre

L'Epître au Roy commence ainsi.

Digne présent des Dieux, doux fruit de leur Largesse,
Grand Roy, dont la bonté, la grace, la Sagesse,
Enchantent des François les regards et le cœur,
Pendant que ton nom vole et seme la terreur,
Avant d'entrer au Char que t'aprête Bellone,
Reçoi les dons flatteurs des Enfans de Latone,

. . . . .

Mais que ne dois-tu pas au zele d'Apollon?
Est-il quelque détour dans le sacré Vallon,
Où de ses feux féconds la lumineuse trace,
N'ait ouvert à tes yeux les trésors du Parnasse?
Un guide que ce Dieu lui même t'a donné,
Dans le champ des Beaux Arts longtemps t'a promené;
Il porta devant toi ce flambeau qui t'éclaire,
Ta sagesse est son bien, ta gloire est son salaire.
Sans doute dans le cours de ses doctes leçons
Il ne fit point entrer la science des sons.
Phœbus se reservoit le droit de t'en instruire:
Ecoute les accents que vient t'offrir sa Lyre;
D'une Muse empressée il soutient les efforts,
Pour t'annoncer les Loix de ses divins accords.

Le premier Poëme est celui d'Apollon ou de l'origine des Spectacles en Musi-

 que,

que ; rien n'est plus ingenieux et mieux conduit que la Fable dont l'Auteur s'est servi pour établir les principes de la Musique , la création successive de divers Instrumens , quelques regles de la composition ; et pour parvenir enfin à l'établissement des Opéras , il a sçu mettre en action tous les Dieux, dont Apollon est le Héros, et dans une matiere qui sembloit ne devoir étre que Didactique il y met un mouvement si interessant avec tant de clarté et rempli de tant d'images agréables , qu'on ne s'apperçoit plus qu'on s'instruit d'un art difficile.

Dans le premier Chant après avoir établi les trois dons ; de voir , de parler et d'entendre , accordez à l'homme par la nature, dont on fait une description aussi noble que singuliere , l'Auteur suppose qu'Apollon déguisé en Berger d'Admete trouvant les Bergers de l'Amphrise attroupez pour entendre le concert des Oyseaux , et se plaignant des Dieux d'avoir refusé à l'homme un talent si merveilleux , leur reproche leur injustice , et leur apprend que le don de la voix a été accordé aux hommes d'une maniere infiniment supérieure aux chants des Oiseaux , qu'il ne leur manque que la connoissance d'un art inventé pour les Dieux

et

et dont il offre de leur faire part.

On ne sera pas fâché de voir ici comment s'exprime l'Auteur dans les premieres pages de son premier Chant.

L'air dans un sein fecond est à peine reçû,
Que le son aussitôt repoussé que conçû,
D'un flexible gosier s'ouvrant la trace humide,
Se fait entendre du gré du souffle qui le guide;
Des muscles, des tendons au passage attachez
En bordent les contours plus ou moins relâchez;
S'ils se serrent, le son avec éclat s'élance;
S'ils s'ouvrent, il grossit: de cette différence,
Du grave ou de l'aigu nait le genre opposé;
Entr'eux se forme encore un ordre composé,
Dont les accens suivis, s'élevent ou descendent;
Se détachent par bonds, voltigent, ou s'étendent.
Pour l'homme c'étoit peu de parler et de voir,
Si de s'oüir soi-même il n'eût eu le pouvoir:

. . . . .

Trois osselets legers que cet étuy renferme, (*a*)
L'un par l'autre frappez, trouvent un nerf pour terme.
Si-tôt que pénétrant ces tortueux détours,
La voix jusques au fond a prolongé son cours,
Du même mouvement dont elle fût poussée,
Elle heurte des os la suïte compassée.

(a) *La tête.*

Le premier sous la forme et le nom d'un marteau,
N'est pas plutôt frappé d'un froissement nouveau,
Qu'il le rend à l'instant dans le même volume,
Au second qui le suit et qui lui sert d'enclume.
Cette enclume à son tour fait frémir son soutien :
Là le nerf attaché par un leger lien,
De cette impulsion sentant la violence,
Du son dans le cerveau porte la connoissance ;
Qui tel qu'en une voute ou d'yvoire ou d'airain,
Retentit et des voix forme l'écho certain.

Dans quarante Vers l'Auteur fait ensuite un précis des principaux Elemens de la Musique ; il les borne cependant à la seule connoissance des modes naturels, leur cache les transpositions par les diezes et par les B. mols , et toutes les fausses dissonances dont la sensibilité lui paroît dangereuse , et pourroit trop amollir: il dit :

Les Dieux seuls à leur gré vertueux,invincibles ;
Se reservent pour eux ces délices sensibles, &c.

C'est cette réserve qui fait le nœud du Poëme ; après les avoir suffisamment instruits. Apollon se fait connoître et paroît

paroît aux Bergers revêtu de son éclat. Ce Chant a dû coûter à l'Auteur pour rendre avec netteté les Elemens de la Musique, aussi est-ce le seul où on trouve plus de didactique; les trois autres Chants sont en action, et ne représentent que des images amusantes.

SECOND CHANT.

Les Bergers reconnoissans des bienfaits d'Apollon, ne s'occupent plus qu'à mettre en pratique leurs nouvelles connoissances; Minerve devient jalouse du culte rendu à Apollon, et, pour attirer au sien les Bergers, elle imagine de former un instrument des rozeaux qui se trouvent sous sa main; elle donne les commencemens de la Flute à bec; mais elle s'apperçoit bien-tôt que les traits de son visage en sont alterez.

Elle en rougit de honte, et quittant le rivage,
Abandonne aux mortels le fruit de son ouvrage.

Pan l'apperçoit, en étudie les positions, les découvre, et en fait usage avec succès; en voicy la description.

Le Canal qui le perce, également concave,
Sous l'empire des mains, y tient le son esclave;

Sa tête s'extenuë, en courbe finissant;
L'autre bout évasé, s'ouvre en s'arrondissant;
Ses trous, dans un long ordre, arrangez par mesure,
Divisent de ce corps l'harmonique figure;
Le premier plus ouvert, des autres détaché,
Rend tout l'air qu'il reçoit et n'est jamais bouché.

Cette description finit par l'effet qu'elle produit dans les Campagnes.

Il module avec art une chanson nouvelle;
Non content de l'apprendre aux Echos des Forêts,
Il en veut dans les Champs étaler les attraits;
A l'éclat de ses sons, les timides Bergeres,
Les Faunes, les Sylvains, et les Nimphes légeres
Volent autour de lui, le suivent en tous lieux,
Et forment, en dansant, un cercle gracieux.
L'Email, de mille fleurs, sous leurs pas se déploye,
Et la terre paroît en tressaillir de joye.

Apollon devient jaloux à son tour de Minerve, et pour la surpasser il invente la Lyre ou le Violon; toutes les parties en sont exprimées avec bien de la netteté et de la précision. Le Lecteur en va juger.

Don-

Donnons la voix aux Nerfs, et que le Bois resonne.
Il dit : Et le Laurier qu'un nouvel art façonne ;
D'un Instrument nouveau, prend la forme soudain,
Deux Tables de ce bois, qu'a refendu sa main.
Répondent l'une à l'autre, et leur mesure égale,
A la vüë, offriroit l'image d'un ovale,
Si le trait transversal de deux cintres rentrans,
De son juste milieu, ne recourboit les flancs.

. . . . .

Quatre Nerfs que Latone elle-même a filez;
Inégaux en grosseur, par dégré redoublez,
Se roulent sur leurs Clefs, dociles à s'étendre,
Et prompts à se prêter aux sons qu'ils doivent rendre.

. . . . . .

Un Archet manque encor qu'il naisse du Laurier,
Dit Phœbus ; que Pégaze accoure y déployer,
De son col argenté, l'étincelante Soye.

Icy on voit une brillante image de tous les Dieux descendus du Ciel, pour entendre joüer Apollon ; l'Amour s'en approche de plus près, et le presse de lui apprendre et la Musique et l'Art de joüer du Violon. Cette peinture est trop charmante pour n'en pas mettre icy quelques traits.

Sous un nuage épais, le Tiran de Cithere,
L'Amour dormoit panché sur le sein de sa mere,
A ce bruit il s'éveille, et dessillant ses yeux,
Va porter de plus près ses regards curieux.
Phœbus impatient, souffre à regret sa vuë,
Il connoît d'un enfant, la main peu retenuë;
Il le fuit, mais en vain; l'Amour pose cent fois,
Sur les Nerfs résonnans, ses téméraires doigts;
Il interrompt le cours des divines cadences,
L'accable imprudemment d'importunes instances.
&c.

Phébus lui refuse les secrets de son Art, et lui parle en ces termes:

La Lyre, répond-t-il, n'est point faite à l'usage,
D'un Dieu, qui des humains, amollit le courage;
Elle ne doit servir qu'à chanter les Héros,
Vainqueurs de la mollesse, ennemis du repos;
Dont les noms sont gravez au Temple de mémoire,
Ou, qu'à chanter des Dieux, les bienfaits et la gloire.

Comme Apollon joüant devant les Dieux, n'avoit rien caché de tous les mysteres de son Art, qu'il avoit jusques-là ju-

gé à propos de celer aux Mortels, l'Amour se taît, et s'applique à en découvrir toute la finesse; il apprend toutes les transpositions par les Dièses et par les B mols, et toutes les Dissonnances. Apollon ne s'en apperçoit point; les Dieux se séparent, et l'Amour chargé de son nouveau larcin, se prépare à s'en servir pour augmenter ses conquêtes.

TROISIE'ME CHANT.

L'Amour va trouver Pan dans l'Arcadie, il l'instruit de tous ses secrets, lui apprend le different usage qu'on doit faire des Dièzes et des B mols, pour remuer, étonner ou amollir les cœurs des *Mortels*, selon les passions différentes qu'on leur veut inspirer. Leur union produit bien-tôt un effet surprenant; tout cede, tout se rend aux Chansons amoureuses.

Minerve reparoît et indignée de la corruption générale que font dans la Grece les Chants effeminez de Pan et de l'Amour, elle va trouver Apollon, lui expose l'abus qu'on fait de son Art; ils concertent les moyens d'y remédier. Apollon invente la Trompette, et la fait emboucher par Bellone.

Bellonne vient, l'embouche, et court de toutes parts,

Ras-

Rassembler sur ses pas tous les peuples épars.
Tout céde aux sentimens que la Déesse inspire ;
Il n'est plus de Mortel qui d'un fatal dêlire,
Par de cuisans remords, reconnoissant l'erreur,
Ne brûle de donner des marques de valeur.

. . . . . .

Tout est changé, l'Amour ne reçoit plus de Fêtes,
Il voit évanoüir ses nouvelles conquêtes,
Ses Autels sont déserts, il part ; et furieux,
Au deffaut des Mortels va corrompre les Dieux.

Les Syrenes, filles d'Achelaüs, sont les seules qui s'obstinent à ne point renoncer aux Chansons amoureuses.

QUATRIÉME CHANT.

Minerve irritée de l'obstination des Syrenes, résout de les corriger ou de les perdre ; elle prend le temps d'un jour qu'elles se promenoient sur la Mer, dans un Esquif, où se croyant seules, elles se livroient au plaisir de chanter des Chansons libres et prophanes. Sous la forme d'une Matrône Minerve les aborde dans un pareil Esquif, leur reproche leur indécence ; elle est bien tôt l'objet de leur mépris ; elle soûrit ; et changeant de forme, d'un coup de sa Lance elle renverse leur

leur Esquif. Les Syrenes reparoissent encore, mais c'est pour être des Monstres, avec la tête seule d'une femme; elles se précipitent de honte dans les Flots, où après avoir parcouru l'immensité des Mers pendant long temps, elles fixent leur course et s'arrêtent aux bords de l'orageux Pélore; depuis plusieurs siécles elles y avoient perdu la voix, lorsqu'Appollon prend pitié de leur malheur; leur pardonne leurs impiétez, leur rend la voix, mais leur prescrit l'usage qu'il faut faire des Chants et de la Musique.

Il pousse plus loin sa bienveillance, il forme le dessein de se servir d'elles pour l'établissement d'un Théatre Lyrique, soumis aux Loix de Melpomene; il leur ordonne d'apprendre l'art du Chant aux Tritons et aux Naïades; il charge Circé sa fille, d'offrir sur les Eaux un Spectacle magnifique, orné de machines et de décorations, et mêlé de toutes sortes de danses, de caracteres différents; Circé fait d'abord paroître pour le Prologue le sacré Vallon; ce Prologue est fait à l'honneur d'Appollon; il est suivi d'une nouvelle décoration, qui représente le Palais de Proserpine où l'on doit celebrer son enlevement par Pluton.

On choisit ce sujet préférablement à un

tre pour flatter les peuples de Sicile, qui d'abord en sont les spectateurs, parce que les Poëtes ont feint que Proserpine avoit été enlevée dans cette Isle. C'est là qu'on voit un détail exact et ingénieux de toutes les différentes parties qui composent l'Opéra.

Les peuples de Sicile en paroissent peu enchantés, ils prennent bien-tôt la résolution d'imiter ce genre de Spectacles et de le porter dans leurs Villes, c'est en imitation de ce premier Opera, representé sur les Eaux que les Italiens ont inventé et établi ce Spectacle pompeux.

Dans la suite des temps Lully étant né parmi eux en a apporté l'idée en France et c'est par lui qu'on a vû triompher ce nouveau Spectacle dont il est regardé comme second inventeur.

L'Epître sur la Musique est la troisiéme Edition d'un Ouvrage déja reçu du Public avec un applaudissement general.

Le premier Chant contient l'Histoire de la Musique en France depuis 80 ans, l'Eloge détaillé de tous les Operas de Lully et de Quinaut, dont les descriptions ont reçu de grands Eloges de tous les connoisseurs et par les Journaux et par les Mercures.

Le

Le deuxiéme, après avoir donné quelques préceptes sur la Poësie et la Musique des Operas, entre dans le détail de tous les Operas nouveaux qui ont été faits depuis Lully et avec une grande impartialité porte de justes decisions sur le mérite de chaque ouvrage.

Le troisiéme Chant expose en quoi consiste le mérite des Operas d'Italie, quelle est la nature de leur bonne Musique, leurs beautez, leurs deffauts et le nom des Maîtres qui y ont le plus excellé.

Le quatriéme Chant parle du nouveau genre de Musique que nous avons goûté et imité des Italiens depuis quelques années ; sçavoir, les Sonnates, et les Cantates, on nomme les Auteurs qui ont le mieux réussi dans ce genre, et l'Auteur finit en proposant de réünir les deux gouts ensemble pour donner à l'Art de la Musique toute la perfection qu'elle peut trouver dans les graces Françoises et dans la science Italienne.

On a imprimé à Leyde, chez C. Werherf, une Dissertation curieuse et très-utile sur la *Friction*. Par M. H. *Loelhoessel*, pour obtenir le degré de Docteur en Medecine, &c 1732. *in* 4. de 45. pages. On en peut voir un Extrait dans le Journal des Sçavans de ce mois.

Jean

Jean Alb. *Tumermani*, Libraire à Verone, débite depuis peu aux Souscripteurs, *le Traité du Sublime de Longin*, avec le Texte Grec et la Traduction en Latin et en François, sur quatre colomnes. 1733. *in* 4.

NOTA. L'Auteur de la Lettre inserée dans le Mercure de Janvier, sur quelques particularitez de la Vie de *Topal-Osman*, parle en passant du Grand-Visir *Aly-Pacha*, qui fit la conquête de la Morée en 1715. Le Lecteur n'auroit peut-être pas été fâché de sçavoir que ce Visir étoit le celebre *Ali-Cumargi*, Favori d'Achmet III. né fils d'un Charbonier, et qu'il parvint à la dignité de G. Visir, dont il avoit disposé plus d'une fois avant que d'oser s'en revêtir. Il en est parlé assez au long dans l'Histoire de Charles XII par M. de Voltaire, et selon cet Auteur, il fut tué à la Bataille de Petervaradin 1716. Son judicieux Critique, le Voyageur la Motraye, témoin oculaire de la plupart des faits qu'il rapporte, prétend que ce Visir périt non-seulement en 1716. à Petervaradin, mais encore en 1717. à Belgrade. Cette double Epoque est echappée à M. de Voltaire. *Voyez la Motraye, Tom. I. pages* 340. *et* 378.

RECEPTION de MM. de Moncrif et Dupré de Saint Maur, à l'Académie Françoise le 29. *Décembre* 1733.

MR de Moncrif commença son Discours par exposer l'utilité et les avantages de l'Académie Françoise, non-seulement pour la perfection de la Langue, mais même pour le progrès de l'esprit, » Fixer le sens veritable de cha-

» que

» que mot... faire connoître en quoi consistent » ces tours heureux d'où naissent et la force et » l'agrément du langage, n'est-ce pas, dit-il, guider l'esprit?... n'est-ce pas lui donner lieu de s'étendre et de se perfectionner ? » L'Orateur fit ensuite successivement l'Eloge de l'illustre Fondateur de cette Académie le Cardinal de Richelieu, celui de M. Seguier, de Louis XIV. de M. de Caumartin, dont M. de Montcrif remplit la place vacante, de M. le Cardinal de Fleury, de M. le Maréchal de Villars, et M. le Comte de Clermont. Qu'il nous soit permis de toucher quelques traits de ces Eloges.

En parlant du Cardinal de Richelieu, » Ce » Cardinal dont le génie également vaste et sublime, fit sentir à toute l'Europe que pour porter la France au plus haut degré de splendeur, » il ne falloit que lui apprendre à se connoître; Armand, dis-je, après avoir étendu les limites » et multiplié les avantages interieurs de l'Etat, » s'empressa d'y ajoûter ce Monument, qui devoit en accroître la gloire... Richelieu voulut former un établissement, qui dès sa naissance présentât toute son utilité; il fonda l'Académie Françoise. L'effet répondit à son attente; l'Ouvrage parut, il étoit perfectionné... » C'étoit le siecle des prodiges. Louis XIV. regnoit... Tout devoit marquer l'ascendant de » Louis XIV. devenu votre Protecteur, il sembla » qu'il avoit applani les routes pénibles que les » talents et la science avoient été forcez de suivre » jusqu'alors.

Après avoir fait l'éloge de M. de Caumartin, le nouvel Académicien ajoûta en parlant de l'Académie : » il est des objets de notre admiration, » qui bien loin de perdre à être examinez de près,

» nous

„ nous frappent au contraire plus vivement et „ s'embellissent à mesure qu'on peut les distin- „ guer et les connoître davantage. Le Prince * à qui „ j'ai l'honneur d'être attaché, me le fait éprou- „ ver tous les jou s Il semble par l'habitude de „ l'approcher (et il est bien rare que de l'habitude „ naissent des sujets d'éloge) il semble, dis je, „ qu'en lui l'éclat du rang ne soit que la récom- „ pense des qualitez personnelles, &c.

Le Discours de M. Dupré de Saint Maur eut aussi des traits d'une éloquence variée, vive et animée. Il exposa le progrés de la Langue Françoise, par les soins et les travaux des illustres Membres de cette Académie dès le temps même de sa fondation, c'est-à-dire, sous l'illustre Cardinal de Richelieu. » Ce su- » blime génie, dit-il, semblable à ces intelli- » gences qui président aux destins des Empires, et sous le Chancelier Seguier, qui acheva cet établissement. L'Académicien fit ensuite l'Eloge de son Prédecesseur M. l'Evêque de Langres. Après avoir touché son illustre naissance et fait appercevoir l'étenduë de ses connoissances : » Des „ talens si distinguez, ajouta-t'il, lui mériterent „ l'honneur de votre adoption, mais la douceur „ qu'il goûtoit dans vos Exercices, ne prévalut „ point sur ses devoirs. L'Episcopat vous l'enleva „ et sa résidence dans son Diocèse, où il s'ense- „ velit jusqu'à la mort consomme son Eloge.

L'Orateur témoigna ensuite modestement qu'il n'attribuoit point à sa Traduction du Poëme de Milton, l'honneur qu'il avoit de remplacer l'illustre Academicien dont il venoit de faire l'Eloge, mais plutôt au souvenir que l'Académie a con-

* *Son A. S. Monseigneur le Comte de Clermont.*

servé

servé de feu M. de Valincourt, auquel il avoit été uni par le sang. L'Eloge de Louis XIV. fut court mais très-bien manié. « France, dit-il, ta splen-» deur est l'ouvrage de cet auguste Monarque; » tu lui dois plus, tu lui dois un Prince dans le-» quel tu vois revivre toutes ses vertus, son zele » pour la Religion, son amour pour la justice, » sa tendresse pour ses Peuples, et cette pruden-» ce consommée, qui dans l'âge des passions » le rend aussi maître de lui-même, qu'impene-» trable dans ses secrets. » Nous passons plusieurs traits de cet Eloge, où l'Orateur, en parlant des nouvelles conquêtes du Roy, invite l'Académie à les publier. « Continuez, Messieurs, dit-il en » finissant son Discours, de transmettre à la » posterité les loüanges de ce grand Roy. Vous y » joindrez celles d'un Ministre vertueux, modes-» te, équitable, occupé du bien public, négli-» gent sa propre grandeur, et qui dans le plus » haut rang, n'a d'autres richesses en partage que » la confiance de son Maître et la veneration des » hommes. Les sages principes par lesquels il » se conduit, n'ont jamais varié, et les senti-» mens qu'il a imprimez à notre jeune Monarque » assurent notre felicité. »

M. de Boze, Directeur de l'Academie, répondit aux deux nouveaux Académiciens par un Discours où l'éloquence et la délicatesse se trouvent réunis.

Après avoir fait remarquer que quelque douleur dont l'Académie soit penetrée en perdant d'illustres Confreres, il y auroit de l'injustice à ne cesser de s'y livrer, puisqu'après tout sans ces révolutions l'Académie n'auroit pas eu l'avantage de posseder depuis son établissement tout ce que la France a produit de plus distingué par l'érudition, le goût et la politesse, il fit l'éloge de feu

feu M. l'Evêque de Blois ; et en s'adressant ensuite à M. de Montcrif : » Achevez, dit-il, de le
» remplacer par vos sentimens pour l'Académie...
» et, si nous sommes en droit d'exiger quelque
» chose de plus, par votre empressement à mar-
» quer au Prince * qui vous honore d'une pro-
» tection si distinguée, notre respect, notre re-
» connoissance et notre admiration. Les Muses
» seules sembloient le disputer aux Graces. Un
» bruit de guerre se fait entendre et il vole à la
» gloire. Objet d'étonnement pour le vulgaire,
» qui croit que la Gloire, les Graces et les Mu-
» ses sont autant de Rivales, jalouses de former
» séparément des Héros qui leur appartiennent
» en propre, au lieu qu'elles y travaillent de
» concert dans le sang de Condé, et que la Re-
» ligion même s'interesse au succès. . .

Pour vous, M en s'adressant à M. de S. Maur,
» digne heritier de l'esprit et de la tendresse d'un
» Confrere dont le souvenir nous sera toujours
» cher, ce n'est ni à ce titre-là que vous avez
» sollicité nos suffrages, ni la premiere fois que
» vous y avez eû part ; ce qui mena à l'Eloge de
feu M. l'Evêque de Langres. Il dit ensuite :
» Que ne devons-nous pas attendre de vous,
» après l'élégante Traduction que vous nous
» avez donnée de ce Poëme, * que l'Angleterre
» met au-dessus d'Homere et de Virgile, et que
» nous leur préfererions, comme elle, si nous ne
» consultions que le choix, l'interêt et la gran-
» deur du Sujet.

Nous passons plusieurs autres Refléxions de ce goût, resserrez par nos bornes, pour rapporter

* *S. A. S. M. le Comte de Clermont.*

* * *Le Paradis perdu de Milton.*

un

un Endroit qui termine le Discours. Après avoir exposé le but de l'Académie Françoise dans ses travaux et l'attention de la Posterité qu'elle se propose de mériter, autant par la délicatesse du Pinceau, que par l'importance et la majesté du Sujet, l'illustre Académicien ajoûta : « Nous » avions à lui apprendre qu'il est des Peuples as- » sez heureux pour n'admettre aucune difference » entre le zele et le devoir ; entre l'amour de la » Patrie et la gloire du Souverain ; qu'il est des » Ministres sages et puissants, simples, affables » et tranquilles au milieu du mouvement qu'ils » donnent à l'Univers entier ; qu'il est des Rois » magnanimes, qui sacrifient leurs plus grands » interêts au repos et à la tranquillité publique, » et que rien n'arrête dès qu'il faut venger la » splendeur du Trône qu'on offense, ou se- » courir des Alliez qu'on opprime, des Rois en- » fin, qui ne veulent être couronnez par les » mains de la Victoire, qu'après l'avoir été par » celles de la Justice et de la Pieté.

PROGRAMME.

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille avertit le Public que le 25. Août prochain, jour et Fête de S. Louis de cette année 1734. elle adjugera le Prix fondé par M. le Maréchal de Villars, son Protecteur, qui sera une Médaille d'or de la valeur de 300. livres, portant d'un côté le Buste, et de l'autre la devise de son Protecteur, à un Discours en Prose d'un quart d'heure, ou tout au plus d'une demie heure de lecture, dont le Sujet sera : LES AVANTAGES QUE LE MERITE PEUT TIRER DE L'ENVIE.

On adressera, comme de coûtume, les Ouvrages à M. de Chalamont de la Visclede, Secretai-

re perpetuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, ruë de l'Evêché, à Marseille. On affranchira les Paquets à la Poste, sans quoi ils ne seront point retirez. Ils ne seront reçus que jusqu'au premier May inclusivement. Les Auteurs ne mettront point leur nom au bas de leurs Ouvrages, mais une Sentence de l'Ecriture, des Peres de l'Eglise, ou des Auteurs profanes. On marquera à M. le Secretaire une adresse, à laquelle il envoira son Récepissé.

On prie les Auteurs de prendre les mesures necessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la decision, et de ne point signer les Lettres qu'ils pourront écrire à M. le Secretaire, ou à tout autre Académicien; et on les avertit que s'ils sont connus par leur faute, ils seront exclus du concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix, viendra le recevoir dans la Sale de l'Académie, le jour de la Séance publique, s'il est à Marseille, et s'il est absent, il envoira à une personne domiciliée dans cette Ville, le Récepissé de M. le Secretaire, moyennant lequel on remettra le Prix à cette Personne.

SUITE de la Lettre sur le Système du Bureau Typographique, et sur l'Education des Enfans, inserée dans le Mercure du mois de Janvier.

MONSIEUR,

C'est une chose assez digne de remarque que dans un siecle et dans un Pays qui sont devenus par succession, le centre et le temps des Sciences

et des Arts, toutes les fois qu'il s'agit de discuter quelques points et de l'examiner sérieusement, il faille commencer par se récrier sur les maux que causent les préjugez et la force tiranique de l'habitude. Si vous demandez à la plupart des peres et des meres les mieux intentionnez pour l'éducation de leurs enfans, par quelle raison ils les laissent si long temps dans leur bas âge entre les mains des femmes et des Maîtres du commun, et pourquoi après avoir négligé leurs premieres études, ils croyent devoir rechercher ensuite avec le dernier empressement, et même à grands frais, sous le titre de Gouverneurs, les plus habiles gens, pour qu'ils donnent à ces mêmes enfans ce que l'on appelle l'usage du Monde, et le goût des bonnes choses; ils ne vous diront pas d'abord que ce soit par œconomie et peut-être ensuite par vanité, mais qu'ils suivent en cela ce qui s'est pratiqué et ce que tout le monde a coûtume de faire. Voila donc en ceci, comme en tout le reste, une mode, un usage, un préjugé. Si j'entreprends de les combattre, je leur trouverai peut-être encore de plus zelez Partisans dans ces mêmes hommes justement employez à reparer, quoique souvent sans fruit, les défauts de la premiere éducation. Mais je prie les uns et les autres de jetter les yeux sur la maniere dont s'y prennent ceux qui cultivent les Plantes et qui dressent avec succès les animaux. La comparaison n'a rien que de très-juste et de très-naturel. Je prétends qu'ils nous indiquent en quelque façon la méthode qu'il faudroit suivre pour les Enfans. Cette méthode est connuë de tout le monde; je n'ai garde de l'exposer inutilement ici. Tout ce que j'en conclus, c'est que si pour bien dresser des Chevaux, élever des Singes,

des Perroquets, &c. il faut étudier leur tempérament et leurs dispositions, à plus forte raison le faut-il des inclinations des enfans pour leur former le goût, s'assurer de leur volonté, et les mener, pour ainsi-dire, avec des lisieres invisibles et toujours agréables à la pratique constante de leurs petits devoirs. Or il est évident que dans l'un ni dans l'autre cas cette sorte de talent n'est pas celle des Maîtres vulgaires et des ignorans.

D'où vient, demanderois-je, encore la distinction qui s'est établie entre ce qui s'appelle un Précepteur et un Gouverneur? Est-ce que leurs qualitez et leurs fonctions ont quelque chose d'incompatible ou de peu convenable? Lequel possede ou doit posseder exclusivement les parties nécessaires à leur entreprise? L'un ou l'autre cesseroit-il d'être estimable, s'il avoit tout à la fois ce que l'on croit ne pouvoir communément trouver que dans l'un des deux séparement? mais dans le fond qu'est-ce que l'un sans l'autre? qu'esperera-t'on raisonnablement d'un simple Gouverneur qui ne sera pas un bon Précepteur, ou de celui-ci, s'il n'a pas le caractere essentiel de celui-la? Ne seroit-il temps de donner un bon Gouverneur à un Enfant, que lorsqu'il est prêt à entrer dans le monde, ou à voyager, &c. comme si tout ce qu'on lui a appris auparavant ne devoit être alors d'aucun usage, ou si ce que l'on va lui faire voir n'avoit eu besoin d'aucune préparation! enfin l'un des deux doit-il joüir d'une moindre autorité que l'autre sur son Eleve, et les effets en doivent-ils être differents?

Trois sortes de gens paroissent dans le Monde avec l'un ou l'autre de ces caracteres. Les premiers sont ou des Ecclesiastiques ou des gens de College, ou des Latinistes du dehors, ausquels

quels on confie la culture élementaire, ou même tout le cours des études ordinaires. Les autres sont des hommes de Lettre, ou même des Militaires, qui à titre de Gouverneurs, se chargent uniquement de la conduite des Enfans et de la formation de leurs sentimens et de leurs manieres. D'autres destinez seulement à les suivre et devenus gens de confiance par leurs longs services et leur sagesse, ne laissent pas de se rendre utiles au point de remplir passablement la Charge de ces seconds.

Mais pourquoi ces differences, encore un coup? et qu'y a-t'il dans ces seconds et derniers, qui ne suppose en tout ou en partie, la necessité des qualitez recommandables des premiers? On sçait qu'il ne faut gueres plus compter sur la raison des jeunes gens que sur celle des Enfans, soit pour leurs démarches, soit pour leurs jugemens, s'ils n'ont été ou s'ils ne sont actuellement guidez par d'excellens Maîtres, qui ayent trouvé l'art de leur rendre la science et la sagesse également aimable et familiere. Cela signifie-t'il qu'il est inutile d'employer dès le commencement des hommes tels qu'on le vient de dire, ou qu'il vaut mieux ne les leur donner qu'à 14. ou 15. ans, et lorsqu'il n'est, pour ainsi dire, plus temps?

Si cette conséquence est fausse, d'où vient donc le peu d'estime que l'on accorde aux Précepteurs en general, et la préference dont on honore les autres comme s'ils étoient d'une espece opposée? Ne sent-on pas plutôt de quelle utilité seroit celui qui réüniroit en lui ces deux personnages si mal à propos distinguez, et combien il est difficile ou même dangereux de s'accommoder de l'un sans l'autre? Je laisse à décider lequel seroit le plus aisé de trouver dans une

proportion réciproque ou l'excellent Precepteur ou le bon Gouverneur, ou lequel des deux est de plus grande importance dans le plan d'une belle éducation. Je crois que cette question mérite d'être examinée à fond, 1°. pour les jeunes gens qui ont tout à la fois des Gouverneurs et des Precepteurs. 2°. pour les Seigneurs et peres et meres en general, qui ne donnent des Gouverneurs à leurs Enfans qu'à la fin de leurs études 3°. Pour les Bourgeois qui font quelquefois voyager leurs Enfans dans les Pays Etrangers. J'ay l'honneur d'être, &c.

L'Académie Royale de Peinture, a fait une perte très-considerable en la personne de *Jean Raoux*, Peintre, natif de Montpellier, mort le 10. de ce mois, âgé d'environ 57. ans; il étoit Eleve de feu M. de Boullogne l'Aîné; et il avoit fait un long séjour en Italie, sur tout à Venise, où les Tableaux qu'il y a faits sont fort estimez. C'est feu M. de Vendôme, Grand-Prieur de France, qui aimoit les Arts et qui avoit connu tout des premiers le mérite de M. Raoux, qui l'avoit engagé à faire quelque séjour en Italie. Sa maniere de peindre étoit tendre, délicate, agréable à la vûë et extrémement finie. Il fut reçu à l'Académie le 28. Août 1717. et on y conserve de lui un très-beau Tableau, où il a peint la Fable de *Pigmalion*.

On voit dans les meilleurs Cabinets de Paris quantité de ses Tableaux, voici ceux qui sont venus à notre connoissance.

Un Portrait en grand du feu Prince de Vendôme, ouvrage d'une grande composition, historié, avec un fond de Paysage, et d'un beau fini; il est dans le Cabinet du Prince de Conti.

M.

M. Porlier, Maître des Comptes, demeurant au Temple, Ami particulier de cet habile Artiste, conserve précieusément l'esquisse de ce Tableau, fini par l'Auteur, d'après nature.

Quatre Tableaux de Chevalet, faits à Bologne pendant son séjour en Italie, représentant les quatre Ages, sont dans le Cabinet de M. le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France.

Le Portrait en pied du même Chevalier d'Orleans, représenté comme General des Galeres, montant la Galere Reale, au bas duquel est un Esclave qui lui présente son Bouclier; cet Ouvrage qui est d'une très-belle execution, est dans la grande Salle du Palais Prieural du Temple.

On voit dans une autre Salle du même Palais, plusieurs excellens Tableaux de Chevalet, représentant differens Sujets des Arts, comme la Musique, la Peinture, l'Astronomie, l'Histoire, l'Architecture, &c.

Le même M. Porlier, possede du même Auteur les Originaux d'une Liseuse, du Silence, d'une Fille qui cherche une puce à une autre fille qui fait rôtir des Marons, et de deux Filles qui concertent ensemble.

M. le Peletier des Forts a deux excellens Tableaux représentans des Vestales, conservant le Feu sacré.

M. Prat, Receveur General des Finances, possede dans sa Maison de Valenton auprès de Paris, un grand Tableau qui représente une Vestale, un autre de même grandeur, qui est un Retour de Chasse, et un autre où l'on voit les cinq Sens de Nature.

On voit plusieurs Tableaux gracieux, peints par le même Peintre, dans le Cabinet de M. de Senosan.

Le sieur Dupré, Chirurgien du Temple, a

l'Original d'une Vierge, dont les Connoisseurs font grand cas.

Il a fait aussi quantité d'excellens Portraits, ceux des Dlles *Journet*, en Prêtresse de Diane, *Prevôt*, en Bacchante, *Quinault*, en Amphitrite, *Sylvia*, en Thalie, et tout récemment celui de Mad. B *** morte depuis peu.

Mais ce que nous pouvons dire de plus avantageux à la memoire de M. Raoux, c'est la maniere dont feu M. le Duc d'Orleans, Amateur éclairé des Beaux Arts, reçut le Tableau peint par lui et présenté par feu M. le Prince de Vendôme; S. A. R. le fit placer dans son grand Appartement après avoir rendu justice au mérite de l'Ouvrage. Ce Tableau représente *Telemaque* dans l'Isle de Calypso, après son nauffrage, racontant, &c. On peut voir la Description de cette riche et variée composition, dans le Mercure de Juillet 1722. page 120.

On a aussi perdu dans M. Robert de Sery, un Artiste qui avoit beaucoup de talents naturels pour la Peinture, sur tout au jugement des Connoisseurs, pour la belle disposition des Figures et les expressions. Lorsque M. le Cardinal de Rohan le ramena de Rome, où il avoit travaillé 18 ans, il en a rapporté une Collection importante de *Calques* et d'*Esquisses* à huile, faites de sa main, des Tableaux des meilleurs Maîtres. Ces riches études doivent être vendues dans peu, avec plusieurs Statuës et des Modelles de terre cuite, au profit de ses heritiers.

Il a été enterré dans l'Eglise des Capucins du Marais: on lit sur sa Tombe l'Inscription que voici.

Cy gît Paul-Ponce-Antoine Robert, Peintre de

S.

S. A. E. M. le C. de Rohan, né à Sery en Portien, le 11. Janvier 1686. Reims l'a élevé, Rome a perfectionné ses talens. Paris possede un petit nombre de ses Ouvrages. Son Pinceau est regretté de tous les Connoisseurs. Ses lumieres et sa probité ne le sont pas moins de tous ses Amis. Il mourut le 29. Décembre 1733.

Il paroît une onziéme Estampe, gravée par le sieur Moyreau, d'après le Tableau de Wauvremens, du fameux Cabinet de la Comtesse de Verruë; c'est un Paysage en large, où l'on voit des Passans qui boivent et font repaître leurs Chevaux à la porte d'un Cabaret. C'est une des plus heureuses et des plus picquantes compositions de cet excellent Maître.

Cette Estampe se vend chez l'Auteur, ruë Galande, vis-à-vis S. Blaise.

On avertit le Public qu'il y a actuellement vingt volumes des Motets de M. de *la Lande*, imprimez, ce qui fait quarante Motets, sans compter les Leçons de Tenebres et le petit *Miserere*, qui font un volume à part, en attendant qu'on en donne davantage. Ces Ouvrages se vendent chez la veuve *Boivin*, à la Regle d'or, ruë S. Honoré, et chez le Sr *le Clerc*, à la Croix d'or, ruë des Prouveres.

Le dépôt de tous ces Ouvrages est chez Mlle Huë, Marchande Lingere, au coin de la ruë S. Cristophle, près le petit Pont. Chaque Volume contient deux Motets, et se vend 6. livres.

Le Sieur de S. Marc, Mathématicien, avertit le Public, qu'il continuë d'enseigner la Géométrie, l'Architecture, tant Civile que Militaire,

et la Perspective par des Regles très-faciles et en fort peu de temps. Il demeure *ruë de Bussy*, à l'Hôtel d'Angleterre, Fauxbourg S. Germain.

Le Sieur Baradelle, Ingenieur du Roy pour les Instrumens de Mathématique, avertit le Public qu'il a fait une grande quantité de ces Encriers qui conservent l'Encre plusieurs années sans se secher ni s'épaissir; on n'y met point de coton, parce qu'il est exactement fermé par le moyen d'une Sou-pape à queüe, avec une vis à oreille. Ces Encriers sont fort propres pour les personnes qui vont en Campagne, ce sont de vrais reservoirs d'Encre. Il ne sont point sujets à se renverser en telle situation puissent-ils être. On en construit de differentes formes et l'on en trouvera toujours à choisir, grand ou petit chez le sieur Baradelle. Sa demeure est toujours *Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de l'Observatoire, vis-à-vis le grand Degré de la Riviere.*

CHANSON A BOIRE.

CHer Lucas, c'en est fait, tu me vois expirer;
Je cede à mon sort déplorable;
Des maux dont le Destin sçut toujours m'accabler
Le dernier coup est le plus effroyable.
Je n'avois pour appui
Que l'aimable Gregoire;
De mes chagrins lui seul calmoit l'ennui,

Puis

Ruis

Puisqu'à crédit il me donnoit à boire ;
Mais ô sort malheureux ! le funeste Cizeau
De la Parque cruelle,
Vient de mettre au tombeau
Cet Ami si fidelle.

SPECTACLES.

LA saison de l'Hyver, si abondante ordinairement en nouveautez Theatrales, ne l'a point été cette année, et l'article des Spectacles s'en est ressenti. On sent que ce n'est nullement notre faute, mais on pourroit nous accuser de quelque négligence et manquer d'attention pour une matiere qui fait plaisir au Public, si nous ne cherchions pas des secours plus loin, quand nous n'en avons pas sous notre main. Voici une Piéce qui dans ce genre nous paroît propre à réparer cette disette, et dont nous esperons que le Lecteur nous sçaura bon gré.

LETTRE écrite de Brest, contenant l'Extrait d'une Tragédie Chinoise.

Un de mes amis revenu l'année passée de la Chine m'a fait voir une singula-

rité Littéraire que je me fais un plaisir de vous annoncer. C'est la Traduction d'une Tragédie Chinoise. L'Ouvrage en doit être envoyé à Paris ; si l'idée generale que vous en prendrez dans l'Extrait que je vous envoye pique votre curiosité, il vous sera facile de voir l'Ouvrage entier, qui doit être remis à M.....

Le Traducteur avertit dans une Préface que les Tragédies Chinoises ne sont assujetties à aucune des Regles de nôtre Théatre moderne, celle des trois unitez y est absolument inconnuë et une Tragédie Chinoise est proprement une Histoire mise en Dialogue, dont les différentes parties sont autant de Scenes détachées, entre lesquelles il n'y a d'autre liaison que celle qu'ont entr'elles les diverses actions particulieres qui forment la suite de cette Histoire.

Le Lieu change le plus souvent d'une Scene à l'autre, mais de même que l'Acteur en se montrant la premiere fois à soin de dire, je suis un tel, et je viens pour telle chose ; de même aussi en changeant de lieu il a soin d'avertir qu'il est en un tel endroit, et que c'est là même que va se passer l'action.

Il en est de même du tems, lorsque l'intervalle d'une Scene à l'autre est un peu

peu considérable, l'Acteur ne manque pas de le dire et d'ajoûter que depuis un tel Evenement il s'est écoulé tant de tems.

Vous voyez par-là, Monsieur, que ces Tragédies ont du moins le mérite de la clarté, et que le violement de nos regles ne cause aucun embarras à l'imagination des Spectateurs. Les Piéces Espagnoles, Italiennes, Angloises et même les Piéces Françoises du commencement du dernier siécle n'étoient pas plus régulieres que celle des Chinois; mais le violement de la Regle des unitez, y jettoit une obscurité bien plus grande, parce que le Spectateur ne sçavoit jamais dans quel tems et dans quel lieu il s'étoit transporté, qu'après avoir entendu une partie de la Scene; l'embarras étoit peut être encore plus grand dans quelques unes de nos Piéces, où l'on cache l'inobservation de l'unité de tems et de l'unité de lieu au dépens de la vraisemblance et de la bienséance, comme dans *Cinna*.

Il ne paroît pas beaucoup d'art dans la maniere dont s'annoncent les Personnages Chinois dans la Piéce que j'ai lûë, mais je ne doute pas que d'autres Piéces n'en montrent davantage. Si quelqu'un des Missionnaires Européens vouloit faire sur

sur le Théatre Chinois, ce que le R. P. Brumoi a fait sur le Theatre des Grecs, nous en donner une Histoire ou une Notice, je ne doute pas que son Ouvrage ne fut bien reçu; et à juger des Tragédies Chinoises par le caractere general de cette Nation, et par le ton de celle-ci, je suis persuadé que l'on y verroit bien d'autres exemples de vertu et de courage, que dans les Tragédies Grecques où la véritable vertu est presque inconnuë; ou le courage est une passion et une passion turbulente qui offusque la raison et bannit la tranquillité de l'Ame; où l'orgueil et l'amour de la gloire bien plus que l'attachement au devoir sont la source des grandes actions, et où les crimes ne se punissent presque jamais que par d'autres crimes.

La Déclamation Chinoise, à ce que nous apprend le Traducteur, est souvent entremêlée de chant. Le même Personnage interrompant sa Déclamation par quelques paroles chantées, et plaçant de même au milieu d'une suite de paroles chantées, quelques paroles simplement déclamées. Il faudroit avoir les oreilles bien faites à l'harmonie de la prononciation Chinoise pour juger de l'effet que doit produire ce mélange. Il n'est

n'est pas peut-être plus ridicule que cette Déclamation empoulée, ou ce Chant Tragique, dont les grands Acteurs que nous avons perdu depuis peu, ont tenté inutilement de délivrer nôtre Theatre.

A juger de la Déclamation Chinoise par l'idée que les Relations nous donnent de leur prononciation, elle doit être pour le Chant, ce que le Récitatif de nos Opéra est pour les grands Airs. La comparaison est d'autant plus juste que c'est principalement pour exprimer quelque sentiment plus vif ou quelque mouvement plus animé que les Acteurs Chinois ont recours au Chant.

Après ce Préambule je viens à la Tragédie même qui y a donné occasion. Elle est intitulée l'*Orphelin de sa Maison* THEAO, et il s'agit des Avantures de cet Enfant depuis sa naissance jusqu'à-ce qu'il eût vangé ses Parens. Ainsi l'Action de la Piéce dure environ 20 ans.

Sous le Regne de Cing Cong, Empereur de la Dynastie des Tsine, *Tou ngan Cou*, Ministre de la Guerre et *Theao Tune*, Ministre de la Justice et des Finances, partageoient entr'eux deux le Gouvernement. Tou ngan Cou, jaloux du crédit de son Rival, après avoir tenté différentes voyes pour le faire périr, vint enfin

enfin à bout de le rendre suspect à l'Empereur. Ce Prince persuadé des crimes de Tehao Tune qui avoit pris la fuite, signa un ordre pour faire mourir la famille et les Domestiques de ce Ministre au nombre de trois cent personnes. Tehaoso, Fils du Ministre disgracié, et gendre de l'Empereur, fut le seul épargné en considération de son alliance avec la famille Royale; Tou ngan Cou, croyant sa vengeance imparfaite tant qu'il resteroit qnelqu'un de cette Maison, supposa un ordre de l'Empereur à Tehaoso de se donner la mort, et le lui envoya porter avec le fer, le poison et le cordeau, lui laissant le choix de son supplice. Cette espece d'Argument de la Piéce est dans un long Monologue par lequel Ngan Cou ouvre le Theatre.

Dans la Scene suivante Tehaoso paroît avec son Epouse, et comme il est persuadé qu'on ne l'épargnera pas encore longtems, il lui donne par avance ses derniers ordres; lui recommande le fruit dont elle est enceinte et veut, qu'il soit nommé l'Orphelin de Tehao, au cas que ce soit un Garçon, et qu'il soit élevé pour être le vengeur de sa famille. Dans ce moment on apporte l'ordre de l'Empereur; Tehaoso le reçoit à genoux, choi-

choisit le poignard et se frappe après avoir renouvellé ses derniers ordres.

La Princesse est enfermée dans son Palais pour être gardée exactement jusqu'à ses couches. L'introduction au Prologue nommé *Sié tscè*, finit-là. Il y a ensuite cinq Sections ou divisions *tchè*, que l'on peut nommer Actes à nôtre maniere.

On apprend dans la premiere partie à *Tougnen Cou*, que la Princesse femme de Tchaoso, est accouchée d'un fils et qu'elle l'a nommé l'Orphelin de Tchao. La haine de Ngan Cou, s'irrite à cette nouvelle ; il jure la mort de cet Enfant, et donne des ordres pour redoubler la garde du Palais de cette Princesse.

Dans la Scene suivante cette Princesse paroît avec son fils dans ses bras ; elle déplore ses propres malheurs, ceux de toute sa Maison : la mort cruelle de son Mari, le péril auquel son fils est exposé, dit qu'elle a envoyé chercher le Médecin Tching ing, le seul des 300 Domestiques de la Maison de son Beau-pere, qui ait échapé au carnage ; qu'elle connoît sa vertu, son courage, son affection pour la Maison Tchao et qu'il est le seul qui puisse sauver les restes infortunez de cette Maison.

Tching ing, arrive dans l'équipage d'un

d'un Médecin Chinois, portant avec lui sa Cassette aux Remedes penduë à son col. La Princesse lui propose d'emporter le jeune Tchao, et de se charger du soin de le cacher. Tching ing représente à la Princesse les difficultez et le péril d'une telle entreprise ; elle se jette à ses pieds; Tching ing la releve, lui proteste qu'il est prêt à tout entreprendre pour elle ; mais, continuë-t-il, si je sauve mon jeune Maître, comment pourrez-vous cacher cette action au Tyran ? il vous arrachera ce secret ; nous périrons moi et ma famille, et nous périrons sans sauver vôtre Fils. Tching ing, dit la Princesse, ne craignez rien de ma foiblesse ; partez avec mon fils ; son pere est mort sous le Couteau, c'en est fait, sa Mere va rejoindre son Epoux, elle va mourir. En achevant ces mots ; la Princesse qui a détaché sa ceinture, la passe dans son col et s'étrangle.

Tching-ing pénétré d'un Spectacle si touchant, prend l'Enfant et le cache dans son coffre, le couvre de quelques hardes et l'emporte. Il est arrêté par *Han Koué*, Mandarin d'Armes qui garde les portes du Palais par ordre de Toungan Cou. Han Koué doit le commencement de sa fortune à *Tchao tunc*, et comme

comme il aime la vertu, c'est à regret qu'il obéït à Ngan Cou, dont il déteste les crimes; le Mandarin soupçonne bientôt à l'air inquiet et embarassé du Médecin, ce qu'il vient de faire, fait retirer ses Soldats, ouvre le coffre, apperçoit l'enfant, est attendri à sa vûë, promet à Tehing de ne le point dénoncer, lui ordonne de l'emporter et de se retirer. Le Médecin sort et revient se jetter aux pieds de Han Koué comme s'il eût craint que tout cela ne fut un piége qu'on lui tendit; cette manœuvre se répete plusieurs fois: Han Koué, reproche à Tehing ing cette méfiance, si tu n'as pas le courage d'exposer ta vie, lui dit-il, pourquoi t'es-tu engagé dans cette entreprise? rassures-toi, ajoute-t-il, tu n'auras rien à craindre de ma part, en disant ces mots, Han Koué se frappe de son poignard et tombe mort. *Tehing* emporte l'Enfant, et sort en nommant le lieu qu'il a choisi pour sa retraite.

Vous serez sans doute un peu blessé, Monsieur, de la brusque résolution que le pauvre Han Koué prend, assez legerement de sortir de la vie pour ôter toute inquiétude au Médecin; c'est même-là une répetition de ce qu'a fait la Princesse. Il est vrai que ces deux Personnages au-

roient

roient embarassé dans la suite de la Piéce, mais la façon de s'en défaire me semble un peu singuliere ; apparemment que les Chinois, malgré le peu d'opinion que nous avons de leur bravoure, ne regardent pas la mort avec crainte et qu'ils croyent au moins spéculativement qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des raisons bien fortes pour se la donner. Leur Histoire confirme cette opinion, et je crois d'ailleurs que l'on peut juger du caractere et des opinions d'une Nation, du moins jusqu'à un certain point, par ses Piéces de Theatre.

Dans la Division suivante, on apprend à *Tou-ngan Cou*, ce qui vient d'arriver ; il est saisi de fureur et il forme le dessein de supposer un nouvel Ordre du Roy pour se faire apporter tous les Enfans âgez de six mois, résolu de les poignarder tous, pour envelopper dans le Massacre general l'Orphelin de Tchao. Je passe Monsieur le détail des Scenes difficiles à abréger et qui ne servent à rien pour arriver à la quatriéme Scene de cette Section.

Le Médecin Tching qui a pris la résolution d'aller chercher un azile pour le jeune Tchao auprès de Kong Lun, ancien Ministre, ennemi de Tou-ngan Kou et

et ami de Tehao-tune, retiré à la Campagne.

Il arrive chez ce vieillard, lui découvre son secret, et lui remet entre les mains l'Orphelin de Tehao, et lui apprend la Loy portée contre tous les Enfans du Royaume, après quoi il lui déclare qu'il est résolu de reconnoître les obligations qu'il a à ceux de la maison de Theao, et de sauver les jours de tous ces infortunez condamnez à la mort par l'Arrêt de Ngan-Kou. J'ai un Fils du même âge que le jeune Prince, ajoute-t-il, je vais emporter chez moi ses vêtemens, j'en couvrirai mon Fils, vous irez me dénoncer au Tyran comme le dépositaire et le gardien de l'Orphelin de Tehao; j'avoüerai tout; on prendra mon Fils pour cet Orphelin, nous mourrons lui et moi et vous éleverez ce cher Enfant que je vous confie; vous l'instruirez de son sort, et vous l'aiderez à venger la mort de ses Parens.

Cong-Lun répond à cela en demandant à ce Médecin quel âge il a, et il répond qu'il a 45 ans. Vous avez 45 ans, dit Cong-Lun? Il faut attendre au moins 20 ans avant que cet Enfant puisse connoître son sort et venger sa famille, vous aurez alors 65 ans, moi j'en aurai alors 90,

90, et quand même je pourrois vivre jusqueș-là, de quel secours lui serois-je ? Croyez moi, portez chez vous ce jeune Orphelin, mettez-le à la place de vôtre fils ? et puisque vous voulez bien sacrifier ce fils, apportez-le ici ; et m'allez accuser au Tyran ? il viendra me chercher, nous périrons vôtre fils et moi, mais vous sauverez l'Orphelin ; allez ? ce projet est plus sage que le vôtre.

Le Médecin ne se rend qu'après avoir employé les discours les plus pressans pour détourner Cong Lun de son dessein, et l'on voit que c'est à regret qu'il consent à sauver ses jours aux dépens de ceux de ce Vieillard. Une chose qui mérite d'être remarquée dans cette Scene, c'est la tranquillité avec laquelle ces deux Hommes déliberent sur le choix de celui qui doit s'immoler ; l'utilité dont ils peuvent être à l'Orphelin de Theao, est la seule chose qu'ils ayent en vûë. Je ne crois pas que l'imagination puisse aller au delà, pour donner une idée de l'extrême fermeté et de l'extrême courage.

Dans la troisiéme Division le Médecin va dénoncer *Cong-Lun* à *Tou ngan Cou* ; celui-ci paroît douter de la verité de la dénonciation, et lui demande les motifs qui l'ont porté à la faire. Le Médecin ré-

répond que c'est pour sauver les jours de son propre Fils et ceux de tous les Enfans condamnez à périr. Ngan Cou le conduit avec lui chez Cong-Lun. On interroge celui-ci, on lui confronte le Dénonciateur, et je ne sçai sur quel fondement Ngan Cou soupçonnant la bonne foi du Médecin, et croyant qu'il y a quelque intelligence entre lui et Cong-Lun, oblige ce Médecin de lui donner la Bastonnade ; cette Scene qui ne seroit guere de notre gout, m'a paru au fond assez mal imaginée. L'Auteur Chinois a crû, sans doute, rendre la situation de Cong Lun plus interessante ; mais il n'a pas pensé qu'en voulant outrer le Grand, on tombe dans le Gigantesque, lequel est toujours voisin du Puerile.

Cette Scene est interrompuë par l'arrivée d'un Soldat qui apporte le fils du Médecin, qu'on prend pour l'Orphelin de Tchao. Ngan Cou à cette vûë s'abandonne à la joye et poignarde cette Enfant aux yeux du Médecin et de Cong-Lun. Celui-ci après lui avoir reproché tous ses crimes et déploré la mort du prétendu Orphelin se précipite du haut d'une Terrasse et se tuë.

Ngan Cou prend chez lui le Médecin avec le véritable Orphelin de Tchao, qu'il

qu'il croit son Fils, et déclare qu'il veut le combler de biens, et même adopter le Fils, parce qu'il n'a plus d'espérance d'en avoir. C'est-là où finit la troisiéme Section.

L'intervalle de la troisiéme à la quatriéme Section, est supposé de 20 ans entiers, comme ledit Ngan Cou, dans la Scene qui commence cette Section. Ce Ministre déclare que prêt à s'emparer du Trône et à faire périr le Roy, il va associer ce jeune Homme à son entreprise.

Dans la Scene suivante le Médecin Tehing, paroît un Rouleau à la main, sur lequel il a fait dépeindre son Histoire et celle de l'Orphelin. Il veut instruire l'Orphelin de son sort ; mais pour s'assurer de ses sentimens il est résolu d'essaïer l'impression que fera sur lui la vuë de ces Tableaux et le récit des Evénemens qu'ils représentent. Cette idée m'a paru ingenieuse, et malgré le défaut de la repétition des choses déja connuës, qui se trouve dans la maniere dont cela est exécuté, je vous avoüe que cette Scene m'a attaché à la Lecture, par la gradation des sentimens qui s'excitent dans l'ame du jeune homme, en écoutant une Histoire à laquelle il croit n'avoir aucun interêt. Cette

Cette Scene occupe toute la quatriéme Section. La cinquiéme contient le dénoüement ou la maniere dont l'Orphelin de *Tehao* se découvre au Roy, qui donne des ordres pour arrêter et punir *Tou-Ngan Cou.* L'Action du Médecin est la même dans cette Tragédie que celle de Leontine dans celle d'*Heraclide*. Les Chinois ont mis en cette Action ce que Corneille a mis en récit.

Voilà, M. la singularité que je vous avois promise, mandez-moi ce que vous et vos amis penseront de cette Tragédie Chinoise, et si le plaisir qu'elle m'a fait n'a pas sa source dans la disposition qui nous porte presque toujours à admirer les choses extrémement éloignées de nous; soit par la distance des tems, soit par celle des lieux. Je suis &c.

Le 4 Février, l'Académie Royale de Musique donna la trente-deuxiéme et derniere Représentation de l'Opéra *d'Hypolite et Aricie*; et remit au Théatre le 9, le Ballet des *Fêtes Grecques et Romaines*; avec une nouvelle Entrée, intitulée, *La Fête de Diane*, pour être joüé les Mardis et les Jeudis; et la Pastorale d'*Issé*, les Vendredis et les Dimanches.

Ces deux Piéces sont toujours tres-

goutées du public. On prépare actuellement l'Opéra de *Pirithoüs*, pour être remis au Théatre le mois prochain, le Public a été bien-aise de revoir le Balet dont on vient de parler, les paroles sont de M. Fuzilier, et la Musique de M. de Blamont.

PARODIE,

Sur la Sarabande de l'Opéra d'Issé.

Que tes Pavots ont d'invincibles charmes !
Par tes attraits puissans ; triomphe de nos sens,
Des malheureux tu séches les larmes,
Heureux Mortels, il vous rend plus contens ;
De vos plaisirs il retrace l'image,
De mille soins un songe dédommage ;
Venez, songes flateurs,
Par d'aimables erreurs,
Séduisez tous les cœurs.

Les Comédiens François représenterent à la Cour, le 4 de ce mois, la Comédie du *Menteur*, et celle du *double Veuvage*.

Le 9, la Tragédie de *Bajazet*, et le *Retour imprévu*. La Dlle Grandval joüa le Rôle d'*Atalide*, dans la premiere Piéce, avec beaucoup de succès. Cette nouvelle Actrice joüa quelques jours après à Paris, le Rôle de la Duchesse, dans la Tragédie,

die du *Comte d'Essex*, et elle y fut fort applaudie.

Les mêmes Comédiens ont remis au Théatre le 27 de ce mois, *la Fausse Antipatie*, Comédie en Vers, en trois Actes, avec un Prologue, de M. de la Chaussée. C'est un Ouvrage generalement goûté des connoisseurs, et aussi ingénieux et bien écrit, que plein d'esprit, de délicatesse et de mœurs. On avoit déja donné quelques Représentations de cette Piece l'Automne dernier, avant le Voyage de Fontainebleau, et le Public lui avoit fait un accueil tres-favorable et tel qu'elle le merite. Nous en parlerons plus au long.

Le 6 de ce mois, les Comédiens Italiens représenterent à la Cour, la Comédie du *Faucon* ou *les Oyes de Bocace*, et la *Verité Fabuliste*.

Le 10, les mêmes Comédiens donnerent sur leur Théatre, la premiere Représentation d'une Comédie en Vers et en trois Actes, avec un Divertissement de chants et de danses, intitulée : *La Surprise de la Haine*. Cette Piece a été reçuë tres-favorablement du public. Elle attire de nombreuses assemblées à l'Hôtel de Bourgogne. On en parlera plus au long.

Le 3 Février, l'ouverture de la Foire S. Germain fut faite par le Lieutenant Général de Police en la maniere accoutumée.

Le 27, l'Opéra Comique fit l'ouverture d'un nouveau Théatre, qu'on a construit dans la ruë de Bussy, et on y representa le même jour deux Pieces nouvelles, d'un Acte chacune, avec des Divertissements, intitulés: *le Palais enchanté*, et l'*Heureux Déguisement.* Ces deux Comédies sont précédées d'un Prologue, qui a pour titre: *Le Retour de l'Opera Comique au Fauxbourg S. Germain*, dont on parlera plus au long.

Le goût pour la Comédie, si en vogue depuis quelque temps, ne s'est point rallenti du tout à Paris; on voit tous les jours des Compagnies, où l'on se fait un plaisir de représenter des Piéces de Théatre, et où elles sont, pour l'ordinaire, joüées avec applaudissement. Parmi ces sortes de Sociétez, celle qui étoit à l'Hôtel de Brancas, et ensuite à l'Hôtel de Lauzun, est une de celles parmi lesquelles il y a de meilleurs sujets. Nous en avons parlé dans le Mercure de Mars 1732. Des Personnes de distinction, et des connoisseurs éclairez ont vû leurs Représentations

tions avec plaisir; et ces Mrs ont été souvent honorez de la présence de plusieurs Princes et Princesses, entr'autres Madame la Duchesse du Maine y a assisté plusieurs fois, et en a paru satisfaite. C'est ce qui les a engagez à demander à cette Princesse une Salle propre à joüer la Comédie. Ils lui ont présentez le Placet qu'on va lire :

Toi, qui toujours des Arts, fus le plus ferme appui ;
Toi, dont l'auguste Cour, est ce fameux Parnasse,
Dont on ne trouve ailleurs que quelque foible trace,
Princesse, sois sensible à notre juste ennui.

Tantôt de *Melpomene*, et tantôt de *Thalie*,
Nous avons autrefois osé former les jeux ;
Et du plus beau succès notre audace suivie,
Leur mérita l'honneur de paroître à tes yeux.

Par ton aveu flateur, devenu moins timides,
De ce doux souvenir, sans relâche frappez,
Nos cœurs, depuis long-temqs, ne sont plus occupez,
Qu'à chercher un bonheur dont ils sont plus avides.

 Mais

Mais, quoique redoublez, nos soins sont sans effets ;
Nos Muses sans secours, errantes, désolées,
N'ont presque plus d'espoir de se voir rassemblées ;
Elles ne trouvent plus ni Temples, ni Palais.

Princesse, c'est à toi de finir leur disgrace,
Daigne les recevoir au milieu de ta Cour,
Assure leur, toi-même, un tranquile séjour :
Ta nouvelle bonté, ranimant leur audace,
Elles te donneront un innocent plaisir,
Digne, peut-être encor d'occuper ton loisir.

Ce Placet fut reçu favorablement de la Princesse, qui a eu la bonté de donner à ces Mrs, une Salle dans l'Arsenal, où ils ont fait dresser leur Théatre, et sur lequel ils ont représenté pour la premiere fois, le 21 Février, en présence de Madame la Duchesse du Maine, et d'une Compagnie choisie, la Tragédie de *Manlius Capitolinus*, de M. de la Fosse, suivie de la petite Comédie *des trois Freres Rivaux*, à laquelle ils ont ajouté un Divertissement de Chants et de Danses, dont les paroles sont de M. Parfait, et la Musique de M. Bouvar. Le tout précédé d'un Prologue, fait à la loüange de la Princesse, qui après la Représentation, eut la

la bonté d'en témoigner sa satisfaction à l'Auteur.

Les Acteurs de ce Prologue sont, *Apollon*, *Mercure*, *Momus*, *Melpomene* et *Thalie*. Melpomene seule ouvre la Scene par ces Vers :

Mes yeux, préparez-vous à répandre des larmes,
Si vous voulez avoir des charmes,
Pour cette aimable Cour,
Où le bon goût se mêle à la délicatesse,
Où dans cet heureux jour,
M'appelle une Déesse ;
Où je vois auprès d'elle une Auguste Princesse.
Dont les vertus illustrent ce séjour,
Autant que ses appas, ses graces, sa jeunesse.

Thalie arrive en ordonnant aux Jeux, aux Ris, et aux Graces de la suivre ; les deux Muses sont également surprises de se trouver ensemble, et se disputent la préférence de leur Art ; chacune veut avoir la gloire d'amuser la Déesse ; elles prennent Apollon pour Juge. Ce Dieu les rassure, en leur annonçant que la Déesse veut voir les Jeux de l'une et de l'autre. Il dit à Melpomene qu'elle aura soin de toucher son cœur ; et qu'ensuite Thalie viendra dissiper les tristes impressions de la Muse Tragique ; il ajoute que si

elles veulent lui plaire, elles doivent précisément se renfermer dans le caractere de leur Art. Songez, leur dit il :

Que vous, (1) en gémissant, il faut encore instruire ;
Et que vous, (2) en raillant, vous ne devez pas nuire.
Que le vice par vous (3) sans cesse combattu,
Ne doit jamais accabler la vertu,
Que vous, (4) sans crainte, sans scrupule,
Livrant la Guerre au Ridicule,
Sous des traits généraux,
Vous devez le faire paroître ;
Mais que l'on ne doit reconnoître
Aucun particulier trop peint dans vos Tableaux ;
En un mot, que la Tragédie,
De toucher les grands cœurs doit tirer tout son prix,
Et que la Comédie,
Doit tirer tout le sien de plaire aux bons esprits.

Melpoméne répond à Apollon que telles sont les loix que ses favoris observérent dans Athénes, et qu'elle n'a jamais approuvé ces écrits fastueux, où l'on

(1) *A Melpomene.*
(2) *A Thalie.*
(3) *A Melpomene.*
(4) *A Thalie.*

veut

veut la dépoüiller de ses premieres graces, qu'elle préfere la conduite et les mœurs à toute autre beauté. Thalie assure à son tour Apollon, qu'elle n'a jamais dicté ces traits grossiers de l'envie, qui attaquent la probité, et que lorsque la raillerie n'est pas accompagnée d'une utile leçon, ce n'est point là son ouvrage. Apollon leur dit qu'il est charmé de les voir penser ainsi qu'on pense dans la Cour où elles paroissent.

Mercure en arrivant est fort surpris à l'aspect d'Apollon et des deux Muses. Apollon lui en demande la cause. Mercure répond qu'il ne s'attendoit pas de les trouver tous trois dans ces mêmes lieux, où Mars tient la foudre de Jupiter en dépôt. Il ajoute :

Pour achever de mettre en poudre
Les Titans orgueilleux,
Qui bravoient, sans trembler, le Souverain des Cieux ;
Je venois au Dieu de la Guerre
Porter l'ordre nouveau du Maître du Tonnerre,
Et je ne croyois pas ce terrible séjour
Un lieu trop propre à tenir votre Cour.

Apollon répond qu'il a lieu d'être surpris à son tour, et dit : Mercure ignore-t-il

que Minerve suit toujours Mars dans ces lieux, et que sur les pas de la Déesse, Apollon conduit les Muses et les beaux Arts ?

Qu'à son gré, Jupiter signale sa vengeance
Contre ses ennemis jaloux ;
Que Mars seconde son courroux ;
Que deux jeunes Héros qui reçûrent naissance
Du terrible Dieu des Combats,
Fassent sentir par tout la force de leurs bras ;
Sur les pas de Minerve
Apollon toujours se reserve
Le soin de célébrer les Dieux et les Héros,
Et de les délasser de leurs nobles travaux.
Quand sur les Enfans de la terre
Jupiter lance le tonnerre,
Son Empire est-il ébranlé ?
Sa fureur, des beaux Arts, détruit-elle l'azyle ?
Dans mes travaux suis je troublé ?
Et le séjour des Cieux devient-il moins tranquile ?

Non, les rebelles seuls doivent trembler d'effroi, et Mercure dit à Apollon qu'il ne craint pas que le regne des Arts périsse sous le regne de Jupiter ; qu'il a lui-même trop d'interêt à les favoriser, et que ce seroit en vain qu'il triompheroit de

de ses ennemis, si Apollon et les Muses n'immortalisoient ses exploits.

Oüi, (*dit-il*) les Lauriers que la Victoire donne,
Sont d'eux-mêmes bien-tôt flétris ;
Ils ne sont toujours verds qu'autant qu'à leur Couronne
Vous ajoutez, vous-même, un nouveau prix.
Par ce Dieu triomphant une vaste Carriere
Vient d'être ouverte à vos efforts ;
Bien-tôt il va fournir la plus ample matiere
A des accents plus brillants et plus forts ;
Préparez-vous sous les loix de Minerve,
A faire oüir des sons dignes d'elle et de lui ;
Et lorsque par vos soins, la Déesse aujourd'hui
Prendra les seuls plaisirs que son cœur se réserve,
Songez qu'elle est du sang du Souverain des Dieux ;
Et que d'en celebrer les Exploits glorieux,
C'est-là l'exalter elle-même ;
Que quand mille vertus en elle se font voir,
Le seul encens qu'elle veut recevoir
Est d'entendre loüer son Empire suprême.

Mercure quitte Apollon en lui disant qu'il court où Jupiter l'envoye, et qu'il

reviendra prendre part aux plaisirs qu'il prépare à la Déesse. Apollon invite les Muses de hâter leurs Jeux, &c. Momus arrive en riant, on lui en demande la cause, il répond :

Peut-on le demander ? J'apprens que dans ces lieux
Vous préparez tous trois des jeux
Pour amuser une Déesse
Dont les hautes vertus
L'Esprit, le Sçavoir, la Sagesse,
Furent toujours respectez de Momus,
Je crois d'abord que votre zéle,
Ne lui présentera qu'un plaisir digne d'elle,
Que rassemblant de toutes parts
Les plus renommez dans vos Arts,
Vous pourrez mériter l'honneur de sa présence;
Point du tout : Quel objet a frappé mes regards!
(Je ne puis m'empêcher d'en rire, quand j'y pense,)
J'ai vû que vous aviez fait choix
D'un tas d'Acteurs sans art et sans expérience,
Et qui n'ont du Théâtre aucune connoissance ;
Dont les gestes, les tons de voix,
Le jeu, le peu d'intelligence
Vont gâter les plus beaux endroits.
Ah ! quel excès d'extravagance.

Apollon répond que c'est la coutume des

des Critiques du tems de décider de tout par prévention et sans avoir vû un Ouvrage. Momus soutient qu'on se trompe rarement en décidant ainsi, et que le succès de toute chose vient du premier coup d'œil dont on l'envisage; et il ajoute:

Quand le public s'accorde à prononcer
Que ce qu'on lui promet doit être détestable,
Aussi tôt cet Arrêt rend la chose exécrable;
Fut-elle bonne, ensuite on doit sans balancer,
Soutenir constamment qu'elle est abominable;
Tel est votre Spectacle, il sera pitoyable.

Thalie dit à Momus qu'il gagne infiniment à frequenter certains lieux, d'où partent des traits si justes. Melpomene interrompt Thalie, en lui disant qu'il est inutile de vouloir faire entendre raison au caustique Momus; mais qu'il leur importe peu qu'il approuve où qu'il blâme leur dessein:

Pourvû que la Déesse à qui nous voulons plaire
Approuve les Acteurs dont nous avons fait choix,
Et que même elle les préfére
A ceux qui nous vendant leur voix.
Pour leur interêt seul sont soumis à nos loix,
Et n'ont d'objet que le salaire.

Elle

Elle ajoute que le zéle dont ils brûlent leur tiendra lieu de tout mérite.

L'indulgence est le prix de si nobles objets.

Momus replique qu'il est persuadé que leurs Acteurs ne manquent pas de zéle; mais que cela ne suffit pas pour faire de bons Comédiens. Autrefois, dit il, Melpoméne avoit trouvé l'art de m'attendrir, mais je rentre plus que jamais dans mes droits; et je crains seulement que ce ne soit le tour de Thalie de me faire pleurer. Thalie s'offense beaucoup de cette raillerie; et Momus dit, que rire à la Tragédie, et pleurer à la Comédie est un plaisir bien digne de lui. Melpoméne quitte la partie. Thalie la suit, en menaçant Momus. Apollon reste seul avec lui et lui représente que le triste fruit qu'on retire de mordre toujours est d'être fuy et détesté d'un chacun; à quoi Momus répond:

De donner des leçons vous voulez vous mêler;
Je veux aussi vous en faire une,
Vous êtes un Pédant, d'espece non commune,
Fade, ennuyeux, de tout voulant toujours parler;
Et que l'on ne sçauroit entendre sans bâiller:
Adieu.

Il sort et Apollon se récrie sur le caractere

tere de ces sortes d'esprits ; il dit qu'en voulant leur contredire, on s'attire leur mépris. Le Prologue finit par ces quatre Vers.

Princesse, tu connois l'écüeil qui nous menace ;
Et nous mêmes trop tard nous sentons le danger ;
Mais ta bonté pour nous doit nous encourager ;
L'espoir de l'obtenir nous rendra notre audace.

Le Prologue est de M. de Morand, dans lequel il joüoit lui-même le Rôle d'*Apollon*. Nous apprenons que ces Mrs se préparent à donner sur le même Théatre une Tragédie nouvelle du même Auteur, dont nous parlerons en son temps. C'est de lui dont il est parlé dans le Mercure de Février 1732. au sujet d'un pareil Spectacle, représenté à Nîmes, &c.

NOUVELLES ETRANGERES.

POLOGNE.

LEs Magistrats de Dantzick, s'assemblerent extraordinairement le 27. du mois dernier, pour déliberer sûr la proposition que le Roy leur a faite de recevoir dans les Ouvrages exterieurs, une Garnison composée de Troupes de la Couronne; les Magistrats y ont consenti, à condition que les

les Officiers et les Soldats prêteront serment de ne rien entreprendre contre la liberté et les Privileges des habitans de Dantzick.

Les Lettres de Cracovie, confirment que les menaces de l'Electeur de Saxe et les violences des Moscovites, n'ont pû contraindre la Noblesse de la plupart des Palatinats de s'assembler et d'élire des Nonces pour assister à la prétenduë Diette generale que ce Prince avoit convoquée, et que cette Diette ne sera point assemblée.

On a reçû avis que le Comte Pocci avoit fait une nouvelle course en Curlande, et qu'il en avoit ravagé la plus grande partie.

Le Comte Potocki, Régimentaire de la Couronne, ne s'est pas encore mis en marche pour se rendre dans la Prusse Polonoise, il est toujours campé sur les bords de la Riviere de Pilckza, entre Warsovie et Cracovie, mais on continuë d'assurer qu'il doit se rendre bientôt dans cette Province avec l'Armée qu'il commande.

Plusieurs Régimens des Troupes du Roy de Prusse se sont approchez de la Frontiere, et le bruit court que Sa Majesté Prussienne a fait donner aux Magistrats de Dantzik des assurances de ses dispositions favorables sur ce qui regarde la sureté de cette Ville.

TRADUCTION de la Lettre du Nonce Apostolique, au Roy de Pologne.

Les troubles violents dont le Royaume est affligé sont tels, qu'ils ne me permettent pas à moins que de m'exposer à beaucoup de dangers, d'aller présenter mes respects à V. M. et lui remettre en même-temps les Lettres de notre Très-Saint Pere en J. C. Monseigneur Clémentissime

tissime, par lesquelles il félicite V. M. sur son heureuse Election au Trône de Pologne, et répond à celles que V. M. lui avoit écrites au sujet de cet Evenement tant desiré. N'ayant donc pû aller en personne, comme je le souhaitois avec ardeur, et les Commissions dont j'avois été chargé de la part de S. S. ayant été executées par le Ministere de M. le Marquis de Monti, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. T. C. ainsi que son Excellence m'en a assuré par les Lettres que j'en ai reçûes avant hier seulement. V. M. me permettra de lui témoigner par la présente et respectueuse Lettre, combien je desire de voir cesser les obstacles et les périls du voyage, afin d'aller auprès de V. M. exposer plus au long les sentimens du Souverain Pontife pour Elle, et y faire les fonctions de mon Ministere, ce que je regarde comme infiniment honorable et heureux pour moi. Je ne puis m'empêcher de me servir de l'occasion que me fournit l'Emploi Apostolique dont je suis chargé, pour témoigner à V.M. la joye que je ressens en mon particulier, et d'être bien persuadé que je demande avec instance au Pere de Misericorde, qu'il daigne benir le commencement de votre Regne pour l'augmentation de la Religion Orthodoxe, et pour le bonheur de la celebre Nation que vous gouvernez. J'espere que le Ciel exaucera mes vœux, et que V. M. voudra bien agréer le parfait dévoüement avec lequel je suis, &c. Fait à Warsovie le 3. Décembre 1733. *Signé* Camille Palucci.

Allemagne.

On dit que l'Empereur nommera le Prince Eugene General de l'Armée qu'elle doit avoir cette année sur le Rhin, et que ce Prince fait travailler avec diligence à ses Equipages. Le Duc d'Aremberg, qui devoit servir sous les ordres du Géneral Mercy; en qualité de Géneral d'Infanterie, servira dans les Troupes commandées par le Prince Eugene, et les Comtes Novati, de Bordas, de Saint Pierre, et de Ciceri, feront les fonctions d'Adjudans Generaux dans l'Armée d'Italie.

Italie.

On apprend de Naples, que sur le rapport que le Géneral Traun et le Prince de Belmonte Pignatelli, ont fait du mauvais état dans lequel étoient les Fortifications de la Ville de Capoüe, le Viceroy a pris la résolution de la faire démanteler, et on transporte à Gaëtte et les Munitions et l'Artillerie qui étoient dans cette Place.

Grande Bretagne.

Le 5. de ce mois, les Seigneurs agiterent s'ils prieroient le Roy de communiquer à la Chambre, les intentions que Sa Majesté a données à ses Ministres par rapport aux négociations qui sont alleguées comme les causes et les principaux motifs de la guerre que les Puissances Unies de France, d'Espagne et de Sardaigne, ont déclaré à l'Empereur, et il fut décidé à la pluralité de cinquante-sept voix contre trente, qu'on ne feroit point cette demande à S. M.

MORTS

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LA nuit du 24. au 25. du mois dernier, le Cardinal Falconieri, mourut à Rome dans la 67. année de son âge, étant né le 8. Février 1667. Il avoit été fait Cardinal le 12. Septembre 1724. par le Pape Benoît XIII. qui lui avoit donné le Titre de Sainte Marie della Scala.

Marie-Marguerite, Princesse de Saxe; est morte à Dresde, le 5 de ce mois, dans la septiéme année de son âge; étant née le 12 Septembre 1727.

ARME'E D'ITALIE,

LEs travaux commencez le 30 Janvier, devant le Château de Tortonne pour l'établissement des Batteries, furent perfectionnés les jours suivans. On en dressa deux de 6 Piéces de Canon, pour battre les faces des Bastions de Sainte Barbe et de Saint Laurent; deux autres de quatre, pour battre les Flancs de ces Bastions, et une de quinze, contre la branche de l'Ouvrage à Corne, et ces cinq Batteries tirerent la nuit du 1 au 2 de ce mois, avec tant de succès, que le lendemain les faces des Bastions commencerent à s'écrouler Les Batteries de Mortiers établies depuis, et qui furent en état de tirer le 4, firent tant d'effet, que le 5, à deux heures après midi, le Gouverneur du Château demanda à capituler. Le même jour le Duc de la Trémoille partit du Camp pour aller en France, porter au Roy la nouvelle de la prise du Château de Tortonne,

dont

dont la Garnison, composée de 1200 hommes, doit sortir avec les honneurs de la Guerre, et se retirer à Mantoüe. Le sieur de la Garde, Capitaine de Grenadiers, dans le Régiment de Médoc, a été tué à ce Siége; il y a eu quatre Officiers de blessez, vingt Soldats de tuez, et environ quarante de blessez.

Le 29 du mois dernier, le Prince de Wirtemberg sortit de Mantoüe avec un détachement d'Infanterie, de Cavalerie et de Dragons de 4000 hommes, et il prit à Goïto du Canon, des Pontons et 200 Travailleurs, qu'on croit qu'il vouloit employer à rompre le Pont qne les Troupes du Roy de France ont fait sur l'Oglio à Gazolo. Ce détachement se presenta la nuit au Gué de S. Michel, et ensuite à celui de Marcaria. Mais le Prince de Wirtemberg ayant trouvé ces Postes bien gardez, il se retira à Capitello, d'où il est entré dans Mantoüe, sans avoir rien entrepris. Le Maréchal de Villars qui étoit parti le 25 du mois dernier pour aller à Parme, en est revenu icy avanthier.

LETTRE d'un Officier de l'Armée d'Italie, écrite de Côme le 27 Janvier.

NOus sommes ici M. entourez de Montagnes fort hautes, et sur le bord d'un Lac, où nous ressentons un froid très-vif, mais nous faisons grand feu : car nous ne manquons pas de bois; nous mangeons des brochets monstrueux de même que des Carpes et des Truites; les *Agons* qui sont des especes de Sardines valent encore mieux, de même que les *Bartavelles*, autre espece de poisson très délicat. Nous ne faisons pas grand cas des Faisans; ils sentent le

le sapin, toute sorte de viande de boucherie est excellente; il est seulement facheux que tous ces vivres soient si chers, les Vins du Pays sont très mauvais. Nous sommes, au reste, très-bien logez, et nous avons une petite assemblée composée de plusieurs Dames très raisonnables. Pour des filles nous n'en voyons point; celles qui sont dans les Couvents ont eu ordre de fermer leurs grilles. M. l'Evêque est impitoyable et n'entend point raillerie sur ce point. Les Italiennes, au reste, sont moins sauvages et moins gardées qu'autrefois, nous voyons tous les jours qu'elles n'ont aucun éloignement pour se familiariser avec les François.

J'ai vû à Milan des assemblées dont l'éclat m'a frappé; la beauté et la richesse des Apparremens, très bien éclairez, leur grandeur, la quantité de Tableaux, et la profusion de toute sorte de Liqueurs distribuées à toute sorte de personnes, le nombre des Dames, des Cavaliers, la magnificence de leurs parures, et de leurs équipages aussi galants que les nôtres, tout cela a dequoi plaire aux gens les plus difficiles.

On dit cependant que l'intérieur du ménage ne répond pas à ce grand extérieur, on m'a assuré pourtant qu'on donne parfaitement bien à manger dans plusieurs bonnes Maisons de la Ville. Milan est bien plus grand que le tiers de Paris, mais moindre que sa moitié.

A l'égard de l'Opéra, il faut vous dire qu'on y va le soir pour n'en revenir que le matin, c'est-à-dire, qu'il commence à sept heures et qu'il ne finit qu'après minuit. Un Prologue, trois Actes, et trois Intermedes ou entr'Actes, remplissent tout ce tems, *Caton d'Utique*, est

la

la Piéce qu'on représentoit le jour que j'y fus ; la Salle est à peu près de la grandeur de celles du Château des Thuilleries; il y a cinq rangs de Loges, et 29 Loges dans le pourtour, elles sont un peu moins larges que les nôtres, mais si profondes que leur enfoncement fait paroître une chambre d'une grandeur raisonnable ; elles sont ornées de Tapisseries, de siéges très propres et de girandoles. Les Dames de distinction loüent à l'année deux Loges contigues qui forment un petit Appartement, où elles reçoivent leur compagnie comme chez elles ; pendant certain tems de la représentation, l'on y joue ou on y fait la conversation (c'est le terme du Pays) on y sert toute sorte de rafraichissemens.

Il n'y a point d'Amphiteatre, le Parquet est le terrain renfermé dans le centre des Loges et de l'Orchestre ; on y est assis commodement sur des Sieges *, des Formes et des Banquetes. Le Theatre est d'une grandeur proportionnée à ce que je viens de dire. Un Corridor de 18 pieds de large regne derriere les Loges.

Il y a deux changemens de Décorations pour un seul Acte et quelquefois plus suivant le sujet de la Piéce. Il n'y a aucune sorte de Machine, le coup de sifflet donné pour les changemens de Theatre n'opere pas son effet si vivement qu'à Paris *, les Décorations sont plus belles pour le pictoresque, la perspective et par la richesse des ornemens. C'est cette noblesse, cette grandeur et ces belles formes dont notre Ami *Servandoni* nous a donné la connoissance en France, sur des Plans avantageux, singuliers et variez, le pictoresque exclut une régularité trop affectée, car les deux côtez des Coulisses ne font point ordinairement sur le fond deux Angles pareils.

L'Orchestre qui est une fois plus grand que le nôtre, et le nombre d'Instruments exquis m'a ravi d'étonnement ; le seul Clavecin par un accord appuyé de grande force, marque la mesure, il y en a deux, deux Contrebasses, et deux Theorbes ; je ne croyois pas possible que tant d'Instruments à la fois fissent un ensemble aussi parfait ; il semble qu'un seul esprit les anime tous.

Tout se passe en récits et en ariettes ; l'un succede régulierement à l'autre depuis le commencement jusqu'à la fin. Par bonheur ces récits s'expédient assez promptement, et les ariettes sont repetées si souvent qu'elles consomment au moins les trois quarts du tems. Ces récits sont accablans, ils sont nottez, ce n'est pourtant point proprement un Chant ; ils ressemblent fort à une pure Déclamation Latine telle qu'on entend aux Tragédies des Colléges, à cela près, qu'à certaines chûtes ou infléxions de voix, l'Orchestre frappe un accord fort plein, et d'un seul coup d'archet ; ils n'ont point de Flutes, parce, disent-ils, qu'elles sont toujours fausses, ils reviendroient aisément de cette erreur s'ils avoient entendu le fameux *Blavet*, ils ont deux Hautbois seulement et autant de Bassons. Quant aux Violons, ils sont excellens, et je n'en connois guere en France qui soient bien dignes d'entrer dans cet Orchestre. Ils sont ici de deux tons plus élevez qu'à Paris : il est sûr que l'Instrument en est beaucoup plus brillant ; ils n'ont point de Chœurs, et ils ont grand tort en cela, quatre ou cinq hommes, dont un seul n'est point eunuque, et quatre ou cinq femmes joüent la Piéce, travestis en Princes et Princesses. Voilà tout ce qu'on voit sur le Theatre, joignez

à

à cela plusieurs petits polissons vêtus en Pages qui portent les queües des Actrices, et qui pour se désennuyer cassent des Noisettes et font tous les mouvemens qu'ils voyent faire à leurs Princesses, et sont toujours exactement placez derriere elles. Les Acteurs et Actrices des Ballets en petit nombre sont habillez très simplement; ils sont la plûpart François; tout m'a paru médiocre à cet égard. Cependant les habits qui servent aux principaux Acteurs dans le Tragique, sont assez beaux. Il y a un viel Eunuque d'une grosseur extraordinaire, dont le chant, quoiqu'usé, est beau et bon dans son genre, mais je ne sçaurois me prêter à cette sorte de chant, toutes leurs finales sont des *Arbitrii* comme sur les Instrumens; et je haïs cela souverainement. D'ailleurs ce vieil Eunuque est un grand Acteur et Maître du Theatre; je n'ai vû de ma vie un maintien plus beau ni plus naturel. Voilà ce que je me représente à moi même de notre Opéra Milanois, je vous dis naturellement ce qui m'est venu dans l'esprit et dans la mémoire, j'espere d'y retourner au Carnaval, peut-être vous en parlerai-je avec plus d'ordre et avec d'autres circonstances qui peuvent m'être échapées. Je suis &c.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et S. M. y com-

communia par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumonier.

Le même jour M. Gilbert, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des Facultez et des Promoteurs des Nations, eut l'honneur, suivant l'ancien usage, de présenter un Cierge au Roy, et un à la Reine.

Le même jour, le Pere Braban, Commandeur du Couvent du Marais des Religieux de la Mercy, accompagné de trois Religieux de cette Maison, eut l'honneur de présenter un Cierge à la Reine, pour satisfaire à une condition de leur Etablissement fait à Paris en l'année 1615. par la Reine Marie de Medicis.

Le 2 Février, Fête de la Purification de la Ste Vierge, les Chevaliers, Commandeurs, et Officiers de l'Ordre du S. Esprit, s'étant assemblez dans le Cabinet du Roy, S. M. se rendit à la Chapelle, étant précédé du Duc d'Orleans du Duc de Bourbon, du Prince de Conty, du Duc du Maine, du Comte d'Eu, du Comte de Toulouse, et des Chevaliers Commandeurs et Officiers de l'Ordre. Le Roy assista à la Bénédiction des

Cierges, à la Procession et à la Grand' Messe qui fut célébrée par l'Archevêque de Vienne, Prélat Commandeur de l'Ordre. Après la Messe, S. M. fut reconduite à son Appartement avec les cérémonies ordinaires. La Reine entendit la même Messe dans sa Tribune.

L'après midy, L. M. entendirent le Sermon du Pere Tainturier, de la Compagnie de Jesus, et ensuite les Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 4, le Roy partit du Château de la Meute pour aller chasser à Ecoüen, Maison de M. le Duc qui s'y étoit rendu le jour précédent pour y recevoir S. M. Il y eut une batue considérable où l'on prit toute sorte de Gibier; le Roy dina et soupa dans le Château avec quantité de Seigneurs de sa Cour; S. M. y dîna encore le lendemain, et partit l'après midy pour aller coucher au Château de Versailles.

Le 11, le Duc de la Tremoüille, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, arriva de l'Armée d'Italie, et apporta à S. M. la nouvelle de la Prise du Château de Tortone.

Ho-

Honoré Armand, Marquis de Villars, né le 4. Octobre 1702. Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, et Gouverneur de Provence, en survivance du Maréchal Duc de Villars son Pere, a été fait Brigadier des Armées du Roy. C'est lui qui a apporté au Roy le 4. Janvier dernier la nouvelle de la réduction du Château de Milan.

Le 23 de ce mois, l'ouverture solemnelle de l'Assemblée generale du Clergé de France se fit dans l Eglise des Grands Augustins, par la Messe du S. Esprit, à laquelle les Prélats et les autres Députez qui composent l'Assemblée, communiérent; l'Archevêque de Paris y officia pontificalement, et l'Evêque de Bazas y prêcha avec beaucoup d'éloquence.

Le 2. Février, Fête de la Chandeleur, il y eut un Concert Spirituel au Château des Thuilleries, M. Mouret y fit chanter le *Credidi propter*, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'un autre de la composition de M. de Monteclair, les Dlles Erremens et Petitpas chanterent différents récits avec applaudissement, et après plusieurs *Concerto* très-bien exécutez, le Concert fut terminé par le *Te Deum* de M. de la Lande.

Le 3, il y eut un Concert à Versailles. On y chanta devant la Reine le Prologue, et le pre-

mier Acte de l'Opéra d'*Hipolite et Aricie*, qui fut continué le 8 et le 10, dont l'exécution fut très-brillante. Les Dlles *Pelissier* et *Petitpas* joüerent les principaux rolles, et le Sr *Jeliot* chanta avec succès celui d'*Hipolite*; la Dlle *Rameau*, épouse de l'Auteur de la Musique, doubla le rolle d'Aricie; la Reine loüa beaucoup sa voix et son gout pour le chant.

Le 13, la Cour étant à Marly, la Reine entendit le Prologue et le premier Acte de l'Opéra de *Callirhoé*, de la composition de M. *Destouches*, Sur-Intendant de la Musique du Roy, qui fut continué le 15 et le 17. La Dlle d'Aigremont chanta le principal rolle d'une maniere très touchante, et le Sr *Chassé* celui de *Corésus* avec beaucoup de sentiment; le Sr Jeliot rendit le rolle d'*Agenor* avec tout le gout possible; sa belle voix fait beaucoup de plaisir, de même que les Chœurs et toutes les Simphonies.

Le 20, on chanta l'Opéra *d'Issé*, du même Auteur. Il fut continué le 22 et le 27. La Dlle le *Maure* fit le rolle *d'Issé*, et la Dlle Petitpas celui de *Doris*. Les Srs Chassé et Tribou furent très applaudis dans les rolles d'*Hylas* et de *Philemon*, le reste de l'Opéra fut rendu avec toute la précision et la vivacité dont il est susceptible.

Nous avons appris un peu tard, par rapport au Mercure de Janvier, qui étoit déja imprimé, que le 10. du même mois le *Te Deum* en actions de graces pour l'heureux succès des Armes du Roy, fut chanté solemnellement à Aix, dans l'Eglise Métropolitaine S. Sauveur. Le Parlement, la Cour des Comptes et des Aydes, les Trésoriers

Trésoriers de France, les Officiers de la Sénechaussée, et les Consuls et Officiers de Ville assisterent à cette ceremonie. Après le *Te Deum*, les Consuls et leurs Officiers se rendirent à la grande Place des Prescheurs, où ils allumerent le Feu de joye qui y avoit été dressé. M. le Bret, Premier Président du Parlement, Intendant et Commandant de la Province, donna un magnifique soupé à la Compagnie respectable, dont il est le digne Chef.

Le Dimanche suivant M. de la Vieuville, Brigadier des Armées du Roy d'Espagne, Colonel des Carabiniers, qui ont séjourné à Aix pendant quelque temps, fit chanter par les Musiciens qui marchent toujours à sa suite, un *Te Deum* de la composition de M. l'Abbé Pellegrin, connu par ses excellens Motets. On avoit choisi pour cette Ceremonie l'Eglise des Dominicains, qui est fort vaste. M. l'Archevêque y officia.

M. le Bret, qui avoit été prié d'y assister, s'y rendit, précedé de ses Gardes, accompagné des Consuls et de toute la Noblesse; toutes les Dames y avoient été invitées, ainsi l'Assemblée fut très-belle et très-nombreuse. Pendant le *Te Deum* on fit une triple salve de Boetes, et les Carabiniers qui étoient en bataille sur la même Place, firent trois décharges de Mousqueterie.

Après la Ceremonie les Dames se rendirent à l'Hôtel de Ville où il y eut un Concert qui fut très-bien executé par les mêmes Musiciens de M. de la Vieuville. Au Concert succeda un fort beau Soupé, et au Soupé le Bal, qui dura jusqu'au jour. Toute cette Fête est dûe au même M. de la Vieuville, dont on loue beaucoup la magnificence, la politesse et le goût pour les Beaux-Arts. Le même jour M. le Bret avoit donné à dîné

magnifiquement à tous les Officiers Espagnols qui se trouvoient dans cette Ville.

A Mme D'ORMESSON,

Au sujet du Pain-Beni qu'elle a rendu le jour de Noël.

DAns ce Temple quelle allegresse ?
Quels appareils dignes des Cieux !
A son air grave et gracieux,
On juge que c'est la Sagesse
Qui vient se rendre en ces saints Lieux
Pour prodiguer avec largesse,
Au Très-Haut des dons précieux ;
Que vois-je ? les Vertus dont elle est le modelle
Font un cercle aimable près d'elle
Mais, crainte d'ébloüir nos yeux,
Elle emprunte les traits d'une illustre Mortelle,
Aux celestes Loix très-fidelle,
Qui dévoüe aux Autels et son cœur et ses vœux,
Et dont enfin l'ame est si belle,
Que sous ce voile merveilleux,
On y reconnoît l'Immortelle.
L'innocence et la chasteté
De ses mœurs furent le partage,
Délices d'un Epoux dont la fidelité,
Est d'un parfait amour l'inviolable gage,
Opposée à la vanité,
Sans dessein de prendre avantage

Du

Du rang et de la dignité,
Du luxe et de l'éclat elle ignore l'usage,
Fervente à l'Oraison, prudente en son ménage,
La noblesse de cœur, jointe à la charité,
Est un bien qu'elle a d'heritage,
Qu'elle aspire à laisser à sa Posterité;
Les vertus de son Sang en rendent témoignage.
Où trouver un plus heureux choix?
Une Ancelle plus agréable;
Et d'une candeur plus affable,
Et plus digne de plaire au grand Maître des Rois;
Que le Ciel avec joye accueille son hommage;
Il en connoît la pureté,
Et que l'humble devoir où son zele l'engage,
Part du sein de la Pieté,
Mais de s'étendre davantage,
C'est blesser son humilité.

****

MORTS, NAISSANCES et Mariages.

LE dix-neuf Janvier Dame Marie-Magdelene Baudin, Epouse de Mathias Goudin, Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, et qui avoit été mariée le 18 Fevrier 1732. mourut en couches de son deuxiéme enfant, agée de 27. ans.

Le 24. Janvier M. Loüis Milon, Evêque et Seigneur de Condom, Prieur des Prieurés de S. Marcel, de Villiers S. Sepulchre, et des deux Gemeaux, Docteur en Théologie de la Faculté

de Paris du 4. Juillet 1685. mourut en son Château à deux lieuës de Condom, agé d'environ 76. ans, et dans la 41. année de son Episcopat, ayant été nommé à l'Evêché de Condom, Suffragant de Bourdeaux, le 1. Novembre 1693 et sacré le 14. Fevrier 1694. Il avoit été auparavant Chanoine de l'Eglise de Saint Martin de Tours, et Aumônier du Roi. Ce Prêlat qui est fort regretté dans son Diocèse, a fondé à Condom un Hôpital, dans lequel les pauvres sont emploïés à divers Arts et Métiers, et il a confié l'administration de cette Maison aux Sœurs appellées de la Foy. Il a établi les mêmes Sœurs à Nérac, pour instruire et cathechiser les jeunes Filles de la Religion protestante, a retabli les Eglises de Monchenit, et de Puge, que les Religionaires avoient entierement detruites; et a achevé son Palais Episcopal qui avoit été deja commencé à grands frais. Il assista en 1705. à l'Assemblée générale du Clergé, en qualité d'un des Députés de la Province de Bourdeaux. Ce Prélat étoit deuxiéme Fils d'Alexandre Milon, Seigneur de la Borde, Mesne Amnon &c. Président, Trésorier General de France en Berri, mort le 10. May 1687. et de Françoise Palla, morte le 26. May 1703. Il avoit pour Frere aîné Aléxandre Milon, Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roi, qui vient d'entrer dans la 82. année de son age, et qui est veuf depuis le 6. Janvier 1700. de Marie-Magdelene Thérese Coicault de Chevigny, de laquelle il avoit eu Françoise-Elizabeth Milon, Fille unique, mariée le 19. Fevrier 1700. avec Loüis-Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, Conseiller d'Etat ordinaire, et morte le 22. Janvier 1720. laissant un Fils unique, qui est Maître des Requêtes depuis

1728

1728. L'Eveque de Condom avoit pour frere puîné Henry Milon, Seigneur de Mesne, Intendant General des Turces et levées de France, et Grand-Maître des Eaux et forêts de France en Touraine, puis en Poitou, Auni, Saintonge, Engoumois, Limosin, haute et basse Marche, Bourbonnois, et Nivernois, mort depuis plusieurs années, ayant laissé de Jeanne-Françoise Angelique Collin sa femme, trois Fils, dont l'un, après avoir été Capitaine dans le Regiment du Roi, s'étoit retiré à Condom auprès de l'Evêque son Oncle; un autre connu sous le nom du sieur de Mesne, resident à Tours, et un troisiéme qui est Alexandre Milon, né à Paris le 13. Juin 1688. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris du 18. Octobre 1714. ci-devant Aumônier du Roi, et à présent Evêque de Valence en Dauphiné, qui a été nommé à cet Evêché le 7. May 1725. et sacré le 31. Mars 1728. et qui a obtenu au mois de May 1728. l'Abbaye de Leoncel, Ordre de Citaux, Diocèse de Die.

Le 25. Janvier M. Pierre de Brilhat, Vicomte de Geneay en Poitou, Seigneur de Nouzieres en Engoumois, Premier President au Parlement de Bretagne, mourut à Paris agé de 67. ans, étant né le 26. Janvier 1667. Il étoit dans la 31. année de l'éxercice de sa Charge de Premier Président, en laquelle il avoit été reçu le 16. Juin 1703 étant auparavant Conseiller au Parlement de Paris, depuis le 27. Fevrier 1688. Il étoit Fils aîné de Nicolas de Brilhat Seigneur de Nouzieres, Vicomte de Geneay, Conseiller au Parlement de Paris, et de Jeanne Auzanne, et avoit épousé en premieres noces le 17. Septembre 1693. Marie-Anne de Chouet, Fille de Pierre de Chouet Seigneur de Gevreau, Conseiller au Parlement

de Bretagne, et de Marie du Moley ; et en secondes noces Pelagie-Constance de Lys, Fille d'un Conseiller au même Parlement. Cette derniere mourut de la petite verole à Paris le 11. Novembre 1731. agée d'environ 43. ans. Il a laissé des Enfans de l'une et de l'autre.

Le même jour Emanuel Pierre-Claude Raymond, Ecuyer, Sieur de Marcest, Lieutenant au Regiment de Rosnyvinen, Dragons, Fils de feu Pierre Raymond, Ecüyer, Seigneur de Marcest, Lieutenant de Roy en la Province de Bourbonnois, et auparavant Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, mort le 8. Juillet 1727. à 59. ans ; et de Dame Elizabeth Rivet, sa veuve, mourut d'une maladie de poitrine à Paris, agé de 21. ans 5. mois 24. jours. Il avoit fait sa premiere Campagne l'année derniere en Allemagne.

Gabriel-Jean Nicolas, Seigneur de la Reynie, et de Tralage, Fils de feu Gabriel Nicolas, Seigneur de la Reynie de Tralage, et de Vic, Conseiller d'Etat ordinaire, et Sous-Doyen du Conseil, et auparavant Lieutenant General de Police de la Ville de Paris, mort le 14. Juin 1709. à l'age de 84. ans, et de Gabrielle de Garibal, mourut à Rome, le 26. Janvier, où il s'étoit retiré depuis plusieurs années. Il n'avoit point été marié.

Le 28, Janvier Dame Marie-Therese Poyrel de Grandval, veuve depuis le 24. Juin 1724. de Jean du Puis, Ecuyer, Conseiller, Tresorier General de la Maison du Roi, mourut à Paris, agé de 68. ans 5. mois, laissant un Fils qui est Pierre du Puis, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 27. Janvier 1712. puis Président au Grand Conseil le 9. Fevrier 1720. qui a épousé l'Ainée des trois Filles de feu Charles Ruau du Tronchot, Seigneur

Seigneur de Ville-Dieu &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Secretaire de S. M. Maison, Couronne de France, et de ses Finances, Ancien Fermier Genéral, mort le 20. Juillet 1729. et de Marie-Anne Lépinau, de laquelle il a des enfans.

Dame Anne-Magdelaine Adelaïde de Maupeou, Fille de René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangle, et de Montigny, President à Mortier au Parlement de Paris, et d'Anne-Victoire de Lamoignon de Courson, et Epouse de François-Loüis de Louvet de Murat, Comte de Nogaret, de Cauvisson, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Dauphin; mariée le 22. Novembre 1731. mourut le 28. Janvier en couches de son premier enfant, mort incontinent après, agé de 19. ans 5. jours, fort regrettée. Elle fut inhumée le lendemain aux Cordeliers.

La nuit du 30. au 31. Janvier, Charles-Hercules d'Albert, Chevalier de Luynes, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi depuis 1722, et Capitaine des Gardes du Pavillon, Amiral, qui avoit servi en dernier lieu, en qualité de Chef d'Escadre sur l'Escadre qui a été envoiée l'année derniere dans la Mer Baltique, sous les ordres du Marquis de la Luzerne, Lieutenant General, mourut à Paris, dans la 60. année de son age, étant né le 8. Mars 1674. Il étoit second Fils de Loüis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, mort le 20. Octobre 1690. et d'Anne de Rhohan de Montbason, sa deuxiéme femme, morte le 29. Octobre 1684. et grand oncle de Charles-Philippe d'Albert, aujourd'huy Duc de Luynes, Pair de France.

Le premier Fevrier, Loüis le Gendre, Prêtre, natif de Roüen, Chanoine du 15. Avril 1690. et Sous-Chantre de l'Eglise Métropolitaine de

Paris du 5. Juillet 1723. et Abbé Commandataire de l'Abbaïe Roïale de N. D. de Claire-Fontaine, O. S. A. Diocèse de Chartres du mois de Decembre 1724. mourut en sa Maison Canoniale, agé de 78. ans. Il étoit Auteur d'une *Histoire de France*, imprimée d'abord en plusieurs volumes in 12. puis en dernier lieu en 3. vol. in fol. à laquelle est joint un ouvrage intitulé *Mœurs des François*, dont il y a aussi une Edition in 12. morceau estimé. On a encore de lui une *Histoire du Cardinal d'Amboise*, 3. vol. in 12. et 1. vol. in 4°. On a de plus de lui, une Vie Latine de *François de Harlay*, Archêveque de Paris, son Bienfaicteur, le tout écrit d'un bon Stile.

Jean-Baptiste du Moustier, Clerc du Diocèse de Bayeux, Abbé Commandataire de l'Abbaïe de la Victoire, O. S A Diocèse de Senlis, depuis le 8. Janvier 1721. et auparavant de celle de Saint Sauveur de Blaye, O. S. B. Diocèse de Bourdeaux depuis le 6 Novembre 1717. aussi Prieur d'Huriel, Aumônier du Duc de Bourbon, et Secretaire de ses commandemens; et ci-devant Instituteur de la jeunesse de ce Prince, mourut à l'Hôtel de Condé, le 1. Fevrier, après une longue maladie.

Le neuf Fevrier Dame Marguerite-Charlote de la Roche de Fontenilles, Fille de feu François de la Roche, Marquis de Fontenilles, mort en 1728. et de Dame Marie-Therese de Mesme, et Epouse depuis le 16. Avril 1733. de Simon-Joseph de Raousset, Marquis de Seillon, Conseiller au Parlement de Provence, mourut en couches, agée d'environ 33. ans.

D. Marie Anne le Bault de Langy, Fille aînée de Gilbert-François le Bault, Chevalier Seigneur de Langy en Nivernois, et de D. Anne-Radegonde

gonde Charpentier de Crecy, mourut en la ville de Saint Saulge en la même Province, le 10. Fevrier, agée d'environ 30. ans. La famille de le Bault de Langy, ancienne Noblesse de Nivernois, porte de gueules au chevron d'or, accompagné de trois Merlettes de sable.

M. Pierre-Maurice Boulard, Ecuyer, Chevalier, Commandeur, Secretaire General, et Greffier de l'Ordre Royale Militaire et Hospitalier de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jerusalem, et Intendant et Secretaire des commandemens de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, mourut le 18. Janvier 1734. agé d'environ 62. ans. Il étoit Fils de Pierre Boulard, qui a été emploié pendant plus de 30. années en qualité de premier Secretaire des Ambassades du feu Comte d'Avaux, tant à Venize au Traité de paix de Nimegue en Holande, qu'en Irlande à la suite de Jacques II. Roi d'Angletaire. N. Boulard son Fils, a commencé en l'année 1701. à servir le Roy en la même qualité, sous le même ministere en Holande, et à continué à son retour en France, de travailler aux mêmes affaires jusqu'à la mort du Comte d'Avaux, arrivée en 1709. Il fut depuis choisi pour Premier Secretaire de l'Ambassade du feu Marechal d'Uxelles, Plenipotentiaire aux Conferences de Gertrudemberg, et ensuite Premier Secretaire de M. de Mesme, Premier Président du Parlement. Il a été reçu Chevalier de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint Lazare, le 9. Octobre 1716. Commandeur et Secretaire General, et Greffier du même Ordre, le 15. Juillet 1722. Le Roi pour recompenser les services du Sieur Boulard, et de son Pere lui avoit accordé des Lettres de Noblesse pour lui et sa posterité, par Let-

tres

tres Patentes du mois de Fevrier 1719. et depuis la mort de M. de Mesme, Premier President, feu S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, connoissant la probité, capacité, et le désinteressement du Sieur Boulard, l'a choisi pour le mettre à la tête des affaires de sa Maison en qualité de son Intendant General, et Secretaire de ses Commandemens, et il a toujours été honnoré de la confiance de ce Prince, et de celle de Madame la Princesse, et de Monseigneur le Prince de Conty leur Fils, qui ont donné des preuves éclatantes de leur satisfaction. Le merite d'un si digne sujet, le fait regretter universellement.

René-Charles-Elizabeth de Coëtlogon, Comte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Sindic General des Etats de la Province de Bretagne, mourut à Paris le 19. Fevrier agé de 60. ans, Il étoit Neveu de feu Alain-Emanuël de Coëtlogon, Maréchal et Vice Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint Loüis &c. mort le 7. May 1730. à l'age de 83. ans, et il avoit épousé Anne Auvril, Fille unique de René Auvril, Seigneur de la Roche et de Genevieve Menardo, de laquelle il a laissé Loüis de Coëtlogon, Lieutenant dans le Regiment du Roi, puis reçu Cornette dans la seconde Compagnie des Mousquetaires le 30. May 1731. Emanuël-Louis de Coëtlogon, Capitaine de Dragons dans le Regiment, Mestre de Camp General; Emanuël Marie, Chevalier de Coëtlogon, Lieutenant de Vaisseaux; et René-Anne-Elizabeth de Coëtlogon, Abbé Commandataire de l'Abbaïe de Saint Memin près de Châlons sur Marne, depuis le mois d'Octobre 1729. La Genealogie de la Maison de Coëtlogon, du Diocèse de Saint Brieuc, en basse Bretagne, est raportée

portée dans la nouvelle Edition des Grands Officiers de la Couronne, article des Maréchaux de France tome 7. page 717. où elle est remontée jusqu'à la fin du 12. Siecle. Ses Armes sont de Gueules à trois Ecussons d'Hermines passées 2. et 1.

On mande de Bourgogne, que le nommé *Jean Coquelay*, du village de Presle, Bailliage d'Avallon, Intendance de Dijon, étoit mort depuis peu, agé de 106 ans, étant né le 15. Septembre 1627. Il avoit conservé son bon sens jusqu'à sa mort; il marchoit encore très-bien deux jours auparavant, et il ne se souvenoit pas d'avoir jamais été malade; il a vû sa cinquiéme Generation, dont il subsiste encore plusieurs Enfans.

Il y a dans ce village, et aux environs, des Habitans qui ont plus de 90. ans, qui travaillent journellement. Ce n'est pas seulement parmi les villagois, mais il y a aussi plusieurs Gentils-Hommes dans ces Cantons, qui sont de même age, et qui vont tous les jours à la Chasse, soit à pied ou à cheval: l'Air y est extrémement pur, et il n'y a presque jamais de malades.

Le 25. Fevrier 1734. a été baptisée à S. Sulpice Marie Celse-Antoinette, née le jour précedent, fille de Jean-Baptiste-François de Cugnac, appellé le Marquis de Dampierre, Baron d'Huisseau, Mestre de Camp de Cavalerie, cy-devant Cornette des Chevaux Legers de Berry, et de D. Françoise-Charlotte de Langhac, qui ont été mariez le 7 Juillet 1732. elle a été tenuë sur les Fonts par Mrs Michel Celse Roger de Rabutin, Comte de Bussy, Evêque de Luçon, l'un des 40 de l'Académie Françoise son parent paternel

paternel et maternel, et par D. Marie-Magdelaine-Henriette de Lagny son ayeule paternelle, veuve depuis 1724. de François de Cugnac, Marquis de Dampierre, Baron d'Huisseau, d'Hautevenne, &c.

Le 13 Janvier a été célebré dans la Chapelle de l'Hôtel de Pontchartrain le Mariage de Louis-Charles de Gouffier, Marquis d'Heilly, Ribemont &c. né du vingt-sept Septembre 1698. Mestre de Camp du Régiment de Condé Cavalerie, par Commission du 24 Novembre 1719. Fils de feu Charles-Antoine de Gouffier, Marquis d'Heilly, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, et Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mort à l'âge de 33 ans, des blessures qu'il avoit receuës a la Bataille de Ramillies, le 23 May 1706. et de Dame Catherine-Angelique d'Albert de Luynes, sa veuve, avec Dlle Marie-Catherine Phelypeaux, fille mineure, et unique héritiere de feu François Phelypeaux, Chevalier Seigneur d'Outreville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, mort le 19 Décembre 1715, dans la 26 année de son âge, et de feuë D. Marie-Catherine Voisin sa femme, fille d'un Conseiller au Parlement de Roüen, morte âgée de 39 ans, le 2 Février 1717. la Mariée est petite niéce de feu Louis Phelypeaux de Pontchartrain, Chancelier de France. La Généalogie de la Maison de Gouffier, dont il subsiste encore plusieurs branches, est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, à l'Art. des Duchez non Pairies Tom. 5. pag. 605.

Le 26 Janvier, Angelique-François de Renoüard,

noüard, Chevalier, Comte de Villayer et d'Auteüil, Seigneur de Drouges, Couvrau, &c. Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy, depuis 1719. et auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716. fils unique, né posthume de feu Jean-Jacques de Renoüard, Comte de Villayer, Conseiller au Parlement de Bretagne; et de deffunte Dame Michelle-Lucrece Chappel, morte le 22 Janvier 1717. et petit-fils de Jean-Jacques de Renoüard, Comte de Villayer, mort Doïen du Conseil d'Etat du Roy, et l'un des quarante de l'Académie Françoise, le 5 Mars 1691. âgé de 86 ans, a été marié avec Dame Angelique-Claude de Marescot, Dame de Thoiry, âgée de 29 ans, du 7 du même mois de Janvier, et veuve depuis le 7 Novembre 1731. d'Adrien Claude de Baussan, son cousin germain, Ecuyer du Roy, dont elle a un fils unique. Elle est fille et seule heritiére de feu Gilles Michel de Marescot, Seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal General des Logis de la Cavalerie Legere de France, Chevalier de l'Ordre Militaire de S Loüis, mort le 8 Mars 1714. et de feuë Angelique Dappougny, sa femme, morte le 9 Janvier 1725. Les Armes de la famille de la Mariée sont de *Gueules à trois faces d'argent à un Lion Léopardé, brochant sur le tout, et un Chef de même, chargé d'un Aigle, Couronné de sable, et pour Cimier un Léopard, surmonté d'un Aigle couronné*, qui sont les Armes des Marescotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Marescot de France pour leurs parens. La famille de Renoüard-Villayer est de Bretagne, et porte pour armes, *d'Argent à une Quinte-feüille, percée de Gueules.*

ARRESTS NOTABLES.

ORDONNANCE DU ROY, du 15 Février 1734 portant reglement sur les Equipages, tant des Officiers generaux et particuliers, que des Vivandiers qui serviront dans les Armées de Sa Majesté

SA MAJESTE' étant informée des embarras que le grand nombre de Chariots, Charrettes et autres Voitures à rouës, cause dans les marches d'armées ; et jugeant nécessaire d'y pourvoir, en reglant les Equipages que pourront avoir les Officiers generaux et particuliers qui y serviront : Sa Majesté, en confirmant les Ordonnances renduës par le feu Roy son bisayeul, les 1 Avril 1703. 25 Février et 1 Avril 1705, et autres renduës en conséquence, a ordonné et ordonne ce qui suit :

ART. I. Il sera permis aux Generaux d'Armées, d'avoir tel nombre de gros Equipages qu'ils jugeront à propos. A l'égard des autres Officiers desdites Armées, chaque Lieutenant general ne pourra avoir que deux ou trois charettes ou chariots ; chaque Maréchal de camp, une ou deux charettes, ou un chariot ; et chaque Brigadier, Colonel ou Mestre de camp, une charette seulement.

II. Les Lieutenans-Colonels, Capitaines et autres Officiers subalternes, ne pourront avoir aucun gros Equipage, soit chariot, charrette, fourgon, sûrtout, ni aucune autre voiture à rouës, telle qu'elle puisse être ; à la réserve toutefois de ceux qui, à cause de leurs infirmitez,

ne

ne pourront supporter la fatigue du cheval; auquel cas S. M. trouve bon que le General leur permette d'avoir une Chaise roulante. Laquelle permission leur sera donnée par écrit.

III. Il pourra y avoir par chaque Bataillon une charette ou un chariot pour un Vivandier, mais sous condition expresse, que cette voiture sera attelée de quatre bons chevaux.

IV. Un Régiment de Cavalerie ou de Dragons, soit de deux, ou trois Escadrons, pourra aussi avoir à sa suite un Vivandier avec une charette ou chariot, pour tout le Regiment, lequel Vivandier pourra camper avec lui; et s'il s'y trouve d'autres Vivandiers, ils ne pourront point avoir de voitures à rouës, mais seulement des Chevaux de bast: A l'égard de tous les autres Vivandiers qui auront des voitures à rouës, ils seront obligez de camper au quartier du Roy ou à celui des Officiers generaux de la droite ou de la gauche, aux endroits qui leur seront marquez par le Prevôt de l'armée, ou ses Officiers, en tel nombre que lesdits Vivandiers puissent être, pourvû que leurs voitures soient attelées châcune de quatre bons cheaux. Il sera en outre permis à chaqüe Régiment de Cavalerie ou de Dragons, et à chaque Regiment d'Infanterie, d'avoir un Boulanger avec une charette, attelée pareillement de quatre bons chevaux.

V. Quand même les Régimens de Cavalerie, Dragons ou Infanterie, n'auroient pas à leur suite, de Vivandiers ou Boulangers avec des charettes, il ne sera pas pour cela permis aux Colonels, ou autres Officiers desdits Regimens, d'avoir deux charettes à la place de celles desdits Boulangers ou Vivandiers. Sa Majesté ne permettant ces dernieres, que pour le besoin de la subsistance de chaque Régiment.

VI.

VI. Comme il pourra arriver que beaucoup d'Officiers generaux auront des Marchands de Vin à leur suite Sa Majesté ordonne que lesdits Marchands de Vin camperont avec les autres, au quartier où seront lesdits Officiers generaux auxquels Sa Majesté deffend de les faire loger avec leurs Equipages.

VII. Deffend Sa Majesté très-expressément à tous Officiers generaux, Colonels, et autres Officiers de ses Armées, de prendre et se servir d'aucun chariot de Paysan, ni d'aucune charette des vivres. Deffend pareillement aux Directeurs des vivres, d'en donner aucune à qui que ce puisse être.

VIII. Deffend parreillement Sa Majesté à qui que ce soit, de donner une escorte armée à son Equipage, ni d'y envoyer aucun Soldat, à peine d'interdiction contre le Commandant du Corps dont sera faite Escorte.

IX. Enjoint très expressément Sa Majesté à ceux qui commanderont ses Armées en chef, de tenir ponctuellement la main à l'execution de ce qui est cy-dessus expliqué de ses intentions, et d'avoir soin de l'informer, sans aucun ménagement, de ceux qui y contreviendront; déclarant, Sa Majesté, qu'elle les fera rester dans une Place voisine de la Frontiere pendant toute la Campagne, sans leur permettre de servir à l'armée.

Mande et ordonne Sa Majesté aux Généraux de sesdites Armées, à ses Lieutenans Generaux, Maréchaux de Camp, Intendans et autres Officiers, soit Généraux ou Particuliers, employez en icelles, de s'employer et tenir la main, chacun en ce qui les concernera, à l'exécution de la Presente. Fait à Marly, &c.

ORDON-

ORDONNANCE DU ROY, du même jour, qui surseoit pendant trois ans l'exécution des Ordonnances, des 10 Mars 1729 et 25 Août 1733. concernant les Engagemens limitez.

SA MAJESTE' s'étant fait représenter ses Ordonnances, des 10 Mars 1729, et 25 Août 1733. par lesquelles Elle auroit, entre autres choses, ordonné qu'il seroit délivré pendant l'Hyver de chaque année, trois congez absolus par Compagnie aux trois Soldats, Cavaliers ou Dragons engagez pour un temps limité, qui se trouveroient par l'ancienneté de leurs services, les premiers dans le cas de les obtenir. Et considérant le préjudice que causeroit au bien de son servide, dans une Guerre aussi vive que celle qu'Elle se trouve obligée de soûtenir, le grand nombre de vieux Soldats, qu'on seroit tenu renvoyer, en les remplaçant par des Soldats de recrûë, bien moins propres à soûtenir les fatigues et le service de campagne : Sa Majesté a sursis et surseoit pendant trois ans, à compter du jour de la Présente, l'exécution desdites Ordonnances, des 10 Mars 1729. et 25 Août 1733. et en conséquence a ordonné et ordonne qu'il ne sera délivré aucun congé absolu, avant le 15 Février 1737. à ceux dont les engagemens sont actuellement expirez, ou qui expireront pendant lesdites trois années; l'intention de Sa Majesté étant qu'à mesure que les temps ausquels ils auroient été en droit d'obtenir lesdits congez, suivant la disposition desdites Ordonnances, viendront à échéoir pendant le cours de ladite surséance, il leur soit payé à chacun par leur Capitaine, la somme de 10 liv. pour raison de la prolongation de leurs services; et que lorsqu'après l'expiration des trois ans de surséance, Sa Majesté

jesté aura jugé à propos d'ordonner la délivrance desdits congez, il ne puisse être rien repeté du prix de l'enrolement à ceux qui auront outrepassé de trois ans le temps auquel ils auroient dû les obtenir.

Mande et ordonne Sa Majesté aux Gouverneurs et ses Lieutenans Generaux en ses Provinces et Armées, Intendans, Commissaires départis en icelles, Gouverneurs et Commandans de ses Villes et Places, Directeurs et Inspecteurs Generaux sur ses Troupes, Colonels d'Infanterie, Mestres-de-Camp de Cavalerie et de Dragons, Commissaires ordinaires de ses Guerres, et à tous autres ses Officiers, de tenir la main, chacun et ainsi qu'il lui appartiendra, à l'exécution de la Présente, et de la faire publier et afficher par tout où besoin sera, à ce qu'aucun n'en ignore. Fait à Marly, &c.

TABLE

Errata de Janvier.

PAge 154. ligne 18. ils s'étoient, *lisez* il s'étoit
P. 156. l. 21. Trapana, *l.* Trapans.
P. 158. l. 3. plus, *ôtez ce mot.*
P. 174. l. 17 Pomoncet, *l.* Pomone.
P. 185. l. 14 plaisir, *l.* le plaisir,
P. 187. l. 3. Piolene, *l.* Piolen.
P. 194. l. 10. laissa, *l.* laisse.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 223. 3. ligne visieres, *lisez* visceres.
P. 224. l 5. être, *l.* entrer.
P. 225. l 7. pidicale, *l.* pedicule.
ibid. l. 11. deputation, *l.* depuretion.
P. 226. l. 17. chracteriastique, *l.* caracteristique.
ibid. l. 19. *tacha*, *l.* tache.
P. 227. l. 24. letricules, *l.* utricules.
P. 229. l. 18. *phytolaus*, *l.* *phytolacca.*
P. 230. l 9. Titrimale, *l.* Tithymale.
ibid. l. 16. cavité, *l.* carité.
P. 232. l. 7. au, *l.* un.
P. 287. l. 25. Marian, *l.* Mairan.
P. 294. l. 6. porc, *l.* porte.
P. 325. l. 8. du, *l.* au.
P. 234. l. 8. peu, *ôtez ce mot.*
P. 363. l. 23. cette, *l.* cet.
P. 365. l. 8 d'Heraclide, *l.* Heraclius.
Ibid. l. 9. cette, *ôtez ce mot.*
P. 369. l 8 présentez, *l.* présenté.

La Chanson notée doit regarder la page 350.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
MARS. 1734.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques. LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont-Neuf. JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

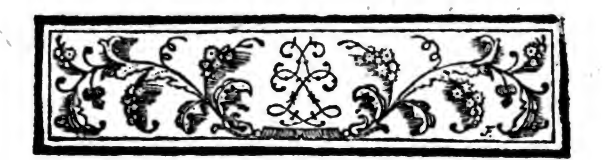
AVIS.

L'*ADRESSE generale est à Monsieur* MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROY.

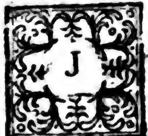
MARS. 1734.

****

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

SAMSON.

POEME HE'ROIQUE.



E chante ce Héros, qu'arma la Main céleste,
Pour rendre aux Philistins son pouvoir manifeste ;
Qui sçut triompher seul, d'un Peuple de Guerriers ;
Mais qui vit par l'amour, flétrir tous ses Lauriers.

Sévere vérité, que ta clarté m'éclaire ;
Qui ne plaît pas par toi, n'est pas digne de plaire ;
Dicte moi les hauts faits de ce fameux Vainqueur,
Et je parlerai moins à l'oreille qu'au cœur.
Samson, que l'Eternel forma pour sa vengeance,
Respira les combats dès sa plus tendre enfance,
Il vola du Berceau dans le sein des hazards,
La mort suivit ses pas, et l'effroi ses regards.
Déja le sang impie inonde les rivages ;
Son bras met en lambeaux les animaux sauvages.
Et vainqueur indomptable, il fait voir tour à tour,
La force et les vertus dont triompha l'Amour.
A la flame bien-tôt, chez ce peuple infidelle,
Il livre les présens de la saison nouvelle.
Tout gémit, tout se plaint, tout craint pour l'avenir ;
Mais le courroux du Ciel, n'est pas prêt à finir.
Envain chargé de fers, tout Israël l'entraîne
Au Camp des Ennemis, où l'attendoit leur haine ;
A leur cruel aspect, aussi promt qu'un éclair,
Qui perce le nuage ; et s'élance dans l'air,
Il brise ses liens, et tel qu'en nos campagnes,
Un torrent furieux ; descendant des Montagnes,
Renverse, entraine, arrache Arbres, Rochers, Maisons,

Il



Il fait dans leur vil sang nager leurs bataillons.
De ces Tyrans vaincus, la surprise est extrême ;
Mais que ne peut un bras que Dieu conduit lui-même ?
La honte, le dépit, l'espoir et la fureur,
Raniment tour à tour leur mourante valeur.
Tous leurs efforts sont vains, suivi de la victoire,
Samson éleve encor un trophée à sa gloire ;
Et court au Dieu puissant qui préside aux combats,
Offrir tous les Lauriers qu'a moissonnez son bras,
Tandis qu'il rend au Ciel cet éclatant hommage,
Il reprend ses esprits, sa force et son courage ;
Et bien-tôt dans Gaza, par l'amour entrainé,
A de nouveaux Exploits son bras est destiné.
Mais quoi ! l'Enfant ailé, ce fier Tyran des ames,
Sur lui répand enfin le poison de ses flammes.
La volupté le suit avec les vains désirs,
Enfans que font mourir et naître les plaisirs.
A peine a-t-il goûté ces funestes délices,
Qui charment les Amans au bord des Précipices ;
Qu'on vient de toutes parts entourer le séjour
Où Samson oublioit son Maître pour l'amour.
De la Ville sur lui les Portes sont fermées ;
Mais son cœur compte encor sur le Dieu des Armées,

Saisi d'un saint remors, ah ! dit-il au Seigneur,
Daigne encore une fois armer mon bras vengeur.
Il dit, et dans l'instant dispersant leurs cohortes,
A leurs yeux étonnez il enleve leurs Portes ;
Tout tremble devant lui ; tel l'Aquilon bruïant,
Dépoüille les Forêts, et triomphe en fuïant.
Heureux, si désormais rebelle à la tendresse,
Son cœur n'eut plus senti cette indigne foiblesse.
Mais il voulut envain fuir le funeste écueil,
Où sa force devoit rencontrer son cercueil ;
L'ingrate Dalila, cette beauté cruelle
Que le secours de l'art rend encore plus belle,
Se montre, le ravit, et l'enflame soudain ;
L'amour est dans ses yeux, la haine est dans son sein ;
Les soupirs, les regards par des langues muettes,
Sont autant pour l'amour d'éloquents interpretes ;
Samson brule, languit, soupire, est généreux,
Et son Amante alors médite un coup affreux.
Moins cruelles cent fois, les Sirenes perfides,
Par leurs concerts trompeurs, deviennent homicides.
L'Amour paroît enfin couronner ses ardeurs ;
Mais c'est du crime seul qu'il reçoit des faveurs.
Dans les heureux instans que ce Dieu seul fait naître,
Et qu'on ne peut sans lui, ni sentir, ni connoître,
Enyvré du poison dont il est enchanté,

Soumis au joug des sens, et de la volupté,
Il révele à regret à sa perfide Amante
Ce qui donne à son bras cette force étonante,
Que l'on vit triompher en tout tomps, en tout lieu,
Des ennemis cruels d'Israël et de Dieu.
Pour comble de malheurs le perfide Morphée,
Acheve de l'Amour le funeste Trophée,
Et Dalila trahit, et livre à des Bourreaux
Ce trop crédule Amant qu'abusent les Pavots.
Envain il compte encor triompher de leur rage,
Quand la force n'est plus, à quoi sert le courage?
Vaincu, désespéré, privé de la clarté,
Il gémit sous le joug de la captivité.
Mais Dieu, qui de nos cœurs sçait pénétrer l'écorce,
Connut son repentir, et lui rendit sa force.
Samson sentit dans peu son bras victorieux
En état de venger Israël et les Cieux.
Cependant de Dagon la fête se prépare;
Ce vil Dieu de Métal, habitant du Ténare;
Déja l'on méne en pompe aux pieds de ce Démon
L'Encensoir à la main, le malheureux Samson.
Seigneur, dit-il, permets qu'à la fois je t'immole,
Et le Peuple idolatre, et le Temple, et l'Idole.
Dieu l'entend, lui répond, et l'exauce soudain;
Rien ne résiste plus à l'effort de sa main.

Du Ciel en même-temps part et gronde la Foudre ;

Le Temple de Dagon tombe, réduit en poudre ;

Et Samson triomphant dans les bras de la mort,

Venge son Dieu, son Peuple, et couronne son sort.

Par M. de S. . . .

⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂⁂

EAUX MINERALES.

LA Fontaine Minerale de *S. Santin*, en haute Normandie, est située à une petite lieuë de l'*Aigle*, et à pareille distance de *Rugles*, autre petite Ville. Elle a pris son nom de la Paroisse dans laquelle elle a sa source. Le Curé de *Maneval*, dans son Histoire de Normandie, imprimée en 1611. met cette Fontaine au nombre de celles qui étoient en réputation de son temps, par le Minéral et la salubrité de leurs Eaux. Il est même constant par l'histoire, que celles-cy étoient tres-connuës plusieurs siécles avant *du Moulin*, puisqu'on y voit que du temps que nos Ducs possedoient l'Angleterre, la Cour de Londres est venue prendre les Eaux minerales de S. Santin. Il est vrai que par une fatalité assez commune aux meil-

meilleures choses, ces Eaux avoient pendant un temps assez considérable été négligées au point, que la source n'en étoit presque plus connuë; mais quelques malades ayant entendu parler des merveilleuses propriétez de cette Fontaine, la firent chercher avec soin, la découvrirent et en firent une épreuve salutaire; depuis ce temps-là elle s'est remise en vogue, mais non au point qu'elle devroit être, vû les guérisons nombreuses qu'elle opere. Celui qui communique ce petit ouvrage au public, a fait usage de ces Eaux deux ans de suite; non seulement il s'en est tres-bien trouvé, mais même il a été témoin oculaire de plusieurs Cures surprenantes. Cette Fontaine est souveraine, sur tout contre le Flux hépatique; ses Eaux sont tres-passantes et tres-stomacales. Ce qui détermine depuis quelques années Mrs Danjou, Rongeard et Pringault, Medecins celebres des environs, à y envoyer plusieurs de leurs Malades.



PLAINTES DE LA NAYADE,

Qui préside aux Eaux minérales de la Fontaine de S. Santin, près l'Aigle en Normandie.

O Temps! ô moeurs! ô comble d'injustice!
Arbitre Souverain de la Terre et des Cieux,
Ne t'offenses-tu point que mes Flots précieux;
Des humains si long-temps éprouvent le caprice?
Daigne sur moi jetter les yeux;
Ou fais que ma source tarisse,
Ou rends moi l'éclat glorieux
Qui des siécles passez m'attira tant de voeux.
Souviens-toi que Tethys autrefois te fut chere,
Prens pitié de la fille en faveur de la Mere.
Tu sçais ce que j'ai fait pour les ingrats mortels,
Que mille et mille fois mon onde tutelaire,
Féconde en prodiges réels,
Les arracha des Griffes du Cerbere;
Tant de graces, hélas! méritoient des Autels.
Cependant, pauvre et solitaire,
Dans mon hydeux Bassin, des Crapaux le repaire,
Je vois croupir mes liquides trésors.

En

En vain le Vitriol qui brille sur mes bords,
Invite le Malade à venir faire usage
De ce vivifiant breuvage,
Qui cent fois de la Parque éluda les efforts;
L'espece humaine à sa perte obstinée,
Malgré ces miracles divers
Que chanta jadis l'Univers,
Me laisse triste, abandonnée;
Et je vois, Nymphe infortunée,
Mes faveurs dans l'oubli, mes rivages déserts.
Lisez vos anciennes Croniques,
Ouvrez vos Archives publiques;
Vous y verrez, ingrats Normands,
De mes bontez pour vous les preuves autentiques.
Où sont, où sont ces heureux temps,
Où sur mes bords fameux je voyois tous les ans,
Descendre la Cour et la Ville?
Que j'avois de plaisir à voir la longue file,
De nos vieux et braves Gaulois,
Se ranimer sur mes rives tranquiles!
Je les recevois aux abois;
Je les renvoyois vifs, agiles,
Reprendre l'Arc et le Pavois.
Oüi, cette Nymphe qu'on méprise,
Sur son Canal vit autrefois
Et nos Princesses, et nos Rois;
Elle y vit nos Héros, et ceux de la Tamise.

L'Histoire en fait foy, qu'on la lise.
D'où vient donc cet aveuglement
Qui fait qu'aujourd'hui l'on m'oublie?
François, aimez-vous moins la vie
Qu'on ne l'aimoit anciennement?
Etes-vous plus sensez que ne l'étoient vos Peres?
Sujets à moins de maux, de douleurs, de miseres?
Plus chastes et plus sobres qu'eux,
Vous sentez-vous plus forts, plus sains et plus nerveux?
Hélas! dès la tendre jeunesse,
Par des excès pernicieux,
Presques inconnus à vos yeux,
Vous accelerez la vieillesse.
Esclaves de la volupté,
Vous prodiguez votre santé;
Et cette conduite peu sage,
Souvent à la fleur de votre âge
Vous fait languir dans la caducité.
Ce n'est pas, après tout, qu'ennuyez de sa vie,
Vous voyez sans frayeur le Ciseau d'Atropos;
Vous qui dans les plaisirs avez l'air de Héros,
Votre audace est bien-tôt bannie
Par l'ombre de la maladie;
C'est alors qu'aux soupirs on vous voit recourir;
Vous ne sçavez enfin ni vivre ni mourir.
A la plus legere insomnie,
Vous vous trouvez l'esprit aux champs:
Profitant

Profitant de votre manie,
On voit chez vous les Charlatans
Elever jusqu'aux Cieux leur Elixir de vie,
Et leur Poudre de sympathie,
Que vous payez à beaux Louis comptants.
Trop heureux mille fois si la drogue chérie,
Dont l'Enchanteur bruyant vous vante l'energie,
Ne vous rend pas malades en effet;
Et si ce merveilleux secret
Ne vous dépêche pas vers la sombre Patrie.
C'étoit peu des vieux Medecins,
Pour abreger le cours de votre vie;
Il a fallu que la Chimie
Vous suscitât de plus fiers Assassins.
Volage Nation, dont l'inconstant génie,
Veut en tout de la nouveauté;
L'Art de conserver la santé,
De la mode doit-il subir la tyrannie?
Ah! c'est cette legereté
Qui prolonge l'oubli de mon Eau Minerale;
Malgré tous mes bienfaits j'apprens que chaque Eté
On m'ose préferer quelqu'indigne Rivale,
Dont le Public est bien-tôt dégouté.
Le moindre suppôt d'Hipocrate,
En annonce dans son Terrain;
Alors son Eloquence éclatte
Pour exalter leur pouvoir souverain.

Elles

Elles desopilent la rate,
Calcinent les graviers, rafraichissent le rein;
Il vante à tout venant leur force métallique;
Mais, à dire le vrai, leur propre specifique,
(Propre dont il ne parle pas.)
C'est qu'en redoublant sa pratique,
Elles font vuider la boutique,
Par tous les sots qui gobent cet appas.
La Nayade triste et critique,
Se croyant alors sans témoin,
Sans doute auroit poussé plus loin
Sa déclamation caustique;
Car malgré l'immortalité,
Toute Nymphe est une femelle,
Et quand ce sexe est irrité,
Sa langue se fatigue-t'elle,
Pour prolonger une querelle?
Quelle ressource, ô Dieux! quelle fécondité!
Rien ne peut égaler sa volubilité.
Elle alloit donc encor charger son invective,
Lorsqu'une Dryade sans bruit,
Ayant à ses discours eu l'oreille attentive,
Apostrophant notre plaintive,
Lui fit la harangue qui suit:
Habitante de ce Rivage,
Les Dieux depuis long-temps m'ont donné pour partage,
Le soin de ces Chênes épais,

Par

Par qui votre Source est au frais,
Quand le chien de Prochris fait rage;
Et que l'ardent Phébus altere les guerets;
Contente de cet apanage,
Vous le sçavez, ma chere sœur,
Avec combien d'égards, avec quelle douceur,
J'ai ménagé votre heureux voisinage;
Favorable à tous vos Buveurs,
Je les comble de mes faveurs;
Le Ciel s'obscurcit-il par d'horribles nuages?
Ils peuvent sous mes toits sauvages,
Affronter d'Orion les humides fureurs;
Je ne prens point pour un outrage,
Qu'ils s'avisent souvent de couper mes rameaux,
Et de m'arracher mon feüillage,
Pour faire l'essai de vos Eaux.
Sensible à tout ce qui vous touche,
Je souffre ces tourments sans en ouvrir la bouche.
Nimphe, tels sont pour vous mes tendres sentiments.
Ainsi que notre sang, notre gloire est commune.
Quels que soient les Evenements,
Je partage avec vous l'une et l'autre fortune.
Non, ma sœur, dans ces jours brillants,
Où sur vos Rives secourables,
Je voyois tant d'objets aimables,
De Philosophes, de Vaillants,
Former des cercles respectables;

Je ne sentois pas moins que vous,
L'enchantement secret d'un Spectacle si doux.
Justes Dieux ! que j'étois charmée,
Quand j'apprenois qu'à son retour
Cette belle et nombreuse Cour,
Augmentoit de vos Eaux l'heureuse renommée,
En publiant à haute voix,
Son allegresse et vos Exploits.
Il est vrai que par un caprice,
Que nous ne pouvions deviner,
Ces ingrats eurent l'injustice
De nous tourner le dos, de nous abandonner.
Puis-je y penser, ma sœur, sans que je m'attendrisse ?
Sans que mon cœur, helas, de douleur en frémisse?
L'affreux oubli de vos faveurs,
A duré près de cent années ;
Alors loin de blâmer vos pleurs,
J'ai plaint vos tristes destinées ;
J'ai soupiré sur vos malheurs :
Mais puisqu'enfin le Ciel devient plus équitable.
Puisqu'il jette sur nous un regard favorable,
En rappellant des Buveurs sur vos bords,
Je ne puis approuver vos injustes transports;
Bannissons des allarmes vaines.
C'est le sort des choses humaines
De se voir plonger tour à tour
Dans la gloire et l'ignominie ;

Notre

Notre triste crise est finie,
Et nos braves jours sont enfin de retour.
Daigne le juste Ciel accomplir ce présage,
Répliqua la Nayade en poussant un soupir ;
Puisse-t'il, selon mon desir,
Réparer le cuisant outrage
Qu'on fait depuis long-temps à ce divin breuvage!
Mais je le vois, ma chere Sœur,
Par un frivole espoir vous vous laissez séduire ;
Notre esprit trop souvent duppe de notre cœur
Croit voir, hélas ! ce qu'il désire.
En effet, sur quoi fondez-vous
Un pronostic si flateur et si doux ?
Vingt ou trente Buveurs que je vois chaque année
M'annoncent-ils ces jours heureux,
Où ma Source jadis de Lauriers couronnée,
Se fit un nom si glorieux
En dépit de ses envieusx ?
Ce nombre peut charmer quelque Nimphe batarde,
Qu'Esculape aujourd'hui hazarde,
Plus pour l'utilité de ses propres enfans,
Que pour celle des languissants.
Mais moi, dont les Eaux merveilleuses,
Des maux les plus pressants furent victorieuses ;
Et dont l'analise cent fois
Se fit en présence des Rois ;
Moi qui fus chere à tant de Princes ;

Moi

Moi qui vis toutes nos Provinces,
Par tant d'éloges me vanter,
D'un si foible concours puis-je me contenter ?
Hé, quel bien après tout, ma Sœur, quel avantage,
Me revient-il de ces Ingrats,
Que mon régenerant breuvage,
Ecarte tous les ans des portes du trépas ?
Quelqu'un d'eux jaloux de ma gloire,
Fait-il en ma faveur Sonnets ou Madrigaux ?
De nouveau m'inscrit-on au Temple de Memoire,
En me préconisant aux Auteurs des Journaux ?
N'est-il pas dur que le Mercure,
Ornant souvent d'une riche peinture
Mille Sujets qu'à coup sûr je vaux bien,
Sur mon compte ne dise rien ?
Si ces Ecrits périodiques,
Eussent eu cours dans ces temps véridiques
Où mon nom étoit si vanté,
La venerable Antiquité,
Par ses Eloges magnifiques,
M'eût fait connoître à la Posterité.
L'Univers y liroit que vrayement minerale,
Chaude, passante, esthomacale,
Je sçais du Corps humain ranimer les esprits,
Et d'un squelette usé réparer les débris.
Les Mortels y verroient que tout flux hépatique
A mon Empire est dévolu;
Que j'exerce un droit absolu

Sur

Sur toute espece de colique,
Y comprise la néphrétique;
Ils sçauroient enfin que mes Eaux,
Détergant les divers canaux
Où coulent les Liqueurs nourrices de la vie,
J'y sçais rétablir l'harmonie,
Et fondant toute obstruction,
Regler du sang la circulation:
Prévenir le calcul, chasser l'Eresipelle,
Extirper chancres, loups, caterres et gratelle,
Qu'à mes Buveurs sans accident,
Je donne un appétit strident;
Que versant du sommeil les pavots favorables,
Je connois en un mot peu de maux incurables;
Tous ces faits sont sans contredit;
Chaque Eté j'en fournis des preuves éclatantes.
Mais hélas! je l'ai déja dit,
De mille infirmitez mes Ondes triomphantes,
N'en prennent pas plus de crédit.
On vient me voir, on boit, on se guérit;
Et pas un mot dans les Gazettes
N'informe le Public de mes vertus secrettes.
Mes miracles se font sans bruit;
Et pour ma gloire sont sans fruit.
Voyez ce Bassin sans murailles,
Bourbeux, exposé jour et nuit
Aux insultes de la canaille.
A tout moment quelqu'ignoble animal,

D'un

D'un pied profane et téméraire,
S'en vient soüiller mon Sanctuaire,
Et deshonorer mon Canal.
Ah! c'en est trop, je quitte cette Source;
Et dirigeant ailleurs ma course,
Je vais chercher d'autres climats,
Où les hommes soient moins ingrats.
Est-il bien vrai ce que je viens d'entendre?
Répond sa Sœur, la larme aux yeux?
Est-ce donc là le fruit du commerce si tendre
Qui depuis si long-temps nous unit en ces lieux?
Ah! Nimphe, devois je m'attendre
A ces insensibles adieux?
Si votre indifference extrême
Vous porte à quitter sans regret
Une voisine qui vous aime,
Et qui de vous servir fait son plus cher objet;
Daignez pour l'amour de vous-même
Ne pas précipiter ce funeste projet.
Vous cherchez un séjour où l'exacte justice
Soit la regle unique des mœurs!
Où le seul vrai mérite ait des adorateurs!
Où l'inconstance et le caprice,
Le goût du nouveau, l'avarice,
Ne tyranisent point les cœurs!
Détrompez-vous, ma Sœur, ces heureuses Contrées
Ne se trouvent point ici bas;
Et ce n'est qu'au Pays des Fées,
Qu'on

Qu'on ne rencontre point d'ingrats.
Ah! ne quittez point la partie;
Sans me piquer de prophetie,
J'ose vous annoncer qu'un plus brillant destin
Va remettre en son jour votre gloire obscurcie,
Et frayer à vos Eaux un triomphe certain.
Déja Rodentius, ce Docteur flegmatique,
Ennemi déclaré du vin,
Mais grave et profond Médecin,
Roule, dit-on, sous sa calotte antique
Un éloquent Panégyrique,
Moitié Grec et moitié Latin,
Pour la Nimphe de saint Santin.
Son Emule, dont l'Epiglotte
Ne fut jamais celle d'un Hydropote,
Mais qui quoique souvent abreuvé de Nectar,
Parle sçavamment de son Art,
Et sçait l'exercer avec gloire,
Pringaltio préconise vos Eaux;
Résolu de n'en jamais boire;
Il les tient *mordicus* propres à bien des maux.
Danjovius enfin, que le fameux Centaure
Semble lui-même avoir instruit;
Danjovius que le Dieu d'Epidaure
En tout temps éclaire et conduit,
Ce Mortel consolant, toujours discret et sage,
A votre Source rend hommage.
Par ses Arrêts justement respectez,

Vos

Vos Rivages bien-tôt seront plus fréquentez.
C'est lui qui cet Eté fit sur votre Fontaine
Briller l'aimable Célimene....
Célimene... ah ! ma Sœur, pour calmer mon courroux,
Que ce nom, dit la Nimphe, est charmant, qu'il est doux !
N'en doutez pas, sa présence me flatte.
Sa douceur, son esprit, ses regards enchanteurs,
M'ont fait pour quelque temps oublier mes malheurs.
Mais malgré le beau feu qui dans ses yeux éclatte;
Si peu sensible à mes faveurs,
Cette Celimene est ingrate;
Plus j'us de plaisir à la voir,
Plus son cruel oubli croîtra mon désespoir.
Cependant sensible à vos larmes,
Ainsi qu'au pouvoir de ses charmes,
Dryade, je me rends et vais garder mon cours;
Mais si cette saison prochaine
Je ne vois pas l'aimable Célimene,
Sur mes Rives former un plus nombreux concours,
Adieu vous dis, et pour toujours.



SUITE

SUITE des Réfléxions de M. Simonnet, sur la Question proposée dans le Mercure d'Août.

QUoy ! dira-t-on, un état de Pauvreté où l'on voit tant de grossiereté, de rusticité, qui n'a que des occupations basses et terrestres, sans presque aucun des secours qui forment l'esprit et cultivent les mœurs, cet état sera plus propre à la Sagesse que celui des Riches, où l'on trouve les avantages de la politesse de la vie aisée et sur tout de l'Éducat on ?

Qu'on allegue tout ce qu'on voudra; l'expérience plus sûre et plus incontestable que tous les raisonnemens, décide en faveur du Pauvre : elle le montre presque toujours plus moderé dans ses désirs, plus reglé dans ses mœurs et moins esclave des passions ; par conséquent plus Sage, ou du moins plus propre à le devenir, que le Riche.

La politesse dont se flattent les personnes du Monde, le dégagement des occupations viles et mécaniques, le train d'une vie douce et commode, ne sont pas d'un grand secours pour l'acquisition de

de la Sagesse. Peut-être trouvera-t-on qu'ils y sont plus nuisibles, que profitables. Il n'est pas facile de se persuader que cet extérieur si *mondain*, *souvent si* effeminé, qui fait le bel air et la politesse du siécle; que ce qu'on appelle vie aisée, c'est-à-dire vie molle et inutile, vie de bonne chere, de jeu, de plaisirs, de divertissemens, ou vie uniquement occupée d'intrigues, de projets ambitieux, de vûës d'interêt; que tout cela soit plus propre à devenir Sage qu'une vie simple, innocente, rustique, laborieuse, dont les occupatious, toutes basses et terrestres qu'elles paroissent, n'ont rien que de loüable, rien qui dissipe trop l'esprit et le cœur, rien qui favorise les dereglemens, rien qui ne mortifie les inclinations vicieuses.

Les anciens Patriarches, ces hommes choisis, ces favoris de Dieu, ces parfaits modeles de Sagesse, s'il y en eut jamais sur la Terre, n'avoient ni nos manieres de politesse, ni tant de commoditez: s'ils paroissoient dans le Monde avec leur extérieur simple, et leur vie dure, nous ne manquerions pas de les prendre pour des gens grossiers, impolis, peu propres à la societé et au commerce du beau Monde; en un mot, pour de

de bons Villageois. A les voir eux et leurs Enfans, de l'un et de l'autre sexe, occupez à conduire eux-mêmes leurs Troupeaux; à chercher des eaux et des pâturages en différents cantons avec des peines infinies, sans posseder en propre un pouce de terre; obligez de parcourir diverses Provinces, de s'exposer à mille dangers, d'errer dans des Pays deserts et inconnus, où ils se trouvoient quelquefois contraints par la famine de se retirer; à les voir avec un pareil train et dans un tel équipage, qui s'imagineroit que ce fussent les plus Sages de tous les Hommes? Ils l'étoient cependant, et ils ne se démentirent jamais; au lieu que Salomon avec toute la pompe et la magnificence du plus puissant et du plus riche des Rois, avec tous les avantages d'une vie à laquelle rien ne manquoit, n'eut pas la force de se soutenir, et tomba du plus haut dégré de Sagesse dans les plus honteux excès? tant il est vrai que la vie dure et laborieuse du Pauvre est plus propre à la Sagesse, que la vie du Riche avec tous ses aises et toutes ses commoditez.

On dira peut-être que les Patriarches n'étoient pas Pauvres: Ils n'avoient cependant ni fonds ni demeure assurée; ils

se trouvoient souvent réduits à des états fort tristes. Avec tout ce qu'ils pouvoient avoir, ils essuyoient les plus facheux inconveniens de la Pauvreté, et la protection du Tout-puissant étoit leur unique ressource. Si les Riches de nos jours menoient communément une vie aussi innocente et aussi penible, [illegible] diroit pas que leur état fut peu pro[illegible] acquerir la Sagesse : mais quelle én[illegible] différence entre leur maniere de [illegible] et celle de ces Saints Personnages !

Au reste, il ne s'agit pas ici de l'extrême indigence dont un ingenieux Auteur a dit *qu'elle est la mere des crimes, et qu'elle ne donne jamais que de mauvais conseils*; mais d'une honnête Pauvreté qui excite l'industrie et oblige au travail, où l'on ne manque pas absolument de tout; mais où l'on n'a pas tout ce qu'il faut pour vivre sans se donner de la peine et du mouvement. Dans une Pauvreté excessive on n'a guere vû de Sages de quelque réputation, qu'un Diogene admiré par un Alexandre, (si cependant il doit passer pour tel) mais l'un et l'autre étoient des hommes si singuliers en différents genres, qu'ils ne peuvent faire preuve, ni servir d'exemple.

Il ne faut pas non plus confondre la Pau-

Pauvreté dont nous parlons, avec la médiocrité, où l'on a dequoi vivre commodément, en se renfermant dans les bornes de son état, sans aspirer à rien de plus. Telle est la situation de quelques Personnes qui avec un bien modique, filent tranquillement leurs jours dans une molle oisiveté, et perdent agréablement dans les jeux et les délices, un tems précieux qu'ils devroient mettre à profit. Un état où l'on n'a rien qui réveille, qui anime, qui exerce l'esprit, et qui mette en œuvre les heureux talens qu'on a reçûs de la nature; cet état engendre naturellement la nonchalance et la paresse, auxquelles le penchant ordinaire entraîne; et l'on sent assez combien un tel Etat est peu propre à la Sagesse. Rien au contraire ne lui est plus favorable que la Pauvreté qui met l'homme dans l'heureuse necessité d'agir, de s'occuper utilement, de mettre en exercice toutes ses forces, et de tirer de son fond tout ce qu'il peut produire de meilleur.

En effet d'où amenoit-t'on ces grands hommes? ces illustres Romains qui gouvernerent avec tant de Sagesse, et qui deffendirent également par leur prudence et par leur courage la République dans les tems les plus difficiles et les plus

 ora-

orageux ? ce n'étoit ni de la sombre retraite d'une pitoyable mendicité, ni du somptueux éclat de l'abondance et du luxe, ni du sein de la molesse et d'une oisive mediocrité; on venoit prendre ces fameux Dictateurs à la charuë : d'autres fois on les trouvoit la Bêche à la main, exposez aux ardeurs du Soleil et aux injures des Saisons, cultivant un petit bien qui faisoit toute leur fortune: et ces hommes rompus au travail, endurcis à toutes les fatigues d'une vie champêtre, accoutumez à la temperance et à la sobrieté, sans passions, sans vices, alloient prendre d'une main robuste et vigoureuse le gouvernail de l'Etat, et le conduisoient par leur profonde Sagesse à un Port assuré. On ne s'arrêtoit pas à ces manieres si polies, à cette vie douce et commode qu'on préconise de nos jours. On cherchoit le Sage où il se trouve; dans une vie Pauvre et laborieuse. Que les tems et les mœurs sont changez! le fond des choses est toujours le même, et il n'en est pas moins vrai qu'autrefois que les avantages qu'on suppose dans les Riches, nuisent plus à la Sagesse, qu'ils ne lui sont utiles.

Mais, dira-t-on, qui peut mieux y contribuer que l'Education ? Les Riches n'ont

n'ont-ils pas ce privilége sur les Pauvres ? On leur choisit les plus excellens Maîtres, on ne les quitte point de vûë, on les dresse avec beaucoup de soins et de dépenses à tous les exercices convenables ; on porte l'attention jusqu'aux premiers momens de leur naissance pour en écarter tous les présages funestes, ou les accidens facheux ; on regarde avec une attention scrupuleuse au lait qu'ils succent, aux nourritures qu'ils prennent, à l'air qu'ils respirent : que ne fait-t-on pas pour les disposer de bonne heure à soutenir honorablement les illustres Emplois, les Dignitez éminentes ausquels ils sont destinez ?

Voilà assurément de grandes précautions : mais enfin à quoi aboutissent-elles ? Les Riches, les Puissans du siécle avec tout ce bel appareil d'Education, sont-ils plus moderez, plus pieux, plus modestes, plus exacts à leurs devoirs, plus équitables, plus humains, plus judicieux ; en un mot, plus sages pour l'ordinaire, que le reste des hommes ? Il ne s'en voit point de si vains, de si fiers, de si emportez, de si vindicatifs, de si injustes, de si peu maîtres d'eux-mêmes, de si peu attachez à la Religion, de si peu fideles aux obligations de leur état, et par conséquent

de si éloignez de la Sagesse. A quoi sert donc toute l'Education qu'on leur donne? Il faut malgré tant de soins que l'on prend, qu'ils soient bien mal cultivez, ou que l'arbre soit bien sauvage pour produire de si mauvais fruits. L'un et l'autre n'arrive que trop souvent.

Beaucoup de Riches sortent d'une Race infectée, pleine de concussions et de rapines, corrompuë par les funestes impressions du vice, qui se perpetue de génerations en générations. Ils tiennent tantôt des inclinations d'une mere voluptueuse, sensuelle, intempérante, qui ne respire que luxe et que vanité ; tantôt du mauvais cœur d'un pere injuste, avare, ambitieux, perfide, inhumain ; quelquefois ils tirent de tous les deux une mauvaise séve qui se trouve ensuite animée de la parole et de l'exemple : on se donnera des peines infinies pour exterminer le naturel ; il revient presque toujours ; malgré les instructions, les remontrances, les efforts même d'une juste severité ; c'est un grand hazard s'il ne prend le dessus, et s'il ne secoue le joug de toute autorité qui le gêne.

D'un autre côté l'Education des Riches est-elle si excellente qu'on se l'imagine ? Plusieurs sont idolatres de leurs Enfans,

et les perdent à force de les flatter. On commence par leur souffrir tout ; on se fait un jeu, un plaisir, un divertissement de leurs passions naissantes, et on ne prend pas garde que si l'on n'a soin de les réprimer de bonne heure, on le tentera inutilement, ou que l'on ne les domptera qu'avec des peines extrêmes, quand une fois elles se seront fortifiées avec l'âge. Bien loin d'étouffer les passions dès leur naissance, quoi de plus commun parmi les Riches que de les faire naître et de les amorcer ? à peine les premieres lueurs d'une foible raison commencent à paroître dans les Enfans, qu'on prend à tâche de leur inspirer la vanité, l'amour propre, la mollesse, l'attachement aux plaisirs, qui les seduit avant même qu'ils ayent assez de jugement pour en connoître le danger. On ne fait que leur souffler le venin des fausses et dangereuses maximes du monde, qui deviennent pour eux des principes sur lesquels roulera toute la conduite de leur vie. On ne manque pas de leur apprendre toutes les loix les plus bizarres d'une certaine bienséance ; on leur fait étudier les modes ridicules et les usages du monde. L'imagination, l'esprit, le cœur de ces tendres Enfans sont obsedez par le vain éclat des honneurs, du

faste, et de la pompe du siécle : pendant ce tems là rien ne les rapelle à la raison, au sentiment, à la regle, à l'esprit de Religion. Ainsi se passe l'Enfance de la plupart des Riches. N'est-ce pas là un grand acheminement pour la Sagesse ?

Les Pauvres dans leur simplicité ont communément l'avantage de naître de parens moins vicieux, qui leur inspirent l'horreur de bien des déreglemens, dont le beau monde ne se fait pas tant de scrupule. On les laisse dans l'innocence de leur âge, sans les corrompre par les funestes attraits du vice. On les éleve mieux parce qu'on les ménage moins, et qu'on ne les flatte pas tant. Ils commencent dès-lors à sentir que l'homme est né pour la peine et le travail, comme l'oiseau pour voler ; ils ne regardent toutes les grandeurs du Monde qu'en éloignement, et avec indifférence ; la droite raison se forme, la Religion entre et s'établit plus aisément dans ces petits cœurs, où les impressions étrangeres et les passions dangereuses n'ont point fait tant de ravages, et moins ils sont élevez pour le Monde, plus ils ont de disposition à la Sagesse.

Les Riches ne se chargent pas beaucoup, ni longtems de l'Education de leurs Enfans, ils s'en rapportent à des Do-

Domestiques, le plus souvent déréglez ; ils la confient à des Gouverneurs, des Maîtres et des Précepteurs : mais la difficulté est d'en trouver de bons. Rien de plus commun que les personnes qui se mêlent d'élever la jeunesse, et rien de plus rare que ceux qui ont toutes les qualitez requises pour un emploi si important. Il faut du sçavoir, avec beaucoup de probité ; de la prudence, du désinteressement. On en trouve assez qui ont de la science : ils sont habiles Grammairiens, grands Poëtes, fameux Orateurs, versez dans toutes les subtilitez de la Dialectique et de la plus fine Métaphysique, ils connoissent parfaitement toutes les expériences et pénetrent les secrets de la nature. Ils sçavent l'Histoire, la Géographie, le Blason, quelquefois la Géometrie et les Mathématiques : c'est ce qui les fait briller, ce qui éblouït, et ce qui leur procure la confiance des Grands et des Riches : cependant ce n'est là que la moindre qualité, et avec tous ces beaux talens ils peuvent être de très-mauvais Maîtres.

S'ils manquent de probité, comment s'acquiteront-ils de la principale partie de l'éducation, qui consiste à inspirer à leurs disciples l'horreur du vice et l'a-

mour de la vertu ? Pourvû que ces jeunes Eleves se forment aux études, qu'ils apprennent à bégayer un peu de Latin et de Grec, à tourner des Vers, à construire des Periodes et des Figures, à former des Syllogismes, à disputer, à se tirer tant bien que mal d'un raisonnement captieux; le Maître les laissera tranquillement suivre les funestes penchans de leur cœur, se plonger quelquefois dans les plus affreux déreglemens, et Dieu veuille qu'il n'en soit pas lui-même ou le complice, ou l'Auteur ?

S'il est en défaut du côté de la prudence : avec tout le Grec et le Latin dont il sera hérissé, avec son enthousiasme Poëtique, ou le pompeux étalage de son Éloquence, avec les rafinemens de sa Dialectique, il ne sera peut-être qu'un étourdi, un emporté, un esprit bourru, un homme sans raison, qui grondera à tort et à travers, qui outragera mal-à-propos ses disciples, et les accablera sans discrétion de mauvais traitemens, plus capable de les décourager et de les dégouter de l'étude et de la vertu que de les y porter ; ou par un autre caprice, il aura pour eux une douceur meurtriere, et sous prétexte de les ménager, il les perdra par de lâches complaisances.

Un

Un Maître interessé qui n'a en vuë qu'un gain sordide, ne sera guere capable d'inspirer des sentimens d'honneur et l'amour du devoir à ses disciples. Une ame mercenaire n'entre point dans ces dispositions, et n'a pas même la pensée d'y faire entrer ses Eleves. Un homme qui ne cherche qu'à faire fortune auprès des Riches, comme il y en a beaucoup, les flattera et les entretiendra dans les inclinations vicieuses, pour se ménager leurs faveurs. Il craindroit de les irriter, s'il étoit plus ferme. On en trouve peu qui agissent avec des vuës aussi pures que le fameux Arsene, Précepteur d'Arcadius, et qui aiment mieux, comme lui, s'exposer à perdre leur Place et leurs espérances, que de mollir dans les occasions, où la rigueur est nécessaire.

Qu'il est rare dans le monde que les Parens fassent un aussi heureux choix, en fait de Précepteur, que celui du Grand Théodose! qu'ils confient leurs Enfans à un homme tel qu'Arsene! qu'ils leur ordonnent la même déférence, le même respect pour leur Maître! et qu'ils entrent dans les sentimens de ce Religieux Empereur, qui répetoit souvent, *que les Princes ses Enfans seroient veritablement di-*

 gnes

gnes de l'Empire, s'ils sçavoient joindre la piété avec la science!

La plupart des Parens riches, ou ne se donnent pas la peine de chercher de bons Maîtres, ou n'ont pas le bonheur de les trouver, et prennent pour tels ceux qui brillent par de grands talens pour les sciences, quoique tout le reste leur manque; ou enfin les Parens n'ont pas eux-mêmes le goût de la bonne éducation; ils se plaisent à étouffer les semences de vertu que les Maîtres ont jettées dans l'ame des Enfans, et à leur inspirer la fureur des Jeux, des Bals, des Spectacles, et de tout ce qui gâte l'esprit et corrompt le cœur.

A quoi se réduit donc la belle éducation dont les Riches se vantent? A parler passablement quelques langues mortes, à prendre quelque légere teinture de Philosophie, de Jurisprudence; à sçavoir Danser, Escrimer, Monter à Cheval; mais dequoi sert tout cela pour acquerir la sagesse? Cela tout seul, n'est bon qu'à rendre vain, présomptueux, entêté d'un faux mérite, à donner du ressort aux passions et à les rendre plus fougueuses; ce sont des armes entre les mains d'un furieux. Du côté des mœurs et de la Religion, les Pauvres ont tout l'avantage, on les

les y forme presque toujours avec plus de soin que les Riches; c'est le principal et l'essentiel de leur éducation qui n'est pas si sujette à être corrompuë et infectée par le mauvais levain des plaisirs sensuels.

Quand on supposeroit même que les Riches ont la plus parfaite éducation, elle se perd bien-tôt dans l'air contagieux du monde. Ils se regardent sous la discipline des Maîtres, comme dans un triste esclavage, et au sortir des études ils ne font usage d'une trop grande liberté qu'on leur laisse, ou qu'ils prennent de vive force, que pour se dédommager en quelque sorte de la contrainte et de la gêne où ils ont vécu. Bien-tôt ils se donnent carriere, et trouvant tout favorable aux penchans de leur cœur, ils se livrent, comme le jeune Augustin, à un affreux libertinage. Le pas est glissant, on tombe aisément dans le précipice; mais il est difficile de s'en retirer. Il fallut un miracle pour convertir Augustin.

Voilà donc l'Education des Riches, le plus souvent tres mauvaise dès l'Enfance, confiée ensuite à des mains ou peu capables, ou infidelles, qui n'en cultivent que la moindre partie, et enfin gâtée dans ce qu'elle pourroit avoir de bon, par la faute des Parens, et par le pernicieux usa-

ge

ge du monde. Qu'attendre d'une pareille éducation ? et quel fond y faire pour l'acquisition de la sagesse ?

Je ne dis pas qu'il n'y ait eu dans tous les siécles, et qu'il n'y ait encore des sages parmi les Grands et les Riches ; nous en avons d'illustres exemples devant les yeux.

J'ai avancé que la Sagesse est de tous les Etats, de toutes les conditions ; mais je prétends que les Richesses d'elles-mêmes ne fournissent pas plus de moyens pour l'acquerir, que la pauvreté, et qu'elles y sont plutôt un grand obstacle, soit pour l'avidité insatiable avec laquelle on les recherche, et le trop grand attachement, qui en est presque inséparable ; soit par la vie molle et sensuelle qu'elles fomentent ; soit par la facilité qu'elles donnent à assouvir les passions. C'est une vraie gloire de les posséder sans attache, de se deffendre de leurs séductions, et de conserver dans une riche abondance toute la modération de la sagesse ; mais cette gloire n'est pas commune, parce qu'il est beaucoup plus difficile d'y atteindre, que d'être sage dans les bornes étroites d'une honnête pauvreté. Il est si vrai que ce dernier état est plus propre à la sagesse ; que le riche lui-même ne peut être sage, qu'au-

qu'autant qu'il est pauvre dans le cœur ; c'est-à dire, qu'il approche des dispositions du Pauvre et de son indifférence à l'égard des biens périssables.



VOYAGE
DE L'AMOUR ET DE L'HYMEN.

A Madame de M. . . . du Croisic.

Par Mlle de Malcrais de la Vigne.

IDYLLE.

Cupidon et l'Hymen, compagnons de voyage,
Vivoient en bons amis, et n'avoient pour tous deux
Que la charmante Iris, dont le cœur jeune et sage
Partageoit ses égards également entre eux.

Plus étroite amitié n'avoit uni deux Freres ;
A l'Hymen volontiers l'Amour prêtoit ses traits ;
L'Hymen adoucissoit ses préceptes sévéres,
Et faisoit de l'Amour réüssir les souhaits.

Les Ombres de la nuit par malheur les surprirent,
Dans un Désert sauvage, éloigné des Hameaux ;
L'air

L'air étoit calme et pur ; à terre ils s'étendirent ;
Un Buisson arrondi leur servit de rideaux.

Iris nonchalamment tomba sur la Fougére ;
Ses Amans au hazard se mirent à côté ;
Quelque part qu'on se trouve auprès de sa Bergére,
Le lieu le moins commode est un lit enchanté.

L'aimable et petit Dieu que révére Amathonte,
Trompé par le sommeil le premier s'endormit ;
L'autre entretint Iris, et fit si-bien son compte
Qu'il la persuada par ce qu'il lui promit.

Quitte un Marmot, dit-il ; ses Jeux, sa folle enfance,
Ses vains tours en ont dû détacher ta raison ;
Vien, ma Belle, avec moi ; ma durable constance,
Mes Palais, mes trésors sont toujours de saison.

Iris crut, et s'enfuit ; l'Amour avec l'Aurore
Ouvrit ses tristes yeux, pour répandre des pleurs ;
Vainement un Zéphir volant autour de Flore,
Fit pleuvoir dans son sein des parfums et des fleurs.

Le Rossignol plaintif soupira ses allarmes,
L'Onde sur le Gravier, murmura ses tourmens,
Les

Les Rochers attendris se fondirent en larmes ;
Et l'Echo bégaya ses longs gémissemens.

L'Hymen fier et pompeux, fit célébrer la fête
Qui devoit enchaîner son destin pour toûjours
Imprudent, qui croyoit joüir de sa conquête,
Sans que rien traversât le bonheur de ses jours.

Iris ne tarda point à sentir sa tendresse
Languissante et changée en éternels dégouts,
Le devoir gâta tout, et la délicatesse
Chercha l'Amour en vain dans les bras d'un
Epoux.

L'ennui la dévora ; son ardeur insensée ;
Maudit un importun, et s'en plaignit cent fois.
Heureuse ! en l'enlevant, s'il eut eu la pensée,
De ravir à l'Amour ses traits et son Carquois !

Le Fils de la Déesse à qui l'Onde enflammée
Fit voir le jour parmi le tumulte des flots,
Nourrissant en son cœur sa haine envenimée ;
Défendit à l'Hymen de paroître à Paphos.

Il jura par Vénus de fuir sa compagnie,
Et depuis que l'Hymen lui fit ce cruel tour,
Les plus tendres Amans, aussi-tôt qu'il les lie
Voyent voler loin d'eux le Galant Dieu d'A
mour.

Aima-

Aimable M. . . ingénieuse Amie,
C'est parmi les Jardins verdoyans et fleuris,
Que vainqueur des broüillards de ma mélancolie,
Le Dieu des Vers cent fois éclaira mes esprits.

Quand le fidelle Hymen sous la plus douce chaîne,
Entrelassoit vos jours qui couloient sans ennui,
L'Amour parut alors renoncer à sa haine,
Et vouloir désormais s'accorder avec lui.

Mais votre Epoux passant dans la Barque fatale,
L'Amour contre l'Hymen ralluma son courroux,
Irrité de vous voir, Epouse sans égale,
L'un et l'autre à jamais les bannir loin de vous.

J'ai tardé trop long temps à parer mes ouvrages,
D'un nom cher à mon cœur, pendant que je vi-vrai;
Ah! si je quitte un jour ces maritimes Plages;
Ce sera vous sur tout que je regretterai.



LET-

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

LETTRE de M... à Madame de... au sujet d'une Idylle sur la Naissance de Jesus-Christ, divisée en trois Entrées, mise en Musique par M. Bouvart, et chantée par les Dlles élevées dans la Communauté de l'Enfant Jesus, le 14. Février 1734. dédiée à M. le Curé de S. Sulpice, imprimée à Paris, chez Thibout, 1734. Broch. in 4. *de 16 pages.*

JE sçai, Madame, que vous vous interessez pour tout ce qui regarde la Pieté et la Religion; j'ai crû que vous ne seriez pas fâchée que je vous fisse part d'une Idylle sur la Naissance de N. S. Jesus-Christ, mise en Musique, et que les Dlles élevées dans la Maison de l'Enfant Jesus ont chantée ces jours passez avec tout l'applaudissement possible; vous voyez que M. le Curé de S. Sulpice, en procurant à ces Dlles une éducation qui lui fait tant d'honneur, ne se sert que de moyens dignes de sa pieté et propres à former leur cœur et leur esprit à la vertu et au culte de Dieu. Voici une idée de ce petit Poëme, dont il n'a été tiré que peu d'Exemplaires.

L'Idylle a trois Parties ou Entrées. La premiere a pour objet l'Empire du Démon dans le Monde et sur les hommes jusqu'à la Naissance du Sauveur, qu'un Ange annonce au Démon avec la destruction de son Empire. La seconde, représente les Bergers tout occuppez à rendre leurs hommages au Sauveur, dont un Chœur d'Anges vient de leur apprendre la Naissance. Et la troisiéme représente l'Adoration des Rois Mages.

Satan ouvre la premiere Entrée, en invitant les Démons à se réjoüir de la victoire qu'ils ont remportée sur l'homme, et à détruire cet Ouvrage de Dieu, qui est la cause de tous leurs maux. Il s'exprime en ces termes.

O vous, de mes fureurs Ministres redoutables,
Vous qui fites trembler les Cieux,
Vous, des Mortels ennemis implacables;
Démons, faites briller votre zele à mes yeux.

Les Démons s'unissent à lui pour chanter leur victoire sur l'hômme qu'ils ont soumis au peché et à la mort. Satan poursuit en déclarant que c'est pour avoir refusé d'adorer un Mortel que toute leur gloire a été changée en une nuit éternelle; il continue:

Périsse

Périsse la Race execrable
Qui fut la source de nos maux ;
Ne nous lassons jamais de troubler son repos ;
Plus que nous, rendons-la coupable.

Le Chœur des Démons répete les mêmes Vers. Les Démons font ensuite une énumeration des maux et des punitions qu'ils ont attirés sur l'homme, jusqu'à faire repentir Dieu de l'avoir créé ; Satan leur ordonne ensuite de se répandre par tout l'Univers et d'accroître encore leur Empire et les maux du Genre humain : en voici les paroles.

Volez de toutes parts, sortez de vos abîmes ;
Dispersez-vous dans les airs,
Et remplissez l'Univers
De malheurs, de trouble et de crimes.

Les Démons répondent par les mêmes Vers : *Volons de toutes parts*, &c. et ils s'y disposent en effet lorsqu'un Ange, précedé d'une Symphonie de triomphe, les arrête et leur annonce la Naissance du Sauveur qui doit détruire leur Empire, rétablir la paix dans l'Univers et se faire adorer des Nations. Satan se retire en prononçant ce blasphême.

Non, non, il veut en vain détruire ma puissance;

En

En vain il veut sauver les Humains de nos coups;
Eux-mêmes, plus ingrats, plus perfides que nous,
Signaleront bien-tôt leur desobéïssance,
Et seront les premiers à braver son courroux.

Après quoi Satan et ses Démons se retirent, tandis que l'Ange de Paix conjure le Liberateur des hommes, qui ne descend que pour les sauver, de détourner de dessus eux les malheurs dont ils sont menacez, et de ne frapper de ses coups que les têtes superbes de leurs jaloux ennemis.

Un Chœur d'Anges termine cette Entrée par ces Vers.

Le Sauveur vient de naître.
Que les Enfers, que la Terre et les Cieux;
Que tout s'empresse à reconnoître
Cet Enfant glorieux.

La deuxiéme Entrée est composée de quatre Bergers, de deux Bergeres, d'un Chœur de Bergers et d'un Chœur d'Anges. Les Bergers commencent et se déclarent mutuellement la surprise où ils sont de voir la Nature toute changée; la nuit éclairée, les agrémens du Printemps et de l'Automne réünis dans la saison de l'Hyver. Les quatre Bergers s'écrient ensemble:

Comme

Comme vous, chers amis, je ne sçaurois comprendre
Le prodige nouveau qui vient frapper nos yeux.
Ces effets surprenans doivent nous faire attendre
Le plus rare bienfait des Cieux.

Ils entendent en effet une Symphonie, [illegible] hœur d'Anges qui [illegible] et qui annoncent [illegible] publiant l'auguste [illegible] Très-Haut. La Crê[illegible]-temps, et les Bergers s'entredemandent quel est cet admirable Enfant qu'ils apperçoivent couché dans la Crêche. Ils apprennent d'un Ange que c'est le Fils de Dieu, le Messie tant desiré, qui vient porter lui-même la peine de mort que méritent les hommes. Il les exhorte ensuite à venir lui rendre leurs respects.

Bergers, empressez-vous, hâtez-vous d'adorer
Celui qui vient vous retirer
D'un triste esclavage.
Sous ces rustiques toîts abbaissant son pouvoir,
C'est de vous qu'il veut recevoir
Le premier hommage.

Le Chœur des Anges et celui des Bergers répetent:

Ac-

Accourons, * accourons, hâtons-nous d'adorer
Celui qui vient nous retirer, &c.

Les Bergers et les Bergeres expriment ensuite leur joye et leurs vœux, et ne veulent plus chanter que ce Liberateur, qui sera desormais l'objet de leurs Chants, &c. et ils lui offriront des Sacrifices proportionnez à leur pouvoir. Cette Entrée finit par ces Vers d'un Chœur d'Anges et des Bergers.

Animons-nous * de nouvelles ardeurs,
Ne cessons point de chanter la victoire
Du Dieu dont la bonté vient finir nos malheurs;
Que par tout l'Univers on celebre sa gloire,
Qu'il triomphe de tous les cœurs.

Les trois Mages marquent leur étonnement, en ouvrant la troisiéme Entrée, de ne plus voir l'Astre qui les avoit conduits et qui leur avoit fait esperer de pouvoir adorer le vrai Dieu devenu Enfant, ils ajoûtent tous trois:

Mais ici rien ne se présente
Qui puise découvrir sa demeure brillante;

* Les Anges disent, *accourez, hâtez-vous. &c.*
* Les Anges disent, *animez-vous.*

Ni

Ni Temple, ni Palais ne s'offrent à nos yeux ;
La pauvreté regne en tous lieux.

Un Ange leur découvre ce Mystere par ces Vers.

Le Maître tout-puissant de la Terre et de l'Onde,
Par son humilité profonde,
Vient confondre à jamais les Mortels orgueilleux,
Et dans l'état le plus vil à leurs yeux,
Il est plus grand que tous les Rois du Monde.

La Crêche reparoît, et les Mages témoignent qu'ils croyent aux paroles de l'Ange et au Mystere qu'il leur annonce. L'Ange leur adresse ensuite ces paroles.

Que ce Dieu si charmant de ses divines flâmes,
Embraze désormais vos ames ;
Qu'il regne sur vos cœurs ; qu'à l'envi les Mortels
De toutes parts lui dressent des Autels.

Les Chœurs des Anges et des Rois répetent la même chose. Chacun des Rois fait son présent et explique les rapports qu'il a avec les Mysteres de l'Homme-Dieu. Après quoi un Ange chante cette Cantatille pour exhorter les Rois à publier la gloire de leur Liberateur.

Que tout reconnoisse la gloire

Du seul Maître de l'Univers ;
Il a remporté la victoire
Sur le Monde et sur les Enfers.

Descendez de vos Trônes,
Rois, abbaissez vos Sceptres à ses pieds ;
Si devant lui vous vous humiliez,
Il affermira vos Couronnes.
Que tout reconnoisse, &c.

Un autre Ange ajoûte :

Rois fortunez, dont Jesus a fait choix,
Pour venir les premiers adorer sa Puissance ;
Avec nous unissez vos voix.
Allez dans l'Univers annoncer la Naissance,
Et la gloire du Roy des Rois.

Le Chœur des Anges et des Rois finit la Piece en répetant ces derniers Vers :

Allons * dans l'Univers annoncer la Naissance
Et la gloire du Roy des Rois.

Voilà, Madame, une idée de cette Idylle, dont l'Auteur est M. Morand, d'Arles, dont on a vû plusieurs Pieces dans differens Mercures ; vous connoissez, sans doute, M. Bouvard, qui a mis ces Vers en Musique ; il est très-connu

* Les Anges disent, *allez*, &c.

par

par beaucoup d'Ouvrages; l'Opera de Meduse, de sa composition, eut un grand succès dans sa nouveauté en 1702. Il doit, dit-on, être repris l'Automne prochain. Cet Auteur a cessé depuis long-temps de travailler pour le Théatre, et il s'est livré à des occupations plus Religieuses. Il a fait voir dans cette Idylle que la Musique n'est jamais plus susceptible de force et de grandeur que lorsqu'elle est employée à accompagner les loüanges du Seigneur; et l'on a admiré avec justice, que n'ayant que de jeunes filles à faire chanter, et par consequent que des voix presque égales, il ait pû faire des Chœurs aussi beaux et aussi travaillez que ceux dont cet Ouvrage est rempli.

Je n'ai pas besoin, Madame, de vous parler de l'illustre Pasteur auquel cette Idylle est dédiée, et de vous informer du mérite d'un homme universellement estimé et respecté. Vous sçavez qu'entre les beaux Etablissemens auxquels sa charité est occupée tous les jours, celui de l'Enfant Jesus, où trente Demoiselles de condition sont élevées de-même qu'à S. Cyr, tient, sans doute, le second rang, pour ne rien dire de plus. Permettez-moi de transcrire ici ce qu'en dit l'Epitre

Dédicatoire qui est à la tête de ce petit Ouvrage. » La Maison de l'Enfant Jesus » attire déja les vœux d'un nombre in- » fini de Familles, à qui la fortune n'a » laissé pour tout bien que le souvenir » de leur gloire passée. C'est-là, sur tout, » que l'on découvre toute l'étenduë de » ce vaste Génie, qui vous faisant embras- » ser les plus grandes choses, ne vous » laisse pas pourtant dédaigner d'entrer » dans les plus petites. C'est de-là que » de jeunes Dlles, élevées suivant leur » naissance, apprennent à préferer les » abbaissemens et l'humilité de la Reli- » gion, au vain éclat et aux fausses gran- » deurs du Monde, et à n'employer les » talens dont le Ciel a pû les orner, qu'à » la gloire du souverain Maître. C'est-là » que la Poësie et la Musique sanctifiées, » paroissent dans le même esprit de ceux » qui ne les ont inventez que pour mieux » celebrer la Grandeur du Très-Haut. Je suis, Madame, avec respect, &c.

A Paris le 24. Février 1734.



ODE

ODE

TIRÉE DU CANTIQUE D'HABACUC,

Domine, audivi auditionem tuam et timui, &c.

L'Ai-je bien entendu ! quelle horrible Sentence
Vient émouvoir mes sens ! quelle sinistre voix !
Ah ! pardonne, Seigneur ; differe ta vengeance ;
Sois touché de mes pleurs pour la derniere fois.

Où t'alloit emporter un Jugement funeste !
Pour quel forfait le glaive armoit-il ton courroux?
Pouvois-tu l'immoler, ce déplorable reste
D'un Peuple que tu mis à couvert de tes coups.

Armé pour sa deffense, il est tems de paroître,
Vainement Babylone oppose ses Remparts ;
Combats, triomphe, cours ; Seigneur, fais-toi connoître ;
Que dis-je? tu le peux d'un seul de tes regards.

Tel jadis tu parus, quand éclatant de gloire ;
Tu trainois à ton Char tes Ennemis vaincus ;
Les Echos du Pharam témoins de ta victoire,
Du bruit de tes Exploits furent soudain émûs.

Le Soleil, à l'aspect de ta face brillante,
Dans un nuage épais renferma sa splendeur ;
Les Foudres qui partoient de ta main menaçante,
Terrassant l'Ennemi, rassuroient le vainqueur.

La Mort devant ton Char précipitoit ses traces ;
Le carnage et l'horreur suivoient ses tristes pas ;
L'Enfer à tes côtez, vengeur de tes disgraces,
Portoit, selon ton ordre, à chacun le trépas.

Tu fixes tes regards ; tu parlas ; et la Terre
Reçoit, en frémissant, ton ordre souverain ;
Elle obéït, s'entr'ouvre, et bien-tôt le Tonnerre
Force tes Ennemis à rentrer dans son sein.

Tout fléchit devant toi, les Vallons et les Plaines
Aux Monts les plus chenus, se virent égalez ;
La Mer retint ses flots, les Fleuves, les Fontaines,
Vers leurs Sources soudain fuyrent épouvantez.

L'Aveugle Egyptien, le blasphême à la bouche,
Fut contraint de ceder aux efforts de ton bras ;
Le sacrilege Chef d'une Race farouche,
Abandonna son Camp au gré de tes Soldats.

Le Soleil dans les flots va finir sa carriere ;
La nuit confond déja ton Peuple dans l'*oubli* ;

Tu

Tu tonnes . . . des Eclairs la bleuâtre lumiere
Guide le coup mortel qui frappe l'Ennemi.

La Mer entend ta voix ; son Onde menaçante
Attend pour s'écarter un seul de tes regards ;
Tu la fixes ; bien-tôt étonnée et tremblante,
Elle forme en son sein deux humides remparts.

Ton Peuple craint les flots ; ta présence l'anime;
Il franchit des sentiers aux Mortels inconnus ;
L'Ennemi court, s'élance, il chancelle ; il s'abîme,
La Mer gronde, se joint, et l'Ennemi n'est plus.

Mais ce jour a jamais marqué pour ta clémence,
Que d'horreurs, que de maux doivent le préceder !
Tu m'en as revelé la funeste science,
Dieu Puissant, et je tremble à m'en persuader.

O mort, vien de mes ans terminer la misere ;
Douce Mort hâte-toi de m'unir au Seigneur ;
Dérobez-moi, Tombeaux, aux traits de sa colere,
J'en connois la justice et j'en prévois l'horreur.

Tous les maux à la fois regneront sur la Terre,
Une éternelle mort dévorera son sein ;
Nos Champs ensanglantez des fureurs de la guerre
Du triste Moissonneur tromperont le dessein.

Les Fleuves tariront ; l'Astre qui nous éclaire
Refusera ses feux à nos Arbres naissants ;
Les Troupeaux périront sous la dent meurtriere
Des Lions affamez et des Ours dévorants.

Mais pourquoi t'affliger, ô mon ame ? qu'importe ?
Pourquoi t'abandonner aux plus vives douleurs ?
Espere au Tout-Puissant ; crains-tu que sa main forte,
Ne puisse t'affranchir des plus pressans malheurs ?

O Dieu, parmi les maux que ton bras nous prépare,
Ma voix ne cessera d'éxalter tes bienfaits ;
Israël dans les fers d'un Ennemi barbare
Connoîtra que c'est toi qui punis ses forfaits.

Oüi c'est toi... quel rayon vient éclairer mon ame !
Quel tumulte, quel bruit se répand dans les airs !
Les Remparts ennemis sont en proye à la flâme ;
Israël a brisé la honte de ses fers.

Releve-toi, Sion, mille cris de victoire
Annoncent la grandeur du Dieu de tes Ayeux,
Vante à tout l'Univers sa puissance et sa gloire,
Et que son nom soit craint de tes derniers Neveux.

Par M. R. Billard de Marseille.

LET-

LETTRE de M. R. L. D. au sujet d'un Manuscrit de la Bibliothéque Séguier.

J'Ai fait, Monsieur, ce que vous avez souhaité de moi, j'ai consulté à l'Abbaye de S. Germain des Prez le Manuscrit en question, pour voir si on en avoit extrait fidelement les qualifications de Villes, que vous m'avez indiquées. Je me suis apperçû de la fidelité de votre copie : mais comme vous dîtes que vous n'avez plus que dix-huit autres qualifications de Villes à m'envoyer, je veux vous prévenir là-dessus, et vous faire plus riche que vous ne pensiez. Il faut croire que le copiste étoit pressé lorsqu'il a parcouru ce Manuscrit ; car il y reste encore bien d'autres Proverbes usitez autrefois en France, dont il ne vous a pas donné connoissance. Ce Livre est un *in folio* cotté 1520, il ne contient que de la Poësie en langage vulgaire ; il est bien conditionné et assez bien écrit pour le temps de Philippe le Bel, ou environ. Le P. Felibien, Benedictin, duquel on a des Ouvrages que vous connoissez, avoit examiné soigneusement

ce volume, ainsi qu'il paroît par des observations qui y sont de sa main sur un papier volant, que j'ai attaché au Livre même. Voici donc, M. la suite de vôtre Kyrielle fidelement copiée du Manuscrit.

Li Cler Nôtre-Dame de Chartres.
Li Chanoine de Paris.
La boule de Noyon.
La Ribaudie de Soissons.
Li Cheitif de Senlis.
Li Cointerel de Troyes.
La Crote de Mialz.
Li Perdrier de Nevers.
Li Buveor d'Aucerre.
Li Maistre de Lions.
Li Larron de Mascom.
Li Musart de Verdun.
Li Usuriez de Mez.
Li Poissonniers de Nantes
Li Sonneor d'Angers.
Li Papelart du Mans.
Li Mengeor de Poitiers.
Li Chicor de Borges.

De toutes ces 18 qualifications il n'y en a que deux dont la Clef me paroît aisée à trouver, sçavoir *Li Usuriez de Mez.* Il est évident que ce sont les Juifs de Metz que le Proverbe a eu en vûë.
Li

Li Sonneor d'Angers, me paroît aussi venir d'une chose fort simple ; c'est que dans cette Ville, quoique plus petite que d'autres, il y a tant de Chapitres et de Communautez qu'on y entend perpetuellement sonner. On dit aussi en Proverbe, comme vous sçavez, *Angers, Basse Ville et hauts Clochers*. Je vous laisse la recherche à faire sur les autres Villes. En attendant, agréez le surplus des Proverbes que je vous ai promis, et qu'il m'a été loisible de transcrire, ayant joüi du Manuscrit un temps considérable.

On y lit au feuillet 71.

Li plus enquerrant en Normandie.
Li plus belles femmes sont en Flandres.
Li plus bel home en Allemagne.
Li meilleor Sailleor en Poitou.
Li meillor Arch. (apparemment *Archers*) *en Anjou.*
Li meildre jugleor en Gascogne.
Li plus roignox en Limosin.
Chevalier de Champaigne.
Escuyer de Borgoigne.
Champion de Eu.
Vilain de Beauvoisin.
Usurier de Chaorse.

Remarquez que dès ce temps-là, c'est-à-dire il y a plus de quatre cent ans, les

Gascons passoient pour être les meilleurs Jongleurs : Ce vieux mot François vient de *Joculator*. A l'idée attachée à ce nom, vous ne méconnoissez point cette nation. Elle ne dégénére point, et soyez persuadé qu'elle ne dégénérera jamais.

Si vous étiez curieux de sçavoir par quel commerce plusieurs Villes ou Provinces étoient alors renommées dans le Royaume, soit en Marchandises d'Etoffe ou autres, ou en Marchandises de bouche, j'aurois de quoi en remplir ici une page. Cette longue Litanie finit par *Moutarde de Digon*, et c'est ainsi que le proverbe est écrit ; ce qui fait voir que ceux-là se sont trompez qui ont cru que ce proverbe venoit du cry de *moult me tarde*, qui auroit été usité dans les Armées des derniers Ducs de Bourgogne, et qui auroit passé en devise, employée autour des Armories de la Ville de Dijon. Mais je ne puis concevoir pourquoi l'Ecrivain a mis parmi les proverbes de Marchandises : les *Peletiers de Blois. Camus d'Orliens. La mocquerie de Chasteau-Landon. Bains de Bourbon.* Voilà quatre caractéres ou désignations un peu déplacées. La derniere est connuë : A l'égard des trois autres, je vous laisse le soin d'en chercher le dénoüement. J'avois bien

bien oüi dire *Les bossus d'Orleans*, mais non pas *les Camus*. Vous connoissez le Poëte qui a dit que la nature ayant purgé de Montagnes la Beausse, les a transportées sur le dos des Orleanois. Un Religieux de mes amis m'a même fait voir un vieux Rituel d'Orleans où dans la formule du Prône le Curé demande au nom des Paroissiens d'être préservé *de boces*. Il en vouloit rire, parce qu'il a eu affaire avec quelques *Guêpins* (c'est le nom qu'il donnoit aux Orleanois.) Mais je lui fis comprendre qu'il n'étoit pas question en cet endroit du vieux Rituel d'Orleans, des bosses qui constituent ce qu'on appelle en latin *gibbus* ou *gibbosus*; et que le mal dont on demandoit à Dieu d'être préservé étoient des especes de galles, ou mal épidémique, qu'on appelle *feux*, *cioux*, &c. C'est ainsi que nos vieux mots François ont besoin d'être examinez, afin qu'on n'en tire point de fausses conséquences. Je souhaiterois que celles des qualifications cy-dessus qui en valent la peine, fussent aussi bien développées, que l'origine du nom de *Guêpin* par rapport aux Orleanois, l'a été dans les Mercures de l'année 1732. Invitez vos amis à se divertir à cette recherche, et vous nous ferez plaisir, aussi bien qu'au Public. Je suis &c.

A Mlle DE MALCRAIS DE LA VIGNE,

Par l'Auteur des Dons des Enfans de Latone, *en lui envoyant son Livre.*

SOutien de la docte harmonie,
MALCRAIS, dont le brillant génie
Jette autant d'éclat dans ces lieux
Qu'en pourroient répandre tes yeux,
Reçoi les essorts de ma rime;
Et le doux tribut de l'estime
Qu'ont cru devoir à tes talens
Les Auteurs les plus excellens;
Permets-moi d'en suivre l'exemple,
Porte ce Livre dans le Temple,
Où Prêtresse du Dieu des Vers,
Sur tous les Ouvrages divers
Tu dois prononcer des oracles;
Par eux il vaincra les obstacles
Qu'opposent l'Envie ou l'Erreur,
S'il peut mériter ta faveur.
Mais, si ta bouche plus severe
Le jugeoit indigne de plaire,
Qu'il céde à ton Arrêt, qu'il n'en appelle pas;
Cet Oracle est plus sûr que celui de Calchas.

LET-

LETTRE de M. Regnauld, Horloger, écrite de Châlons en Champagne, le 26 Janvier 1735. sur l'Horlogerie.

IL me paroît, Monsieur, que quelques personnes croyent qu'il arrive dans les Ressorts, principes de l'action des Montres, des inégalitez de force, qui tantôt diminuent, et tantôt augmentent; et que ces inégalitez, sans autre cause, les font tarder ou avancer.

Comme l'on trouve le vrai par l'expérience, j'ai eu recours à celle qui suit, qui suffira peut-être pour vous faire changer de sentiment.

J'ai fait faire un ressort de Montre une fois plus long, que ne sont ordinairement les autres, afin de rendre ses mouvemens plus sensibles; je l'ai suspendu par un de ses bouts; j'ai attaché à l'autre un poids d'environ trois onces, lequel tenoit par sa pesanteur mon ressort développé environ un tiers de toute sa longueur, ce qui suffisoit pour l'observation. Un fil de fer traversoit horisontalement ce poids et passoit du côté du mur, le long duquel étoit suspendu mon ressort. J'ai enfoncé dans ce mur un autre

tre morceau de fil de fer dont la pointe répondoit parfaitement à celle qui sortoits du poids; et quoique ce ressort ait été suspendu ainsi pendant plus de six mois, je n'ai jamais remarqué que le poids ait remonté; au contraire, je me suis toujours apperçu qu'il descendoit; ce qui prouve que le ressort a toujours perdu de sa force et n'en a jamais regagné.

Pour tirer avantage de cette expérience, il est necessaire de sçavoir de quelle façon on agit pour donner l'élasticité à un ressort; cela se fait ainsi : Lorsque l'Ouvrier lui a donné la forme, il le fait rougir dans le feu, et le trempe ensuite dans quelque liqueur pour le refroidir précipitamment. On doit conclure de-là que l'air qui s'est trouvé dans cette liqueur, étant plus aisé à être mis en mouvement, que les parties qui la composent, sera celui qui aura suivi de près le feu, qui en abandonnant l'acier, lui aura laissé des cellules ouvertes que cet air aura occupé et qui auront été exactement refermées par la liqueur.

Examinons maintenant comment l'air peut produire l'élasticité.

Après être convenu, suivant l'opinion generale, qu'il est composé de différentes substances, dont la plus grossiere se peut en-

enfermer, et la plus déliée où la matiere subtile passe tres-librement à travers toute sorte de corps; on peut vrai-semblablement croire que lorsque l'on bande un ressort, ses parties intérieures se resserrent, et que se resserrant, il s'exprime proportionnellement de l'air grossier, enfermé dans les cellules de l'Acier, autant de cette matiere subtile, qui rentre pour reprendre la place qu'elle avoit quittée, lorsque l'on cesse de contraindre le ressort et qui lui fait reprendre sa premiere forme; ainsi qu'une Eponge remplie d'eau, que l'on mettroit dans un Vaisseau et qu'on presseroit, dont l'eau sortiroit par la pression, laquelle cessée, l'eau rentreroit dans l'Eponge et lui redonneroit sa même forme.

S'il est vrai que les effets élastiques soient tels, comme on le croit, quelle vrai-semblance y a-t-il qu'ils puissent augmenter, lorsqu'il ne peut dans la suite se loger plus d'air dans l'Acier qu'il y en est entré lors de la trempe? car l'on conçoit aisément que si la seule pression de l'air y en pouvoit insinuer du nouveau, celui non-seulement qui y seroit entré, mais encore l'autre qui y auroit été placé en premier lieu, en sortiroient lorsque l'on banderoit le ressort, qui n'auroit

alors

alors aucune cause pour reprendre sa situation.

On a de plus des preuves que l'air grossier ne peut pénétrer ni le Fer ni l'Acier, puisqu'on en tient enfermé dans des Arquebuses à vent, qui ne perdent point de leurs forces pour être long-temps chargées.

Il n'y a pas lieu non plus de croire que le subtil seul puisse produire l'élasticité, puisqu'il pénetre facilement tous les corps, et qu'ainsi il peut se replacer dans les Pores extérieurs de la Lame, lorsque les intérieurs sont resérrez, sans causer aucune contrainte.

Or puisque la quantité d'air enfermé dans l'Acier ne peut augmenter, il ne se peut pas faire que le ressort acquiere de la force; au contraire quelqu'une des prisons de l'air venant à se rompre, par la roüille, ou les tentions réitérées, la force élastique doit diminuer à proportion.

Ceux qui imagineroient des causes de variations dans ces ressorts, par les différens dégrez de chaleur, ne rencontreroient gueres mieux, puisque l'on a reconnu que la plus grande chaleur de l'Eté ne cause de dilatation à un morceau de fer, à l'égard du plus grand froid d'Hyver, que de la 1152e partie de sa grosseur.

seur. Comme la violence du ressort ne gît que dans son épaisseur, qui n'est pas dans plusieurs ressorts de $\frac{1}{4}$ de ligne; jugé de quel effet peut être l'augmentation de la 1152e partie de $\frac{1}{4}$ de ligne. De plus, comme ce ressort croît en longueur, ainsi qu'en épaisseur, il restitue par son allongement la lenteur que l'épaisseur auroit ôtée au mouvement de la Montre; et quand même ces différences ne seroient pas proportionnées entre la longueur et l'épaisseur, ces excès de force seroient réduits à rien sur le dernier mobile où git le principe de régularité. J'atents avec impatience vos refléxions: Je suis avec un profond respect, &c.

APOTHE'OSE ANTICIPE'E,

Pour Mlle de Malcrais de la Vigne.

L'Autre jour, au Conseil des Dieux
Appollon présenta requête,
Pour demander que MALCRAIS, sa conquête,
Eut son rang marqué dans les Cieux;
Amour étoit un peu mêlé dans cette affaire,
Et par le Dieu du jour en secret prévenu:

Amour

Amour, par tout le bien venu,
Engagea, pour le satisfaire,
Les plus grandes Divinitez,
D'être à son dessein favorables;
Apollon fit valoir les rares qualitez;
Et les talens inestimables,
De Malcrais, l'objet de ses vœux,
Le son enchanteur de sa Lyre,
Qui dans son tendre cœur a porté mille feux;
Digne enfin du celeste Empire;
Minerve dit, au même instant,
Je lui fis don de la sagesse,
Lorsqu'elle étoit encore Enfant,
De Paphos, l'aimable Déesse,
Dit, l'avoir doüée amplement,
Et de beautez et d'agrément.
Pour enlever enfin tous les suffrages,
Anacréon vint lire ses Ouvrages,
Qu'on lui fit trois fois répéter,
Aussi-tôt le grand Jupiter
Remarquant le plaisir extrême,
Qu'avoit goûté toute sa Cour,
Et qu'il avoit senti lui-même,
Fit, par la bouche de l'Amour,
Annoncer à l'instant sa volonté suprême.

Dans les Cieux, l'aimable Malcrais,
Près d'Apollon et de Minerve,

A son rang marqué désormais,
Quant au surplus le sort se le reserve.

Par M. Servin, Auteur de l'Ode à M. le Maréchal de Villars, qui est à la tête du Mercure de Juin 1733.

DIFFICULTE' sur le mouvement annuel du Flux et Reflux de la Mer.

IL est surprenant que les Philosophes qui se picquent d'une si grande exactitude dans l'explication de tous les mouvemens de la Mer, qu'ils défient de proposer aucune difficulté contre leur sistême, qu'ils ne dissipent aussi-tôt, n'en ayent pas encore apperçû une qui saute aux yeux dans l'explication qu'ils donnent du mouvement annuel : c'est qu'elle paroît fondée sur un principe dont tout le monde convient, que l'Equateur est le plus grand de tous les cercles de la Terre, et que les deux Tropiques lui sont considérablement inférieurs, principe incontestable, mais qui est mal appliqué dans leur systême. Pour le démontrer, il ne faut que l'examiner et l'application qu'ils en font. Mais auparavant il est bon d'établir l'état de la question.

On distingue trois sortes de mouvements différents dans les eaux de la Mer, le Diurne, le Menstruel, et l'annuel.

Le Diurne est celui par lequel les eaux de la Mer se débordent sur nos *Rivages* et s'en retirent deux fois le jour, ensorte toutefois que ces inondations arrivent tous les jours près de 48 min. plus tard que le jour précédent.

Le mouvement Menstruel est ainsi appellé, parce que les Marées sont plus fortes aux nouvelles et pleines Lunes de chaque mois que dans les Quadratures.

Enfin le mouvement annuel est celui par lequel les eaux de la Mer se gonflent plus considérablement aux nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes, qu'aux nouvelles et pleines Lunes des Solstices.

Il ne s'agit ici que du mouvement annuel, et c'est précisément l'explication qu'on en donne communément que je me propose de refuter icy. Voici donc comme on l'explique.

Dans les nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes, la Lune répond à l'Equateur terrestre qui est le plus grand de tous les cercles de la Terre. Dans les nouvelles et pleines Lunes des Solstices elle répond aux deux Tropiques qui sont de beaucoup plus petits que l'Equateur ; par con-

conséquent quand la Lune se trouve directement sur l'Equateur, il y a une plus grande convexité sur la terre par rapport à la Lune, une bosse plus considérable, que quand elle répond aux Tropiques, ainsi la distance qui se trouve depuis la circonférence de l'Equateur jusqu'à la partie inférieure de la Lune, étant beaucoup moins grande que celle qui se trouve entre les Tropiques et la même partie inférieure de la Lune, le lit se trouve plus retréci dans cet endroit que si elle répondoit aux Tropiques; donc la matiere céleste a beaucoup plus de peine à passer; donc elle comprime davantage les eaux, et par conséquent les Marées doivent être plus grandes dans les nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes que dans celles des Solstices.

Cette explication seroit merveilleuse si elle ne péchoit point, comme je l'ai dit dans l'application du principe. Il est bien vrai que l'Equateur est le plus grand de tous les cercles de la terre, que les Tropiques lui cédent en grandeur, mais il est faux d'en conclure que la Lune répond à un moindre cercle quand elle se trouve sur les Tropiques que quand elle se trouve sur l'Equateur, et je soutiens, de l'aveu même des Auteurs du système

systême, que dans l'un et l'autre cas la Lune répond à des cercles égaux entr'eux.

Pour le prouver il ne faut que considerer la situation des Tropiques par rapport à la Lune dans les nouvelles et pleines Lunes des Solstices, et faire attention que pour lors elle ne répond pas précisément au centre des Tropiques, mais à un cercle dont le centre est la terre, et que ce cercle se prend d'un Tropique à l'autre, c'est-à-dire, d'un point, par exemple, du Tropique du Cancer sur nôtre horizon au point du Capricorne qui lui est directement opposé chez nos Antipodes; la raison en est qu'en quelqu'endroit que se trouve la Lune, elle presse toujours vers la partie qui lui est directement opposée : or quand elle se trouve sur un Tropique, le cercle que je viens de décrire lui est directement opposé; et c'est dont ces Auteurs du systême conviennent eux-mêmes, et dont ils se servent pour expliquer pourquoi nous avons aussi-tôt la Marée, quand la Lune se trouve au Tropique du Capicorne sous nôtre horizon, que quand elle se rencontre au Tropique du Cancer sur nôtre horizon; ils en conviennent donc eux-mêmes : or le cercle que je viens de dé-

décrire, et l'Equateur] sont égaux entr'eux; car ils coupent tous deux la terre , que nous supposons avec eux ronde, en deux parties égales : suivant les principes de Geométrie deux cercles qui coupent un même Globe en deux parties égales sont égaux entr'eux ; donc de l'aveu même de nos adversaires , l'Equateur et le Cercle que je viens de décrire et auquel ils avoüent que répond la Lune aux nouvelles et pleines Lunes des Solstices, sont égaux entr'eux ; donc il n'y a point de plus grande convexité sur la surface de la terre par rapport à la Lune dans l'un que dans l'autre cas ; d'où il s'ensuit que la matiere céleste ne se trouvant point plus gênée , ne doit pas davantage comprimer les eaux de la Mer ; et ainsi suivant cette explication , les Marées ne doivent pas être plus grandes dans les nouvelles Lunes des Equinoxes que dans celles des Solstices ; ce systême ne vaut donc rien pour expliquer le mouvement annuel. J'avoüe qu'il peut arriver qu'on donne une véritable et solide explication de ce mouvement ; mais je soutiens que celle que je viens de refuter est insoutenable ; et cependant elle est à la mode chez tous les Philosophes , qui toujours accoutumez à distinguer un Equateur et

des Tropiques, ne font nulle attention à la situation respective de ces cercles par rapport à la Lune.

CANTATE.

L'AMOUR AMANT.

Le plus beau des Ruisseaux, l'Amant de nos prairies,
M'attira l'autre jour sur ses bords enchantez,
Qui devroient être respectez
D'un jeune cœur qui craint les douces réveries;
Pour sa tranquillité le péril est certain;
Je voulus l'éviter et le voulus envain;
On hésite longtems, et la peine est extrême,
Quand il faut quitter ce qu'on aime.
J'héritai trop ? l'Amour qui venoit en ces lieux
Me voit.. rit.. et s'approche, il étoit plein de charmes,
Sans aîles, sans bandeau, sans armes
Hélas ! en cet état qui l'eut crû dangereux ?

Imprudente et foible jeunesse
Fuyez, jusqu'au nom de l'Amour,
Il n'est point d'état ni de jour
Où le perfide Enfant ne blesse.

Ah ! Berger, me dit-il, je ne suis plus ce Dieu
Si

Si fier et si craint en tout lieu ;
J'ai fait des malheureux, et pour prix de mon crime,
Je souffre le même tourment ;
Le Sacrificateur est enfin la victime ;
J'étois Amour ; je suis Amant ;
Baccus dans un repas l'autre jour me fit boire ;
Je pris trop de ce Jus divin ;
Le traître alors .. est-il de trahison plus noire
Choisit dans mon carquois, et me perce le sein.

Vous croyez qu'une douce yvresse
Ne fait qu'éclipser la raison ;
Mais quand d'une vive tendresse
On a gouté le doux poison,
Son retour n'est qu'une Chanson.

Ensuite à mes regards cet enfant de Cythére,
Offre le plus beau des Portraits,
Dont la grace et les moindres traits
Effaçoient tous ceux de sa Mere ;
C'étoit celui de la Beauté,
Qui captivoit le Dieu dont la douce puissance,
Me ravit à l'instant toute ma liberté
Par son amoureuse imprudence.

De mon trouble aussi-tôt devinant le sujet,
Il sourit, me regarde, et s'échappe à ma vûë ;
Depuis ce tems mon ame inquiéte, éperduë

Se remplit trop d'un même objet ;
Je désire la solitude ;
Le silence des bois, et le bruit des ruisseaux
Nourrissent mon inquiétude:
Et je n'ai de plaisir qu'en pensant à mes maux.
Digne et charmant objet de ma tendresse extrême,
Je vis pour vous aimer et meurs en vous aimant ;
Un Berger vous peut-il aimer heureusement ?
Il n'est qu'un Dieu, c'est l'Amour même
Qui vous puisse aimer dignement.

Se laisser aisément charmer
Est une dangereuse affaire ;
Ce n'est pas un plaisir d'aimer
Quand on n'a pas celui de plaire.

Se laisser aisément charmer
N'est pas une mauvaise affaire ;
Sachez seulement bien aimer,
Vous s'çaurez bien-tôt l'air de plaire.

N'allez pas dans le doux mistére,
Imprudemment vous engager ;
Et souvenez-vous qu'un Berger
Ne doit aimer qu'une Bergere.

Allez et dans le doux mistére

Crai-

Craignez peu de vous engager ;
Reine peut aîmer un Berger
Roy peut aimer une Bergere.

Quand une douce sympathie
Pour deux cœurs n'auroit qu'une Loy,
De l'Amour toute l'industrie
D'un Berger feroit-il un Roy ?

Quand une douce sympathie
Donne à deux cœurs la même Loy ;
De l'Amour telle est l'industrie,
Qu'il peut d'un Berger faire un Roy.

LETTRE du S. de l'Eglise d'Auxerre, à M.... Chanoine de l'Eglise de C. touchant les traditions populaires, au sujet de l'occurrence de la Fête de Pâques, au 25 Avril.

VOus êtes, sans doute, informé, Monsieur, des Traditions, qui courent parmi le Peuple, touchant les années où la Fête de Pâques arrive le 25 Avril, telle que sera l'année prochaine 1734. Il résulte de cette occurrence qu'en ces années là, la Fête-Dieu se trouve le 24 Juin jour de la Nativité de S. Jean-

Baptiste ; et c'est par rapport à cette rencontre qu'il est né un certain Proverbe touchant la fin du Monde. Pour en faire voir l'illusion, il me semble qu'il suffit d'en découvrir l'origine ou plutôt la nouveauté. Chacun sçait que la Solemnité de la Fête-Dieu n'a commencé qu'au treiziéme siécle. Avant ce tems-là, Pâques arrivoit quelquefois le 25 Avril, et la Nativité de S. Jean se célébroit le 24 Juin en son véritable jour sans être transferée. Ce n'est donc que depuis qu'on a prévû qu'on seroit obligé de déplacer S. Jean pour y mettre le Messie dont il a été le Précurseur, qu'on peut avoir imaginé une pareille opinion ; et probablement elle ne s'est formée qu'à la fin du treiziéme siécle ou durant le quatorziéme ; en effet comme on fut près de deux cent-cinquante ans sans voir arriver Pâques le 25 Avril, la rareté de l'évenement aura pû porter à inventer quelques dictons là-dessus. Et comme les Tables Pascales n'étoient point entre les mains de tout le monde, et qu'on se contentoit d'attacher chaque année au Cierge Pascal la Table des Fêtes mobiles de l'année seulement, peu de personnes étoient en état de prévoir quand Pâques arriveroit le 25 Avril, et le plus grand nombre ignoroit com-

combien de fois cette Fête étoit arrivée ce jour-là depuis l'établissement du Christianisme. Pour mettre donc au fait le Public de cette connoissance, qu'il étoit difficile d'avoir communément avant l'origine de l'Impression, il est bon de jetter la vuë sur les Tables Chronologiques que nous ont données M. Robert dans sa Gaule Chrétienne, et M du Cange dans son Glossaire de la basse Latinité. Je les ai examinées, et principalement la nouvelle Edition qui vient d'être publiée par deux sçavans Benedictins. Quoiqu'il y soit resté quelques fautes que l'Imprimeur n'a pû apparemment éviter dans une si grande multitude de chiffres et de Lettres initiales, je ne laisserai pas de tabler dessus et de représenter combien de fois la Fête de Pâques est arrivée le 25. Avril depuis l'origine de la Religion que nous professons. Ces Tables nous apprennent que cette rencontre s'est déja trouvée treize fois, et les voicy.

L'an 45. *de Jesus-Christ.*

L'an 140.	*L'an* 1014.
L'an 387.	*L'an* 1109.
L'an 482.	*L'an* 1204.
L'an 577.	*L'an* 1415.
L'an 672.	*L'an* 1546.
L'an 919.	*L'an* 1666.

Vous reconnoîtrez par la vérification que vous en pouvez faire, que j'ai regardé avec raison comme des fautes d'impression dans la derniere Edition de ces Tables, que Pâques ait été marqué pour les années 137. et 1022. ans au 25. Avril, au lieu du 25. Mars; c'est ce qui est rendu sensible par la Lettre Dominicale qui convient à ces mêmes années; vous avouërez aussi qu'à l'année 672. ces mêmes Tables contiennent une faute toute contraire, mettant cette Fête au 25. Mars au lieu du 25. Avril. Mais ceci soit dit en passant. Revenons au fait et instruisons le vulgaire. On fut depuis l'an 1204. jusqu'à l'an 1451. sans voir celebrer la Fête de Pâques le 25. Avril, c'est-à-dire à peu près deux siecles et demi. Environ dans le tiers de cet intervalle la Fête-Dieu fut établie dans les Eglises d'Occident. Alors il n'y avoit personne sur terre qui pût avoir vû l'an 1204. et l'on ne prévoyoit point que de long-temps l'occurrence pût arriver que cette nouvelle Fête fit cesser celle de S. Jean; le Peuple en conclut aisément que ce ne seroit qu'à la fin du Monde, et il fut facile d'imaginer des mysticitez sur cette rencontre, toute fortuite qu'elle est. Telle est, selon ma pensée, l'origine de l'idée popu-

populaire sur la concurrence des deux Fêtes. Quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si rare de voir arriver Pâques le 24. Avril, et parconséquent la Fête-Dieu le 23. Juin, veille de la S. Jean, les Peuples n'ont pas laissé d'inventer aussi un proverbe à ce sujet, et de dire en ces sortes de rencontres:

Quand Jean fait jeûner Dieu,
La Paix regne en tout lieu.

Mais la fausseté de cet axiome vulgaire a été si palpable de nos jours, qu'on doit conclure que la Tradition n'est pas mieux fondée d'un côté que d'un autre. Qui, en effet, peut assurer qu'on joüissoit d'une paix universelle l'an 1707. auquel Jean fit jeûner Dieu, c'est-à dire, que la Fête de S. Jean étant arrivée le second Vendredi d'après la Pentecôte, il fallut observer le jeûne (du moins en certains Pays) le jour précedent, qui étoit le Jeudi de la grande Solemnité de la Fête-Dieu? Il est également faux de dire que la paix regnât en tout lieu l'an 1639. qui étoit dans le même cas. Et si l'on vouloit prendre la peine de remonter à toutes les années où se trouvent de telles concurrences, pour une qu'on remarqueroit avoir été paisible en France, on en

D v trou-

trouveroit trois autres qui auroient été tumultueuses dans le Royaume ; ou ailleurs. Il en est de ces traditions comme de celle qui courut sur la fin du dixiéme siécle ; on croyoit alors que lorsque la Fête de l'Annonciation arriveroit le Vendredy Saint, le monde finiroit. Richard, Abbé de Saint-Benoît sur Loire, ordonna à Abbon l'un de ses Religieux d'écrire là-dessus, pour désabuser le Peuple qui croyoit que dès que l'on compteroit l'an mille, le Jugement viendroit. Ce fut en 992 que l'Annonciation arriva le Vendredy-Saint, et elle étoit déja arrivée le même jour onze ans auparavant.

Si le peuple étoit capable d'entrer dans des examens de Chronologie, il verroit que tous les changemens annuels de la solemnité Pascale sont appuyez sur certaines révolutions reglées, et sont déterminés par le cours des astres à un certain intervalle : que l'intervalle ordinaire entre deux Pâques du 25 Avril est de 95 ans : mais qu'après que cet intervalle a eu lieu trois fois, il en faut admettre un de 247 ans, après quoi suit encore à trois reprises d'intervalle de 95 ans, avant que celui de 247 ans revienne. C'est ce qui paroît dans l'extrait des Tables que je vous ai representé ci-dessus.

De



De l'année 45 de Jesus-Christ à l'année 140, il y a 95 ans. De l'année 140 à celle de 387, il y a 247 ans. De 387 à 482 il y a 95 ans. De 482 à 577 il y a 95 ans, De 577 à 672 il y a pareillement 95 ans. Mais de 672 à 919 il y a 247 ans. Après cela on compte comme on a déja fait deux fois; de 919 à 1014, il y a 95 ans. De 1014 à 1109 aussi 95 ans; et de 1109 à 1204 pareille quantité de 95 ans. Suit le grand intervalle de 247 ans depuis l'an 1204 jusqu'à l'an 1451. Et enfin de 1451 à 1546 il y a 95 ans. On auroit continué encore deux fois 95 ans sans la réforme du Calendrier qui fût faite à Rome en 1582, par laquelle on retrancha tout à coup, dix jours du mois d'Octobre de cette année-là; c'est ce qui fit que la premiere Pâque du 25 Avril au lieu de revenir l'an 1641 au bout de 95 ans, n'est arrivée que 25 ans après, c'est-à-dire au bout de 120 ans après la précédente; et la seconde Pâques du même 25 Avril, au lieu d'être differée jusqu'en 1736 au bout de 95 ans reïterez, a été fixée à l'an 1734. après lequel tems je ne sçai en quelle année elle reviendra. Vous avez dû apprendre par le Journal des Scavans du présent mois de May à l'article des Nouvelles Litteraires de

Florence, qu'un Curé du Diocèse de Pistoye en Italie, prétend démontrer dans un nouveau Traité sur la Fête de Pâques, que la Réformation Grégorienne a besoin d'être reformée elle-même, à cause des erreurs qu'elle contient par rapport à la Fête de Pâques. Attendons que cet Ouvrage soit venu jusqu'à nous pour juger de ces erreurs, et si le calcul Grégorien des Clefs de la Fête de Pâques est sujet à des inconvéniens prévus.

Il n'est pas à souhaitter pour la tranquillité des Rubriquaires Ecclesiastiques que la Fête de Pâques revienne souvent le 25 Avril. Vous sçavez que c'est un jour qui a été chargé successivement de deux différentes cérémonies, toutes les deux incompatibles avec cette Fête : Premierement on y établit à Rome une Procession de pénitence qui a été reçûe dans presque toutes les Eglises de l'Occident ; et que depuis ce tems-là on y aussi attaché la Fête de l'Evangeliste S. Marc. A l'égard de la premiere, je croi que vous ne doutez point, non plus que moi, de ce que je tiens de feu M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de N. D. de Paris, que le 25 Avril avoit été consacré chez les Payens par des Processions pour les biens

de

de la Terre ; ce qu'ils appelloient les Robigales ou les Ambarvales, (circonstance ignorée par M. Baillet,) et qu'en mémoire de cela on éloigne encore à Rome le moins qu'il est possible du 25. Avril les Litanies Chrétiennes qui y ont été substituées. Je ne puis vous entretenir cette fois-cy de la raison qui a fait tourner l'annonce de cette Procession, de la maniere dont elle l'est dans les Brefs d'Auxerre, que l'on a tâché depuis quinze ans de rendre les plus curieux et les plus instructifs de tout le Royaume. En attendant que je m'étende là-dessus dans un petit Traité sur les Processions du Paganisme, observez, s'il vous plaît, que c'est avec prudence que, si l'on n'a pas fixé les Litanies Romaines plus avant dans l'année que le 25. Avril, c'a été vrai-semblablement de crainte qu'elles ne concourussent quelquefois avec les Litanies Gallicanes, appellées *Rogations*, qui peuvent arriver le 27. 28. et 29. Avril lorsque Pâques a été le 22. Mars ; et parce que l'Eglise de Rome a été bien aise que les Litanies fussent toujours célebrées les premieres.

Ce 28. *May* 1733.

EPITRE

EPITRE,

A M. le Gendre, Marquis de S. Aubin-sur-Loire.

TU prouves, Saint-Aubin, qu'un illustre courage,
Est au-dessus du sort;
Comme on voit le Palmier combattu par l'orage,
N'en être que plus fort.

Par des coups imprévus, la fortune inhumaine,
N'obscurcit point ton nom :
Ferme dans tous états, né pour être un Mécéne,
Tu deviens un Varron.

Tu t'éleves sans peine aux principes des choses,
Par un rare talent;
Tu démêles les nœuds des effets et des causes,
Par ton raisonnement.

Celui qui du sçavoir se fait un doux azile,
Ne peut être qu'heureux :
Tu fais voir que tout sied, que tout devient utile.
A des cœurs genereux.

La fiere opinion dont tu détruis l'Empire,
Cede

Cede à la verité :
Et ton sçavant Ouvrage a droit de te conduire
A l'immortalité.

M. de Boisgarnier.

COMPARAISON des deux Philosophies de Descartes et de Newton, avec des Remarques sur l'une et sur l'autre.

LA Philosophie Péripatéticienne avoit remporté une entiere victoire sur le Platonisme et sur tous les autres Sectes de l'Antiquité. L'Empire d'Aristote étoit despotique. Les raisons qui sont les Loix de la Philosophie, n'étoient point écoutées, des veritez nouvelles étoient traitées de séditieuses, et cette Philosophie, après avoir été long-temps proscrite par le concours des deux autoritez, (*Launoi. de fortun. Aristot.*) avoit sçû les engager si bien dans son parti, que ceux qui prétendoient secoüer le joug des préjugez, étoient punis comme perturbateurs. Malgré tous ces obstacles, il parut un homme qui joignit la fermeté du courage à l'élevation du génie. Toutes ses vûes ne tendoient qu'à la verité ; plein d'ardeur pour la tirer d'esclavage, il osa établir pour principe, (*Cartes. Méditat.* 1.) que le commencement de la Philosophie est de rejetter toutes les opinions reçûes jusqu'alors, de remonter à un Scepticisme general, non pour demeurer dans cet état de Pyrrhonien, incompatible avec les lumieres naturelles, mais pour n'admettre au nombre des veritez, que celles qui sont fondées sur

sur des notions claires, certaines et évidentes. René Descartes, par ce seul principe, porta le coup mortel aux décisions philosophiques fondées sur les préjugez; par cette voye d'un doute general, il s'éleva (*Cartes. Méditat.* 2. 3. 6.) aux veritez primitives, de sa propre existence, de l'existence de Dieu, de la distinction de l'ame et du corps; des veritez les plus simples il passa aux plus composées, il entreprit de connoître et de dévoiler même la Nature; et développant quelques germes obscurs, informes et peu connus, qui étoient enfermez dans les Livres des Anciens sans explication suffisante, il en forma un Systême Physique (*Cartes. Princip. part.* 3.) si étendu et si brillant, qu'il surpasse de bien loin tout ce qu'on avoit imaginé jusqu'à lui de la magnificence de l'Univers. Descartes n'est pas bien d'accord avec lui-même sur la réalité de l'Edifice qu'il a construit. Tantôt reconnoissant tout ce que ses idées ont d'incertain et de vague, il les traite de Fables (*Trait. de la Lum.*) et de Romans; tantôt paroissant rempli de confiance pour ses découvertes, il n'hésite point à dire, que persuadé par des notions si claires et si distinctes, il ne croit pas (*Princip. part.* 4. *et Epist. t.* 1. *Epist.* 37.) que la plupart des choses qu'il a écrites, puissent être autrement.

Toute la Physique de Descartes se rapporte aux loix generales du mouvement, établies par le souverain Etre, en même-temps qu'il a créé la matiere. C'est conformément à ces Loix que la Providence Divine a construit le Monde, et qu'elle le conserve; Descartes définit la Nature; (*Méditat.* 6.) l'ordre et la disposition que Dieu a donnez aux choses créées. Quelqu'un peut-il nier que la Physique ne consiste dans la recher-

che

che et la connoissnce de ces loix prescrites à la Nature par son Auteur ? L'harmonie et la régularité de l'Univers sont des témoignages continuels de la sagesse infinie, dont elles sont émanées. Aucune étude ne ramene davantage l'esprit au Créateur, que la contemplation de la Nature. C'est en quoi le Cartésianisme excelle, et jamais aucune Philosophie ne fut plus diamétralement opposée au Spinosisme qui, par l'hypothèse de toutes la plus absurde, ne reconnoît dans les effets naturels qu'une matiere aveugle, privée d'intelligence et de sentiment, et confond les substances spirituelles et corporelles ; ou à la Philosophie Epicurienne, qui donne pour principe general, des accrochemens d'atômes unis fortuitement par un mouvement de déclinaison, dont l'Antiquité s'est mocquée. C'est uniquement à la gloire du Cartésianisme et à l'envie des autres Sectes, qu'on doit attribuer les accusations si dénuées de toute vraye-semblance au sujet des liaisons supposées de cette Philosophie avec les absurditez de Spinosa et d'Epicure ; il est même impossible de lire les Ouvrages de Descartes sans être autant édifié de sa pieté, qu'on est charmé de sa modestie.

Descartes pose pour principes trois regles de mouvement (*Princip. part.* 2.) qu'il appelle génerales ; la premiere, que tout corps persiste naturellement dans l'état où il se trouve de mouvement ou de repos, et il fonde cet axiome sur une pensée fort juste, que rien ne se porte de soi-même et par sa nature à son contraire ou à sa destruction. La seconde regle est que le mouvement est proportionnel à l'impression de la force qui le produit, et que tout corps qui se meut, tend à continuer son mouvement en ligne droite.

La

La troisiéme est que si un corps qui se meut en rencontre un autre auquel il ne communique aucune partie de son mouvement, il rejaillit avec une force égale, et que, s'il lui communique une partie de son mouvement, il en perd autant qu'il en communique. De cette Loi generale, Descartes déduit les loix particulieres des rencontres des corps à proportion des differens degrez de vitesse et de masse ; loix particulieres, qui ne peuvent, suivant son aveu, avoir une application entierement juste, qu'en supposant que les deux corps qui se rencontrent, fussent parfaitement durs, et tellement séparez de tous les autres corps, qu'aucun ne pût contribuer ou nuire à leur mouvement, et il remarque au même endroit que cela est impossible. Nous aurons plusieurs observations à faire sur cette troisiéme loi de mouvement.

La matiere est une, suivant les Principes de Descartes, et toutes ses differences ne consistent que dans les divisions, figures, situations et mouvemens de ses parties. Il soutient que comme il est impossible que la matiere soit sans étenduë, l'espace ou l'étenduë ne peuvent aussi être sans matiere ; qu'il y a la même contradiction à concevoir un lieu sans un corps qui le remplisse, qu'à imaginer la rondeur sans une matiere qui soit ronde, la blancheur sans un sujet qui soit blanc, ou une montagne sans vallée. Puisque tout est plein dans l'Univers, un corps qui se meut, ne peut avancer, que la matiere qui est à ses côtez ne passe en arriere, poussée par celle de devant, qui est obligée de refluer aux côtez, ce qui arrive avec une extrême facilité, lorsque le corps, qui fait effort pour se mouvoir, a plus de force que la matiere qui se trouve au-devant de lui

lui, n'en a pour résister. Le mouvement direct, le plus simple et le plus naturel, est moins commun dans la Nature, que le mouvement circulaire produit par les obstacles de la mutuelle action et réaction des corps; mais le mouvement circulaire retient toujours de son origine, que tout corps qui se meut en rond, tend à s'échapper dès qu'il est libre, par un mouvement direct; ce que les Géometres expriment en disant, que tout corps qui par son mouvement décrit un cercle, s'efforce continuellement d'en parcourir la tangente.

La pression et le mouvement brisent les parties de la matiere, qui sont divisibles à l'infini; leur fragilité ou leur disposition à s'unir, rend les Elemens toujours convertibles l'un dans l'autre. Descartes en admet trois; la matiere subtile ou le premier Element composé des parties les plus atténuées par le froissement; la matiere globuleuse ou le second élement dont les particules ont été arrondies et ont conservé une figure sphérique dans le froissement; et la matiere compacte ou le troisiéme élement dont les particules branchuës et de figures irrégulieres, ont le mieux résisté au froissement. Ces trois élemens sont imperceptibles; et pour imaginer avec plus de facilité leur effet dans la composition de tous les corps matériels, représentez-vous un amas de fruits ayant des figures fort irregulieres, comme grenades, poires, pommes, concombres, néfles, grappes de raisins; voilà la matiere compacte ou le troisiéme élement. Répandez sur ce monceau de fruits, des coriandes; toutes ces petites boules rondes se répandront de côté et d'autre pour remplir les interstices des figures irrégulieres; c'est la matiere globuleuse ou le second élement

élement. Versez enfin de la poudre à canon sur le tas de fruits, elle ira s'insinuer dans les interstices les plus petits, échappez aux dragées, et elle représentera ici la matiere subtile ou le premier élement. Si cette poudre à canon domine assez dans les interstices des fruits et qu'elle y ait assez de force pour leur communiquer la rapidité de son mouvement en chassant les dragées, et les repoussant de toutes parts, l'amas tout entier devient enflammé et lumineux, et ce feu est d'autant plus violent, que la solidité des parties les plus grossieres du troisiéme élement y est jointe à la rapidité du mouvement du premier, et que la force de masse, comme disent les Physiciens, accompagne la force de vitesse. Si la matiere compacte reçoit dans ses interstices les globules du second élement qui y temperent l'extrême mouvement du premier ou de la matiere subtile, le corps est opaque et plus ou moins solide, suivant la grossiereté des parties du troisiéme élement. Si la matiere globuleuse trouve les pores disposez à lui laisser un passage libre pour traverser de part en part, le corps est transparent. On ne peut donner des images trop sensibles des principes qu'on explique, sur tout dans un temps où il s'est introduit un usage presque general, de ne traiter les Sciences que par quelques caracteres Algebriques et d'une maniere si abstraite, qu'elle ne donne aucune prise à l'imagination.

Passons à l'application que Descartes a faite de ses Principes. Les mouvemens directs de la matiere ont été changez en mouvemens circulaires par les obstacles de l'action et de la réaction des corps. Des tourbillons de grandeur inégales se sont formez, ils en ont aussi contenu d'autres, comme

comme on voit des torrens qui se traversent, être agitez circulairement et renfermer au-dedans d'eux-mêmes des courans plus petits, qui tournant sur leur propre centre, sont emportez par le mouvement circulaire du plus grand. Le froissement de la matiere l'ayant divisée en trois élemens, Descartes suppose qu'il s'est fait au centre du tourbillon un amas de matiere subtile, dont ce Philosophe a composé les Etoiles, qu'il a regardées comme autant de Soleils. Le prodigieux mouvement de la matiere subtile qui repousse de toute part les globules du second élement, rend les globes des étoiles enflammez et lumineux par eux-mêmes. Mais il est arrivé à quelques-uns de ces globes que leurs mouvemens se sont rallentis, que leurs interstices ont été differemment disposez, et que le globe, d'enflammé et de lumineux, est devenu dense et opaque, qu'alors privé de la force et de l'activité de son mouvement, il n'a pû deffendre son tourbillon contre la pression des tourbillons voisins qui ont envahi son atmosphere; et le globe lui-même a passé dans un autre tourbillon, au mouvement duquel il a été assujetti après s'y être mis en équilibre. C'est l'origine que Descartes donne (*Cartes. Princip. part.* 3.) à la Terre et aux autres Planétes, qui ont commencé, suivant son Systême, par être des Soleils ou des Etoiles. Il donne la même explication des Cométes comme de Soleils récemment éteints et encroûtez, qui traversent les espaces éthérées jusqu'à-ce qu'ils ayent rencontré dans quelque tourbillon un fluide d'une épaisseur et d'un mouvement proportionnez, et propres à les fixer en équilibre.

La lumiere consiste dans l'impulsion des parties

ties globuleuses du second élement répanduës de toutes parts, à peu près comme un grain de poudre à canon en se développant, chasse de tout côté les corps qu'il rencontre. La prodigieuse rapidité de la lumiere est causée parce que tous les globules du second élement sont contigus et que l'impression qui agit sur le premier, se fait sentir en même-temps sur tous les autres, comme un bâton ne peut être remué par un bout; que le mouvement ne soit aussi-tôt communiqué à l'autre extremité, quelque éloignée qu'elle soit. Cette rapidité de la lumiere transmise par la continuité des globules du second élement, est une des preuves d'experience, qu'il n'y a point de vuide dans la Nature

Le mouvement circulaire des tourbillons est dans le Systême Cartésien, la cause de la pesanteur. Ce qu'on appelle pesanteur est proprement une moindre legereté. Les trois élemens ont differens degrez de force centrifuge; la matiere subtile du premier élement a plus d'action (*Cartes. Princip. part.* 4.) pour s'éloigner du centre, que pareille quantité du second élement, parce que la matiere subtile se meut plus vîte; et par la même raison le second élement a plus de force centrifuge que pareille quantité des parties du troisiéme; et le corps qui a plus de force centrifuge, répercute et chasse vers le centre celui qui en a moins; ce qui cause la chute des corps massifs et produit toutes les apparences auxquelles on a donné le nom de legereté et de pesanteur. Ainsi jettez de l'huille dans un vase qui est vuide, (*Tr. de l'Opin Liv.* 4. *Ch.* 2.) c'est-à-dire, rempli seulement d'air, l'huile est forcée de descendre au fond et de ceder au mouvement plus agité de l'air; sur l'huile versez de l'eau, les

parties

les parties de l'huile plus déliées que celles de l'eau et qui par consequent ont plus de force pour s'éloigner du centre, s'élevent au-dessus de l'eau; si vous y jettez ensuite du sable, l'eau chasse au-dessous d'elle les parties plus compactes du sable; ce dernier a le même avantage sur le vif-argent encore plus solide; et enfin l'or fondu, le plus massif de tous les corps, sera précipité au-dessous de tous les autres.

Descartes a apperçû la contrarieté (*Trait. de la Lum. Chap.* 11.) qui se rencontre ici dans le méchanisme, sur lequel il a fondé son Systême, ayant dit plus haut que la matiere subtile s'est amassée au centre pour y former le Soleil, au lieu que pour expliquer la pesanteur, il donne ici cette raison, que les corps massifs ayant moins de mouvement, ont moins de force que la matiere subtile n'en a pour s'élever à la circonference. Cette objection qu'il s'est faite à lui-même, ne l'a pas engagé à corriger la contradiction de son méchanisme, et il s'est contenté de répondre que lorsqu'il a placé les corps solides à la circonference, c'est parce qu'il a supposé que dès le commencement ils étoient agitez du mouvement general du tourbillon, et à l'égard de la pesanteur, il se restraint à soutenir que les corps les plus massifs qui sortent du repos et qui commencent à se mouvoir, ont moins de force centrifuge, et doivent être renvoyez vers le centre.

Descartes (*Princip. part.* 4.) attribuë le flux et le reflux à la pression des eaux de la Mer par le globe Lunaire, lorsque dans la révolution que la Terre fait sur son axe en vingt-quatre heures, les eaux de la Mer se trouvent directement sous la Lune. Les Phénomenes quadrent à merveilles

à

à cette hypothese ; car la Lune décrivant une ellipse autour de la Terre, c'est-à-dire une orbite plus ovale que ronde, lorsqu'elle est en conjonction ou en opposition avec le Soleil, elle se trouve en même-temps dans son perigée ou dans sa plus grande proximité de la Terre et dans le plus étroit de l'oval ; ainsi la Mer se trouvant beaucoup plus pressée par les nouvelles et pleines Lunes, les marées doivent être alors plus hautes, ce qui est conforme à l'Experience, au lieu que les quadrats de la Lune se rencontrant dans son apogée ou dans son plus grand éloignement de la Terre et dans le plus large de l'ellipse, la pression est moindre et les marées plus basses ; et ce qui paroît encore d'une justesse extrême, c'est que les marées retardent tous les jours d'environ quarante-neuf minutes, comme le retour de la Lune au même méridien.

Les deux proprietez de l'Aiman d'attirer le fer et de se tourner vers l'un des Poles, ont, suivant Descartes, un même principe dans le tourbillon magnétique, qui traverse et entoure la Terre. Ce tourbillon doit être regardé comme une file de matiere disposée en forme de visses qui ne penetre que dans de petits écroux propres à la recevoir, n'entrant par cette raison que par un des Poles de la Terre, et sortant toujours par l'autre. Les poles de l'Aiman disposez de même, ne donnent entrée à cette matiere que d'un côté, et son issuë, comme dans le Globe Terrestre, est à l'opposite ; ce qui a fait dire que la Terre est un grand Aiman, et qu'un Aiman sphérique est une petite Terre. Si la matiere magnétique sortant d'un Aiman, trouve du fer ou un autre Aiman, qui ayent les mêmes dispositions à la recevoir, elle s'y insinuë avec vîtesse, et chassant

sant l'air intermediaire plus grossier et moins agité qu'elle, cet air, par la force de son ressort, revient sur lui-même, et pressant les côtez oposez de l'Aiman et du fer, les pousse l'un contre l'autre. La matiere magnétique conservant toujours sa direction vers le même pole, tourne du même côté l'aiguille aimantée, dans laquelle elle s'insinuë.

Descartes explique d'une maniere qui n'est pas moins ingenieuse, la formation des corps particuliers par leurs particules roides ou fléxibles, par leurs interstices plus ou moins ouverts, par les differens degrez de leurs mouvemens ; mais les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de le suivre dans ces differens détails. Nous observerons seulement qu'il fait consister la densité ou la rarefaction des corps dans des particules plus ou moins déliées et agitées, soutenant que la quantité de matiere dépend uniquement de l'étenduë, et que dans un lingot d'or il n'y a pas plus de matiere que dans une éponge d'un pareil volume. La difference des couleurs, des odeurs, des saveurs, du chaud et du froid, du sec et de l'humide, de la dureté et de la mollesse, &c. n'est attribuée dans cette Philosophie qu'aux situations, figures et mouvemens des particules ; et les qualitez occultes, vertus sympathiques, formes substantielles et autres expressions Péripatéticiennes, qui ne signifioient rien et qu'on recevoit neanmoins pour des explications, ont été proscrites par le Cartesianisme. La Géometrie a fait plus d'honneur encore à Descartes que la Physique. Il est le premier qui ait fait l'application de l'Algebre à la Géometrie, et il a étendu fort loin les limites de l'une et de l'autre.

Cette Philosophie avoit à peine surmonté les obstacles qui avoient traversé ses progrès, lorsqu'une rivale, par des voyes entierement contraires, a prétendu lui disputer la préference, et même l'emporter entierement sur elle. Descartes se met à la portée des plus simples, conduisant l'esprit des veritez primitives aux plus composées ; Newton ne daigne parler qu'aux plus sçavans Géometres et aux plus patiens Algebristes. L'un descend des principes aux Phénomenes, et des causes à leurs effets ; l'autre renferme toute sa théorie dans la liaison des Phénomenes. Descartes vous engage par des idées brillantes et des conjectures vrai-semblables ; Newton prétend vous soumettre par des démonstrations obscures et des calculs effrayants. L'un tâche de vous faire connoître la Nature ; l'autre connoît parfaitement l'esprit humain, toujours disposé à admirer ce qu'il ne comprend pas. Descartes ne cherche qu'à éclairer l'esprit ; Newton mérite le surnom de Tenebreux, donné autrefois à Héraclite. Descartes a paru dans un temps où les nouveautez étoient haïes et suspectes ; Newton a débité les siennes dans les circonstances les plus favorables pour elles, lorsque le génie des sciences étoit entierement tourné du côté des nouveautez. Descartes se propose davantage de découvrir pourquoi les choses sont telles ; Newton paroît plus occupé d'examiner comment elles sont. Le premier a tiré moins d'avantage de la connoissance du Ciel, beaucoup moins étenduë de son temps ; le second plus aidé par l'Astronomie, n'en a répandu dans sa Physique que des nuages plus épais. Descartes établit une hypothèse, il explique les Phénomenes, le plus qu'il lui est possible, par des loix generales,

nerales, constantes et uniformes; Newton (*Nevvt. Princip. Mathem. in fin. Libr.* 3. *pag.* 483. *Edition* 1723.) déclare qu'il ne forme aucune hypothese, il explique les Phénomenes par la force de la gravité, et il attribuë cette gravité à quelque cause qui penetre jusqu'aux centres du Soleil et des Planettes, sans diminution, et qui agit, non pas relativement aux superficies des particules, comme les causes méchaniques, mais à proportion de la matiere solide, et dont l'action étenduë jusqu'à des distances immenses, va toujours décroissant en raison doublée de ces distances. Tâchons de développer ce qu'il nous a été possible de concevoir de cette Philosophie Newtonienne, et en même temps de réparer plusieurs deffectuositez justement imputées au Systême Cartésien.

La suite pour le Mercure prochain.

ENIGME.

A Divers animaux je dois mon existence;
Qu'importe? sans l'éclat d'une illustre naissance,
L'homme tout fier qu'il est, est au dessous de moi,
Voulez-vous sçavoir mon emploi?
A Cheval aux combats, j'ai la plus haute place;
Et quoique sans orgueil, j'y suis avec audace,
Sans être Franciscain, je porte le cordon:
De me porter, par fois, on demande pardon;

L'Epée assez souvent, me fait porter la plume;

C,a, mon cher Lecteur, devinez;

Je te tiens, dites-vous, non, vous vous méprenez;

Vous le croyez pourtant; c'est ce qui vous enrhume.

****

LOGOGRYPHE.

PRenez mon corps entier, je suis fort gracieux,
Je forme dans les Bois un concert agréable,
Philis, vous chérissez mon son harmonieux,
Et sans me voir, vous me trouvez aimable.

Mais si vous faisiez par malheur,
De ma tête et ma queuë un funeste assemblage;
J'entrerois en fureur,
Et serois redoutable aux Chiens du voisinage.

Je reprends ma tranquillité,
Si sans changer mes membres de leur place,
Vous ne prenez que mon extrêmité,
Je marque alors le temps qui toujours passe.

Une, deux, trois et six, je suis un instrument
Fort utile aux Maisons qui flottent dessus l'Onde;

Je

Je suis en même-temps un pénible tourment
Aux Scelerats dont on purge le monde.

Dans mes deux derniers tiers, je deviens sérieux;
J'examine le Ciel et sa vicissitude.
Et crois avoir trouvé le secret précieux,
De lire l'avenir dont je fais mon étude.

Ajoutez une Lettre, et je deviens muet,
Je n'y perds pas beaucoup, et n'en suis que plus sage;
Car vous m'ôtez tout mon caquet;
Je sers alors au bout de chaque page.

AUTRE.

SUperbe Monument que l'Univers admire,
Retranchant 5, fuyez, foibles Brebis;
Mais ôtant 4 ou 3, mon doux son vous attire,
Devinez, Lecteur, qui je suis.

AUTRE.

JE suis et François et Latin;
Latin je suis la chose, et François la Personne;
Dieu te gard d'un pareil destin.
Mon chef pour Amphibie, également se donne;
François, à ton choix il sera,
A tes pieds fort petit, où Sonore en ta bouche,
Au centre de maints corps latin présidera.
C'est assez, je finis faute de rime en ouche.

On a dû expliquer le mot de l'Enigme du mois de Février par l'*Enigme* même ; et les Logogryphes par *Etrennes*, *crocheteur*, *Cloche*, *Carte*.

NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, *pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury*, tome 25. depuis 1508. jusqu'en 1520. A Paris, chez Emeri, Quai des Augustins, à S. Benoît, &c. *in* 4. de 685 pages, 1729.

Les derniers Livres de ce 25 vol. renferment l'Histoire du Pontificat du Pape Leon X. et ce n'est pas la matiere la moins bien traitée et la moins curieuse, parce que l'Auteur y a compris une partie de l'Histoire de François I. et de celle de Charles V. on y voit aussi la continuation du Concile de Latran, l'abolition de la *Pragmatique*, l'établissement du *Concordat*, les commencemens du Lutheranisme, &c.

L'Annexe donnée par le Parlement de Provence, pour l'exécution des Bulles de



de la Cour de Rome, dans l'étenduë de son ressort, est entre tous les sujets qui entrent dans l'Histoire du Concile de Latran, celui qui paroît le plus approfondi et le mieux travaillé par cet Auteur. C'étoit, dit-il, un usage observé de temps immémorial dans la Province, de ne mettre aucune Bulle à exécution, sans une permission du Parlement, qu'on appelloit Annexe. Cet usage avoit été confirmé dans une Assemblée d'Etat de la Province, en 1481. et par le Conseil du Païs en 1482. avant l'établissement du Parlement; ce qui avoit été approuvé depuis la réünion de la Provence à la Couronne, par les Rois Loüis XI. et Loüis XII.

Il parle de quelques differens survenus dans l'exercice de cet usage entre la Cour de Rome et le Parlement, toujours terminez à l'avantage du Parlement, malgré les efforts du Promoteur du Concile de Latran, et les suites de la Requête qu'il y présenta, laquelle contenoit plusieurs accusations contre les Officiers du Parlement qui avoient montré le plus de fermeté pour le maintient de ce droit.

On voit ensuite les mesures que prit François I. pour terminer heureusement et pour toujours cette grande affaire, en quoi ce Prince réüssit enfin par un Trai-

té qui fut négocié par Loüis de Solurs, Ambassadeur de France au Concile, Notre Auteur assure que le Parlement de Provence n'avoit point d'autre vûë en soutenant son ancien droit d'Annexe, que de maintenir dans toute leur force les libertez de l'Eglise Gallicane, contre les prétentions de Julles II. et de Leon X.

ABREGE' de la Vie de Madame de Paris, Tierçaire de l'Ordre de la Pénitence et de S. François d'Assise. *A Paris, ruë S. Jacques, chez P. Witte*, 1733. petite brochure, *in* 12 de 85 pages.

LES SEPT PSEAUMES DE LA PENITENCE Paraphrasez, avec des Réfléxions à chaque verset, sur les principales veritez qu'ils renferment. Par un Prêtre Solitaire, *in* 12. 1732. prix 30 sols. *Chez le Mercier, ruë S. Jacques.*

On vient d'imprimer une Tragédie, intitulée ARTAXARE. L'Auteur nous apprend dans un Avertissement que cette Piéce fut representée pour la premiere fois, le 3 Mai, de l'année 1718, qu'elle fut interrompuë, lorsqu'on commençoit à la gouter, par la maladie du sieur Ponteuil; que le succès qu'elle promettoit, en-

engagea les Comédiens François à le prier de ne la point faire imprimer, attendu qu'ils vouloient la reprendre l'hyver d'après; mais que la mort du même Acteur en avoit fait remettre la reprise à un autre temps. Il ajoute qu'on en auroit renvoyé l'impression plus loin, si des raisons tres interessantes ne l'eussent déterminé à l'exposer aux yeux du Public, telle qu'on l'avoit vuë dans sa naissance.

La lecture de cette Tragédie, à ce qu'on prétend, fait voir quelles sont les raisons que l'Auteur n'explique pas; la ressemblance qui se trouve entre le cinquiéme Acte d'*Adelaïde*, et celui d'*Artaxare*, a, dit-on, frappé tout le monde; on n'accuse pas l'Auteur d'Adelaïde d'avoir imité un dénouëment qui a produit un si grand interêt dans les Représentations de l'une et de l'autre Tragédie; le hazard forme des combinaisons plus frappantes; mais comme la malignité de la censure pourroit faire pancher du côté le plus défavorable, l'Auteur d'Artaxare a cru qu'il ne pouvoit mieux se justifier de tout soupçon, qu'en faisant voir que sa Tragédie existoit seize ans avant celle d'Adelaïde. Voici un Extrait de ce Poëme.

Artaxare ayant déthrôné le dernier des

Arsacides, réünit les Parthes et les Persans sous le même Empire; *Vardanes*, l'aîné de ses Fils, ayant conspiré contre lui, il lui fit donner la mort, et fit emprisonner *Arsinoé* sa femme et mere de ce Prince rebelle. *Sapor*, son second Fils, craignant que sa Mere n'éprouvât le sort de son aîné, la tira de sa prison et la mit en lieu de sureté près d'Ecatompile, en attendant qu'il pût la faire transporter en Armenie. C'est icy que l'action théatrale commence.

Sapor s'applaudit dans le premier Acte d'avoir sauvé sa mere; *Arsace*, le dernier des Arsacides, lui dit qu'il n'a rien fait s'il n'acheve pas; que sa mere peut être découverte, étant si près d'Ecatompile; il l'enhardit à monter au Thrône; *Sapor* frémit à cette proposition; *Arsace* ne pouvant le surmonter par l'ambition, le tente du côté de l'amour, en lui apprenant qu'*Artaxare* lui demande *Arpasie* sa fille, pour *Pharnabaze* son favori; *Sapor* s'irrite, mais il n'ose aller plus loin et quitte *Arsace* de peur de succomber, &c.

Arsaee fait entendre à *Arbate*, son confident, qu'il a formé une conspiration sous le nom de *Sapor*, mais à l'insçu de ce Prince, trop fidelle à son Pere; il prend

prend le parti d'offrir le Thrône à *Pharnabaze*, afin qu'il y place sa fille.

Pharnabaze, déja instruit de la conspiration, sans en connoître l'Auteur, est surpris de trouver *Arsace* si agité; *Arsace* lui apprend que sa fille n'est pas insensible à son amour, et qu'il ne lui manque qu'une Couronne pour la résoudre à lui donner la main; il n'en dit que trop pour faire entendre à *Pharnabaze* qu'il est le chef de la conspiration; sa fidelité pour son Roy l'emporte sur son amour pour sa Maîtresse: Il s'exprime ainsi.

Si d'un juste courroux, je suivois le transport,
Je ne vous répondrois qu'en vous donnant la mort;
Mais je respecte en vous le Pere d'Aspasie, &c.

Il lui apprend encore qu'Artane, l'un des conjurez, est prêt de découvrir le complot au Roy, et qu'il va le présenter lui-même à Artaxare.

Aspasie paroît; Arsace lui dit que Pharnabaze va le perdre, malgré tout l'amour qu'il a pour elle. Aspasie n'oublie rien pour fléchir Pharnabaze en faveur de son Pere; Pharnabaze lui promet d'obtenir la grace d'Arsace, et lui fait entendre qu'il sera le plus heureux des Mortels s'il

 peut

peut par là mériter le prix dont son Pere vient de le flatter.

Aspasie réfléchit tristement sur les dernieres paroles de Pharnabaze, et finit ce premier Acte, par ces quatre Vers :

Quel parti prendre, hélas ! quand tout me désespere !
Quoiqu'il puisse arriver, Grands Dieux, sauvez mon Pere ;
Au plus affreux trépas dussay-je recourir ;
Qu'il vive seulement, et je sçaurai mourir.

Artaxare commence le second Acte avec Pharnabaze; le Roy n'est encore informé que de la fuite de la Reine; il ordonne à Pharnabaze de courir après elle ; ce Ministre fidelle s'en excuse sur le peril qui menace les jours du Roy, péril qui exige sa présence ; il apprend à Artaxare, qu'on conspire contre lui, et le prie de faire grace au chef de la coujuration; le Roy soupçonne d'abord son Fils, mais Pharnabaze l'ayant rassuré de ce côté-là, obtient la grace d'Arsace avant qu'il le lui nomme ; il ordonne qu'on fasse entrer Artane. Celui-ci se jette aux pieds du Roy, et se justifie de la conjuration, en lui disant qu'il n'y est entré que pour la réveler ; il nomme Sapor pour Chef. Artaxare frémit de colere au nom de son Fils ; il congédie Artane.

Le Roy se plaint à Pharnabaze de lui avoir caché le veritable Chef. Pharnabaze lui répond qu'il a été trompé tout le premier ; après une conversation, où la vertu de Pharnabaze se déploye tout entiere. Le Roy lui ordonne d'interroger Sapor, et de le faire arrêter, s'il est criminel.

La Scene entre Sapor et Pharnabaze est une des plus belles de la Piéce. Pharnabaze croyant que Sapor n'est que trop convaincu par son propre aveu, dont les termes ambigus lui font prendre le change, ordonne qu'on l'arrête. Cela est exécuté. Pharnabaze craignant pour sa gloire, s'exprime ainsi dans un Monologue.

> Où vas-tu, Pharnabaze ? fremis.
> Cruel ! tu vas armer un Pere contre un Fils?
> Barbare ! quelle rage auprès de lui te guide,
> Tu l'as fait Roy ; tu vas en faire un parricide !
> Dans la mort de son Fils, prends-tu quelque intérêt ?
> Lâche ! l'Amour jaloux va-t-il dicter l'Arrêt ?
> Ah ! plutôt, s'il se peut, cours obtenir sa grace ;
> Non, Sapor ne doit pas t'être moins cher qu'Arsace.

Arsace vient Pharnabaze lui dit d'aller ren-

rendre graces au Roy du pardon qu'il vient d'obtenir pour lui, quoiqu'il soit plus coupable que Sapor, pour qui il va implorer la clémence du Roy.

Arsace, irrité des reproches de Pharnabaze, renonce au dessein qu'il avoit formé de lui donner sa fille; il tourne toutes ses vûës du côté de Sapor; il se flatte que ce Prince indigné de son emprisonnement l'avoüera de tout, et se déclarera chef d'une entreprise qui doit le venger. Il ordonne à Arbate d'aller faire venir la Reine, de lui apprendre le péril qui menace son fils, afin qu'il renonce à une soumission qui lui couteroit le Trône et la vie.

Au troisiéme Acte, Aspasie allarmée de l'emprisonnement de Sapor, demande à *Cleone* des nouvelles de ce qui se passe à la Cour; Cleone lui en fait une image qui redouble son effroi. Arsace vient dire à sa fille ce qui s'est passé entre le Roy et lui; voici ce que le Roy lui a dit.

Par vos soumissions méritez vôtre grace;
J'ai tout à redouter d'un sujet tel qu'Arsace;
Pharnabaze peut seul me répondre de vous:
Je veux que d'Aspasie il devienne l'Epoux.

Aspasie est mortellement affligée de cet

cet ordre du Roy ; Arsace lui répond qu'il faut tout promettre, pour ne rien tenir ; Arpasie lui dit qu'elle ne veut point tromper un homme tel que Pharnabase, et que si elle doit résoudre Sapor à la céder à un autre, ce ne sera pas pour lui manquer de foy &c.

Aspasie annonce à Sapor qu'elle ne peut le sauver qu'en épousant son Rival; Sapor l'accuse d'infidelité, elle lui reproche tendrement son injustice, et lui fait entendre qu'après l'avoir sauvé par un Hymen si affreux pour elle, elle sçaura bien s'affranchir, en se donnant la mort, d'un malheur qui dureroit autant que sa vie. &c. Pharnabaze vient, Sapor lui parle ainsi :

Prens garde à la Princesse,
Pharnabaze ; entraîné par l'ardeur qui te presse,
Tu la suis à l'Autel, tremble, apprend son dessein
Elle y va se plonger un poignard dans le sein.

Pharnabaze étant surpris d'un tel projet, Sapor poursuit.

C'est à toi de m'en croire
On n'en impose point, quand on aime la gloire;
Adieu, si sur ton cœur la vertu regne encor,
Songe à justifier l'estime de Sapor.

Cette

Cette estime réciproque entre deux Rivaux interesse également pour l'un et pour l'autre. Pharnabaze se plaint à Aspasie de ce qu'elle préfere la mort à son Hymen ; Aspasie lui avoüe tout &c. Voici comme elle lui parle ;

J'allois sur les Autels vous tenir ma promesse,
Mais, trompant un Epoux digne de ma tendresse,
Ma main contre mes jours n'étoit prête à s'armer,
Que pour punir mon cœur de ne pouvoir l'aimer.

Pharnabaze ne voulant point lui céder en genérosité, lui promet de ne rien oublier pour sauver Sapor, et de ne lui faire aucune violence sur l'Hymen que le Roy exige d'elle ; cependant pour la sureté de son Maître, il ordonne qu'on arrête Arsace dont il promet aussi de prendre la deffense. &c.

Pharnabase instruit que Sapor n'a point de part à la conjuration, obtient du Roy qu'il ne sera point condamné, qu'il ne soit convaincu &c.

La fierté de la Reine s'irrite par la présence de Pharnabaze qu'elle haït, et qu'elle croit aspirer à la Couronne ; les menaces qu'elle fait à ce favori en le quit-

quittant, augmentent les soupçons du Roy; mais Pharnabaze appaise son courroux, et lui fait promettre d'écouter la Reine, que la présence d'un Ministre, trop aimé de son Roy, a fait parler avec trop d'aigreur.

Artaxare parlant à Arsinoë accuse Sapor dans le quatriéme Acte, d'avoir conspiré contre ses jours; *Arsinoë* frémit d'une imposture si affreuse; elle convient que *Vardanes* son premier fils s'étoit révolté contre lui, mais que ce n'étoit que pour perdre Pharnabaze; ce dernier arrive: Arsinoë s'emporte contre lui; Artaxare lui dit que ce fidele Ministre vient par son ordre exprès et va lui dicter ses souveraines loix.

Arsinoë lui parle avec hauteur; Pharnabaze lui dit qu'il veut sauver Sapor; mais qu'il ne le peut tant que le Roy le croira coupable; il la prie de le porter à faire éclater son innocence, et sur tout à désavoüer Arsace, qui le fait chef de la conspiration. Arsinoë se rend enfin au conseil de Pharnabaze: elle le prie de faire venir son fils; Pharnabaze y court, et ordonne aux Gardes &c. Arbate profite de ce moment, où la Reine n'est point observée, pour lui rendre ce billet d'Arsace:

Vo-

Votre fils touche au rang suprême ;
C'est à son insçu qu'on le sert ;
S'il nous désavoüe, il nous perd :
Ou plutôt il se perd lui-même :
Ses nouveaux sujets périront
Plutôt que de souffrir que son sang se répande ;
Mais s'il les abandonne, ils l'abandonneront ;
Et c'est, pour l'immoler, ce que le Roy demande.

A la lecture de ce fatal billet, Arsinoë ne doute point que Pharnabaze ne lui ait tendu un piége, pour ôter à son fils le fruit d'une conjuration qui n'a d'autre objet que de le sauver. Sapor vient, elle lui donne le billet ; mais à peine ce Prince a-t-il lû le premier vers, qui lui annonce qu'il touche au rang sa priere, qu'il n'en veut pas lire davantage ; les prieres et les larmes d'une Mere éperduë, ne peuvent ébranler sa vertu ; Arsinoë se retire, voyant approcher le Roy.

Sapor se contente de dire à son Pere qu'il n'a point trempé dans la conspiration ; mais Artaxare exigeant de lui, qu'il désavoüe Arsace, il ne veut pas consentir à cette confrontation, qui le rendroit coupable de la mort du pere d'Arsinoë.

Pharnabaze vient annoncer au Roy que

que les mutins ont brisé les fers d'Arsace, qu'ils viennent de le proclamer, et que la Flotte des Armeniens approche ? Artaxare accable Sapor de reproches et de noms si injurieux qu'il ne peut plus les soutenir et se retire. Artaxare est prêt à prononcer l'Arrêt de sa mort ; Pharnabaze en frémit, il feint cependant d'y consentir, et se charge de l'exécution pendant la nuit, pour la rendre plus sûre.

On abrege ce qui reste à dire du dernier Acte, il a paru si interressant par la seule action, qu'il n'a pas besoin des ornemens du détail pour faire juger du succès qu'il a eu aux Représentations. Aspasie sort de son Appartement toute éperduë d'un songe qu'elle a fait. Arbase vient lui annoncer la mort de Sapor par un récit des plus effrayans, l'Auteur a si bien menagé les termes équivoques pour inspirer la terreur, qu'on ne peut prévoir que Sapor a été sauvé, que parce qu'on le souhaite. Artaxare vient ; Aspasie le charge de reproches, qui ne sont interrompus que par l'arrivée de son Pere expirant. Arsace apprend au Roy que son fils est mort innocent. Artaxare croit qu'il ne justifie Sapor, que pour lui laisser un plus grand

grand regret ; Arsinoë ignorant le sort de son fils, vient le justifier par la lettre qu'Arsace lui a écrite dans l'Acte précédent. Ce malheureux pere lui apprend en gémissant qu'il n'est plus tems de sauver la vie à son fils ; Pharnabaze arrive. Artaxare lui demande un coup mortel, comme une grace ; Pharnabaze voyant que Sapor est pleinement justifié, lui dit qu'il l'a sauvé. On fait venir ce Prince ; Pharnabaze, ne se contentant pas d'avoir conservé ses jours, lui céde sa chere Aspasie.

Cette Tragédie se vend chez la veuve Pissot, Quay de Conty.

EXTRAIT d'une Lettre sur un Livre de Pieté imprimé depuis peu.

Le Livre que vous voulez connoître est intitulé LES PSEAUMES DE DAVID, selon l'Esprit, ou les Pseaumes en forme de Prieres Chrétiennes. Dédiées à la Reine, *seconde Edition*, revûë et corrigée par M. L. L. R. *A Paris, rue Saint Jacques, de l'Imprimerie de Jacques Colombat* 1733. *in* 12. de 479. pages, sans l'Epître, l'Avertissement et les Tables.

Quoique plusieurs Pseaumes soient en effet des Prieres, puisque l'Eglise en com-

compose ses Offices, l'Auteur ayant trouvé qu'il y en a beaucoup d'autres d'Historiques, de Dogmatiques et de Moraux, il a appliqué l'Histoire, le Dogme et la Morale à celui qui les prononce, et il lui fait trouver le défaut ou la rectitude de sa conduite dans l'Histoire, sa foy dans le Dogme, ses vices ou ses vertus dans la Morale, en lui rendant propre et particulier ce que le Prophete dit de lui même, ou des autres en general.

Mon dessein est uniquement de reveiller la foy, dit l'Auteur (*a*) à la fin de son Avertissement, et de ranimer la pieté des fideles par les sentimens pleins de zele et de confiance en Dieu que je mets dans leur bouche. Daigne celui qui les a inspirez autrefois au S. Prophete, les imprimer de nouveau dans leur ame, et leur en faire produire des fruits dignes de l'Eternité!

Ce peu de lignes suffiront pour vous faire connoître le caractére de l'Auteur de ce Livre. Pour l'idée generale de l'Ouvrage, on peut la prendre dans l'Approbation des deux Censeurs. Le premier s'exprime ainsi. *Ces Paraphrases des Pseaumes m'ont paru propres à donner l'idée, et*

(a) *M. J. B. Vassoult, Confesseur et Predicateur ordinaire de la Maison du Roy.*

à inspirer le gout de la sublimité de ce Livre Divin ; et d'autant plus utile , que la plupart de ceux qui lisent et qui récitent les Pseaumes , les récitent et les lisent sans gout, faute de comprendre les touchantes veritez et les saintes et humbles Prieres qui y sont renfermées. A Paris le 16 Septembre 1726. Signé *De Villiers.*

La seconde Approbation signée *Le Rouge*, et datée du 18 Avril 1730. contient ces mots. *On ne pouvoit gueres donner sur cette matiere , rien de plus pieux et qui fut plus à la portée des fideles. Dans quelque état et quelque situation que chacun se rencontre , il trouvera dans ce Livre d'excellentes Prieres conformes à ses besoins et à ceux de l'Eglise. La pureté du stile avec lequel elles sont écrites , n'ôte rien à l'Onction et à l'esprit du Pseaume d'où elles sont tirées , l'Auteur ayant sçu parfaitement alier l'un avec l'autre. C'est le témoignage que j'ai cru devoir porter de cet Ouvrage qui ne contient rien que de très-orthodoxe.*

Leçons de Physique, contenant les Elémens de la Physique, déterminez par les seules Loix des Méchaniques, expliquées au College Royal. *Par M. Joseph Privat de Molieres*, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie Royale des Sciences, et

et Membre de la Société Royale de Londres. *Chez la veuve Bracas, ruë S. Jacques, &c.* 1733. *in* 12. Ces Leçons, dont ce n'est icy que la premiere, seront distribuées au Collége Royal, à mesure qu'elles seront imprimées.

LES OEUVRES de *M. Jean-Marie Ricart*, Avocat au Parlement. Tom. I. contenant le Traité des Donations entre-vifs, et Testamentaires, avec la Coutume d'Amiens commentée. Tome II. contenant les Traitez du Don mutuel, des Dispositions conditionnelles, &c. des Substitutions, de la Représentation, et du Rapport en matiere de Successions. Ensemble la Coutume de Senlis commentée. *A Paris, chez Claude Robustel, ruë S. Jacques*, 1734. *in fol.*

HISTOIRE NATURELLE DE L'UNIVERS, dans laquelle on rapporte des raisons Physiques, sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la nature ; enrichie de Figures en Taille douce. Par feu *M. Colonne*, Gentilhomme Romain. *Chez André Cailleau, Quai des Augustins.* 1734. *in* 12, 2 vol.

La douziéme Partie DES CENT NOU-

VELLES NOUVELLES, de Madame de Gomez, paroît *chez Mauduit, Quai des Augustins.*

MEMOIRES du Chevalier ***. Par Madame Méheust. *A Paris, au Palais, chez Dupuis*, 1734. *in* 12. de 287 pages.

L'heureux succès d'*Emilie*, dont nous avons parlé dans ce Journal, doit faire esperer que ces Mémoires seront aussi-bien reçus du public. Ils sont du même Auteur. On ne doit regarder ses Ouvrages, dit-il, dans une courte Préface, que comme les fruits d'une imagination vive, qui aime le vrai, et qui se plait à le peindre d'une façon naïve et simple.

HISTOIRE CRITIQUE de l'établissement de la Monarchie Françoise, dans les Gaules. Par *M. l'Abbé Dubos*, l'un des Quarante, et Sécretaire perpetuel de l'Académie Françoise. *Chez Chaubert, Quai des Augustins, Osmont, Huart l'aîné, Clousier, &c.* 1734. *in* 4. 3. vol.

TRAITE' DE L'USAGE DES ROMANS, et de leurs differens caracteres ; avec une Bibliotheque historique des Romans, et des Remarques critiques sur leur choix, &c. *Amsterdam, chez J. F. Bernard.* 1734. 2 vol. *in* 12.

RE-

REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES, sur l'Histoire d'Angleterre, de *M. Rapin de Thoyras.* Par *M. Tyndal*, Maître ès Arts et Vicaire du Grand Walthan, dans le Comté d'Essex, et Abregé Historique du Recueil des Arts publics d'Angleterre de *Thomas Rhymer.* Par M. Rapin de Thoyras, avec les Notes de M. Etienne Whatley. *A la Haye, chez Gosse et Neaulme.* 1733. *in* 4. 2 vol. tom. 1. pag. 380. pour les Remarques sur l'Histoire d'Angleterre, et 325 pag. pour l'abregé des cinq premiers tomes des Actes de Rhymer, tom. 2. 1. partie, pag. 383. et 348. pour la seconde, contenant la suite de ces mêmes Actes.

Livres nouveaux, chez Briasson. *ruë S. Jacques, à la Science.*

Recherches interressantes, sur les Vers à tuyau, qui infectent les Vaisseaux et les Digues d'Hollande, &c. avec les Procès verbaux des Inspecteurs des Digues. Par M. *P. Massuet. in* 12. avec fig. *Amsterdam.*

Lettres d'un Théologien de l'Université Catholique de Strasbourg, à un Magistrat de la même Ville de la Confession d'Ausbourg, sur les six obstacles à la conversion des Protestans. *A Strasbourg.*

Observationes, Miscellaneæ in Auctores

 ve-

veteres et recentiores, ab eruditis Britannis, cum Notis variorum virorum Doctorum, *in 8. Amstelodami.* 1732.

Henrici Ruisch, Med. clar. vita, *in 4. Amstel.* 1733.

Etat Militaire de l'Empire Ottoman, contenant l'Histoire, l'accroissement et les Progrès de cette Science parmi les Turcs. Par *M. le C. de Marsigli. in fol.* 2. vol. fig. *Amsterdam.* 1732.

ESSAY PHILOSOPHIQUE, sur divers sujets; sçavoir, l'Espace, la Substance, le Corps, l'Esprit, les Opérations de l'ame durant son union avec le corps, les Idées innées, le sentiment perpetuel de ce qui se passe en nous, le lien et le mouvement des Esprits; le départ de l'ame; la Résurrection du corps; la production et les opérations des Plantes et des Animaux; avec quelques Remarques sur l'Essay de M. Locke, touchant l'entendement humain; à quoi l'on a joint un Systême abrégé d'Ontologie, ou de la Science de l'Etre en general, et de ses propriétez. Par J. W. *A Londres, chez E. Fort, et R. Hett. in* 8. L'Ouvrage est écrit en Anglois.

Coignard vend séparément l'ANALYSE *generale, qui contient des Méthodes nouvelles pour résoudre les Problémes de tous les genres*

genres et de tous les dégrez à l'infini.; telle qu'on la désiroit pour la perfection des Mathématiques, et pour le service du Roy. Elle porte le nom de deux grands Géometres, Mrs De Lagni et Richer; on sçait que ce dernier en est l'Auteur; il en renvoye cependant tout l'honneur à M. De Lagni, mais sa modestie ne diminuera rien de la reconnoissance du Public. L'Académie Royale des Sciences a adopté ce Livre; c'est le Tom. XI. de l'Edition de Coignard. Quoique M. Richer ne soit point encore Académicien, une faveur si distinguée, découvre assez le prix et le mérite de cet Ouvrage. Il est rempli de découvertes utiles et importantes; il embrasse l'objet entier de l'Analyse; il le développe avec ordre et avec facilité, ce qui fait désirer les trois volumes que l'Auteur a promis sur l'Analyse particuliére, et qui composent ensemble un Traité complet de l'Analyse.

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Orleans, au sujet d'un Livre nouveau, concernant la Cérémonie de l'Entrée des Evêques dans cette Ville, &c.

JE suis fâché, Monsieur, de n'avoir pas été en état de vous parler plutôt d'un Livre imprimé icy, au mois de Jan-

vier dernier, et qui me paroît digne de votre curiosité. Ce Livre contient trois petits Traitez, dont le premier est une Description des Cérémonies qui s'observent à l'Entrée des Evêques d'Orleans, circonstanciées et conformes à l'usage présent, accompagné par tout de Remarques historiques, qui en font connoître l'origine, et marquent ce qui s'est passé de particulier dans les Entrées précédentes. On y a joint des copies des Lettres du Roy, et de M. le Duc d'Orleans, au sujet de cette Entrée, aussi-bien qu'une Liste des Entrées des Evêques d'Orleans, dont l'Histoire nous a conservé la datte, et le nombre des Prisonniers qui ont été délivrez dans ces occasions.

Le second Traité est un Discours sur l'Origine du Privilege des mêmes Evêques de délivrer les Prisonniers. Il est de même accompagné de Notes, et suivi du Texte latin des anciens Arrêts qui y sont rapportez en François, aussi-bien que d'une copie des Lettres de Grace, à laquelle on a joint la Traduction françoise.

Le troisiéme Traité est sur l'usage où sont les Evêques d'Orleans d'être portez à leur Entrée par quatre Seigneurs distinguez, et sur l'Offrande de cire, appellée *Goutiere*, que ces mêmes Seigneurs présen-

sentent tous les ans à l'Eglise d'Orleans. Cette Dissertation est aussi accompagnée de Notes historiques et d'un Procès verbal de présentation de l'Offrande de cire, qui instruit des cérémonies qui s'y observent.

Ces trois Traitez composent un Corps d'Ouvrage d'environ 150 pages *in* 8°. Il a sa curiosité, même pour les personnes indifférentes; et celles qui y ont interêt seront ravies de trouver dans ce Recueil plusieurs Pieces utiles, dont on a eu soin de donner de bonnes Traductions. On doit tout cela aux soins, aux recherches et à la sagacité de M. Polluche de cette même Ville, connu dans le Monde Litteraire par différens Morceaux de critique qui ont paru dans le Mercure de France, à la satisfaction du Public.

Le Livre est dédié à M. Nicolas-Joseph de Paris, Evêque d'Orleans, dont l'Entrée est fixée au 2 Mars prochain, et dont j'aurai soin de vous apprendre le détail. Il se vend à Orleans, chez François Rouzeau, Imprimeur du Roy, &c. ruë Sainte Catherine, et se trouve aussi à Paris, chez Despilly, Libraire, ruë S. Jacques, à la vieille Poste. Je suis, &c.

A Orleans, ce 25 Fevrier 1734.

Nous avons dit en son temps, à l'occasion de la mort de M. GRANCOLAS, Docteur de Sorbonne; que ce Docteur a composé plusieurs Ouvrages d'érudition Ecclésiastique. Nous apprenons de Venise que ces Ouvrages sont estimez en Italie, et que Sébastien Coleti, Libraire de cette Ville, publie actuellement la traduction latine, qui a été faite de son Traité Historique, écrit en François, sur le Breviaire Romain, sous ce titre : *Commentarius Historicus in Romanum Breviarium, quo simul aliarum singularium Ecclesiarum præcipuè verò Breviarii Parisiensis, Ritus explicantur*; vol. *in* 4.

On écrit en même-temps de Londres qu'on se prépare à y imprimer un Recueil *des Offices publics de l'Eglise Grecque*; en Grec et en Anglois, sur deux colonnes. Par M.B. Cassano, Prêtre Grec, et Chapelain de l'Ambassadeur de la Czarine à Londres. L'Ouvrage est in 4. et proposé par souscription, qui sera de vingt Schelings, dont la moitié en souscrivant, et l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

Briasson, Libraire à Paris, ruë S. Jacques, à la Science, vient d'imprimer un Ou-

Ouvrage Historique, intitulé : MEMOIRES *tres-fidels et tres-exacts des Expeditions Militaires qui se sont faites en Allemagne, en Hollande, et ailleurs, depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à celui de Nimegue*; ausquels ont a joint la Relation de la Bataille de Sénef, par M. le Prince, et quelques autres Mémoires sur les principales actions qui se sont passées durant cette Guerre. Par un *Officier distingué*; 2 vol. *in* 12. de 374 pag. chacun.

Lorsque les Libraires de Paris nous envoient des Listes de leurs Livres nouveaux, sans nous communiquer ces Livres; nous ne sommes pas en état de faire connoître le mérite de certains Ouvrages; c'est faute de cela que nous nous sommes contentez, en suivant le Mémoire du Sr Cailleau, Libraire, d'annoncer dans le Mercure de Janvier dernier, les *Pensées du R. P. Bourdalouë sur divers sujets de Morale et de Religion, avec des Essais de Sermons*. Aujourd'hui mieux instruits, nous apprenons au Public que ce sont de précieux fragmens, qui soutiendront la réputation de ce Prédicateur incomparable. Ce sera une lecture de piété, plus courte et aussi utile que les Sermons. C'est le R. P. Bretonneau, Editeur des Ser-

mons, qui a recueilli ces Fragmens. On doit à la même main les Sermons du Pere Cheminais, et du P. Giroust; et le Public attend avec impatience que le P. Bretonneau lui donne ses propres Sermons. Le R. P. de la Ruë disoit plaisamment, en lui appliquant ce que l'on dit de Saint Martin, qu'il étoit *Trium Mortuorum Suscitator magnificus.*

EXTRAIT d'une Lettre de M... sur la mort du R. P. Dom CLAUDE DE VIC, *l'un des Auteurs de l'Histoire de Languedoc.*

DOm CLAUDE DE VIC, Religieux Benedictin, de la Congrégation de S. Maur, nâquit à Soréze, petite Ville du Diocèse de Lavaur. Il n'avoit que 17 ans lorsqu'il fit profession à Toulouse, dans le Monastere de la Daurade le 25 d'Octobre de l'an 1687. Il enseignoit la Réthorique à l'Abbaye de S. Séver, en Gascogne, dans un College que les Religieux de ce Monastere y avoient établi depuis quelques années, pour l'éducation de la jeunesse de la Ville, lorsque ses Supérieurs l'envoyerent à Rome en 1701. pour y servir de Compagnon au Procureur General de la Congregation. Sa modestie, sa droiture, sa piété, ses

ses manieres obligeantes, et son bon cœur, qui le firent toujours aimer et estimer en France, lui attirerent un tres-grand nombre d'amis en Italie : Le Pape Clement XI. et la Reine de Pologne Marie Casimire) l'honorerent en particulier de leur bienveillance.

Il exerça avec succès en 1708. les fonctions de Vice-Procureur General, durant l'absence de Dom Guillaume le Parre, Procureur General, que le Pape chargea alors de reconduire en France, les six Religieuses Françoises du S. Sacrement, que la Reine de Pologne avoit appelées à Rome, pour y fonder un Monastere de leur Institut. Une des principales occupations de Dom de Vic dans cette Ville, fut de favoriser les études des Religieux de S. Germain des Prez ses Confreres. Pour lesquels Ouvrages, il collationna plusieurs Manuscrits du Vatican et des autres Bibliothèques de Rome, et ausquels il fournit divers autres Mémoires. Ce soin ne l'empêcha pas de cultiver lui-même les Lettres qu'il avoit aimées dès sa plus tendre jeunesse; il traduisit, entr'autres en latin, et augmenta la vie Françoise de Dom Jean Mabillon, composée par Dom Thierri Ruinart; il la fit imprimer à Padouë en 1714. et la dédia à M. Aléxan-

dre Albani, neveu du Pape Clement XI. et aujourd'hui Cardinal.

Il demanda de revenir en France, où il fut rappellé en 1715, dans le temps que M. de la Berchere, Archevêque de Narbonne, demandoit des Ouvriers au R. P. General de la Congregation de S. Maur, pour l'Histoire de Languedoc. Il fut associé pour cet ouvrage avec Dom Joseph Vaissete, et ils ont travaillé depuis de concert à cette Histoire, dont les deux premiers volumes sont déja publics.

Dom Claude de Vic s'est employé à ce travail autant que *la foiblesse* de son temperamment peu robuste et diverses occupations, ausquelles il ne pouvoit se refuser, le lui ont permis. Il étoit chargé entr'autres, depuis plusieurs années de la supériorité de divers Monasteres de Religieuses que M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, et M. de Vintimille du Luc, son successeur, lui avoient confiée. Les bontez dont notre S. Pere le Pape, Clement XII. heureusement regnant, l'honoroit, avoient engagé depuis peu ses Supérieurs à le nommer pour aller à Rome en qualité de Procureur General de la Congregation. Il se disposoit à faire ce voyage au Printems prochain lorsque la mort l'a enlevé le 23 Janvier 1734.

1734. dans le Monastere de S. Germain des Prez, âgé de 64 ans accomplis.

MARIE-JEANNE L'HERITIER DE VILLANDON, reçuë à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, en 1695. et à celle des Ricovrati de Padouë, en 1697. née à Paris y mourut le 25 Février, âgée d'environ 70 ans, et elle fut inhumée dans l'Eglise de S. Nicolas des Champs, sa Paroisse.

Cette illustre Fille a honoré son sexe par son bon caractere, par son sçavoir, par ses talens pour la Poësie et par quantité d'Ouvrages qu'elle a donnez au Public.

Elle étoit bienfaisante, l'humeur douce et complaisante, amie solide et genereuse; sa conversation étoit aisée, agréable, modeste et retenuë sur ce qui pouvoit lui attirer des loüanges.

Tous les Dimanches et les Mercredis de chaque semaine, il se formoit chez elle de petites assemblées de Gens d'esprit et de mérite, qui charmez de son caractere et de ses lumieres, se faisoient un plaisir de cultiver son amitié. Elle étoit honorable et quoiqu'assez mal partagée des biens de la fortune, elle ne laissoit pas de donner ces jours-là une petite

Collation, dont la propreté, l'ordre et les manieres gracieuses faisoient toute la magnificence.

Mlle l'Héritier étoit amie particuliere de l'Illustre Mlle Scudery. Elle fit après sa mort son Apothéose : Ouvrage en Prose, mêlé de Vers, et imprimé en 1702. en un vol. in 12.

Elle avoit donné en 1698. un vol. *in* 12. d'*Oeuvres mêlées*, en Vers et en Prose.

Ses autres Ouvrages sont, *La Tour ténébreuse*, ou l'*Histoire de Richard I. Roy d'Angleterre*, surnommé, *Cœur de Lion* ; Contes Anglois. vol. *in* 12. 1705.

La Pompe Dauphine; Ouvrage en Prose et en Vers, vol. *in* 12. 1711.

Le Tombeau de M. le Dauphin, *Duc de Bourgogne*, en Vers, brochure *in* 4. 1712.

Les Caprices du Destin, vol. *in* 12. 1718.

Traduction des Epîtres Héroïques d'Ovide; sçavoir, seize traduites en Vers, et cinq en Prose, vol. *in* 12. 1732. Tous ses Ouvrages ont été imprimez à Paris.

Mlle l'Héritier étoit fille de Nicolas l'Héritier, Parisien, Seigneur de Nouvellon et de Villandon, Historiographe du Roy, mort au mois d'Août 1680. Auteur de la Tragédie d'*Hercule furieux*, et de celle *de S. Loüis*, et de quelques autres Piéces de Poësies : Nous avons de lui une

une Traduction des *Annales de Grotius*, vol. *in fol.* imprimée à Amsterdam. Il a donné aussi un Livre, sous ce Titre : *Tableau Historique des prinoipaux Evenemens de la Monarchie Françoise*, vol. *in* 12. Paris, 1669. et a laissé d'autres Ouvrages Manuscrits.

Le Sr des Roches a gravé le Portrait de Mlle l'Heritier et celui de son Pere en Buste ovale, avec des Vers au bas.

N... de SALMON, natif de Montfort Lamaury, Ingénieur, Directeur des Fortifications de S. Omer et autres Places, Brigadier des Armées du Roy, mourut à Milan le 25. Janvier, âgé de 6[illegible]. ans. Il s'y étoit transporté malade, ayant été obligé de séjourner près de deux mois à Grenoble, d'où il étoit parti encore convalescent, sur les instances réïterées du Maréchal Duc de Villars, et celles du Marquis d'Asfeld.

Après avoir servi dans la Compagnie des Cadets en 1684, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, et employé sur l'Etat des Ingénieurs en 1689. Il servit en cette qualité au Siege de Mons en 16[illegible]1. à celui de Charleroy en 1693. Il fut fait Capitaine en 1694. servit au Siege d'Ath en 1697. où il eut la cuisse percée d'un coup de fusil.

En 1705. il servit aux Sieges de Nice, de Villefranche, de S. Hospice, de Mont-Alban, à celui de Chivas et du Château de Nice. Il fut fait Chevalier de Saint Louis en 1706. après le Siege de Turin. En 1708. il passa en Ecosse et fut fait prisonnier de guerre.

En 1710 il servit à la deffense de Bethune, et fut fait Brigadier d'Infanterie.

Il servit en 1712. aux Sieges du Quesnoy et de Bouchain; en 1713. à ceux de Landau et de Fribourg, en faisant le détail du Génie, sous M. de Valory, Lieutenant General. Il a toujours servi avec beaucoup d'honneur et de distinction. C'est une vraye perte pour le Corps des Ingenieurs.

M. de Salmon avoit un frere Ingenieur en chef à Philisbourg, nommé M. de la Mariniere, homme d'un rare mérite, qui fut tué d'un coup de Canon en 1697. en examinant les Retranchemens des Ennemis.

N... Klingstet, excellent Peintre en Miniature, mourut subitement à Paris le 26. du mois dernier, âgé de 77. ans. Il étoit natif de Riga en Livonie, et de bonne famille. A l'âge de

15.

15. ans il commença à servir dans les Troupes de Suede ; cinq ans après il vint en France, prit parti dans le Régiment de Greder Allemand, aujourd'hui Saxe, et y servit pendant douze ans, tant en qualité de Soldat que de Sergent.

A l'âge d'environ 33. il ceda enfin tout-à-fait à l'inclination et aux heureuses dispositions qu'il avoit toujours eues pour le Dessein et la Peinture ; mais il conserva toujours une telle inclination pour les Armes, qu'il se picqoit au moins autant d'être brave que d'être habile dans son Art.

Son mérite de peindre en Miniature et sur tout à l'Encre de la Chine, est generalement reconnu, et on peut dire qu'il y a excellé, principalement pour les têtes, qu'il rendoit avec tout le relief et le caractere qu'on pouvoit désirer, en y conservant les graces, la délicatesse et la morbidezza convenable Il n'étoit pas grand Dessinateur et avoit le génie assez étroit ; on voit cependant de lui quelques Morceaux galans ou plutôt libres, où il paroît de l'esprit et de l'invention, que les Curieux recherchent et gardent précieusement.

Pierre Poliniere, Docteur en Medecine, connu

nu par les nouvelles Découvertes dans la Physique et par les Experiences annuelles qu'il faisoit avec autant de concours que de succès dans l'Université de Paris, mourut à Vire en Basse-Normandie, lieu de sa naissance, le 15. Février dernier, âgé d'environ 64. ans. Nous avons de lui un beau Recueil d'*Experiences Physiques*, et des *Elemens de Géometrie*, imprimez à Paris. On a parlé de M. Poliniere dans le premier volume du Mercure de Décembre 1728. page 2643.

N. le Monnier, fils et Eleve du fameux Professeur de Philosophie de ce nom au College d'Harcourt, de l'Académie Royale des Sciences, continuera de faire les mêmes Experiences dans l'Université de Paris.

Tout le Monde Litteraire est instruit du grand Ouvrage qui a été entrepris à Florence sous le Titre de *Museum Florentinum*, lequel contiendra la Description de tout ce qu'il y a de rare et de veritablement curieux, soit pour l'antique, soit pour le moderne dans le Palais de S. A. S. le Grand Duc de Toscane. Un Ecrit Latin qui nous a été envoyé depuis peu d'Italie, fait connoître l'état présent de cette grande Entreprise et les dispositions pour la suite. Nous croyons que c'est faire plaisir aux Sçavans de le donner ici dans les mêmes termes de l'Original.

CULTORIBUS ERUDITÆ ANTIQUITATIS
Auctores Editionis Musei Florentini.

MUSEI FLORENTINI priora duo Volumina, quæ GEMMAS ANTIQUAS exhibent è Medicea præsertim Dactyliotheca, nostris sumptibus nuper Florentiæ in lucem edita

ta, quum ab omnibus, qui hæc studia colunt, atque à Vobis, qui huic Operi, ut aiunt, subscribentes, societatem nobiscum iniistis, non probata solum, verum etiam humanissimo favore, ac plausu excepta fuerint; gratum, ut decet, erga Vos animum nostrum, atque officii plenum declarare cupientes, ultro nuntiamus quod insequenti anno MDCCXXXIV. ejusdem Operis Volumen III. duobus jam editis haud dissimile, sive chartarum magnitudinem, sive characterum, elegantiam, nitoremque, atque operarum laborem spectare velitis, publici juris fiet.

Complectitur hoc volumen CENTUM marmorea Signa, sive STATUAS antiquas Regii Musei Magni Ducis Etruriæ, eleganti ordine dispositas; quas Joannes Dominicus Campiglia summo studio, et diligentia delineavit, delectique in id opus Chalcographi in æreis Tabulis Centum accuratissimè expresserunt. Ne quid etiam lucis, et elegantiæ desit huic Operi, accedent ad singulas Statuas OBSERVATIONES Cl. V. Antonii Francisci Gorii, in patrio Gymnasio Florentino Publici Historiarum Professoris.

Pretium, quo hoc III. Volumen prostabit, erit Scutorum Florentinorum sexdecim, nempe, Paulorum CLXVIII. quod hi subibunt qui Societati nomen suum dare noluerunt: Socii vero, quos nec plures, nec pauciores quam CCC. accipimus, huic Volumini subscribentes, quarta parte diminutum pretium persolvent, nempe Scuta Florentina duodecim; Paulos nimirum CXXVI. Dummodo hanc pecuniæ summam omni onere vacuam solvant, vel solvendam curent Florentiæ mense Martio insequentis anni MDCCXXXIV. apud Typographum nostrum

Fran-

Franciscum Moücke ; qui dictam Sociorum subscriptorum pecuniam accipiet, dabitque schedulam pecuniæ datæ, et acceptæ pro syngrapha seu cautione initæ nobiscum societatis, subscriptione, et sigillo nostro munitam : quam postea iidem Socii referent, ut jam editum hoc Volumen III. accipiant absque alia impensa : quæ quidem Sociorum exemplaria curabimus ut optimè sint impressa, itemque nitidissima, et absolutissima. Ad hoc spondemus quod saltem duobus mensibus anteaquam hoc Volumen in lucem prodeat, proximo anno MDCCXXXIV. id omnibus innotescet. Id ipsum quoque in-posterum servabimus; monentes studiosos Viros, et priscarum elegantiarum cultores quonam tempore edituri simus cetera MUSEI FLORENTINI Volumina, quæ jam enumeravimus atque descripsimus.

In votis quidem multo jam antea tempore habuimus ut id publice declararemus : sed quum exteri Chalcographi præstantiores, quorum opera uti voluimus, (qui etiam ICONAS Pictorum toto orbe celebriorum, qui se-ipsos pinxerunt, extantque in regia Medicea Pinacotheca, æri nunc incidunt) serius, quam sperabamus, incisas Statuas ad nos miserint, non nisi hoc ipso tempore impensarum rationes inire potuimus, et ad subscribendum huic Operi Socios invitare. qui quum id à nobis perhumaniter postularint, ipsis morem gerere, nec diutius hoc monitum differre voluimus. Valete.

FLORENTIÆ Kal. Decembribus MDCCXXXIII

ETA-

ETABLISSEMENT d'une Bibliotheque publique à Lyon.

Mr Aubert, Avocat, ancien Echevin de Lyon, et Procureur du Roy en la Jurisdiction de la Police, ayant pris soin de former une Bibliotheque considerable, tant par le nombre que par le choix des Livres, en a fait une donation à Mrs les Prévôt des Marchands et Echevins de la même Ville, à condition qu'elle sera renduë publique après sa mort, suivant les clauses inserees dans l'Acte du 22 May 1731.

M. Aubert étant mort au mois de Fevrier 1733. Mrs du Consulat ont laissé la Bibliotheque dans la Maison qu'il occupoit, à la Place de S. Jean, l'ont appropriée et l'ont décorée d'une maniere convenable, en attendant qu'ils fassent construire un Logement digne d'un établissement si utile et si honorable à la Ville de Lyon, et qui est dû aux soins et à la vigilance de M. Perrichon, Prévôt des Marchands.

Le Consulat a aussi destiné un fond annuel à perpétuité pour l'entretien et l'augmentation de cette Bibliotheque, qui sera ouverte au Public deux jours de chaque Semaine; sçavoir, les Lundis et Vendredis non feriez, depuis neuf heures jusqu'à onze, et depuis trois heures après midi jusqu'à cinq en Hyver, et jusqu'à six en Eté. La premiere ouverture en fut faite le premier jour de Decembre 1733.

Le Consulat a nommé pour Bibliothecaire, M. *Brossette*, Avocat, et ancien Echevin; et pour Sous-Bibliothecaire M. *Deschamps*, Avocat.

On a placé dans une des Salles de la Bibliotheque le Portrait de M. Aubert, avec cette Inscription.

Petrus

PETRUS AUBERT,
In Foro Lugdunensi Patronus,
Ingenio, doctrinâ, eloquentiâ
Insignis;
Academiæ Litterariæ Socius;
Vir Consularis:
Patriam, Civis optimus, hac Bibliotheca
Donavit.
Anno 1731.
Obiit Die 18ᵉ *Februarii* 1733. *ætatis* 92.

MACHINES approuvées par l'Académie Royale des Sciences, depuis son établissement jusqu'à present. Dessinées et décrites par M. GALLON. Proposées par Souscription.

AVIS touchant le Recueil des Machines et Inventions approuvées par l'Académie Royale des Sciences, gravées en Taille-douce et accompagnées de Descriptions.

L'Académie Royale des Sciences a toujours regardé la perfection des Arts comme un des principaux sujets de son application et de ses recherches. Elle a par elle-même beaucoup encheri sur ce que l'on connoissoit auparavant dans ce genre d'étude; elle a été secondée de toutes parts par l'industrie et le travail de plusieurs personnes ingenieuses, qui l'ont choisie pour Juge d'un grand nombre de *Machines* et d'autres *Inventions*, dont l'examen demandoit le plus souvent une fine théorie jointe à une grande connoissance des pratiques ordinaires des Arts.

On

On doit souhaiter que cette sorte d'émulation pour des choses d'une utilité reconnuë, continuë dans le Public. Il ne faut que jetter les yeux sur quesques-uns de nos Arts les plus à portée de nous, pour être convaincu par les pratiques actuelles qui y sont en usage, combien la Méchanique sagement maniée y a de part, et quelle perfection elle y peut encore apporter.

Mais toutes ces *Inventions* n'étoient connuës que d'un petit nombre de personnes; ce que l'Académie en marque tous les ans dans son Histoire, n'est qu'une description succinte, et dans laquelle on a eu dessein principalement d'indiquer le genre de la Machine, son usage, et le nom de l'Auteur, pour lui assurer la gloire de l'invention; c'est cette collection que l'on propose aujourd'hui au Public.

M. *Gallon* ayant demandé à l'Académie la permission de faire les Desseins et les Descriptions de toutes les Machines ou Inventions qui avoient été présentées à cette illustre Compagnie, l'a obtenuë par une Déliberation expresse des 21. et 26. Janvier 1729.

Tous les Desseins ont été présentez à Mrs de Réaumur et de Mairan, Inspecteurs nommez par la Déliberation de l'Académie, et ils sont revêtus de leur Approbation. Les Libraires qui ont entrepris ce travail, ont fait graver depuis quatre ans plus de quatre cent Planches, où les Machines se trouvent assez développées, pour qu'on puisse les entendre, et même les faire construire, si on le jugeoit à propos.

Dans les Machines un peu composées, on a eu soin d'ajouter des Plans de differens profils, qui les présentent aux yeux de tous les sens.

Les Descriptions sont assez étenduës pour faire

re connoître chaque Machine, pour en donner la construction, et pour en indiquer l'usage. On y a aussi ajoûté le calcul des forces nécessaires pour faire agir ces Machines, et des effets qu'elles peuvent produire; mais on l'a fait seulement à celles qui ont paru en avoir besoin.

M. Godin, de l'Académie des Sciences, a bien voulu encore d'office et par amitié pour M. Gallon, prendre la peine de revoir avec lui ces Descriptions.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Quoiqu'on ait déja proposé la souscription dans l'Avis distribué aux Souscripteurs de l'ancien Recueil de l'Académie, il paroît nécessaire de le faire séparément pour ceux qui n'ont pas ce Recueil et qui ne voudront achepter que la Collection des Machines.

Cet Ouvrage contiendra six volumes *in quarto*; il y aura 420. Planches ou environ avec leurs Descriptions. Ces volumes seront de même forme que ceux des Memoires de l'Académie.

Le prix de la Souscription sera de 72. livres, dont le premier payement en souscrivant sera de 36. livres, et le second de pareille somme en recevant les six volumes, qui seront fournis dans le courant de la présente année 1734.

On tirera 50. Exemplaires seulement dudit Ouvrage en grand papier. Le Prix sera de 60. livres en souscrivant, et 60. livres en recevant l'Exemplaire.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront pour le papier ordinaire en feüilles 120. livres, et pour le grand papier 200. livres.

On pourra souscrire à Paris, chez *G. Martin*, *Coignard*

Coignard fils, et *Guerin* l'aîné, ruë S. Jacques; et dans les autres Villes, chez les principaux Libraires.

EXTRAIT des Remarques sur l'innovation de l'Orthographe, trouvées dans un vieux Manuscrit.

IL y a long temps que les bons Grammairiens et les ueritables Sçauans en general, se sont plaincts des innouations de l'Orthographe Moderne. Il semble qu'on veuille entierement abbolir la trace de toute étymologie. C'est vn principe de corruption dans la Langue qu'vne maniere d'escripre jnusitée, et qui renuerse toutes les constructions. Ceulx qui n'ont pas abbandonné entierement le goust des belles-lettres doiuent s'opposer uiuement au progrez d'vn abus si generalement répandú. Peut-on n'estre pas choqué en lisant, par exemple *fantaisie*, *fantôme*, *Faisan*, au lieu de *Phantasie*, *Phantosme*, *Phasian*? Le plaisir des bonnes tables n'est-il pas plus grand quand on sçaict que cet Oiseau a pris son nom du Fleuue *Phasis*, et que lês Cuisiniers des Argonautes l'apporterent les premiers en Grece?

On retranche la lettre *h* dans bien des mots, et les *t*, les *g*, les *b*, les *l*, les *d*, les *c*, les *f*, &c. auant les *s* à tous les mots pluriers des noms, aux singuliers des verbes &c. on escript desja, *Caldéen*, *Calcedoine*, *sepulcre*, *corde*, *colere*, *Cameléon*, *Canon*, *Caron*, *Baccus*, *gens*, *gans*, *plons*, *je dois*, *chevaux*, *respects*, *baillis*, *rans bans*, *fau-bours*, *aune*, *veaux*, *enfans*, &c. aulieu d'escripre auec nos Ancestres, *Chaldéen*, *Chalcedoine*, *Sepulchre*, *Chorde*, *Cholere*, *Chameléon*, *Chanon*, *Charon*, *Bacchus*, *gents*, *gands* *plombs*

plombs, je doibs, cheuaulx, respecs, baillifs, rangs, fauxbourgs, aulne, uiaulx, enfants, &c.

Je ne puis lire sans baillemens les mots, *j'aimois, points, doigts, uint, un, &c.* au lieu de *i'amabois, poings, poincts, doigts, uingts, ung, &c.* et ce dernier mot *vn* me fait douter si je dois lire les VII. *sept*, ou les *ungs.* On escripra bien-tost *homme, Afriquain. republiquain, persone, lân, pân, Can. fân, mou, cou, fou: sou, artisan, livre, cuivre, lievre, François, Normand, &c.* au lieu d'escripre *home, Aphricain, respublicain, persone, Laon, Caen, Paon, faon, mol, col, fol, sol, artife, optife, libure, liepvre, cuibvre, Francois, Norman,* &c.

Le mauuais goust ramene insensiblement la Barbarie et les rauages de la Barbarie influent sur tous les obiects qui sont de la plus grande conséquence pour la Societé. Rien ne contribue tant à la politesse d'une Nation et au progrez des belles-lettres que la pureté de la langue, et la langue ne peut auoir d'ennemi plus dangereux que le mauluais goust de l'Orthographe et de l'Escripture.

Nota. *Les Remarques paroissent être une Parodie de celles du Mercure d'Octobre dernier p. 2153.*

SUITE des Nouvelles touchant le Systême du Bureau Tipograpique.

Voici, Monsieur, l'Extrait d'une Lettre écrite de Leipzig le 21. Janvier 1734.

Nous avons vû dans les Mercures de France l'invention d'un Bureau Typographique qui nous paroit être de grande utilité pour l'instruction des Enfans; un de nos Professeurs a entrepris de traduire ce qui a parû jusqu'ici à ce sujet, et je vous prie

prie de m'envoyer un Exemplaire de chaque Livre que l'Auteur de cette ingenieuse Machine donnera au jour; nous tâcherons de l'ajuster à notre Langue pour l'utilité publique, &c.

Lequel est le plus surprenant de trouver un tel Professeur à Leipzig, ou de trouver un Professeur contre le Systême du Bureau Tipographique dans l'Université de Paris? M. Gr... Professeur de Philosophie au College Royal de Navarre a d'avance décidé la question en faveur du nouveau Systême; et M. l'Abbé Rollin n'a point trouvé de meilleure Méthode pour la premiere instruction de l'enfance.

Par des Lettres de Toulouse, de Besançon et d'Arles, il paroît qu'on voudroit y pratiquer la nouvelle maniere de montrer aux enfans les premiers Elémens des Lettres. Voici le prix des Livres qui enseignent le Sistême.

Le 1 vol. contenant le Systême.
Le 2 vol. ou le nouvel A, B, C, *latin.*
Le 3 vol. ou le nouvel A, B, C, *françois.*
} *in quarto et en blanc* 11 *livres.*

Le 4 vol. ou le Rudimen: Pratique de la Langue Françoise et de la Langue Latine, pour les Garçons et pour les Filles, *in* 4. *en blanc*, 2 liv.

Ces quatre volumes reliez ensemble pour les gens de Lettres ou de Bibliotheque; et reliez séparément pour les Maîtres et pour les Enfans riches, contiennent tous l'élémentaire du nouveau Sistême.

A l'égard des enfans et des petites Ecoles, qui sans faire usage du Bureau, voudront suivre la nouvelle dénomination des Lettres. On a fait

imprimer séparément et en petite forme les trois derniers volumes de cet Ouvrage ; sçavoir,

Le petit A, B, C, *latin*, *in* 12. en blanc, 9 f.
L'A, B, C, *françois*, *in* 8. en blanc, 24 f.
Le Rudiment pratique, *in* 8. en blanc, 40 f.

On trouvera chez les mêmes Libraires, P. Witte et P. Simon, *la Réponse de M. Perquis, à la tête d'un Professeur anonime de l'Université de Paris, insérée dans le Mercure du mois de Février*, 1731. *in* 12. 15 f.

On trouvera dans l'article XXIV. du 1 vol. pag. 214, le prix de chaque Classe du Bureau Typografique ; la seconde contient la premiere, la troisiéme contient les deux précédentes, et la quatriéme les contient toutes. Les parens qui auront chez eux le Livre complet de la Bibliotque des enfans, verront facilement si les Maîtres de Tipographie se négligent, au lieu de suivre exactement le sistême.

Les personnes curieuses de voir la pratique du Bureau, prendront la peine d'aller dans la ruë S. Jean de Beauvais, chez M. Chompré l'aîné, Maître de pension, qui a cinq Bureaux en exercice ; chez M. Chompré le cadet, Maître de petite Ecole ; à l'entrée de la ruë S. Loüis du Palais, au bas du Pont S. Michel ; le Maître qui fait pratiquer toutes les Classes du sistême : chez M. Darras, et Madame de Nanriat, ruë S. Martin, du côté de la ruë Venise, pour voir les exercices du petit Lorin; et d'aller dans la ruë S. Denis, derriere S. Oportune, vis-à-vis Sainte Catherine, chez M. Henry, Marchand de Soye, au Bras d'or ; on trouvera chez ce Marchand une petite Demoiselle de 5 à 6 ans, assez avancée sur l'ortografe, et sur la Gramaire françoise,

lisant

disant bien le Latin le François, le Manuscrit et les Chifres.

Chaque mois on tâchera, 1° de donner les instructions necessaires pour éclaircir les articles qui regardent la pratique du nouveau sistème. 2°. De répondre aux objections qui auront été faites. 3°. De donner les nouvelles Litteraires qui auront quelque rapport à cette maniere d'enseigner les enfans; en voici une: Le R. P. Charles de Dourlan, Capucin, nommé pour l'instruction des Enfans de Langue, que le Roy entretient à Constantinople, ayant entendu parler du Sistème Tipografique à M. Duhamel, et à quelques autres Membres de l'Académie des Sciences, prit la peine d'aller voir travailler des enfans Tipografes, chez M. Chompré l'aîné, ruë des Carmes, qui a plusieurs Bureaux en exercice.

Ce zélé Missionnaire au dessus des préjugez, en fait d'institution Litteraire, se munit d'abord de la *Bibliotеque dos Enfans*, &c. et après la lecture de ce Livre, bien loin de rougir du nouvel A, B, C, résolut d'en faire usage dans le Levant. Ce Pere comprit bien-tôt qu'on pouvoit ajuster ce Sistème à toutes les Langues dont on vouloit montrer les Caracteres, les Combinaisons des Lettres, les Sons et les premiers Elemens de la Grammaire. Ce Religieux âgé de 27 ans, partit le premier de ce mois de Mars, pour s'iller embarquer à Marseille, nouvelle qui sans doute, fera plaisir au digne Professeur de Leipsic, et aux Esprits Philosophes, Partisans du Bureau. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 5 Mars 1734.

Le Sr Gaspard Baillieu, Géographe et Ingé-

 nieur

nieur, donne avis qu'il a publié une Carte du Duché de Milan, en deux Feüilles, comprenant le Bressan, le Crémonois, le Bergamasque, l'Aléxandrin, le Parmésan, le Modénois, l'Evêché de Trente, partie du Tirol, partie de l'Etat de Venise, le Duché de Mantouë, le Piémont, le Montferrat et la République de Gênes. Il a aussi publié le cours du Rhin, en quatre feüilles, depuis Basle jusqu'à Mayence. Il a fait aussi une Carte, qui comprend partie du cours de la Mozelle et de la Sarre, partie du Duché de Luxembourg et Païs Messin. Il vend aussi une Carte, en 2 feüilles, des Etats situez au-de-là du Rhin, par Henry Sengre, Ingénieur. L'Auteur de ces Cartes a été par tout, tant en Italie qu'en Allemagne, et il a travaillé sur les Lieux. Elles se vendent au Palais, dans la grande *Sale*, contre *la Fenestre*, et chez ledit sieur *Baillieu*, ruë de la Calandre, dans la Maison de M. le Commissaire Lafosse.

Le Sr Mangeant, Horlogeur, gendre du Sr Balazard, aussi Horlogeur à Paris, ruë du Harlay, vis-à-vis la Place Dauphine, donne avis au public, qu'il est l'Inventeur d'une nouvelle façon de Direction, pour parvenir à faire marcher ou conduire les Eguilles sur un ou plusieurs Cadrans, à telle distance que l'on juge être convenable pour l'utilité; sçavoir, dans un Palais, ou spacieux Hôtel, de tous ceux qui l'occupent, et de tout le public, aux quatre faces des Clochers d'Eglises.

Il vient d'en faire une de cette nouvelle façon à l'Hôtel de l'Esdiguiere, chez M. le Duc de Villeroy, à la satisfaction de ce Seigneur, et de tous ceux qui ont eu la curiosité de l'y aller voir.

Voici

Voïcy son opération : Elle fait marcher deux Cadrans (parce qu'on n'en a pas désiré davantage) sans renvois ni molettes, depuis le principe, qui est son mouvement, jusqu'au Cloché, où sont les Cadrans, distance dudit principe, de seize à dix-sept toises, où il ne se trouve autre chose que deux détantes, lesquelles alternativement font leurs fonctions de tirage pour concourir à enlever onze pouces de tirage pour un quart d'heure, lequel se repete régulierement à tous les quarts ; le mouvement qui s'y fait circulairement, est très-doux, sans frottement, sauts, ni ressauts, et ayant moins de vuide dans son cours, que n'ont ordinairement les conduites à molettes, qui ont souvent des 5 à 6 minutes, sans sentir la circulation du principe motrice.

Ledit sieur Mangeant est un jeune homme de 37 ans, tres-expérimenté et inventif ; il se propose de mettre incessamment au jour, plusieurs autres Pieces extraordinaires concernant l'Horlogerie, aussi utiles que curieuses.

Nous avons reçu de Provence cette Description de la Machine dont on se sert pour plonger jusques dans le fond de la Mer.

Un Anglois venu à Marseille pour pêcher les Piastres qui étoient dans le Vaisseau du Capitaine Beaussier, lequel sauta en l'air par les Poudres l'Automne dernier ; se met dans un Tonneau où il y a deux ouuvertures, par lesquelles il fait sortir ses deux bras, qui sont enfermez dans un Tuyau de cuir entrecoupé ; on dit même qu'on les environne d'une Eponge au-dessus de ces deux ouvertures. Il y a une troisiéme ouverture, où l'on met un verre de six pouces de

diamètre, pour voir ce qui est au fond de la Mer. Il y a encore une petite ouverture derriere le Tonneau, fermée par un Robinet.

On ouvre ce Robinet pour donner de l'air au Tonneau, avec un Soufflet. On accroche un poids suffisant au Tonneau pour le faire descendre au fond de la Mer.

Le 8 de Février que l'Anglois fit sa premiere expérience, le plomb attaché au Tonneau, ne se trouva pas assez pesant; on y remedia le lendemain, et l'Anglois travailla beaucoup; il descendit plusieurs fois, et resta chaque fois, environ un quart d'heure au fond de la Mer, d'où il retira en diverses fois 127 Piastres, et le 10. il en tira 150.

On est convenu avec lui de lui donner le quart de ce qu'il pourra trouver, et on compte qu'il y a plus de dix-huit mille Piastres. Le gros temps empêcha l'Anglois de continuer les jours suivans.

Si on prend soin de nous instruire des suites et du succès de cette opération, nous en rendrons compte au Public.

Il paroît une suite d'Estampes en large, dans le goût d'*Etienne la Belle*, qui doivent piquer la curiosité du Public et des Curieux du meilleur goût. Ce sont des Fontaines, des Cascades, des Ruines, des Rocailles, et Coquillages, des morceaux d'Architecture, qui font des effets bizarres, singuliers et pittoresques, par leurs formes piquantes et extraordinaires, dont souvent aucune partie ne répond à l'autre, sans que le sujet en paroisse moins riche et moins agréable. Il y a aussi des especes de plafonds avec figures et animaux, groupez avec intelligence, dont les bordures sont extrémement ingénieuses et variées.

riées. Le Cartouche qui sert de Frontispice, porte ce Titre : LIVRE D'ORNEMENS, inventez et dessinez par *J. O. Moissonnier*, Architecte,, Dessinateur de la Chambre et Cabinet du Roy.

Ces Estampes se vendent ruë S. Jacques, chez la veuve Chereau, aux deux Pilliers d'or. Il y en a près de cinquante de gravées par *Laureolli.*

Il paroît une nouvelle Piéce de gravure, qui est tout à fait du temps ; *c'est le Plan du Lac et de la Ville de Mantouë*, avec les divers Ouvrages de Fortification qui l'environnent présentement ; dressé sur les derniers Plans, gravez en Italie, sur les Descriptions des Voyageurs, et sur le rapport des gens du Païs. Par *H. Liebaux*, Géographe du Roy, et de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont. Il se vend chez le Sr Jaillot, au bout du Pont-neuf, attenant les Grands Augustins. Par ce secours les Curieux n'auront rien à désirer pour ce qui regarde cette importante Place.

Nous sommes priez de donner avis au public, qu'il y a une suite de neuf cent Médailles Impériales en argent à vendre, chez Madame Papillon, Cul de Sac de la ruë Beaubourg. Cette suite commence à Pompée, et finit à Posthume. On trouvera au même Endroit plusieurs autres curiositez, en particulier, des Ouvrages de Tour en Yvoire, qui ont appartenu à M. de Servieres de Lyon.



CHANSON.

POur chanter des beautez mortelles,
L'Amour épuise tous ses sons,
Et nourrit dans le cœur des flammes criminelles,
Par des criminelles chansons.
Brulons d'une flamme plus pure;
D'un saint Amour suivons les Loix;
Chantons l'Auteur de la Nature;
Consacrons-lui nos cœurs, consacrons-lui nos voix.

SPECTACLES.

EXTRAIT de la Comédie de la Surprise de la Haine, *annoncée dans le dernier Mercure.*

DEux Familles qui ont été long-temps divisées par des Procès, veulent se réünir par un Hymen, qui semble d'abord projetté sous les meilleurs auspices. *Cléon*, Pere de *Lisidor*, et *Clarice*, Mere de *Lucile*, sont les deux Chefs des Familles divisées; Lisidor aime Lucile, et a le bonheur de ne pas déplaire à l'objet de son

ce impayable. Lucile lui met entre les

son

son amour; il lui fait une déclaration toute des plus tendres; elle y répond de la maniere la plus favorable; mais par malheur cet Amant aimé, lui dit, pour lui prouver l'excès de son amour, qu'il voudroit la voir, l'adorer et le lui dire sans cesse; cette maniere d'aimer paroît tout-à-fait romanesque à Lucile, qui au grand étonnement de Lisidor passe rapidement des sentimens les plus raisonnables aux plus capricieux; son Amant ne dit pas un mot qu'elle ne saisisse du mauvais côté; il a beau lui en témoigner son juste étonnement, elle ne fait qu'enchérir sur ce qu'elle a déja avancé; enfin il en est si mécontent qu'après qu'ils se sont séparez; il lui écrit une Lettre que le dépit lui dicte, et dans laquelle cependant l'amour et la plainte regnent également; à peine a-t-il donné cette Lettre à *Arlequin* son valet, pour la rendre à sa capricieuse Maîtresse, qu'il se repent de l'avoir écrite et qu'il deffend à Arlequin de la porter à Lucile; heureux s'il avoit eu le temps de la retirer des mains d'un Valet si étourdi. Cette Lettre arrive malgré lui jusqu'à Lucile; Arlequin déja engagé à dire du mal de son Maître, par la libéralité de Lucile, lui dit qu'il a sur lui une piéce impayable. Lucile lui met entre les

mains une Tabatiere d'or ; ce nouveau don est payé sur le champ, par celui de la fatale Lettre ; Lucile en fait l'usage qui convient au dessein qu'elle a formé de ne point épouser un homme qui l'aime trop, elle la montre à *Clarice* sa mere, qui cependant n'en est pas si allarmée que sa Fille l'auroit souhaité. Cléon à qui la Lettre est aussi communiquée, traite cela de bagatelle, et commande à son fils d'achever un Hymen qui les va tous reconcilier. Lisidor surmonte la repugnance secrette qui devroit l'empêcher d'épouser une fille aussi capricieuse que Lucille ; il n'oublie rien pour calmer sa colere au sujet de la Lettre, où il lui dit de si mortifiantes véritez ; il lui proteste que cette Lettre n'a été écrite que dans un mouvement de dépit qu'elle avoit excité par des réponses que son amour n'avoit pas meritées ; il ajoute que son valet lui a rendu cette Lettre contre ses ordres.

Lucille ne reçoit point ses excuses, et voulant rompre à quelque prix que ce soit un mariage, pour lequel elle a conçu une secrette aversion, sans qu'on puisse démêler pourquoi ; elle se transforme, pour ainsi dire, en Furie à ses yeux, pour lui faire entendre à quel point elle le haïroit, s'il osoit la prendre pour femme ;
c'est

c'est ici où elle fait l'image la plus affreuse d'une haine, qu'elle seroit peut-être incapable de sentir; et cela fait une telle impression sur le Spectateur qu'il est presque saisi d'horreur.

Nous n'avons point encore parlé de l'Episode de Mylord Guinée, pour ne pas interrompre le fil d'une action à laquelle il est étranger; il faut pourtant avouer qu'il n'est pas inutile, puisque la Piéce lui doit une bonne partie de son grand succès; le Rôle de ce Mylord est parfaitement bien joüé par le Sr Riccoboni, et il fait une heureuse diversion à tout ce qu'il y a de révoltant et d'outré dans le caractere de Lucille; on auroit même été embarrassé à ajouter un Divertissement à cette Comédie sans le secours du Mylord, qui par une espece de coup du hazard, a fait préparer une fête si analogue à la Piéce, il semble en avoir prévu le dénoument. Voici en quoi consiste ce Divertissement: La Haine travestie en Hymen paroît vouloir unir plusieurs Amans; mais dès qu'ils touchent au moment qui doit les rendre heureux, elle reprend sa véritable forme, et souffle par tout la discorde. Au reste tout le monde convient que cette Comédie est tres-bien et tres-vivement écrite. On n'en trouve pas à

beaucoup près, les mœurs si admirables, ni le fond si heureux : Elle est applaudie par de tres-nombreuses assemblées. La Dlle *Silvia* y joue le principal personnage d'une maniere inimitable.

Le 2 de ce mois, les Comédiens François remirent au Théatre la Comédie *du Complaisant*, qu'on n'avoit pas reprise depuis sa nouveauté ; et le Sr Quinaut, qui s'étoit retiré à la Campagne, il y a près d'un an, reparut dans le principal Rôle de cette Piéce, à la grande satisfaction du Public, dont il fut reçu avec de grands applaudissemens.

Nous avons parlé du Complaisant dans sa nouveauté comme d'une excellente Piéce ; elle est aussi excellemment représentée. On en peut voir l'Extrait dans le Mercure d'Avril dernier, page 780.

LA FAUSSE ANTIPATIE, *Comedie Nouvelle*. Extrait.

ACTEURS DU PROLOGUE.

Le Génie de la Comédie,	*Le Sr Granval.*
La Folie,	*La Dlle Quinaut.*
Le Bon sens,	*Le Sr de Monménil.*

Un

Un Bourgeois, une Précieuse, un Admirateur, un Critique, un Petit-Maître un Homme sensé.

Les Sieurs *Duchemin*, Dlle *du Breuil*, *Dangeville*, *Armand*, *Dufresne*, *Dubreuil*.

Thalie, *La Dlle du Bocage.*

La Scene est sur le Théatre de la Comédie Françoise.

C'est M. *de la Chaussée* qui a enrichi le Théatre François de cette Comédie. Le Public lui rend tous les jours la justice que mérite son coup d'essay, pour l'inviter à continuer une carriere qu'il vient de commencer avec tant d'éclat. Il fait l'éloge de ce véritable Public dans un Prologue, qui marque la noble hardiesse de son Auteur. Voici de quoi il s'agit :

Le *Génie de la Comédie Françoise* vient demander au *Public*, par où il pourra avoir le bonheur de lui plaire ; ce Public est composé des Personnages qu'on vient de nommer ; le *Bon Sens* est de la partie, mais il est assez maltraité, sur tout par la *Folie*, qui naturellement ne doit jamais s'accorder avec lui ; les sentimens de cette assemblée, dont chaque membre usurpe le respectable nom de Public, se trouvent si opposez, que le *Génie* ne sçait de quel

quel côté pancher; l'un blâme tout; l'autre approuve tout; le *Bourgeois* donne dans la Farce; la *Précieuse* dans la Métaphisique; le *Petit - Maître* ne se soucie que de voir et de se montrer : Voici comment s'explique ce dernier, qui n'a que trop d'imitateurs.

Ma décision roule alternativement,
Sur ces deux mots, divin, ou détestable;
Et souvent le dernier est le plus véritable. . .
Enfin les Spectacles que j'aime,
Sont ceux où la presse est extrême. . .
Les nouveautez sont toujours belles;
Sans vous embarrasser du choix;
Ne nous donnez jamais que des Piéces nouvelles;
Affichez-les d'abord pour la derniere fois;
Prenez double; rendez vos plaisirs impayables;
Exceptez le Parterre; il pourroit au surplus,
Vous envoyer à tous les Diables;
C'est à quoi je conclus.

Toute l'Assemblée qui compose ce Public, que le Génie a voulu consulter sur le choix des piéces, disparoit insensiblement; le Génie reste, accompagné du Bon Sens, et d'un homme sensé; ce dernier s'explique avec tant de réserve, que le Bon Sens après son départ, dit au Génie que c'est-là ce véritable Public qu'il lui

lui a d'abord annoncé ; *Thalie* vient enfin apporter une Comédie; le Génie l'adopte à tout hazard, et finit le Prologue en disant à *Thalie*.

Donnez, donnez toujours; les temps sont malheureux.

Argument de la Comédie.

Damon et *Leonore*, qui sont les Héros de la Piéce, ont été mariez malgré eux, ce qui a produit dans leurs cœurs une antipathie réciproque ; leurs véritables noms sont *Sainflore* et *Sylvie*, et ils n'en ont changé que parce que leur interêt l'a demandé. Sainflore en sortant de l'Eglise, a été attaqué par un de ses Rivaux, que son prochain bonheur a mis au désespoir ; l'agresseur a été tué, et Sainflore a pris la fuite, pour se dérober à la poursuite des Parens de son ennemi; c'est pour plus de sureté qu'il a pris le nom de Damon ; Sylvie voyant disparoître Sainflore, se jette dans un Convent, où elle se cache à sa mere et à tous ses parens, sous le nom de Léonore. Un bruit, que son Epoux fait courir lui-même, et la mort de sa mere, la déterminent à sortir de son azyle. Un oncle officieux vient l'en tirer ; mais elle ne reprend pas encore son

son premier nom, parce que l'état de ses affaires l'exige. Sortie du Convent où elle a été cachée pendant dix ou douze ans, elle va à une Maison de Campagne de *Géronte*, son oncle. C'est-là que Sainflore la voit pour la premiere fois ; il en devient amoureux, il s'en fait aimer, sous le nom de Damon ; ils ne se reconnoissent pas, parce qu'ils ne se sont jamais vûs ; l'aversion qu'ils avoient l'un pour l'autre, pour des nœuds qu'on formoit malgré eux, les a empêchés de se regarder en face, quand ils ont prononcé leur Arrêt ; ils se trouvent aussi aimables qu'ils se sont crus *haïssables* ; cette simpathie naissante, trouve pourtant des obstacles à surmonter, comme on le verra dans la Piéce ; mais ces mêmes obstacles venant à être levez, ils éprouvent heureusement que leur antipathie étoit fausse.

Nérine, Suivante de *Leonore*, ouvre la premiere Scene avec *Frontin*, valet de *Damon* ; ils exposent le sujet et apprenent aux Spectateurs que Léonore a été mariée autrefois, et qu'elle se trouva presque veuve un moment après son mariage, par l'accident que nous avons dit ; ils font entendre que douze ans se sont passez depuis ce prétendu veuvage ; que Léo-

Léonore croyant son mari mort, fut tirée d'un Convent qu'elle avoit choisi pour azyle, par les soins de Géronte, son oncle, et que la mere de Léonore étoit morte de regret d'avoir marié sa fille malgré elle.

On apprend encore dans cette premiere Scene que Damon et Léonore paroissent s'aimer, sans oser se le dire.

Frontin se retire à l'approche de Léonore. Nérine tire avec adresse le secret de sa Maîtrese; Léonore lui avouë que Damon ne lui est pas indifférent; mais elle doute qu'il l'aime à son tour.

Orphise, femme de *Géronte*, vient prier Léonore d'empêcher le départ de Damon, qui est prêt à les quitter; elle lui dit en confidence, qu'elle voudroit bien en faire sonGendre et le marier avec sa fille, qu'elle a euë d'un premier lit; Léonore n'a garde d'accepter une commission si fatale à son amour; elle s'en défend autant qu'elle peut. Orphise la quitte, en se promettant qu'elle ne lui refusera pas ce bon office. Léonore ne sçait ce qu'elle doit faire dans une conjoncture si embarrassante, elle veut laisser partir Damon sans le voir.

Damon vient, il prend congé de Léonore; elle lui dit, qu'elle consent à son départ

départ, puisqu'apparemment il a des raisons pour partir; Damon, croyant qu'elle le soupçonne de quelque engagement secret, ne peut plus résister à l'interêt secret qu'il a de la détromper; il lui parle ainsi :

Moi, des raisons ! Je voy vos injustes soupçons ;
Vous croyez que je vole où mon amour m'appelle !
Si vous sçaviez combien votre erreur m'est cruelle ? . . . .
Puisque vous m'y forcez, apprenez mon état ;
Si j'aimois, mon amour éviteroit l'éclat ;
Je dis plus; *mon amour deviendroit un outrage*,
Qui déshonoreroit l'objet de mon hommage ;
Mon vainqueur n'oseroit répondre à mon amour ;
Eh ! que lui serviroit le plus tendre retour ?
Il feroit le malheur de cette infortunée ;
Je gémis dans les fers d'un cruel Hyménée.

Ce dernier Vers est un coup mortel pour la tendre Léonore; elle est trop vertueuse pour retenir Damon après cet aveu. Il sort en lui disant que son malheur n'est pas sans remede. Léonore mortellement affligée d'aimer un homme qui ne peut être à elle, se retire dans son appartement, où elle ne veut voir personne.

Frontin

Frontin arrive, tenant une Lettre; Nerine le veut étrangler pour lui avoir caché que son Maître est marié; Frontin lui proteste qu'il l'ignore, et que si Damon a pris femme, ce n'est pas de son bail. Nérine se rappellant ce que Damon a dit, que son malheur n'est pas sans remede, demande à Frontin, s'il ne sçait rien de ce qui doit être dans cette Lettre qu'il va porter à son Maître. Frontin lui répond qu'il ne sçauroit le deviner à moins que d'être sorcier; il lui dit seulement qu'un Avocat qui est en vacance dans le voisinage, la lui a remise, en lui disant : *Voilà votre Maître en repos.* Nérine conçoit quelque esperance et finit l'Acte par ce Vers :

Je ne sçais pas pourquoi j'ose encore esperer.

Orphise et *Léonore* commencent le second Acte ; Léonore est tres-surprise des remercimens que lui fait Orphise au sujet de Damon ; ce dernier ne part point, et Orphise croit que c'est Léonore qui lui a rendu ce bon office. Léonore lui assure qu'elle n'y a point de part. Orphise croyant que sa Fille ne doit ce bonheur qu'à ses attraits, et picquée de ce que Léonore n'a pas daigné y contribuer, parce

ce qu'elle auroit voulu ménager le cœur de Damon pour elle-même, lui en fait un reproche plein d'aigreur, qui lui attire cette réponse:

Oui, je sçais qu'une femme aime un peu trop à plaire ;
C'est de l'âge où je suis la foiblesse ordinaire :
Dans l'arriere saison on ne fait qu'en changer ;
Du monde qui nous quitte, on cherche à se vanger, &c.

On se croit vertueuse, en voulant le paroître ;
Tandis qu'au fond du cœur on néglige de l'être,
Qu'au contraire on se fait un plaisir *inhumain*
De *nourrir son orgueil aux dépens du prochain*, &c.

Elle lui apprend que Damon est marié; Orphise lui demande malignement si c'est avec elle, et la quitte en lui faisant entendre qu'elle n'en doute point. Léonore vivement picquée de ce qu'Orphise lui a reproché, se détermine à ne plus voir Damon, et sort pour lui aller écrire. Nérine la suit.

Damon vient et témoigne la joye qu'il ressent d'une heureuse nouvelle qu'il a reçuë; il fait entendre que celle qu'il a épousée malgré lui et malgré elle-même, consent à la rupture d'un mariage, si funeste à tous les deux. Il ajoûte :

Celle

Celle à qui mon malheur avoit uni ma vie,
Se porte à dénoüer la chaîne qui nous lie.

Cette maniere positive de s'exprimer a produit quelque sorte d'obscurité; on n'a pas bien pû comprendre comment cette même Léonore, qui doit redevenir Sylvie à la fin de la Piéce, a pû donner les mains à une rupture si opposée à son caractere; il est vrai que l'Auteur ajoute ensuite: *Du moins on s'en fait fort*; mais les deux premiers Vers ayant déja fait leur impression, on n'a pas assez refléchi sur le troisiéme; et d'ailleurs, dans un autre endroit de la Comédie, Damon dit à Léonore, en parlant de Sylvie :

Une heureuse rupture,
Nous dégage tous deux d'une Chaine trop dure,
&c.

Reprenons le fil de la Piéce. Damon par une adresse tres-neuve, engage Nérine à porter à sa Maîtresse un Billet qu'il va écrire; il le rapporte dans le même temps que Léonore vient remettre le sien entre les mains de Nérine pour le donner à Damon. Léonore veut se retirer; Damon la retient et lui apprend que celle qu'il a épousée consent à faire dissoudre leur Hymen; Léonore a assez de vertu

pour refuser son consentement à cette rupture, qu'elle croit forcée de la part de l'Epouse ; elle laisse pourtant échapper quelques mots, qui témoignent le regret qu'elle a de ne pouvoir être à Damon ; il se jette à ses pieds pour l'en remercier : Orphise le surprend dans cette attitude ; il se sauve. Orphise dit des paroles insultantes à Léonore, qui l'obligent à avoüer qu'elle aime Damon et qu'elle le peut, puisque son mariage est rompu. Orphise lui dit que si Damon est libre, elle ne l'est pas, et que Géronte vient de lui apprendre que son Epoux n'est pas mort ; c'est un coup de foudre pour Orphise, qui se retire dans la noble résolution d'aller retrouver son Epoux, malgré son antipathie, qu'elle se flatte de surmonter.

Pour abréger le dernier Acte, nous passons les premieres Scenes : Orphise presse en vain Géronte de porter Léonore à exécuter le projet qu'elle a noblement formé d'aller se livrer à Sainflore son Epoux, et de reprendre son nom de Sylvie. Géronte n'y veut pas consentir. Damon vient, il se plaint de la trop austere vertu de Léonore, qui ne veut pas donner les mains à une rupture que son Epoux a demandée. Léonore vient

à

à son tour et demeure ferme, dans le dessein que sa vertu lui a fait prendre ; sa conversation avec Damon est aussi vertueuse que tendre ; enfin Damon ouvre les yeux par le portrait que Géronte fait de l'Epoux, à qui Léonore veut se rejoindre : Le voici.

Si c'étoit un Epoux, tel qu'eût été Damon,
Passe ; mais c'en est un qui n'en a que le nom ;
Un jeune écervelé qui laisse sa compagne,
Et pour libertiner, va battre la campagne,
Que je ne connois point, car ma sœur, Dieu merci,
Ne consultoit personne en tout comme en ceci ;
Un homme qui n'agit que par des Emissaires,
Et n'ose se montrer que par ses gens d'affaires,
Qui lorsqu'on le croit mort, revient après douze ans,
Pour se démarier. . . .

Damon ne peut plus se méconnoître à ces traits, il se jette aux pieds de Léonore pour lui demander si elle n'est pas Sylvie, comme il est Sainflore ; cela produit une reconnoissance des plus interessantes, et finit la Piéce de la maniere la plus satisfaisante et la plus heureuse.

L'art ingénieux avec lequel cette Comédie est conduite, la maniere élegante, simple

simple et naturelle dont elle est écrite, et sur tout les mœurs admirables, sans être austeres, d'après lesquelles chaque caractere est peint de main de Maître, font grand plaisir aux honnêtes gens, qui sont agréablement amusez, interessez attendris et même édifiez.

Au reste cette Piece est parfaitement représentée par les sieurs *Dufresne*, *Duchemin* et *Armand*, et par les Dlles *Gaussin*, *la Motte* et *Quinault*.

EXTRAIT de la Fête de Diane, *nouvelle Entrée, ajoûtée au Ballet des* Fêtes Grecques et Romaines.

NOus ne pouvons donner une idée plus juste de ce petit Poëme, qu'en nous servant de l'Argument que l'Auteur y a mis à la tête : le voici.

Periandre, Roy de Corinthe, que la Grece a compté parmi ses Sages, eut le malheur d'inspirer à sa Mere une passion incestueuse. Cette Reine coupable remplit ses vœux, en se supposant elle-même à son Fils pour une prétenduë Maîtresse qu'elle lui avoit fait esperer : les ténebres de la nuit conserverent l'innocence de Periandre, *en favorisant le crime de sa Mere. Dès que ce Prince abusé le découvrit, il le détesta, et cette fausse avanture fit naître sa haine*

contre

contre l'Amour. Les charmes et les vertus de Melisse, *Fille du Roy d'Epidaure, triompherent enfin d'une aversion si bien fondée, et soumirent Periandre aux loix de l'Amour et de l'Hymen.*

Le Théatre représente un Bois, coupé de Ruisseaux, et voisin de la Ville de Corinthe. Periandre expose la situation de son cœur par ce Monologue :

Ruisseaux, qui disputez aux volages Zéphirs,
Le soin de conserver les Fleurs et la Verdure
Coulez, que votre doux murmure,
Réponde à mes soupirs.
Sur ces Bords, l'objet qui m'engage,
De votre Onde, en rêvant suit quelquefois le cours;
Vos Eaux, de ses attraits ne gardent pas l'image;
Mais dans mon tendre cœur elle reste toujours:
C'est-là qu'elle reçoit un éternel hommage.
Ruisseaux, &c.

Idas, Confident de Periandre, est surpris de le trouver rêveur et solitaire, tandis qu'on a déja commencé de celebrer la Fête de Diane, où assistent tant de Rois et de Héros assemblez; il lui dit qu'il le soupçonneroit de quelque attachement secret, s'il ne sçavoit pas la

haine éternelle qu'il a jurée à l'Amour. Periandre lui fait l'aveu de sa défaite par ces Vers :

Claires Ondes, votre repos
De l'indifference est l'image ;
Il ne faut qu'un moment pour agiter les flots ;
Pour agiter les cœurs en faut-il davantage ?

Il lui fait connoître que les charmes de *Melisse* causent le trouble dont il le voit agité ; Melisse vient ; Periandre applaudit en apparence à son heureuse insensibilité ; mais c'est pour lui faire entendre qu'il la lui envie. Melisse est étonnée d'un langage si contraire à celui que Periandre lui a cent fois tenu. Periandre rougit de ce reproche et la prie d'oublier tout ce qu'il a pû dire contre l'Amour ; il ajoûte que si quelqu'un doit rendre hommage à l'Amour, c'est elle à qui il a prodigué tant d'attraits. Voici comment il fait cette galante déclaration.

Ah ! qui doit plus aimer que vous,
S'il faut aimer autant qu'on est aimable ?
La tendresse la plus durable
Ne peut vous acquitter d'un hommage si doux ?
Ah ! qui doit plus aimer que vous,
S'il faut aimer autant qu'on est aimable ?

Melisse

Melisse toujours plus surprise, feint de vouloir se retirer ; Periandre l'arrête ; après un grand nombre de Vers très-délicats, Melisse dit à Periandre qu'elle a imité son indifference, et finit par lui dire qu'elle imite encore son amour ; que non-seulement elle l'aime, mais qu'elle l'a toûjours aimé, malgré sa feinte insensibilité. Pour autoriser la Fête galante qui suit cette tendre Scene, Periandre dit à Melisse, qui veut dérober son amour aux yeux des Sujets de Diane :

Ignorez-vous que la Déesse
De l'Amour, a senti les feux ?
Nous pouvons chanter sa puissance,
Et mêler son nom dans nos Jeux,
Sans que Diane s'en offense.

Ces cinq Vers préviennent heureusement la Critique qu'on auroit pû faire, car la Fête de Diane roule également sur l'Amour et sur la Chasse.

Cette Entrée a paru très-bien traitée par l'Auteur du Poëme et par celui de la Musique. Le sieur *Geliote*, et la Dlle *Petitpas* ont rempli les Rôles de Periandre et de Melisse, à la satisfaction du Public, et la beauté du Ballet a couronné l'Ouvrage.

Le 11. Mars, l'Académie Royale de Musique remit au Théatre l'Opera de *Pirithoüs*, dont le Poëme est de M. de la *Serre*, et la Musique de M. *Mouret*. Cette Piece, qui a été reçûë favorablement du Public, avoit été donnée dans sa nouveauté en Janvier 1723. Les principaux Rôles sont très-bien rendus par les Dlles *Antier* et le *Maure*, et par les sieurs *Tribou*, *Chassé* et *Dun*; les Ballets toujours de la composition du sieur *Blondi*, sont très bien caracterisez; la Dlle *Camargo*, et les sieurs *Dupré*, *Dumoulin*, *Javilliers*, y soutiennent très-bien leur réputation. Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet de cette Piece, en ayant donné un Extrait fort au long dans le Mercure de Fevrier 1723. page 321.

Il paroît une seconde Edition de la Musique de cet Opera, imprimée chez Balard, avec des changemens et des augmentations considerables.

On apprend d'Italie, que M. Aldovrandi, Gouverneur de Rome, y a fait publier une nouvelle Ordonnance pour faire observer une exacte Police dans les Spectacles; que le 7. du mois dernier, on y fit l'ouverture du Théatre de la *Paix* par

par la Représentation d'une Piece nouvelle, intitulée L'ERODISHE, et que le 16. il y eut un Opera pour la premiere fois de cette année sur le Théatre de *Tordinone*.

Les jeunes gens de l'un et l'autre Sexe, qui représentent des Comédies à l'Arsenal, dont nous avons parlé dans le dernier Mercure, donnerent le 28. Février une Représentation de l'*Ecole des Femmes*, suivie de la *Parisienne*, en présence de S. A. S. Madame la Duchesse du Maine; ces deux Pieces furent extrémement applaudies, et cette petite Societé a encore augmenté dans le genre Comique, la réputation qu'elle s'est acquise dans le sérieux; quelques-uns de ces Sujets, dont les talents sont très-goûtez, mériteroient bien en effet d'être nommez et plus connus.

M. de Morand, Auteur du Prologue dont nous avons donné l'Extrait, et qui avoit affecté de ne rien dire de Mademoiselle du Maine, prononça avant la Représentation de la Comédie, les Vers suivans, qui furent extrémement applaudis, et qui lui attirerent de nouvelles marques de bonté de Madame et de Mademoiselle du Maine.

JUGEMENT du veritable Apollon sur le Prologue représenté le 21. Février devant S. A. S. Madame la Duchesse du Maine.

A S. A. S. Mademoiselle du Maine.

FLatté de l'accueil favorable,
Que l'autre jour mon Apollon
Reçut dans la Cour respectable,
Dont le bon goût et la décision
Marque à chacun son rang dans le sacré Vallon,
Même auprès du Dieu du Parnasse
Je croïois hardiment pouvoir prendre ma place,
Et je courois m'y présenter.
Mais ce Dieu m'arrêtant, que prétend ton audace ?
Me dit-il, et par où penses-tu mériter
L'immortel avantage
D'habiter ce brillant séjour ?
D'une Minerve et de sa Cour,
N'en viens-je pas d'obtenir le suffrage ?
Lui dis-je; et voilà mon Ouvrage.
Il le prend, il le lit; je suis assez content,
Répond-il, du dessein, des tours et des pensées,
Qui ne sont point embarrassées;
L'Allégorie est noble et le stile élegant.
Mais j'apperçois une bévuë,

Qui

Qui marque peu de jugement,
Et qui de cette Cour aura frappé la vûë.
Tu parles assez dignement,
J'en conviens, de la Mere,
Et des Fils et du Pere;
Mais quel est ton aveuglement!
Tu ne dis rien d'une Princesse,
Dont les appas, les vertus, la sagesse,
Retracent si fidellement
Les hautes qualitez de sa Maison illustre,
Et même en relevent le lustre.
Un oubli si grossier te chasse de ces Lieux,
Et ne sçauroit trouver grace devant mes yeux.
Si par oubli, Seigneur, j'avois commis ce crime,
Répliquai-je en tremblant, confus, désesperé,
Ton courroux seroit légitime.
Dès long-temps j'avois admiré
Tous les glorieux avantages,
Qui pour cette Princesse exigent nos hommages,
Même en secret je m'étois préparé
A demander bien-tôt ton assistance,
Pour pouvoir mieux les exalter;
Pour elle seule, un jour je prétendois chanter.
Je dois le dire encor, cet injuste silence
Ne vient ici que de mon ignorance;
Je fus embarassé; la Déesse des Arts
N'ayant jamais eu de Famille,
Je n'osai dans mes Vers lui donner une fille.

Le scrupule est plaisant ! reprend-il : le Dieu Mars
Eut-il jamais d'Epouse ?
Tu viens pourtant de parler de ses Fils.
Les Héros à ses Loix soumis,
Dont la valeur, de gloire et de grandeur jalouse,
Asservit de fiers ennemis,
De ce terrible Dieu n'ont-ils pas pris naissance ?
Lui dis-je ; oui, répond-il ; ainsi les grands esprits
Qui chérissent les Arts, les Talents, la Science,
Et par qui dans tous lieux on les voit triomphants,
De Minerve sont les Enfants :
Et tes excuses *sont frivoles.*
Mais sans tant de détours, tu pouvois aisément,
Et même en très-peu de paroles,
Tourner ton Compliment :
Dès l'abord Melpomene même
Auroit pû... je t'entens ; tu viens de m'inspirer
Par quel heureux moyen je pourrai réparer
Mon imprudence extrême ! .... *
Je crains pourtant, dit-il, que ce qu'en ces instants,
Tu pourrois ajoûter à ton premier Ouvrage,
Ne paroissant à contretemps,
Ne te soit d'aucun avantage.

* *C'est en consequence de cet ordre d'Apollon que les trois Vers qui regardent cette Princesse ont été ajoûtez à la premiere Scene du Prologue.*

Mais n'importe, fais tes efforts ;
Que ton zele s'empresse
A fléchir la Princesse
Par de nouveaux accords ;
En un mot, obtiens-en ta grace ,
Ou ne parois jamais sur le Parnasse.
Ainsi , Princesse , dans tes mains ,
Tu tiens aujourd'hui mes destins ,
Prononce mon Arrêt ; mais prends soin de ma gloire ;
Place-moi , tu le peux , au Temple de Memoire ;
Songe que désormais mes Chants harmonieux
Publieront tes bienfaits et ta gloire en tous lieux.
Que dis-je ? quelle erreur ! quel fol orgueil m'anime !
Ma Lire est-elle assez sublime ,
Pour chanter un sujet et si noble et si grand !
Je m'allarmois à tort ; il t'est indifferent ,
Que j'ose de ton nom ou parler ou le taire :
Pour avoir pû , Princesse , te déplaire ,
Il faudroit que mes Vers fussent d'un autre prix ;
Que l'immortalité devenant leur salaire ,
Fût assurée à mes Ecrits.



NOUVELLES ETRANGERES.

A Constantinople le 15. *Janvier* 1734.

LA derniere Lettre que je vous écrivis, Monsieur, en datte des 12. et 20. Novembre, ne vous parloit que des triomphes de Topal-Osman Pacha; je me préparois même alors avec plaisir à vous en annoncer bien-tôt un autre, qui auroit mis le comble à sa gloire, et qui suivant la situation où l'on assuroit que les affaires des Turcs étoient en Perse, ne pouvoit lui manquer, mais la Providence en a ordonné autrement, et ce grand homme a trouvé sa défaite où tout sembloit lui promettre celle de son Ennemi. Quoique je ne doute pas que vous ne soyez déja informé de cet Evenement, je ne laisse pas de vous faire part de ce que j'en ai appris, parce que les premieres Relations qui en coururent d'abord ont été démenties dans plusieurs points par de plus fidelles qui sont venuës aprés.

Memis-Pacha, qui, comme je vous l'ai déja mandé, avoit été détaché avec un Corps de Troupes, chargé de poursuivre Thamas Kouli-Kan; après la déroute de celui-cy à *Leilan*, ne se sentant pas assez fort pour l'attaquer dans le Défilé, où l'on prétendoit qu'il avoit été contraint de se renfermer, envoya demander du secours à Topal-Osman. Ce Seraskier impatient de terminer par quelque coup décisif une guerre que le desespoir plutôt que les forces du General Persan pouvoit encore prolonger, s'il le l'ais-

soit

voit échapper du mauvais pas, où il le croyoit engagé, se flata que sa présence redoubleroit le courage des Turcs, comme il l'avoit éprouvé tant de fois, et lui faciliteroit la victoire sur son Ennemi. Il marcha donc avec le peu de Troupes qui lui restoient, mais à peine eut-il joint Memis-Pacha, sur lequel Thamas Kouli-Kan vint fondre avec fureur, que par des raisons qui n'ont pas été bien éclaircies, ce Pacha, dont jusqu'alors la bravoure n'avoit point parû équivoque, prit la fuite avec toutes ses Troupes sans faire la moindre résistance.

Topal-Osman outré de s'en voir si lâchement abandonné, mais incapable de suivre son exemple, s'abandonna lui-même à son intrépidité, et malgré la supériorité du nombre des Persans, il soutint leurs attaques pendant quelques heures, secondé du peu de monde qu'il avoit amené; il combattoit même avec avantage et leur faisoit déja perdre du terrain, lorsque deux coups de fusil qu'il reçut à la fois, le firent tomber mort de cheval. Ce funeste spectacle jetta un si grand et si subit dérangement parmi ses Soldats, qu'ils se débanderent aussi-tôt et prirent à toutes jambes la route de *Kerkout*, dans laquelle Memis-Pacha les avoit devancez.

Kouli-Kan, qui depuis qu'il a pris les armes ne s'étoit fait connoître que par un orgueil insupportable et un courage qui tenoit plus de la férocité qu'on respire sur les Montagnes où il a reçû le jour, que de cette valeur genereuse qui n'est pas moins souvent le fruit d'une belle éducation, qu'un présent de la Nature, donna cependant en cette occasion une marque de grandeur d'ame à laquelle on ne s'attendoit pas de sa part, et qu'il y auroit de l'injustice à passer sous

silence. Ayant sçû que l'épouvante et la retraite précipitée du reste des Troupes Ottomanes n'avoient eu d'aut[illegible]use que la mort de leur Chef, il se servit de leur *Ordou-Cadi*, * qui avoit été pris auprès de lui lorsqu'il fut tué, pour retrouver et reconnoître son corps, et après l'avoir consideré avec une espece de veneration, il le fit porter à la Littiere dans laquelle le Deffunt étoit venu et le renvoya à Kerkout, pour que les Turcs lui fissent eux-mêmes des Obseques convenables. Il est vrai qu'on dit qu'il n'en usa si noblement qu'en reconnoissance de ce que Topal-Osman lui avoit renvoyé depuis quelques jours son beau-pere et son neveu, qui avoient été faits prisonniers à l'affaire de Kerkout ; mais quelqu'ait été le motif qui l'a fait agir, ce trait de magnanimité n'en est pas moins digne de loüange.

La nouvelle de cette mort, qu'on reçut à Constantinople la nuit du 4. au 5. Décembre, remplit cette Ville de consternation, et le Peuple effrayé par des faux bruits que des gens mal intentionnez pour cet Empire, prirent soin de semer les jours suivans, s'imagina que tout étoit perdu ; heureusement des avis posterieurs et plus vrais, ont fort rassuré les esprits, et l'on sçait à présent que tout le dommage que les Turcs ont souffert dans ce dernier combat, se réduit à un très-petit nombre de morts et de prisonniers et à la perte de Topal-Osman ; perte, à la verité, irréparable dans un sens, quand on refléchit sur lesgrandes qualitez de ce General et sur le point avantageux où il avoit conduit les choses, mais perte, après tout, qui n'entraîne pas celle

* *L'Intendant de l'Armée.*

de

de l'Etat, comme ceux qui voudroient le voir anéanti, affectoient de le répandre sourdement.

En premier lieu, bien loin que Thamas Kouli-Kan ait tiré quelque fruit de cette victoire en poursuivant les Turcs à Kerkout et en s'emparant de cette Forteresse, comme on avoit d'abord publié qu'il l'avoit fait, il a été obligé de s'en éloigner encore plus qu'il ne l'étoit et de tenir la Campagne, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre pour trouver à subsister, sans même emporter le Canon que les Turcs lui abandonnerent avec le Champ de bataille. Secondement, il est certain qu'il continuë ses instances pour obtenir la Paix qu'il avoit demandée aux Turcs depuis long-temps et que leur *Ordou-Cadi*, qu'il avoit renvoyé ici sur sa parole pour cette négociation, s'en est retourné sans qu'on ait seulement voulu écouter les propositions que ce General l'avoit chargé de faire de sa part à la Porte.

Il y a bien plus que cela, s'il en faut croire certaines nouvelles, que je tiens de fort bon lieu; elles portent que Kouli-Kan, n'ayant plus un assez gros parti pour soutenir sa rebellion en Perse, n'ose pas y retourner, parce qu'il y est regardé comme le fleau et l'unique auteur des dernieres calamitez dont ce malheureux Royaume est désolé; qu'aussi-tôt qu'il eut perdu la Bataille du 19 Juillet, un Seigneur Persan fort acredité, qu'on appelle le vieux Khan, & qu'il avoit laissé devant Bagdad pour y continuer le blocus, l'abandonna, partit en poste et s'en alla droit à Hispahan soulever les esprits contre lui; que delà il passa dans le Corassan, où il tira Schaph-Thamas de sa prison; qu'il ramena ce Prince dans sa Capitale et le rétablit sur son Trône

Trône aux acclamations de tout le peuple ; qu'ensuite le Roy de Perse avoit de nouveau déclaré qu'il condamnoit en tout la conduite de Kouli-Kan depuis qu'il avoit violé la derniere Paix ; qu'il persistoit à le proscrire comme rebelle à son Souverain, et traître à sa patrie ; qu'il levoit des Troupes pour marcher contre lui, le prendre vif ou mort, s'il étoit possible, et le livrer à la vengeance des Turcs, et qu'il renouvelloit sans restrition la ratification qu'il avoit faite du Traité d'Amadan.

Je ne vous dissimulerai point, Monsieur, que je ne voudrois pas vous garantir la verité de ces nouvelles en leur entier, parce que je sçais qu'on soupçonne toujours ici, que Schah-Thamas et son premier Ministre s'entendent ensemble : mais je ne vous garantirai pas davantage non plus les Nouvelles suivantes, arrivées ici depuis peu de jours.

Les unes disent que Kouli-Kan ayant voulu risquer une tentative sur Kerkout, Memis Pacha étoit sorti de cette Place, et l'avoit défait à plate couture. Les autres portent au contraire, qu'Achmet Pacha de Bagdad, sur l'avis qu'on lui avoit donné, que Thamas-Kouli-Kan avoit détaché 4000 hommes pour aller s'emparer de Khillet *, il étoit sorti de Bagdad avec la meilleure partie de sa Garnison dans le dessein d'enlever ce Détachement ennemi ; mais qu'ayant appris en route que Kouli-Kan étoit lui-même à

* *C'est un gros Bourg avec une petite forteresse sur le chemin de Bagdad à Bassora, lequel étant situé au bord de l'Euphrate, sert de Magasin et d'entrepôts aux provisions pour cette premiere Place.*

Khil-

Khillet avec 30 à 40 mille hommes, il avoit rebroussé chemin en dilligence, & qu'étant rentré dans Bagdad, où il y a fort peu de vivres, il en avoit fait sortir les vieillards, les femmes, les enfans; en un mot, toutes les bouches inutiles, dans l'aprehension que le General Persan, après avoir établi ses Magazins à Khillet, ne revint encore former le blocus de Bagdad; qu'avant que d'y être de retour, un autre Achmet, qui est *Capidgi-Bachi*, et son *Divan-Effendi* **, se ressouvenant de tout ce qu'il avoit souffert l'année passée dans cette Place, et craignant de s'y voir renfermé de nouveau pour long tems, avoit débauché 6000 hommes des Troupes qui étoient sorties avec Achmet Pacha, et que s'étant mis à leur tête, il les avoit conduit à Kerkout, où Memis Pacha indigné de sa désertion l'avoit fait mettre aux fers, et se tenoit sur ses gardes avec ce renfort contre les entreprises que Kouli-Kan pourroit faire sur Kerkout.

Vous voyez, Monsieur, par toutes ces nouvelles, qui se contredisent et qui se débitent pourtant à Constantinople aussi affirmativement les unes que les autres, combien il est difficile, pour ne rien dire de plus, de sçavoir positivement ce qui se passe dans ces Contrées éloignées, où les Etrangers qui sont ici, n'ayant point de correspondance, ne peuvent que rarement être instruits du véritable état des choses.

Mais ce dont je puis vous parler avec certitude, c'est que depuis la mort de Topal-Osman, on fait de tous côtez dans cet Empire, des préparatifs extraordinaires contre la Perse. Tous les

** *Secretaire du Conseil, ou son premier Secretaire.*

Pachas

Pachas d'Asie ont eu ordre de marcher sans délai avec le plus de Milices qu'ils pourront rassembler, chacun dans l'étenduë de son Gouvernement : il doit partir d'ici vingt chambrées de Jannissaires, qui composeront environ 8000 hommes. On compte que quand toutes ces Troupes seront arrivées au lieu du rendez-vous, elles se monteront à 90 mille combattans, qui joints à ce qu'il y en a déja en Perse formeront une armée formidable : et l'on s'en promet d'autant plus de succès, que le G. S. pour encourager les gens de Guerre, a considérablement augmenté la paye, ou les apointemens de tous ceux qui serviroient dans cette armée pendant la campagne prochaine. D'ailleurs trois Bâtimens François frettez par sa hautesse ont déja fait voile ces jours-ci, chargez de Canons, de Poudre, de Boulets, &c. qu'ils doivent débarquer à Alexandrete.

Abdoulla Cuperli, ci-devant Pacha du Caire, et à présent de Cogni, a été nommé pour remplacer Topal-Osman, et le G. V. a déclaré en public, qu'il marcheroit lui-même, pour exterminer les Persans cette année, ou les forcer du moins à faire une Paix solide, et honorable à la Porte.

Au reste, Monsieur, pour finir ma Lettre, par quelque chose de consolant sur la mort de Topal-Osman Pacha, je vous dirai que le G. S. voulant donner des marques éclatantes du cas qu'il faisoit de cet illustre et fidele sujet à récompensé dans la personne de son fils Achmet, les services que le Pere rendoit depuis si longtems à cet Empire; quoique ce jeune Seigneur n'ait pas encore 24 ans, sa hautesse l'a fait tout d'un coup et de son propre mouvement Pacha à trois

queües,

queües, et Beylerbey de Romelie ; il est parti d'ici dernierement avec un Equipage aussi nombreux que superbe, pour se rendre à Nissa, résidence affectée au Pacha qui est revêtu de ce Beylerbeylik.

Ce bienfait tout grand qu'il est en lui-même, a été cependant accompagné d'une circonstance, qui à notre maniere de penser semble en diminuer beaucoup le prix, et que ceux qui ne sont pas au fait des maximes de l'Empire Ottoman, trouveront sans-doute fort extraordinaire, c'est que dans le même tems que le G. S. a temoigné avec tant de distinction sa reconnoissance envers Topal-Osman, en élevant son fils si jeune encore aux premieres dignitez de l'Etat, Sa Hautesse a dépêché un Capidgi-Bachi en Perse, pour confisquer au profit du Trésor Imperial tous les effets mobiliers du deffunt : de sorte qu'il ne reste à Achmet Pacha, de la grande succession de son pere, qui passoit pour extrémement riche, que les immeubles consistant en Maisons &c. parce que Topal-Osman avoit eu la précaution de rendre tous ces biens-là *Vacoufs* : c'est-à-dire de les donner en proprieté à des Mosquées et de s'en réserver l'usufruit pour lui, et pour ses descendans jusqu'à l'extinction de sa race. Cette précaution fort en usage dans ce Païs-ci, est le seul moyen, par lequel ceux qui ont eu quelque part aux affaires publiques peuvent assurer leur héritage à leurs enfans: car les biens devenus *Vacoufs* sont sacrez : pour quelque cause que ce soit, personne ne peut s'en emparer ; et ils ne sont dévolus aux Mosquées pour la joüissance effective qu'après le décès du dernier usufruitier. Je suis &c.

P. V. D.

D'au-

D'autres lettres portent que l'avantage remporté par les Persans sur les Turcs, a été mandé au G. S. par *Mahomet Pacha de Dierbeck*, et ci-devant Grand Visir, qui a pris le commandement des Troupes Ottomanes depuis qu'elles ont perdu leur General, lequel, ajoutent ces Lettres, ayant résolu d'aller joindre Mehemet qui avec vingt mille hommes tenoit une partie de l'armée Persane enfermée dans des défilez sortit du Camp où il étoit retranché sous Kerkout, et il s'avança avec un Corps de Troupes à peu près égal à celui que Mehemet commandoit, vers l'endroit où étoit ce Pacha, il n'en étoit plus éloigné que de quatre journées, lorsqu'il fut attaqué par Thamas-Kouli-Kan, qui ayant été instruit de la marche du Seraskier avoit passé par des chemins peu connus, pour empêcher les deux corps d'armée des Turcs de se joindre. Les Troupes de Topal-Osman soutinrent le premier choc avec valeur, mais à la fin elles furent contraintes de céder au nombre. Ce General voyant qu'elles commençoient à plier*, quitta sa Litiere dans laquelle il avoit demeuré jusqu'alors à cause de son grand âge, et de ses infirmitez, et s'étant fait mettre à cheval, il exhorta ceux qui étoient près de lui, à le suivre, et il se jetta dans le fort de la mêlée. Quelques efforts qu'il fit pour animer les Troupes par son exemple, plusieurs Pachas se retirerent et il ne resta avec lui que ses meilleures Troupes qui disputérent encore pendant quelque temps la victoire aux Ennemis ; mais le Seraskier étant tombé percé de coups, et les Troupes qui l'avoient suivi étant découragées par la mort de leur General, elles abandonnerent le Champ de bataille aux Persans

Mehe-

Mehemet mande à Sa Hautesse, que les Turcs ont perdu dans cette Action près de huit mille hommes et qu'il est actuellement avec l'armée dans le Camp de Kerkout, où il rassemble le plus de Troupes qu'il lui est possible.

Une action de Thamas Kouli-Kan, qui paroîtra sans doute severe, si elle est bien vraie; mais qui est remarquable. C'est qu'après ce dernier avantage remporté sur les Turcs, et la défaite et la mort de l'Illustre Topal-Osman, ses Courtisans lui prodiguerent toute sorte de Discours flateurs; il en coûta la vie à son Secretaire, pour avoir été plus loin que les autres; il lui proposa, pour étendre, disoit-il, son crédit, et les moyens d'augmenter le nombre de ses créatures, et de ses Partisans, la vente des Emplois et des Charges Civiles et Militaires; mais Kouli-Kan accabla d'injures le donneur d'avis, ajoûtant que c'étoit un artifice pour lui ôter les moyens de récompenser le mérite, le rendre odieux, et pour s'enrichir lui-même; et le jugeant digne de mort, il le fit mettre dans un Sac et jetter sur le Champ dans la Riviere.

RUSSIE.

LA Czarine ayant été informée des mouvemens que quelques Troupes de Turcs et de Tartares faisoient sur les Frontieres de l'Ukraine; cette Princesse a donné ordre au Comte de Munich-Feldt, Maréchal, de se rendre incessamment dans cette Province, et l'on assure qu'il doit commander l'Armée qu'on y assemblera, s'il arrive une rupture entre cette Cour et celle de Constantinople. On est fort inquiet dans cette Ville, du parti que le Grand Seigneur prendra

dra par rapport aux propositions de Paix qui lui ont été faites par Thamas-Kouli-Kam, à qui la Guerre Civile, allumée depuis peu en Perse, cause beaucoup d'embarras.

Le Gouvernement a fait partir un Convoi considérable de munitions de Guerre pour les Troupes Moscovites qui sont en Pologne, et il a ordonné qu'on équipât à Revel quelques Frégates pour aller croiser à la hauteur de Dantzick. Le General Lesci a mandé à la Czarine que le Corps de Troupes avec lequel il étoit entré dans la Prusse Polonoise, n'étoit composé que de douze mille hommes, et qu'il n'étoit point en état de tenter aucune entreprise considerable, si on ne lui envoyoit de nouveaux secours.

On aprend par des Lettres d'Allemagne, que le 7 du mois dernier, un Ambassadeur de Schah-Abbas III *Roy de Perse*, envoyé à la Cour de Russie, par *Thamas Kouli Kan*, Regent de ce Royaume, et General de l'Armée Persanne, arriva à Petersbourg, et y fit son Entrée avec une nombreuse suite, et qu'il eut le lendemain sa premiere audience publique de la Czarine, à laquelle il fut conduit avec les cérémonies accoutumées, et reçû avec toute la magnificence possible.

POLOGNE.

Les Troupes du Roy, destinées à composer la Garnison de Dantzick, y sont entrées quelques jours plus tard qu'il n'avoit été résolu, à cause de quelques difficultez faites par les Magistrats; quelques-uns d'eux vouloient que dès qu'elles y seroient, elles ne reçussent plus l'ordre que d'un General qui eût prêté serment à la Ville; ils désiroient aussi qu'on ne permit point l'en-

l'entrée au Regiment des Gardes de la Couronne, parce que c'est un Corps attaché plus immédiatement au Roy qu'à la République; mais toutes ces difficultez ont été levées à la satisfaction de Sa Majesté, et ses Troupes ont été reçuës dans cette Ville, et dans tous les lieux de sa dépendance, où elles gardent une exacte discipline.

Le 11 Février, ces Troupes prêterent serment entre les mains des Magistrats, suivant ce qui a été convenu, et plusieurs des Officiers de l'Etat Major et des Capitaines des Gardes de la Couronne ayant refusé de le faire, sous prétexte que cela étoit contraire à leurs prérogatives, le Roy a ordonné qu'ils n'auroient aucun commandement tant que le Régiment seroit à Dantzick, et Sa Majesté a nommé d'autres Officiers pour commander à leur place.

Le Roy a fait signifier aux Agens, qui résident à Dantzick, de la part de la Czarine, et de l'Electeur de Saxe, d'en sortir. Ils seront gardez à vuë jusqu'à leur départ. On vient d'apprendre qu'ils ont obéï aux Ordres du Roy, et qu'ils ont été accompagnez par une Escorte, jusqu'au Camp du Général Lesci.

L'Avant-garde des Troupes Moscovites que ce Général commande, s'étoit avancée jusqu'aux environs de Prest, Village qui n'est éloigné de Dantzick que de quelques lieuës; mais le Général Lesci n'ayant point une Armée assez nombreuse pour former le Blocus de la Ville, a pris le parti de se retirer du côté de Langfuhr. On croit qu'il a dessein d'y former quelques retranchemens pour empêcher les débarquemens que l'on pourroit tenter de faire à la Rade de cet endroit.

Quel-

Quelques Prisonniers de l'Armée ennemie ont rapporté qu'il avoit été résolu d'attaquer Wechselmunde, afin de pouvoir, en s'en emparant, ôter à Dantzick la communication avec la Mer, mais que les Moscovites avoient renoncé à cette entreprise, en apprenant que ce Fort étoit abondamment pourvû de toutes sortes de Munitions, et qu'il étoit en état, non seulement par la maniere dont il est fortifié, mais encore pat le nombre des Troupes qui y sont en garnison, de soûtenir un long Siége.

Les Fortifications de cette Ville sont entierement réparées, et l'on y a ajouté divers Ouvrages exterieurs qui en rendent les approches extrémement difficiles. On a inondé, au moyen des Ecluses, toutes les Prairies qui sont à l'Oüest, et il est impossible aux Ennemis d'y arriver de ce côté-là.

Outre les Troupes que le Roy a fait entrer à Dantzick, du consentement des Magistrats, la Ville entretient pour sa deffense une Garnison considérable, laquelle sera encore augmentée.

On apprend de Cracovie que les opposants ont demandé au Comte de Hewolde, Ambassadeur de la Czarine près l'Electeur de Saxe, que les Troupes Moscovites payassent à l'avenir les Vivres et les Fourages qu'elles consommeroient, mais qu'ils n'ont point reçû de ce Ministre une réponse telle qu'ils la désiroient.

Les dernieres Lettres de Dantzick, portent que le Roy y tint le 20. du mois dernier un grand Conseil, auquel assisterent le Primat, les Sénateurs et tous les Deputez que les Palatinats ont nommez pour demeurer auprès de la personne de Sa Majesté; on y lût le Projet du Manifeste contre le Couronnement de l'Electeur de Saxe,

Saxe, et Sa Majesté, après qu'il eut été approuvé, ordonna qu'il seroit rendu public, et qu'on en déposeroit dans le Trésor des Archives une copie qui seroit signée par le Primat et par le sieur Radzieuscki, Maréchal de la Diette d'Election. Ce Manifeste contient une Protestation du Sénat et de la Noblesse, contre tous les Actes de Souveraineté que l'Electeur de Saxe pourroit exercer en vertu de son Couronnement, et l'on y fait un long dédail des violences que les Troupes Moscovites et Saxones commettent dans le Royaume pour procurer à ce Prince une Couronne que le consentement unanime de la Nation a donnée au Roy.

Sur la fin du mois dernier le General Lesci tenta de surprendre le Fort de Wechselmunde, mais il fut repoussé avec perte, et depuis il n'a formé aucune autre entreprise.

Le Manifeste dont on vient de parler porte en substance, *qu'une poignée d'Enfans dénaturez de la Patrie, ayant fait à Praage une Election tout-à-fait illegitime, et craignant que la République ne leur demande raison de leur procedé criminel, ils aiment mieux poursuivre leurs Entreprises dont ils connoissent déja eux mêmes l'injustice, que de se soumettre au Jugement de la République qu'ils ont outragée : qu'il ne faut pas s'étonner, après leurs démarches desesperées de la résolution que l'Electeur de Saxe a prise de se faire couronner après une Election qu'il ne peut pas ignorer être tout à-fait invalide, que le Roy Stanislas étant le seul légitimement et unanimement élû, il n'y avoit que lui qui ait pû être couronné Roy de Pologne ; qu'il étoit le maître de se faire d'abord couronner à Varsovie par le Primat, en présence d'environ* 60000. *Gentilshommes qui l'avoient élû ; qu'il pourroit*

pourroit bien aller à Cracovie pour y reprendre la Couronne avec plus de solemnité, que même il pourroit se faire couronner avec les Diadémes ordinaires et usitez dans la Province où il se trouve accompagné d'un si grand nombre d'illustres Citoyens, dont plusieurs y seroient encore survenus en foule; mais que Sa Majesté n'ayant rien voulu précipiter, a mieux aimé observer tous les degrez et toutes les formalitez requises; qu'au contraire la Proclamation de l'Electeur de Saxe étant tout à fait nulle, son Couronnement ne peut être qu'illégitime, et de nulle valeur: que cependant pour le faire par force on a fait entrer les Troupes Saxones dans le Royaume déja opprimé par celles de Russie; que le Prince VVeissenfelds, Commandant des Troupes Saxones, a commis d'abord à son Entrée un attentat contre les Loix les plus fondamentales de la République, en donnant un Edit par lequel il deffend aux Officiers des Finances de la République de remettre les deniers publics aux Grands Trésoriers du Royaume et de Lithuanie: Que la prétenduë Diette du Couronnement, et les prétenduës Diettines qui l'ont précédé, n'ont été convoquées que par les Universaux du Sieur Poninski, qui n'avoit aucun droit de le faire, n'ayant pas même été du nombre des Nonces à la Diette d'Election: Que le prétendu Couronnement ne s'est pas fait avec les Diadémes anciens et usitez, mais avec d'autres qu'on a fabriquez à cet effet en Saxe: Que cet acte s'est fait sous les armes et au préjudice du Primat, à qui seul il appartient de couronner les Rois de Pologne; que l'Evêque de Cracovie ayant présumé de le faire sans aucun droit, a méprisé par-là la constitution de Sixte V, et le Jugement du S. Siége, qui avoit déja reconnu Stanislas I. pour légitime Roy. Qu'il

a agi

a agi en cela contre les sentimens de toute la République qui se confédere et prend les Armes pour soutenir sa liberté, et la Couronne de son Roy contre ceux qui la lui veulent ravir. Et que pour toutes ces raisons le Sénat, et l'Ordre Equestre, conformément au serment prêté à la Diette de Convocation sur l'exclusion de l'Etranger, proteste très-solemnellement contre le Couronnement illégitime de l'Electeur de Saxe: et contre tous les Actes qui en dépendent, &c. fait à Dantzick le 10 Février 1734. Signé Theodore Potocski, Archevêque et Primat, François de Brien Radzevvski, Chambelan de Posnanie, Maréchal de l'Ordre Equestre à la Diette d'Election.

On a appris d'Elbing, que les Polonois y avoient fait créver les Canons et les Mortiers qui y sont, pour empêcher que les Russiens et les Saxons ne pussent s'en servir contre la Ville de Dantzick.

ALLEMAGNE.

L'Armée que l'Empereur aura cette année en Italie, et qui sera composée d'environ cinquante mille hommes, doit s'assembler entre les Villes de Trente, et de Bolzano, et l'on a reçû avis que le Comte de Mercy s'étoit rendu à Rovere pour faire la revûë des Troupes à mesure qu'elles arrivent, et pour les distribuer dans les quartiers où elles resteront jusqu'à l'ouverture de la Campagne.

Le Prince d'Armstadt Gouverneur de Mantouë, et le Prince Frederic de Wirtemberg, qui ont refusé de servir sous les ordres du Comte de Mercy sont attendus à Vienne.

Sa Majesté Imperiale a ordonné au General Palfi qui avoit demandé que son Regiment allât sur le Rhin, de le faire marcher en Hongrie

où l'on doit envoyer encore d'autres Troupes.

L'Empereur a nommé pour servir dans l'Armée du Rhin, sous les ordres du Prince Eugene, le Duc de Wirtemberg, le Duc de Brunswick-Lunebourg Bevern, et le Comte de Harrac, Feldt-Maréchaux; le Duc d'Aremsberg, et le Comte de Wallis, Généraux d'Infanterie; le Comte de Hauttois, Général de Cavalerie; le Prince Ferdinand de Baviere, le Prince de Hesse, le Prince de Hohenzolern, le Comte Philippi, le Baron de Wittigenaw, le Baron de Schmettaw, &c. le Comte de Soissons, le Prince de Lichtenstein, &c. Majors Généraux de Cavalerie.

Selon diverses Lettres d'Allemagne, la Diette de Ratisbonne a déliberé sur le Décret que l'Empereur y a envoyé au sujet de la Guerre; et les Ministres des Electeurs de Baviére et de Cologne, de l'Electeur Palatin, et de plusieurs autres Princes, ont representé à l'Assemblée toutes les raisons qui devoient déterminer les Princes de l'Empire à ne point déclarer la Guerre à la France; mais malgré leurs remontrances, il a été résolu, à la pluralité des voix, que l'Empire se joindroit à l'Empereur.

On mande de Vienne que le Conseil des Finances s'étant assemblé plusieurs fois pour déliberer sur les moyens de fournir aux dépenses de la Guerre, sans surcharger les Païs héréditaires d'impositions trop onéreuses; il s'est déterminé à la levée du Dixiéme sur les revenus des Terres, et des autres biens fonds, dans tous les Païs de la Domination de S.M. Imp. et le bruit court qu'il a été résolu en même-temps de prendre le Centiéme des Capitaux de toutes les obligations portant interêt.

Les mêmes Lettres ajoûtent que le Grand-Seigneur

gueur continuoit de faire assembler les Troupes d'Europe, et que le Kan des Tartares s'étoit avancé avec son Armée dans la Basse-Arabie, pour agir contre les Moscovites.

ITALIE.

ON dit que Mrs Signoribus et Giacovazzi qui avoient été chargez par le Pape d'accélérer l'affaire du Cardinal Coscia, ont enfin levé toutes les difficultez qui la retardoient : que ce Cardinal s'est engagé à payer actuellement quarante mille écus, qu'il donne des sûretez convenables pour le reste de la somme qu'il a été condamné de payer; que le Pape en conséquence lui donne la permission de sortir du Château Saint-Ange, et de se retirer dans le Convent de S. Aléxis, et que Sa Sainteté a promis de lui rendre la voix active et passive dans le Conclave aussi-tôt qu'il se sera entierement acquitté; et l'on apprend en dernier lieu qu'Elle a signé le 20 du mois dernier un Bref pour l'absoudre de l'Excommunication, ce Cardinal ayant satisfait de sa part à tout ce qu'on exigeoit de lui ; mais il ne doit sortir du Château S. Ange qu'après avoir fait accepter par la Chambre Apostolique les sûretez qu'il donne pour les sommes qu'il lui reste à payer.

Le Pape a fait publier un Décret par lequel il est ordonné que les habitans de Rome qui y auront commis quelques meurtres, ne joüiront pas plus du droit des azyles Ecclesiastiques que les Etrangers, et qu'ils pourront être arrêtez par les Officiers de Justice, dans les Eglises où ils se seront retirez pour se soustraire à la rigueur des Loix.

L'Infant Dom Carlos, qui, accompagné d'une Escorte de 800 hommes, partit de Parme le 4

du mois dernier, a dépêché un Courrier à la Duchesse doüairiere Dorothée, qu'il a chargée de l'administration de ses Etats pendant son absence, pour l'informer qu'il étoit arrivé le 10 du même mois à Florence, et qu'il y avoit été reçu au bruit des acclamations réïtérées de tout le peuple.

Le Vice-Roy de Naples a reçu ordre de l'Empereur de faire publier dans toutes les Villes du Royaume, que Sa Majesté Impériale déclare la Guerre au Roy d'Espagne, et d'ordonner à tous les Espagnols de sortir des Terres de cet Etat.

On a commandé trois mille Travailleurs pour démanteller la Ville de Capouë, et toutes les Munitions et l'Artillerie qui étoient dans cette Place ont été transportées à Gaëtte, dont on répare les Fortifications avec toute la diligence possible.

Les Lettres de Florence marquent que le 24. Février l'Infant Don Carlos en étoit parti avec une escorte de 500. chevaux pour aller joindre l'Armée Espagnole destinée à attaquer le Royaume de Naples, et qu'il avoit été salué en sortant de la Ville par une salve generale de toute l'Artillerie de la Citadelle et des Remparts.

Selon les derniers avis reçus du Mantouan, le Comte de Merci, General de l'Armée Imperiale qui doit servir en Italie, a déja fait défiler vers cette Province 12000. hommes, consistant en 13. Bataillons, deux Régimens de Cavalerie et six Compagnies d'Ussarts.

On a sçû aussi qu'un Détachement de Cavalerie Espagnole, s'étoit avancé près d'Orbitello, et qu'il avoit enlevé sous le Canon de cette Place, un grand nombre de Bestiaux, sans avoir perdu un seul homme.

ESPAGNE

ESPAGNE.

LE Roy a ordonné dès le milieu du mois dernier que tous les Regimens de Cavalerie et de Dragons, qui ne sont composez que de trois Escadrons, seront augmentez d'un quatriéme, et que les Compagnies d'Infanterie le seront de dix hommes. S. M. a ordonné en même temps la levée de douze Bataillons, et de seize Escadrons de Dragons. Outre cette augmentation de Troupes, on doit lever dans les Provinces 34. Bataillons de Milices et six Escadrons pour garder les Côtes. Ces Milices seront habillées et payées par les Provinces qui se chargent de les entretenir, sans qu'il en coûte rien à Sa Majesté.

GRANDE BRETAGNE.

LA Chambre des Communes résolut en grand Commité le 26. du mois dernier, d'accorder au Roy 202670. livres sterlins pour la Flotte, y compris les appointemens des Officiers de Marine à la demie paye pour cette année ; dix mille pour l'Hôpital de Greenwich, 48126. pour les dépenses auxquelles le Parlement n'avoit pas pourvû dans la derniere Session, 25057. pour les Pensionnaires externes de l'Hôpital de Chelsea ; 52690. pour les Officiers réformez de Terre et de Mer, 5386. pour les pensions des veuves d'Officiers, 85199. pour les dépenses du Bureau de l'Artillerie ; 1614. pour quelques dépenses extraordinaires, et 287343. pour suppléer aux non-valeurs des fonds accordez l'année derniere.

Le 9. de ce mois, le Roy nomma pour commander la Flote que S. M. doit avoir en Mer

cette année, le Chevalier Jean Norris, qui doit arborer son Pavillon à bord du Vaisseau de guerre *la Britannia* du premier rang, de 110. Pieces de Canon et de 1000. hommes d'Equipage, et qu'il aura sous ses ordres le Chevalier *Georges VValton*, Vice-Amiral de l'Escadre Rouge, et le Contre-Amiral *Stevvart*, lesquels arboreront leurs Pavillons, le premier abord du Vaisseau *le Namur*, du second rang, et de 90. Canons, et le second abord du *Torbay*, de 80. Canons, et du troisiéme rang. Le Lord *Forbes*, Envoyé Extraordinaire du Roy à Petersbourg, et le Capitaine Nicolas *Haddork*, ont été faits Amiraux, à la place du Chevalier Jean *Jennings*, et de l'Amiral Guillaume *Morres*, qui ont remis leurs Emplois, à cause de leurs infirmitez.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 4. Janvier 1734, sur les 3. heures aprés midi, mourut à Rome aprés une longue maladie, Don Ferdinand Bernard Philippe Orsini, (en françois des Ursins,) Duc de Gravina, Prince de Solafra, Comte de Murs &c. Chef de la Maison des Ursins, l'une des quatre premieres Maisons de Rome, Prince du Soglio à Rome, et Prince du S. Empire, Noble Venitien, Conseiller intime actuel d'Etat de l'Empereur. Il étoit neveu du feu Pape Benoist XIII. mort le 21. Fevrier 1730 et frere de D. Mondille Orsini, né le 22. Juillet 1690. Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, qui fut fait successivement par le feu Pape son Oncle, Archevêque de Corinthe en 1724. Evêque assistant du Trône.

Evêque

Evêque de Melfe et de Rapolla, unis en la même année 1724. Archevêque de Capouë en 1728. et Patriarche de Constantinople en 1729. Le Duc de Gravina avoit épousé en 1717. Dona Hiacinte Ruspoli, sœur du Cardinal Barthelemy Ruspoli, Créature du Pape regnant Clement XII. qui l'honora de la Pourpre le 2. Octobre 1730.

D. Alfonse de Vasconcellos, de Sousa, Ribeiro, de Camara, et Tavora, du Conseil du Roy de Portugal, cinquiéme Comte de Calhera, quatriéme de Castel-Melhor, Grand Maître de la Garderobbe de S. M. P. Donataire et Capitaine-General de l'Isle de Madere, dans la partie de Funchal, Seigneur Donataire des Villes de Almendra, Castel-Melhor, Valhelhas, Gonçalo, Fameli eim, Ponto du Sol, Camara de Lobos, et Ca heta, Donataire et Capitaine General des Isles de Sainte Marie, Port Saint, et Isles Désertes, Commandeur des Commanderies de Pombal, Redinha, Facha et Salvaterra do extremo, dans l'Ordre de Christ, Seigneur des Bourgades de Monta-Santa, Fayoens et Romphe, &c. mourut après une longue maladie à Lisbone le 2. Fevrier 1734. à l'âge de 70. ans, et fut inhumé le lendemain dans l'Eglise de S. Pierre d'Alcantara des Capucins, surnommez Arrabidos. Toute la Noblesse de la Cour assista à ses Obseques. Il avoit épousé en premieres Nôces à Lisbone au mois de Juillet 1690. la fille du Comte de Villaverde, de laquelle il eut trois fils; et en secondes Nôces à Paris par Procureur le 21. Juillet 1694. Emilie-Sophronie-Pelagie de Rohan, née le 2. Juillet 1678. fille de feu François de Rohan, Prince de Soubise, Seigneur de Frontenay et de Ponghes, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du

Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur de Champagne et de Brie, et de feüe Anne Chabot de Rohan, sa seconde femme, ayant eû d'elle une nombreuse posterité.

Don André Govanni, Régent du Conseil Collateral du Royaume de Naples, y mourut le 6. Février, dans la 95. année de son âge.

Le 9. Février Don Diego de Astorga et Cespedes, Cardinal de l'Eglise Romaine, Archevêque de Tolede, Primat des Espagnes, mourut à Madrid, âgé de 62. ans. Ce Prélat après avoir rempli plusieurs Emplois honorables, dans l'exercice desquels il avoit donné des marques de son grand zele, de sa prudence et de son habileté, étant en dernier lieu Inquisiteur de Murcie, fut nommé au mois de Décembre 1715. à l'Evêché de Barcelone, d'où il fut appellé à Madrid au mois de Mars 1720. pour remplir la Charge de Grand-Inquisiteur General d'Espagne. Il fut transferé le 16. Juin suivant à l'Archevêché de Tolede qui fut proposé pour lui à Rome le 22. Juillet de la même année. Il exerça la Charge de Ministre du Cabinet sous le Regne de D. Louis premier, et enfin, à la recommandation de la Couronne d'Espagne, il fut élevé au Cardinalat le 26. Novembre 1727. Ce Cardinal, que l'on regarde comme un des grands Prélats qui ont occupé le Siege de Tolede, a été universellement regretté pour sa vertu exemplaire et son ardente charité envers les pauvres. C'est ainsi qu'en parlent les Nouvelles d'Espagne qui marquent sa mort.

D. Pierre-Joseph Gutierrés, de Los-Rios, Cordoüe et Mendoze, Comte de Fernan Nañés, Seigneur des Villes et Château de Bencalis et la Morena, Commandeur de l'Ordre, et Massier

ou

ou Garde-Clefs du Château et Saint Convent de Calatrave, dignité de cet Ordre, Capitaine General de l'Armement et des Armées Navales du Roy d'Espagne sur la Mer Oceane, mourut à Cadix le 10 Fevrier. Il avoit épousé par Procureur à Bruxelles, le 12. May 1726. Anne-Françoise-Joseph de Los Rios et d'Alsace. sa parente, fille de François Gutierrés de los Rios, Cordoüe de la Tour et Tassis, Lieutenant General des Armées de l'Empereur, et Colonel d'un Régiment d'Infanterie, et de D. Anne Christine de Hennin d'Alsace, née Comtesse de Boussut, Sœur de Philippe-Thomas de Hennin d'Alsace de Boussut et de Chymay, Cardinal, Archevêque de Malines.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 22 Février, l'Assemblée Générale du Clergé, après avoir élu pour Président l'Archevêque de Paris, l'Archevêque de Vienne, l'Evêque de Châlons sur Saone, et l'Evêque de Vabres; l'Abbé de Brissac, pour Secretaire, et l'Abbé de Chabannes pour Promoteur; choisit pour premier Président le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, et le même jour l'Assemblée lui envoya des Députez pour le prier d'accepter ce choix.

Le 24, les Prélats et autres Députez, qui

qui composent l'Assemblée Générale du Clergé, allerent à Marly, rendre leurs respects au Roy ; ils s'assemblerent dans l'appartement du Château qui leur avoit été destiné, et le Comte de Maurepas, Sécretaire d'Etat, étant venu les prendre pour les présenter au Roy, ils furent conduits à l'Audience de Sa Majesté par le Marquis de Brézé, Grand-Maître des Cérémonies, et par M. Desgranges, Maître des Cérémonies, avec les honneurs qui se rendent au Clergé lorsqu'il est en Corps ; les Gardes du Corps étant en haye et sous les Armes, et les deux Battans des Portes étans ouverts, le Cardinal de Fleury, Premier Président de l'Assemblée, alla se joindre aux Députez dans l'appartement où ils s'étoient assemblez, et il marcha à leur tête, à la droite des Archevêques de Paris et de Vienne. L'Archevêque de Paris fit au Roy un Discours tres éloquent ; et lorsque Sa Majesté y eut répondu, le Cardinal de Fleury présenta au Roy chaque Député en particulier.

Après l'Audience du Roy, les mêmes Députez, ayant le Cardinal de Fleury à leur tête, eurent l'honneur de complimenter la Reine et ils allerent le même jour à Versailles rendre leurs respects à Monseigneur le Dauphin.

Le 27, M. Fagon, Conseiller d'Etat Ordinaire et du Conseil Royal des Finances ; le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat ; M. de Courson, Conseiller d'Etat Ordinaire et du Conseil Royal des Finances ; M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat et Intendant des Finances, et M. Orry, Contrôleur General des Finances, Commissaires du Roy, allerent à l'Assemblée Generale du Clergé, où ils furent reçus avec les cérémonies ordinaires ; ils demanderent aux Députez, au nom de Sa Majesté, un secours de douze millions de livres, qui fut unanimement accordé.

Le 4 de ce mois, le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, alla présider à l'Assemblée du Clergé, qui ayant été informée de son arrivée dans l'Eglise des Grands Augustins, députa pour aller le recevoir, l'Archevêque de Roüen, l'Evêque de Vabres, l'Evêque de S. Paul trois Châteaux, l'Evêque de Glandeve, l'Evêque de Bazas, l'Evêque Comte de Beauvais, et les Abbez de Boüillé, de Crussol, de Sades, de S. Aulaire, de la Farre, et de Montillet. Ces Députez allérent audevant du Cardinal de Fleury jusqu'à l'Eglise, d'où ils le conduisirent dans la Salle de l'Assemblée. Il y prit sa place de Premier Pré-

sident, et il fit un Discours très éloquent, auquel l'Archevêque de Paris répondit au nom de l'Assemblée. Le Cardinal de Fleury tint la Séance, et lorsqu'elle fut finie, il fut reconduit par plusieurs des Prélats de l'Assemblée.

L'Assemblée ayant fini ses Séances, les Prélats et les autres Députez qui la composent, se rendirent à Versailles le 19 de ce mois, et ils eurent audience du Roy avec les cérémonies observées le 24 du mois dernier, dont on vient de parler. L'Archevêque de Tours, à la tête des Prélats, harangua le Roy avec beaucoup d'Eloquence.

Le premier Mars, il y eut Concert à Marly chez la Reine, qui fut continué le 3 et le 6. M. Destouches Sur-Intendant de la Musique du Roy, fit chanter l'Opéra de *Pirame et Thisbé*, mis en Musique par les Sieurs *Rebel et Francœur*, le premier, Sur-Intendant de la Musique en Survivance de M. *Destouches*, et le second, Compositeur de la Chambre. Les Dlles *Lenner*, d'*Aigremont* et *Roblin*, chanterent les Rolles du Prologue; ceux de *Zoroastre*, de *Ninus*, et de *Pirame*, furent chantez dans la Tragédie par les Srs *Chassé*, d'*Angerville* et *Jeliot*; la voix de ce dernier partit

parut très touchante. Les Dlles *Erremens* et *Pelissier* remplirent les Rolles de *Zoraïde* et de *Thisbé* avec beaucoup de précision. La Reine eut la bonté de marquer aux Auteurs sa satisfaction, et de loüer leurs talens. Le Poëme est de M. de la Serre.

Le 8 et le 9, S. M. souhaita d'entendre le Ballet du *Carnaval* et de la *Folie*, dont l'exécution parut très-brillante. Le Rolle de la Folie fut rempli avec applaudissement par la Dlle *Pelissier*, celui du *Carnaval* par le Sieur d'*Angerville*; la Dlle *Mathieu* et le Sr *Petillot*, chanterent ceux de *Plutus*, et de la *Jeunesse*. Cet Opéra, de la composition de M. Destouches, plut beaucoup à la Reine, S. M. ordonna qu'on le chanteroit tous les ans pendant le Carnaval.

Le 15, 17 et 22, on chanta l'Opéra de *Telemaque* du même Auteur. Le Rolle de *Minerve* dans le Prologue et dans la Piéce, fut chanté par la Dlle *Lenner*; celui de *Calipso* par la Dlle *Antier*, et ceux d'*Eucharis* et de *Telemaque* furent remplis d'une façon très interessante par la Dlle *Pelissier* et par le Sr *Jeliot*.

Le 11 de ce mois, le Roy étant allé chasser sur *Lotti*, le cerf mena la chasse jusqu'au près de Magni, d'où le Roy reve-

revenant à Marly, la nuit le surprit à Meulan, et Sa Majesté prévoyant qu'il arriveroit trop tard à Marly, alla demander à souper à l'Abbé Bignon, qui se trouvoit par hazard dans sa Maison de l'Isle-Belle. Au sortir de table, le Roy partit vers les dix heures un quart pour retourner à Marly, témoignant beaucoup de satisfaction de la maniere dont il avoit été reçu. S.M. n'étoit accompagnée que du Duc de Richelieu, du Comte d'Ayen, du Marquis de Coigny et du Marquis de Sourches.

Le 20 Mars on consacra solemnellement le Grand Autel de l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice; M. l'Archevêque de Sens en fit la cérémonie: la Reine d'Espagne y assista avec plusieurs personnes de considération. La cérémonie finit par une décharge d'un grand nombre de boëtes, et par les Aumônes que M. le Curé fit distribuer à quantité de Pauvres.

Le 25 Mars, Fête de l'Annonciation de la Vierge, il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries. M. Mouret y fit chanter le *Magnus Dominus*, excellent Motet de M. de la Lande. La Dlle Petit-pas

pas, et le Sr Jeliot en chanterent un autre à deux voix, qui fut très applaudi par une très nombreuse Assemblée ; de même que les *Concerto* exécutez par les Srs Blavet et le Clair. Le Concert fut terminé par le Motet *Cantate* du même Auteur ; dans lequel la Dlle Erremens chanta le beau verset *Viderunt* avec toute la précision que demande un si beau morceau de Musique.

MORTS NAISSANCES, et Mariages.

LE 27 Janvier 1734. le Sieur de Salmon, Brigadier des Armées du Roy, du 21 Septembre 1710. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, et Chef des Ingénieurs dans l'armée de France en Italie, mourut de maladie à Milan.

Le 16 Février 1734. *André de Lée*, Irlandois, Lieutenant General des Armées du Roy, et Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, mourut à S. Germain en Laye dans la 84 année de son âge. Il avoit suivi en France Jacques II. Roy d'Angleterre, et il avoit été fait en 1690. Colonel d'un Régiment d'Infanterie de sa nation, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, le 6 Février 1694. et Brigadier le 28 Avril suivant. Il servit en 1697, au Siége d'Ath en Flandres, fut fait Maréchal de Camp le 23 Décembre 1702. se trouva au passage de la Forêt noire, sous le Maréchal de Villars, fut blessé

blessé à la premiere Bataille d'Hocstet en 1703. et fut fait Lieutenant General le 26 Octobre 1704. Il servoit en 1708. au Siége de la Ville de Lille, où il fut blessé à la tête d'un éclat de Grenade, ce qui l'obligea de se retirer à Doüay après la prise de cette Place. Il fut nommé alors Grand Croix Surnumeraire de l'Ordre de S. Louis, et en 1715. la place effective de Grand Croix, par la mort du Maréchal de Rosen. Il s'étoit démis de son Régiment au mois de Septembre dernier, étant hors d'état de servir à cause de son grand âge.

Le 28 du même mois, *René-François de Froulay de Tessé*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie des Schlip ou Slykes, Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Aunay, Ordre de Citeaux, Diocése de Bayeux, Brigadier des Armées du Roy, et Gouverneur de la Fléche en Anjou, mourut au Château de Lavardin, au Maine, dans la 48 année de son âge. Il étoit troisiéme fils de feu René de Froulay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne de la premiere classe, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy et de la Toison d'Or, &c. mort le 30 May 1725. et de feuë Marie-Françoise Auber d'Aunay, morte le 30 de Mars 1709. le Commandeur de Tessé après avoir servi dans les Mousquetaires du Roy, fut fait Colonel du Régiment d'Infanterie ci-devant de Gast Belleaffaire, par commission du 7 Mars 1704. alla servir à la tête de ce Régiment en Italie, se trouva au Siége de Suse, dont il apporta au Roy la nouvelle de la prise le 26 Juin 1704. servit aussi en 1706. au Siége de Turin, eut le Régiment de la Couronne au mois de May 1707. et celui deChampagne au mois de Février 1712

1712. le Gouvernement de la Fléche lui fut donné au mois de Novembre 1714. le Roy le nomma Brigadier le premier Février 1719. et lui accorda la Commanderie de l'Abbaye d'Aunay, le 30 Avril 1721. Il s'étoit démis du Régiment de Champagne au mois de Septembre 1731.

Le même jour *Michel-François Berthelot*, Ecuyer, Sr de Rebourceau, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur et Grand-Bailly de Thionville, y mourut dans la 59 année de son âge, étant né le 2. Avril 1675. Il avoit été successivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Etranger, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, ci-devant Bragelongne, puis de celui de Bretagne au mois de Décembre 1704. nommé Brigadier le 30 Mars 1710. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et en dernier lieu Gouverneur de Thionville, par la démission du Comte de Muret, au mois de Juin 1733. Il étoit le quatriéme fils de feu François Berthelot, Seigneur de Jouy, Comte de l'Isle de S. Laurent en Canada, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et de ses Finances, Secretaire de S. M. Maison Couronne de France et de ses Finances, Commissaire General de l'Artillerie, Poudres et Salpêtres de France, et Sécretaire des Commandemens de feuë Madame la Dauphine, ayeule du Roy regnant, mort le 3 Juin 1712. âgé de 84 ans, et de feuë Anne Regnault d'Uchy sa deuxiéme femme, morte le 21 Août 1693.

Le premier de ce mois, mourut à Paris dans la 59 année de son âge, *Charles de Renoüard*, Abbé de l'Abbaye de Conques, Collégiale, Diocèse de Rhodès, qui lui avoit été conferée le 26 Mars 1712. Le

Le 14. mourut à Paris, dans la 53 année de son âge *D. Jeanne Severt*, veuve depuis le 16 Decembre 1728. *de Pierre Poncet de la Riviere*, Comte d'Ablis, Président au Parlement de Paris, en la Ve Chambre des Enquêtes. Elle étoit fille d'Aimé Severt, Seigneur du Pin, et de Framaye, Conseiller, Secretaire du Roy, près le Parlement de Paris, et Receveur des Consignations des Requêtes du Palais, et de Jeanne-Angelique le Roux; et elle laisse deux fils, dont le cadet qui a été Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Angers, est Abbé Commandataire de l'Abbaye de Noaillé, O. S. B. Diocèse de Poitiers, depuis le mois d'Octobre 1730. et Vicaire Général de l'Evêque de Séez. L'aîné, Pierre Poncet de la Riviere, Comte d'Ablis, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la Ve Chambre des Enquêtes, le 14 Janvier 1724. puis Président, au lieu et place de feu son pere, en 1729. et a épousé au mois d'Avril de la même année, la seconde fille de Jean-Bonaventure Lelay, Ecuyer, Seigneur de Villemare, du Guébriant, du Rocher, &c. Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, et de feuë Dame Anne Crocq.

D. *Marie-Angelique de Gassion*, épouse de *Loüis-François de Damas, Comte d'Anlezy*, Guidon de la Compagnie des Gens-d'Armes de la Garde du Roy, accoucha le 4 Mars, d'un fils qui fut tenu sur les Fonts et nommé *Jean-Pierre*, par Pierre de Gassion, Chef de Brigade des Gardes du Corps, et par D. Marie-Elisabeth, Comtesse d'Anlezy, veuve de Loüis-François Hérard, Comte d'Anlezy, Maréchal des Camps et Armées du Roy.

Le

Le 13 Janvier, Joseph Joli de Bery, Président à la Chambre des Comptes de Bourgogne, épousa Dlle Marie Portail, fille de Loüis-Gabriel Portail, Chevalier, Seigneur de Fresneau Granval, &c. et de Dame Mathurine le Jariel de Forges, son Epouse.

Le 22. Fevrier *Charles-François de Montholon*, Conseiller au Parlement de Paris, où il a été reçû le 5. Juillet 1713. fils de feu Charles-François de Montholon, Seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, Premier Président au Parlement de Roüen, mort le 9. Juin 1703. et de feuë D. Marie-Anne de la Guillaumie, sa premiere femme, morte le 10. Juillet 1694. épousa la Dlle Desvieux, fille du Fermier General de ce nom.

Le 23. du même mois *François-Loüis Dauvet, Comte des Marests*, Seigneur et Baron de Boursault, de Rupereux, de Bernеüil, de Francourt, &c. Grand-Fauconnier de France, et Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, âgé de 23. ans, fils de feu M. François Dauvet, Comte des Marests et de S. Phale, Grand-Fauconier de France, Gouverneur de Beauvais, et Lieutenant General du Beauvoisis, mort le 24. Fevrier 1718. à l'âge de 37. ans, et de D. Marie Robert, sa veuve, fut marié avec Dlle *Catherine-Loüise de Lamoignon*, née le 16. Novembre 1715. fille de feu Chrétien de Lamoignon, Marquis de Baville, Baron de S. Yon et de Boissy, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte Yonne, de la Queilhe, du Bois-Jardin, et de Cannes, Président au Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roy, mort le 28. Octobre 1729. et de feüe D. Marie-Loüise Gon de Bergonne, morte le 3. Janv. 1728.

Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, Duc de Picquigny, Pair de France, né le 31 Decembre

1714.

1714. Cornette de la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde ordinaire du Roy, fils unique de Loüis Auguste d'Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, Baron de Picquigny, de Vinacourt, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur des Villes et Citadelles d'Amiens et de Corbie; et de D. Marie-Anne de Beaumanoir, fut marié le 25 Février 1734. avec Dlle Anne-Josephe Bonnier, fille mineure de feu Joseph Bonnier, Baron de la Mosson, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Thrésorier General des Etats de la Province de Languedoc, mort au mois de Novembre 1726. et de Dame Anne Mélon, morte le 15 Août 1727.

Ce mariage a été célébré à Anieres, près de Paris, dans la Maison du frere de la Mariée. L'Archevêque de Toulouse a donné la Bénédiction nuptiale.

Le 3 de ce mois *Marie-Louis Caillebot*, *Marquis de la Salle*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Etranger, né du 11. Fevr. 1716. fils unique de feu Loüis Caillebot, Marquis de la Salle, Seigneur de Montpinçon, Renancourt, Villemeux, Prémont et Hannouart, Chevalier des Ordres du Roy, Maître de sa Garderobe, et auparavant Colonel du Régiment de S. M. et Capitaine Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de sa Garde, mort le 7. Decem. 1728 âgé de 82. ans, 9. mois, et de D. Jeanne-Helene Gillain de Bénouville, sa veuve, épousa Dlle Marie-Françoise-Charlotte Benoise de Mareüil, née du 26. Octobre 1712. fille unique de Charles-Auguste Benoise, Conseiller au Parlement de Paris, et Doyen de la seconde Chambre des Enquêtes, et de D. Marie-

rie-Anne Berthelot de Pléneuf, son Epouse.

Le même jour *Paul-Marie-Bonaventure Lelay*, Seigneur du Plessix-Lelay, de Hirel, du Buchon, ou Buisson, de Lespinasse, de la Cornilliere, de la Saulniere, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Gesvres, fils aîné de Jean Bonaventure Lelay, Seigneur de Villemaré, du Guébriant, du Rocher, &c. Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, et de feüe D. Anne Crocq, sa veuve, morte au mois d'Avril 1729. fut marié avec Dlle Marie-Magdelaine Delpech, fille de Paul Delpech, Seigneur de Chaumot, Receveur General d'Auvergne, et de D. Magdeleine de Monchy, sa femme. Le Marié est d'une Famille noble de la Province de Bretagne. Son Frere puîné Jean Bonaventure Lelay de Guébriant, a été reçû Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais le 27. Août 1728. Il a aussi deux Sœurs. L'aînée Françoise Richarde Lelay de Villemaré, est veuve du Marquis de Plumartin, de la Maison d'Isoré d'Hervaux, dont elle a des enfans, et la cadette a été mariée au mois d'Avril 1729. avec le Président Poncet, ainsi qu'on l'a remarqué cy-dessus, en rapportant la mort de la Dame sa Mere. La Mariée a un Frere nommé Paul-Marie Delpech, reçû Conseiller au Parlement de Paris le 26. Août 1733. Elle est Niece de Jean Delpech, Seigneur Vicomte, Haut-Châtelain de Merinville en Beausse, Conseiller en la Grand'Chambre du même Parlement, où il a été reçû le 13. 1691. et dont le Fils aîné Jean-Michel Delpech d'Angerville, est aussi Conseiller au Parlement de Paris depuis le 7. Avril 1729.

Charles-Michel-Gaspard de Saulx de Tavannes, Colonel d'Infanterie du Regiment de Quercy, fils d'Henry-Charles de Saulx, Comte de

Tavanne

Tavannes, premier Lieutenant General de la Province de Bourgogne, Brigadier des Armées du Roy, et de D. Marie-Anne-Ursule Amelot, épousa le 4 Mars, D. Marie Françoise-Cazimir de Froulay de Tessé, Fille de René-Louis de Froulay, Marquis de Tessé, Chef d'Escadre des Vaisseaux du Roy, et de D. Françoise de Castan.

TABLE

Errata de Février.

PAge 211. ligne 17. après le mot Maniere, *mettez une virgule*. P. 212. l. 25. l'étoient elles point, *l.* l'étoient point. P. 217. l. 27. des jours Joly. *l.* des jours feriaux. M. Joly, &c. P. 276. l. pénultiéme, Menotier, *l.* Meurtrier. P. 336. l. 23. et 24. cette double époque est échappée à M. *l.* cette seconde époque a été négligée par M. de Voltaire. P. 341. l. 7. avions, *l.* avons. P. 366. après le premier Vers de la Parodie, *ajoûtez*, Divin sommeil. 391. l. 18 fait *l.* fit. 396. l. 25. Palla, *l.* Pallu. *Ibid.* l. 31. Chevisgny, *l.* Chevigny. P. 397. l. 3. Turces, *l.* Turcies. *Ibid.* l. 5. Auni, *l.* Aunis. *Ibid.* l. 22. Brilhat, *l.* Brilhac. *Lig.* 23. *Geneay*, *l.* *Gençay*. Lig. 24. Auzanne, *l.* Auzannet. P. 398. l. 9. Rosnyvinen, *l.* Rosnyvineul. P. 399. l. 17. âgé, *l.* âgée. P. 400. l. 29. Mesme, *l.* Mesmes. P. 401. l. 13. Janvier, *l.* Fevrier. *Ibid.* l. 20. *effacez* N. Boulard, et après ces deux mots, son Fils, *ajoutez* qui vient de mourir. *Ibid.* l. pénultiéme, *effacez ces mots*, lui avoit accordé des Lettres de Noblesse pour, *et mettez*, l'avoit annobli. P. 405. l. 2. Couvrau, *l.* Couvran.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 420. ligne 14. yeux, *lisez*, ayeux. P. 427. l. 4. Detergaut, *l.* Detergeaut. Pag. 482. l. 15. j'heritai, *l* j'hesitai. P. 497. l. 18. l'envie, *l.* l'envi. P. 511. l. 7. Province, *l.* Provence. P. 522. l. 17. sa priere, *l.* suprême. P. 529. l. 6. Arts, *l.* Actes. P. 574. l. 16. Orphise, *l.* Leonore. P. 581. l. 2. l'Erodishe, *l.* l'Herodisbe.

La Chanson notée doit regarder la page 560



